

Année 2005

SOMMAIRE

- Odette Plazer** *La Chapelle (St.) Robert et Forgeneuve pendant la Révolution : Les ateliers de Salpêtre. (1793-1795)* P. 3
- Dr. Claude Hautefeuille** *Aspects de la vie rurale en Nord Périgord, d'après les souvenirs d'un médecin de campagne de Thiviers.* P. 26
- Marie-Thérèse Mousnier** *Saint-Angel et le domaine de La Pouyade.* P. 59
- Henri Malga** *Noblesse aujourd'hui, dans son contexte historique. L'héraldique : explications des règles élémentaires pour la compréhension de quelques blasons du Périgord.* P. 74
- Marie-Thérèse Mousnier** 1- *Badeix et la Réforme du 17ème siècle.*  
2- *Destruction de l'Ordre de Grandmont.* P. 93
- Le GRHIN** *Ephéméride.* P. 133

N.B. : *Les articles publiés dans ce présent bulletin n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.*

## AVANT PROPOS

Notre Histoire Régionale est bien inscrite dans la toile de fond de l'Histoire de France, ce qui présente un double intérêt que nous sommes heureux de partager avec vous, chers lecteurs, en remontant le fil des temps par les textes suivants de nos collègues :

- Odette Plazer : Les ateliers de Salpêtre Fin du 18<sup>ème</sup> siècle
- Dr. Hautefeuille : la vie rurale en Nord Périgord 20<sup>ème</sup> siècle
- Kenri Malga : Noblesse aujourd'hui et l'héraldique Ancien Régime
- Marie-Thérèse Mousnier : Fin de l'Ordre de Grandmont 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles.

Ces études sont présentées par ordre chronologique, suite à nos conférences du 1<sup>er</sup> jeudi du mois, salle Paul Bert à Montron (20h 45).

Ce numéro 21, y compris le numéro 20, se sont enrichis d'un éphéméride avec un condensé de nos conférences non publiées, leurs auteurs n'ayant pas souhaité donner leur texte. Nous regrettons d'avoir été dans l'obligation de différer la publication des textes de Gérard Francis, Jean Bardoulat et Michel Dollé au numéro 22, vu le manque de place.

Saint-Angel et le domaine de La Pouyade, thèmes de la sortie de septembre 2004, se sont révélés riches en Histoire Locale, un peu oubliée, ce qui nous a incité à la retracer dans les grandes lignes.

Bonne lecture, faites en part autour de vous, en offrant . . . nos Chroniques Montronnaises.

Mai 2005

La Présidente du GRHIN,

Tous nos remerciements et notre reconnaissance à l'équipe de la Commission Chroniques :

Lecture et édition Mesdames Boileau, le Deley, Mousnier, Valade, Varlet.

Messieurs Bardoulat, Gérard.

LA CHAPELLE (ST.) ROBERT  
ET FORGENEUVÉ  
PENDANT LA RÉVOLUTION :  
LES ATELIERS DE SALPÊTRE  
(1793-1795)

Conférence donnée au GRHIN  
le 1<sup>er</sup> juillet 2004

**par O. A. Plazer**



Un représentant en  
en mission  
en tenue d'apparat  
en 1793

Face aux menaces d'une coalition étrangère (Autriche, Prusse, Espagne, Angleterre), du soulèvement de la Vendée, de différentes insurrections fédéralistes, La Convention, après l'exécution de Louis XVI, mobilise soldats et chimistes (Berthollet, Lavoisier, etc.) et recourt à des mesures extraordinaires (Décrets de Frimaire an II) auxquelles il sera fait allusion ultérieurement au fur et à mesure de leur incidence sur la vie locale, d'autant que le Gouvernement révolutionnaire exige d'être mis au courant de tout ce qui se passe, jusque dans les moindres villages. Ce sont notamment :

- institution d'un comité de *Salut public* et de *Sûreté générale*.
- instauration de la peine de mort pour tout émigré rebelle rentré clandestinement en France.
- Envoi de *Représentants en mission* s'appuyant sur les *Comités révolutionnaires* et les *Sociétés populaires* locales. (7L77)

Ces '*missionnés*' sont particulièrement actifs : représentant l'autorité centrale en province, ils ont des pouvoirs très étendus, mais demeurent rarement longtemps au même poste, et, souvent nommés par deux, n'ont pas toujours une politique concertée et continue. La Dordogne verra défiler tour à tour **Lakanal**, **Pellissier**, **Chauvet**, **Romme** etc. entre 1793 et 1795. Leur silhouette est d'ailleurs bien connue :

Echarpe ou ceinture tricolore sur habit noir, sabre pendu à un baudrier de cuir noir, placé en sautoir, chapeau rond orné d'un panache de plumes tricolores, grand col en dentelle.

**Lazare Carnot** et **Lamarque** arrivent donc en août, « *chargés de rétablir l'ordre partout où il faudra* », d'organiser la défense avec l'armée des Pyrénées occidentales et « *le serpent de la chicane expirant, écrasé sous les pas assurés de la Justice, l'Europe des tyrans sera réduite au silence devant la majesté républicaine* ». Il fallait donc des canons, de la poudre et le salpêtre indispensable à la composition de celle-ci.

Or, le blocus empêche l'entrée en France du salpêtre venu des Indes, de la potasse d'Espagne, du soufre de Sicile : la Convention réquisitionne donc les terrains et matières salpêtrés et, par la loi du 14 Pluviôse an II (3 février 1794), signée **Robespierre**, **Couthon**, **Saint-Just** etc., crée la *Commission des Armes et Poudres*, puis le *Bureau du Salpêtre* ; on réquisitionne aussi les imprimeries pour diffuser lois et instructions ('très urgent') à chaque commune, leurs administrateurs (les officiers municipaux) étant chargés d'en faire lecture et commentaires aux citoyens rassemblés.

**Berthollet** rédige un manuel clair et illustré (en 15 000 exemplaires) et donne des cours, dans le grand amphithéâtre du Muséum, sur la fabrication des canons et la manière de récolter et traiter le salpêtre à une assistance de 800 jeunes gardes nationaux venus de tout le territoire : en lessivant les murs des caves et écuries, les églises dépavées pour la circonstance (Ex. Bergerac) et comment y mélanger soufre et charbon de bois, puis de la pulvériser dans des tonneaux avec des billes de bronze. Les meilleurs élèves retournent dans leurs districts créer des poudreries et les patriotes pourront remplir leurs tonneaux du « *sel vengeur* ».

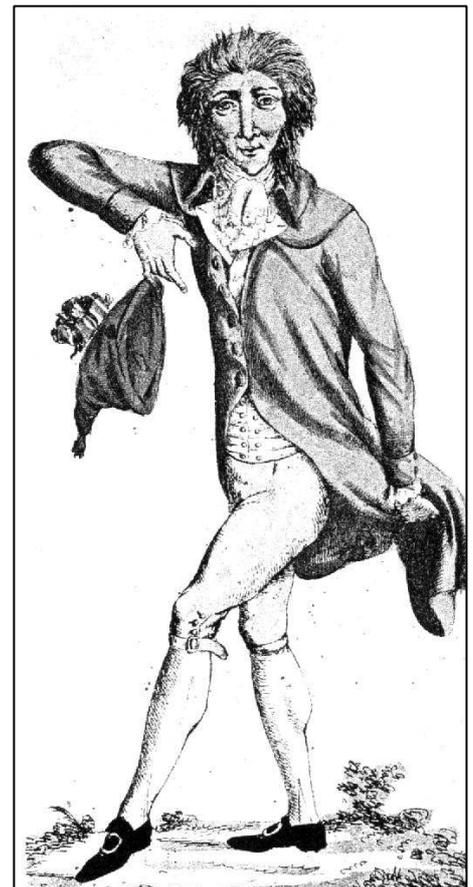
## **Bilan local pessimiste.**

Malheureusement, la production des canons a bien diminué dans la vallée du Bandiat, en dépit d'un passé brillant.

Mais qui se trouve alors à Nontron pour exécuter les ordres des envoyés en mission fraîchement arrivés ? Dès les premières séances du Conseil, on retrouve des personnages d'avant 89, bourgeois et hommes de loi des environs : **Allafort**, **Desrivailles**, **Boyer**, **Grolhier**, **Jalanéac** etc. Mais Nontron s'excuse de n'avoir qu'une '*savate*' pour transmettre documents et ordres deux fois par semaine. On a dressé un bilan pessimiste de la situation ; les conseillers, prudents, ont déclaré que « *le district ne leur est pas connu à fond, qu'il y a des parties plus pauvres que d'autres* ».



Caricature antirévolutionnaire : Un Jacobin



*par suite de l'ingratitude du sol ; que le commerce a été négligé dans l'Ancien Régime et aggravé par plusieurs années de disette ; mais que les habitants sont soutenus par leur patriotisme, amour de la liberté et espoir. »* Néanmoins, c'est au Conseil, aidé par les suggestions de la jeune Société Populaire Nontronnaise ( sous influence *jacobine*), que l'agent national chargé de transmettre et faire exécuter les ordres de Paris, en dépit de l'incompétence notoire de certains officiers municipaux de nombreuses petites communes.

## **Les premières instructions du Comité des Poudres arrivent de Paris.**

(14 Pluviôse an II)

« ( *Exécution dans les cinq jours* )

*Un grand nombre de bras étant exigé pour la fabrication du salpêtre et des canons, il a été décidé :*

**Art. 1<sup>er</sup>** *Envoi à Paris de deux citoyens robustes, intelligents, accoutumés au travail, pris dans les compagnies de canonniers de la Garde nationale, âgés de 25 à 30 ans, choisis sur la présentation des Sociétés Populaires. Le district leur fera un état de route comme aux canonniers de l'armée. Ils se rendront aussitôt à Paris qui les fera loger, leur fournira les objets nécessaires. Solde : 3L /jour. Séjour maximum : 3 décades. Début des cours : 25 Pluviôse.*

...

**Art. 3** *Ils apprendront à raffiner le salpêtre, fabriquer la poudre, forer les canons. Des exemplaires d'instruction simple leur seront distribués, avec des planches pour guider les artistes dans l'art de cette fabrication. Après ces instructions, les élèves seront employés à raison de l'intelligence qu'ils auront montrée. »*

A la suite de cette circulaire, un certain **Thomas Bernard** se présente au Directoire, se dit salpêtrier très compétent, très à même pour travailler le salpêtre ; il offre de créer des ateliers en Dordogne et Charente.

Le Comité de Salut public fait savoir que les citoyens nommés par le District seront payés 3 deniers/mois de Floréal à Thermidor, 2 d. de Thermidor à Brumaire et 1 d. seulement de Brumaire à Pluviôse.

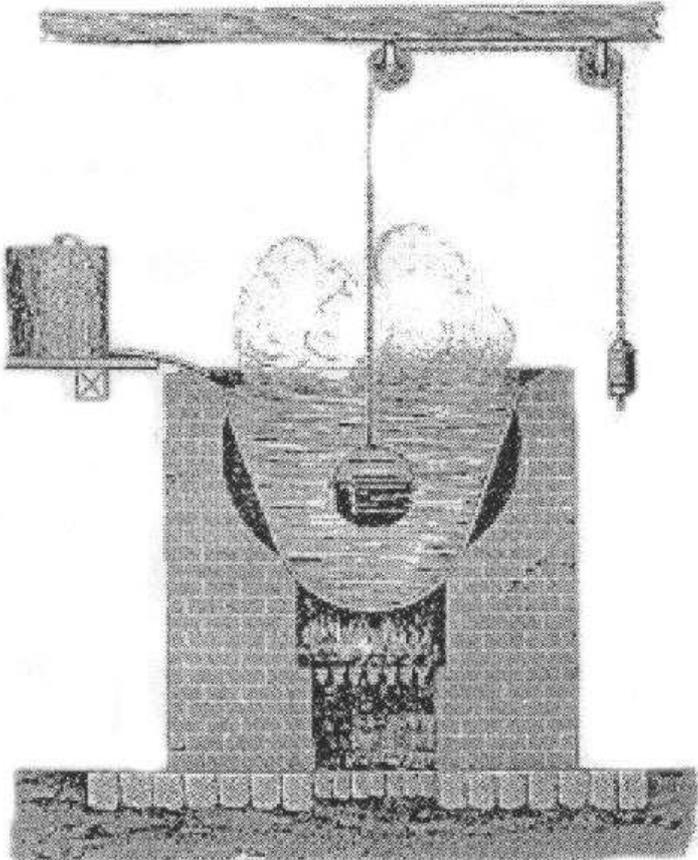
La mobilisation est générale (tout au moins sur le papier...)

## **Les circulaires se succèdent.**

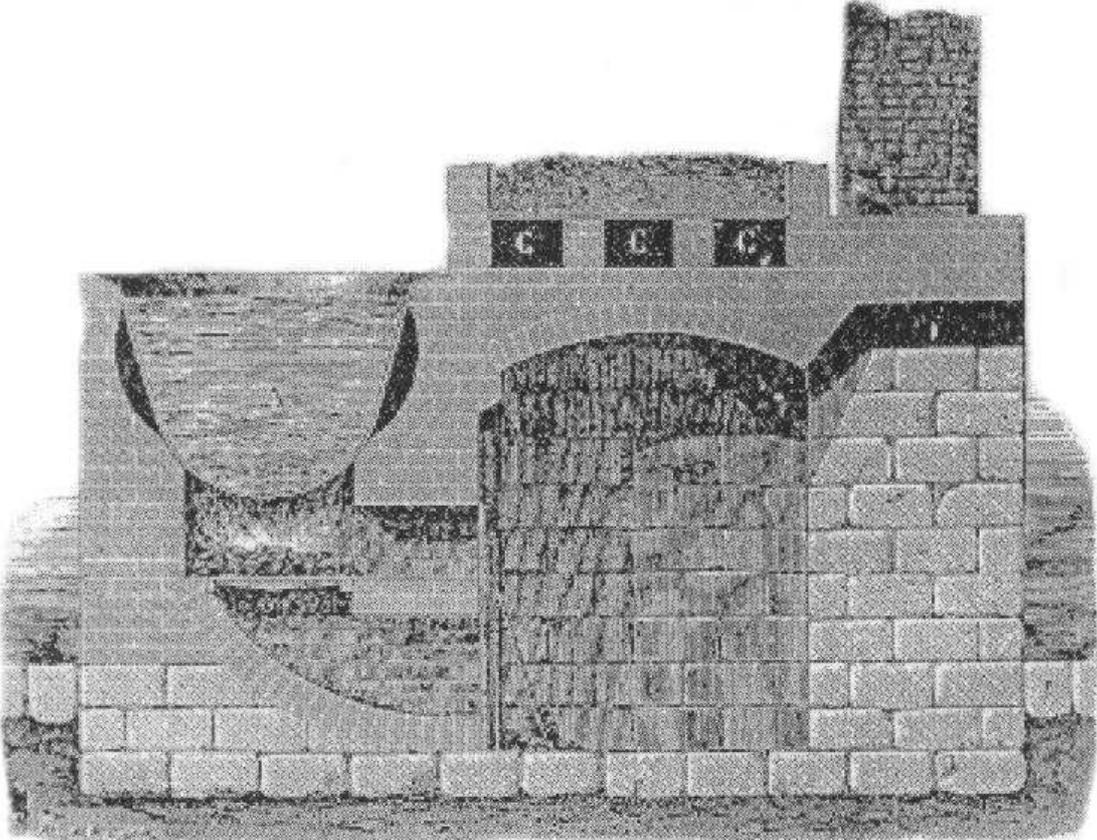
25 Frimaire. Du Comité de Salut public (faire connaître la loi par tous les moyens) :

« *Vous exciterez, vous échaufferez le zèle des républicains. Que tout citoyen sache qu'il peut être employé utilement en ramassant des terres salpêtrées, en les lessivant dans des établissements communaux où on leur fera faire **lessive et évaporation**. Les femmes se chargeront de recueillir et de porter leurs eaux de lessive et leurs cendres. Enfin, aucun individu ne sera oisif dans cette exploitation destinée à la fabrication des armes... Je compte sur votre ardeur républicaine : une des principales preuves de votre patriotisme sera la célérité que vous mettrez à l'extraction du salpêtre. »*

Signé **Robespierre, Carnot, Lindet etc.**



Chaudière pour l'extraction du salpêtre



Chaudière pour le raffinage du salpêtre

## Le salpêtre, atout indispensable à la guerre.

La machine administrative lancée, il convient de donner quelques précisions sur l'importance de ce célèbre salpêtre.

Les catapultes à jet de pierres et les boulets de canon en bronze étant hors service, on a par contre dans notre vallée du Bandiat et alentours acquis une solide réputation dans l'extraction du minerai de fer et ses transformations. Maîtres de forges roturiers ou nobles seigneurs dépensiers en ont tiré naguère de bons revenus... quand ils ne se sont pas ruinés.

Or le salpêtre est indispensable à l'artificier. C'est un nitrate ou un azotate de potassium (Az O<sup>2</sup> K), ou, comme son nom vulgaire l'indique, *un sel de pierre*. Le salpêtre terreux est, lui, un azotate de calcium qui se développe en effervescence sur les murs humides, dans les nitrères etc. Il sert d'engrais en agriculture, de diurétique en pharmacie (ce cristal minéral qu'on a vu employé chez les apothicaires sous le nom de '*poudre des voyageurs*').

La poudre d'autrefois contenait 12% de charbon, autant de soufre, le reste en salpêtre. Les propriétés de ce dernier ayant été remises en évidence par **Lavoisier** (avant qu'il ne monte, peu après, sur l'échafaud), **Carnot** est chargé d'en augmenter la production pour fournir davantage de poudre aux armées de la Révolution.

Donc, tous les citoyens (étroitement surveillés par les *Représentants en mission* et des *agents nationaux* talonnant les *administrateurs*) avec enthousiasme d'abord, puis en traînant les pieds, vont devoir fournir de plus en plus de salpêtre pendant presque deux ans, alors qu'il leur faut aussi subir les levées d'hommes, l'inflation, la disette, les réquisitions de toutes sortes. Le rythme ne se ralentira qu'avec la victoire sur l'ennemi.

Pour l'heure, les lois de mai 1792 et décembre 1793 ayant décrété la mise en place d'ateliers, *Nontron* est chargé de centraliser, sous la surveillance de **Lakanal** et **Lamusché**, le ramassage par tous les moyens, pour fournir aux forges de *La Chapelle* et *Forgeneuve* le nécessaire afin d'honorer les commandes de l'armée.

## Retour en arrière : la succession catastrophique du marquis de Montalembert.

Les années 1760-1780 avaient été néfastes à l'industrie des canons. Le principal propriétaire de la région, le marquis de **Montalembert** avait fait banqueroute, forçant le ministre de la Marine à mettre à Forgeneuve un gérant **Baynaud** (cf. Jean **Maudet**, cahiers 3 et 6) dans l'intention de nationaliser. Peu après, le marquis est contraint de vendre à l'Etat *Ruelle* et *Forgeneuve*. Cette dernière est rénovée ; on construit 2 ponts sur le Bandiat pour faciliter le passage des attelages vers l'Houmeau, le port fluvial d'Angoulême sur la Charente. En 1784, un certain **Loulargie** (que nous retrouverons plus tard) 'fondeur habile et avisé' produit 224 canons et, après une période de flottement, la Convention encourage la fabrication.

Le destin de la forge de *La Chapelle* est encore plus chaotique ; son maître de forge, **Blanchard de Sainte-Catherine**, avait réussi une ultime livraison pour Rochefort en 1760, avant de se déclarer en faillite. Le nouveau propriétaire, comte de **Roffignac**, le remplace par **Sauvo de Versanes** (cf. Josée **Génitet**, cahier n°14). Mais, ruiné à son tour, faute de capitaux frais, **Sauvo** s'enfuit du Logis, y laissant femme et enfants désarmés, puis meurt peu après (1785), dans la plus grande déconfiture. Comme **Roffignac** s'était élégamment mis au service du Roi d'Espagne pour échapper aux créanciers, l'avenir des deux forges n'est pas brillant.



La Révolution survenant, on balaie marquis à perruque et escrocs en habit de brocard ; le Comité de Salut Public, pressé par l'invasion étrangère, décide donc de réactiver la fabrication d'armes début 1794 (Floréal an III) en chargeant des 'entrepreneurs' de remplir cette tâche à n'importe quel prix.

## L'effort révolutionnaire de 1794.

En janvier 1794 donc, **Lakanal**, nommé depuis trois mois, est envoyé en mission dans le Sud-Ouest, chargé de mettre sur pied un gouvernement révolutionnaire en Dordogne, où il se maintiendra pendant dix mois, bien que son action ait soulevé accusations et conflits dont il avait dû aller se disculper, par deux fois, devant la Convention.

Entre-temps, **Carnot** avait créé une Commission chargée de réquisitionner toutes matières nécessaires à la fabrication de la poudre, accompagnée d'une législation sévère en vue de mettre fin aux divers abus et monopoles encore en vigueur. Et **Roux-Fazillac** emboîte le pas : (26 Frimaire an II)

*« Considérant combien les administrations des régions s'occupent plus de leurs commodités et d'embellissements de leurs Etablissements que de l'activité des travaux et l'amélioration des produits,*

*- que dans cette région, les procédés nouveaux ne s'introduisent pas ;*

*- que la perfection du travail ne fait aucun progrès ;*

*- que les régions nationales mettent à la disposition d'agents les nominations aux places, ce qui leur donne une puissance dangereuse dans un Etat démocratique ;*

*Décide que les fonderies, administrées en régie, seront désormais données à l'entreprise et désigne (ou confirme) :*

**Vallade** à La Mothe (pièces d'artillerie)

**Clément** à La Chapelle ( on y coule des canons)

**Loulaigue** à Forgeneuve (idem)

**Vallade=Lacaud** à Jommelière (on y coule des gueuses)

**Soury-Vallade** à Etouars (sur deux étangs). »

En fait, ces personnages sont déjà plus ou moins en place ; sans doute ont-ils été jugés bons républicains (et compétents) selon les recommandations envoyées à la municipalité d'Etouars par les administrateurs de Nontron (7L 24- A.D.D.) :

*« Dans les temps que nos braves défenseurs sont occupés à repousser les tyrans coalisés contre nous, nous devons sans relâche surveiller les ennemis de l'intérieur et les correspondances qu'ils peuvent avoir entre eux. (...) ainsi que les riches égoïstes qui n'ont rien fait pour la chose publique. Fournir la liste des ci-devant nobles qui n'ont fait aucun sacrifice pour la Patrie. Nous espérons que vous agirez en vrais Républicains dont l'unique rêve et le devoir le plus glorieux est de tout sacrifier à la Patrie.*

*Salut et fraternité. »*

Après les conseils moraux, on passe à l'action :

L'agent national à la municipalité du canton de Javerlhac :

*« - Rechercher tout émigré ou militaire qui ne se serait pas fait connaître.*

*- En envoyer la liste dans les huit jours (mais les Sociétés Populaires doivent en canaliser l'élan... trop révolutionnaire !)*

*- Abstenez-vous de demander aux municipalités tout ce qui peut vous faire soupçonner de ne pas rendre la justice (bon conseil de sagesse...)*

*- En conséquence personne ne doit se croire dispensé de travailler à la chose publique :*

CONVENTION NATIONALE.

R A P P O R T  
S U R L E S A L P È T R E,  
F A I T

A LA CONVENTION NATIONALE,  
AU NOM DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC,

Le 14 Frimaire, an II de la République;

Par C. A. PRIFUR, député de la Côte d'Or.

LE comité de salut public a pensé qu'il falloit avertir le peuple sur un de ses plus importants moyens de défense. C'est du nitre ou salpêtre, base de la poudre, que nous venons vous occuper. Le sol de la République française est riche de cette production; les recherches des naturalistes & des chimistes offrent à cet égard les plus heureux résultats. Dans toutes les guerres que la France a eu à soutenir, elle n'a eu-

A

*Toutes les terres nitreuses seront fouillées et lessivées, surtout celles des démolitions, vieilles murailles, le sol des églises, granges et écuries des maisons nationales.* » (maisons d'émigrés, civils ou militaires sous séquestre)

Puis, l'on transportera ces terres dans des 'ateliers'.

## Création des premiers ateliers de salpêtre révolutionnaire.

Créer un atelier n'est pas chose commode en ces temps de pénurie générale et de réquisitions de toute nature où le peuple manque même du nécessaire.

L'ouverture de l'atelier de *Nontron* doit se situer en Pluviôse an II, après la publication de la loi sur le salpêtre.

Pour *Javerlhac Duroux*, l'ex-curé fraîchement marié pour détourner l'ire de **Roux-Fazillac**, semble avoir été nommé Commissaire au salpêtre à cette époque. (On ne sait rien de précis, les archives municipales ayant disparu) et l'église Saint-Etienne a dû être utilisée quelque temps pour entreposer et traiter le salpêtre (rendue au culte en 1802, comme à *Nontron*).

D'autres communes sont également visées et Hautefaye répond le 26 Pluviôse : « *Pour le 'selpestre' nous avons fouillé en plusieurs endroits : caveaux, bergeries ; les terres sont fort ingrates (...) nous avons reconnu la terre d'une cave appartenant à la Nation du ci devant Montbrun située au Repaire (Beaussac) ... Nous réservons d'en faire une épreuve plus ample.* »

Ailleurs, on déclare que « *personne ne connaît cette faculté de terrain.* » Certains villages sont sur le sable ou sur les rochers. « *Si vous jugez à propos d'envoyer quelqu'un qui connaisse ce terrain où faire fouiller et chercher.* »

Ou encore : « *Malgré la bonne envie de tous les citoyens, il résulte que leurs connaissances sont imparfaites ; ils demandent un citoyen versé dans cette partie et s'engagent à payer les faux-frais pour qu'on ne puisse pas douter de leur patriotisme.* » ... l'ombre du Tribunal révolutionnaire !

## Où l'on retrouve les ci-devant nobles émigrés des environs et leurs familles.(7L26)

Cependant, les biens des ennemis de la République ayant été mis sous séquestre, les autorités locales vont pouvoir y puiser matériel et fournitures. Le conseil de *Nontron* écrit à la commune de *Teyjat* (Ventôse an II – février 1794) :

**Vaubrunet**, ayant appartenu à **Labrousse-Vaubrunet**, père d'émigré, devant livrer à **Clément**, Directeur de la Fonderie de Robert pour la nourriture des mulets appartenant à la Nation, attachés au service de la Fonderie :

« - *Expose que ce foin présente une quantité de 18 à 20 milliers\* et qu'il manque des bouviers pour le transporter ;*

- *Propose de commettre Jean Labrousse, frère dudit Vaubrunet, gardien du mobilier, à en faire livraison à Clément, signer les récépissés qui seront rapportés à ladite commune et le versement fait à la caisse du séquestre.* »

( On notera au passage quelques détails de la vie révolutionnaire ordinaire : Ce **Jean Labrousse** de Verteillac, frère d'émigré, de cette famille ci-devant propriétaire d'une bonne partie des terres allant de Bussière à *Nontron*, a été chargé de la surveillance du mobilier familial sous séquestre et se retrouve aussi réquisitionné comme bouvier sous le contrôle du maire de *Teyjat*)

# A D R E S S E

## A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

### CONTRE LE PRIVILÈGE DU SALPÊTRE.

**MESSIEURS**

DANS ce moment où les fabriques nationales attendent, avec confiance, les moyens de déployer librement les efforts de leur industrie, par le secours de nouvelles lois, les sieurs Peeters et Alban, entrepreneurs de la manufacture d'acides et sels minéraux, établie à Javel, sous Vaugouard-lès-Paris, viennent très-humblement vous représenter que de toutes les difficultés qu'a éprouvée leur manufacture, depuis son origine, celle d'être assujettie à payer dix-sept sols la livre du salpêtre de la deuxième cuite à MM. les régisseurs des poudres de l'arsenal de Paris, est la plus accablante, en ce qu'elle arrête absolument tous les progrès d'accroissement qui auroient pu la mettre en état de devenir un établissement des plus recommandables par la nature et l'utilité de ses travaux.

La dépense de salpêtre dans les fabriques d'acides vitrioliques ou d'huile de vitriol est du tiers, à-peu-près, dans la valeur de cet acide, ce qui fait trente trois pour cent de salpêtre employé à cette fabrication.

La compagnie des Indes de France apporte chaque année, dans ses retours, une espèce de salpêtre qu'elle vend sept à huit sols la livre, plus beau et meilleur que celui que l'on paye dix-sept sols aux régisseurs; mais cette compagnie n'a le pouvoir de vendre ce salpêtre qu'à MM. les régisseurs des poudres et salpêtres de France, et aux négocians ou fabri-

## Deuxième étape : l'atelier de raffinage :

Après avoir récupéré le salpêtre par grattage et au besoin avoir provoqué sa prolifération par 'ensemencement', c'est à dire mélanger des terres salpêtrées à des terres neutres, il fallait le débarrasser de tout autre corps étranger, le laver dans trois eaux à différentes températures et, entre 2 décantages ajouter de la cendre de bois. Alors la 'liqueur' laissait précipiter les différents azotates et les microbes de la nitrification faisaient le reste dans les dernières eaux. Ces opérations s'effectuaient sur les lieux salpêtrés, sous un hangar, dans une église, dans une cave, ou bien on charroyait les terres brutes jusqu'à un *atelier*.

Ces manipulations se faisaient depuis des lustres ; autrefois, par exemple, le salpêtrier passait deux fois par an, notamment dans les communautés religieuses, et faisait fouiller, racler, lessiver les sols humides. Son passage était redouté car il traitait sur place, sans ménagement, ce qu'il récoltait, avec du bois à fournir par les religieuses, ou celles-ci devaient à leurs frais, transporter leurs terres dans des cuveaux jusqu'au centre de récupération. Les Conventionnels n'eurent donc qu'à réactiver ce ramassage, surtout dans les régions industrielles, en mobilisant voituriers, tonneaux et cuveaux.

### Le matériel.

D'après les renseignements recueillis à l'Arsenal de Rochefort et à Brouage, un atelier de raffinage comprenait au minimum :

- 1 grand fourneau et 2 moyens pour la 'cuite' ou évaporation.
- 5 tables sur tréteaux pour les séchages intermédiaires.
- 22 aunes de toile pour faire passoire.
- 1 grande chaudière pour chauffer l'eau du lessivage.
- 2 grands poêles pour le décantage.

Or les ateliers de fortune de notre région n'ont pas grand-chose et réclament du matériel au district, pour le travail préliminaire de 'coupement et brûlement', du bois mort et herbes inutiles de la lande et du salin. Voici par exemple la liste dressée par Bois-Lizonne (château de Bagatelle) :

- 10 daillons (faux), des serpes, des haches, fourches, accrocs, redables (faux à manche) et pour l'atelier proprement dit :
- passoires en cuivre, spatules en fer, 2 brouettes, 4 barriques, 20 sacs de toile, 3 tonneaux à couvercle pour la suette, 4 cuves pour le dépôt des eaux de cuite ;
- 1 charrette, 1 cheval, 1 enclume en forme de bigogne, des marteaux pour battre les daillons, un gibet (sorte de trépied avec poulie pour extraire la terre jusqu'à 80 cm de profondeur).

La liste est confirmée (11 Ventôse an II) par **Lamusché** et soumise à **Tamagnon**, président de la Commission locale du salpêtre, qui comptabilise scrupuleusement le matériel prêté : « *Je déclare avoir emprunté au Directoire de Nontron : 1 grande chaudière en cuivre, 1 grand bassin et 2 petits, 2 écumeurs, 1 casserole à bec en cuivre (...) avec promesse de les rétablir à première réquisition* » signe un emprunteur.

En effet, Nontron, chef de district, obéit aux instructions du Bureau du salpêtre, sert d'entrepôt au matériel 'emprunté' aux émigrés et de banquier aux communes. On écrit, en cette période, on discourt beaucoup, on se réunit tout le temps ; les ordres donnés doivent être exécutés sur le champ... Mais les citoyens regimbent parfois : ainsi, le 5 Floréal, Côte du Boulou (Saint-Crépin de Richemont) refuse de faire un transport de grains pris sur sa récolte, au profit des ouvriers de La Chapelle.

Etat Des objets provenant de la  
 maison de veaubrunet, qui a vient  
 des Regis pour la Salpêtrière de cette  
 Commune, dont les propriétaires ne  
 sont pas présents <sup>recevoir</sup> Messieur Sans  
 un ordre de ladon

- 1°..... deux paires de Serets
- 2°... trois bariques
- 3°... un meuble à tison
- 4°... une pelle de bois bonne
- 5°... quatre chevrons
- 6°... deux barres de bois jaune et rouge
- 7°... deux chaudières de bois jaune au gros et petit
- 8°... un poilon de bois jaune d'une grande
- 9°... une paille pure
- 10°... un meuble et une casserole
- 11°... un grand baril de fonte ayant une  
 fers de fer rapport avec fonte



D'autres élèvent la voix, réaction :

« *Ne vous y trompez pas (...) l'attroupement séditionnel qui a eu lieu chez vous est l'ouvrage de l'aristocratie qui ne veut que la désunion des liens sacrés qui unissent tous les républicains. Vous n'avez pas rempli votre tâche en transmettant à l'Administration un procès-verbal sans désigner les auteurs de l'insurrection, ce qui est essentiel pour prendre des mesures fortes pour préserver l'avenir de votre commune : de tels attentats doivent être punis promptement (...) Veillez à réparer cette omission dans les 24 heures : ce vous sera d'autant plus facile que dans des réunions de 500 personnes vous n'avez pas distingué les plus séditionnels.*

*Vous avez fait cesser ? le tocsin ; j'attends des éclaircissements : ne soyez pas complices de tels désordres.*

*Salut et Fraternité. »*

Il s'était donc produit une *émotion* (500 personnes ?) dans une commune proche des forges, et pour éviter les sanctions, les officiers municipaux n'avaient pas donné le nom des agitateurs. Le Périgord a d'ailleurs la réputation d'une région assez calme, ses édiles ayant su jouer la pondération. (Ainsi cette recommandation de **Boyer**, agent national, qui exige d'être prévenu avant d'envoyer des mandats d'arrêt à des suspects présumés.)

En Germinal, nouvelle ouverture d'un atelier par **Thomas Bernard**, salpêtrier renommé à qui **Tamagnon** remet 2 chaudières à évaporation, 2 mauvaises barres de fer, 1 casserole en cuivre, écumeuse en fer : pauvre matériel de guerre !

## Mais la Forge Robert focalise l'attention de l'agent national. (7L23)

Trouver du bois, du chanvre, des grains, du salpêtre, des bouviers reste la préoccupation journalière de **Boyer** et du Directoire.

Il écrit au Directeur de Robert (24 Germinal an II) :

« *J'ai envoyé aux municipalités voisines réquisition pour le transport du **Gilou**. Fournir et payer les ouvriers. Si tu as des difficultés, je prendrai tous les moyens pour les faire disparaître ».*

Autre problème : en quelle langue (d'Oc ?) faut-il s'exprimer pour se faire comprendre (cf. les élections municipales de 1790 et la nécessité d'expliquer les textes en patois). A la commune de Teyjat :

« *Dans votre lettre de 20 courant, vous souhaitez que je vous désigne en termes du pays les bois que j'ai mis en réquisition pour la fabrication du charbon de bois nécessaire à la fabrication du salpêtre et de la poudre :*

- Bois de **bourdonne** : bois utilisé par les cordonniers pour faire des clous à mettre aux talons des souliers ; connu sous le nom de 'podat' ;
- je ne connais pas le **sanquin** noir ou blanc.
- le coudrier et le saule ne viennent pas, je crois dans vos climats ;
- le noisetier est assez connu comme l'osier que vous appelez **aubou** ou **aubié** ;
- je vous prie de chercher sans relâche ces sortes de bois. »

Ajoutez à tout cela le changement des poids et mesures (11 Germinal an III, 1795)

## 2 Floréal : De Boyer à Clément

« *J'ai fait porter ce matin par un voiturier de Javerlhac les effets que tu m'as demandés et le paiement des ouvriers par un gendarme national (qui l'a reçu depuis hier). Tu contrôleras la liste des bouviers remise par la municipalité et s'ils se rendent à leur travail exactement » (Méfiance ? Baisse d'enthousiasme ?) « Je te fournirai peut-être des outils de charpentier ; mais si tu trouves un ouvrier capable d'en faire, je lui prescrirai de s'en occuper sans relâche. »*

Le 10 floréal 2<sup>e</sup> année Républicaine  
 Liberté - Egalité - Fraternité  
 Les conseillers municipaux de la commune  
 de Jeumont, au nom de l'administration municipale  
 Citoyens  
 Le bon souvenir de la loi du 22 germinal 2<sup>e</sup> qui  
 détermine un mode pour l'exportation des  
 salpêtres; et de la lettre de la gent nationale  
 pour le district du 6 du 22 germinal; nous vous  
 ferons passer les états des dépenses, et objets  
 qui font l'objet des sommes qui nous ont été  
 prêtées par la salpêtrerie de cette commune, et  
 nous vous présentons l'acte de liquidation de  
 salpêtre sans aucun risque et péril; d'ailleurs il  
 nous a été remis par la commune de cette  
 commune de terre propre à cette  
 exportation; nous avons aussi les objets  
 requis; il nous reste ce qui des saubonne  
 comme vous le voir par les 2<sup>e</sup> états; dont



**5 Floréal** : « *Fais connaître au maire de Côte-sur-Boulou le nombre de bouviers nécessaires au transport de pierres à ouvrage pour tes fourneaux.* »

**Même jour au maire de la Chapelle** (Celui-ci a fait enlever et stocker du grain appartenant au citoyen **Campot** dans le grenier communal et **Campot** s'est plaint).

### Réponse de Boyer

« *Campot a le droit de garder son blé pour nourrir sa famille puisqu'il travaille à la Fonderie : je me bornerai à observer qu'il serait souverainement injuste s'il ne travaillait pas pour la Nation : il est de ton devoir de lui laisser une partie de son grain pour ses enfants.* »

### Le lendemain

« *On me signale (il s'agit toujours de réquisition de blé) de ta part des refus déplacés qui blessent la justice et l'honneur et forcent les citoyens à avoir recours à l'autorité supérieure et occasionnent des dépenses et pertes de temps, alors qu'il faudrait accélérer les travaux de cette usine (...) Nous sommes tous frères (...) Ta conduite est celle d'un égoïste ennemi de la République. Peut-être que la vérité est que tu n'as pas d'énergie... Le pauvre se plaint que tu ne le reçois pas avec l'amitié et la douceur qu'il a le droit d'attendre de ton caractère public.* »

### Le 14

La Société populaire de Nontron transmet un arrêté obligeant tout homme ou femme à donner 1 heure par jour de son temps à différents transports.

### Le 10 Floréal

La commune de Soudat est chargée de réquisitionner tout le vin qu'elle trouvera encore dans les caves des châteaux de parents d'émigrés et de l'apporter aux ouvriers des forges.

### De Jommelières

**Pierre Duroux**, maître de forges (temporaire ?) va réclamer à Nontron du pain pour ses ouvriers : il reçoit 1 livre supplémentaire par jour.

### De Mareuil

20 citoyens sont désignés pour aller suivre des cours à l'atelier d'évaporation (stages de 20 jours, payés 3 livres par jour).

### De Paris

On apprend que, pour entretenir l'enthousiasme, on organise en mars 1794, une grande *Fête du Salpêtre, de la science et de la chimie* : En grand cortège, du salpêtre est transporté sur des peaux de lion, dressé en pyramides, façonné en boules, surmonté de palmes, de branchages et guirlandes. On entonne des chants révolutionnaires à la mode, et l'on s'offre même le luxe de brocarder le ministre anglais **William Pitt**, l'ennemi n°1 de la Révolution et de la France ! (Proclamé aussi 'l'ennemi du genre humain')

Laver la terre en un tonneau  
 En faisant évaporer l'eau  
 Bientôt le nitre va paraître !  
 Pour visiter Pitt en bateau  
 Il ne faut que du salpêtre !

Malgré ces vers de mirliton, **Pitt** ne perdit rien de son arrogance, tandis que **Lavoisier**, tout chimiste qu'il était, y laissa sa tête peu après...

## **Extension d'ateliers à des communes éloignées des fonderies** (mai-juin 1794)

Talonné par l'envoyé en mission, relayé par **Boyer**, le Conseil de District engage de proche en proche, à fournir du salpêtre : *Bellevue, Champagnac* etc.

**Jean Bernard**, chef d'atelier de Bussière fournit 106 livres de 'très beau salpêtre' et demande son salaire, Mareuil réclame aussi la paye de ses ouvriers.

Toujours plus de salpêtre ? Certainement, car les fonderies tournent bien.

### **2 messidor**

Sur l'offre de **Joseph Ruben** d'ouvrir un 'hâtelier' à Varaignes avec pour chef **Jean Thibaud Montazon**, on part chercher 2 chaudières dans la maison Vaubrunet et le maire **Dapien** signe un reçu en bonne et due forme, avec **Nadaud** et **Macary**, officiers municipaux.

### **6 messidor**

**Ruben** voudrait aussi ouvrir un 'atelier déporté du canton de Javerlhac'. S'agit-il du transfert de l'atelier de **Duroux**, l'ex-curé ? Mais le maire n'a pas les 500 livres nécessaires.

Nouveau transport de chaudière pour La Chapelle nécessitant 3 muletiers et leurs bêtes pour la dépense de 400 livres.

### **12-24 Messidor**

**Ruben** envoie 2280 livres de salpêtre au magasin de Nontron, fournis par Bussière. (Signalons au passage que les **Ruben** sont installés au Forestier de Teyjat depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle, dont plusieurs inhumés chez les Cordeliers : ce sont des notables bien accrédités dans les cantons de Javerlhac et Nontron. Cf. Monographie de Laugardière)

## **Le tournant du 9 Thermidor : Robespierre liquidé.**

### **9 Fructidor : Lakanal remplacé en Dordogne.**

Depuis 1 an, le Comité de Salut Public (**Carnot, Prieur de la Côte d'Or** etc.) travaille à la réorganisation de l'armée, et « *Tous les Français sont en réquisition permanente.* »

A Paris, 200 forges fonctionnent en plein air, à Meudon, par exemple, c'est une gigantesque poudrière.

A Saint-Germain-des-Prés, dans le réfectoire des ci-devant Bénédictins, c'est la *Raffinerie de l'Unité Nationale* ; on sèche dans des chaudières de cuivre jusqu'au jour où un sans-culotte trop zélé, provoque la surchauffe et l'explosion détruit 15 tonnes de poudre ; même aventure dans le faubourg de Grenelle où, contre l'avis de **Berthollet**, on a voulu doubler la cadence : ce fut un joli feu d'artifice et **1000 morts** !

A Nontron, on fait les comptes de fin d'année (révolutionnaire) des 10 ateliers en activité et on relève pour trois mois :

Nontron pour 2700 livres

Teyjat pour 300 livres

Abjat pour 2200 livres

En fait la situation est changeante : un atelier ouvre, un autre ferme en fonction des finances, des ouvriers et des bouviers.

Ainsi donc, **Lakanal**, après 10 mois d'intense activité (le plus long temps accordé à un Conventionnel en mission, et malgré les propos diffamatoires de **Romme** ou **Roux-Fazillac**), est remplacé par **Pellissier** (9 Fructidor).

Quant à **Lamusché** (nouvel inspecteur départemental), il annonce l'ouverture d'une Ecole officielle de salpêtre à Périgueux, dans l'hôpital de la ville, le primidé Floréal an III, à 6 heures du matin...

## **An III, nouvelle législation des forges et fonderies travaillant pour l'armée**

En Vendémiaire (septembre-octobre 1794), **Carnot** remanie l'Agence des Poudres qu'il place sous l'autorité du ministère de la Guerre et crée l'Ecole polytechnique pour la formation de chimistes et ingénieurs des poudres.

Pas question de ralentir la cadence. (Même le fantassin a besoin de balles pour son fusil modèle 1777, une arme à pierre, de 5 kg avec sa baïonnette, tirant 4 coups par 3 minutes, à 600 m de distance théorique, 250 m de distance pratique.) L'armée est chargée du transport des ateliers locaux à la Raffinerie.

Dès son arrivée, **Pellissier**, responsable de trois départements, a fait faire un bilan des forges, constaté que leur nombre a diminué, laissant ainsi des gens sans autre ressource que le vagabondage sur des chemins hasardeux. Le bois s'est raréfié par suite d'abattages incessants. Il veut aussi se faire remettre un état des membres de l'administration (nom, âge, profession avant la Révolution et ce *qu'ils ont fait pour elle*). On retrouve **Boyer**, **Labrousse**, médecins, quelques hommes de loi, des 'cultivateurs' (**Masfrand**, **Pastoureau**) hommes dévoués et compétents, les seuls sans doute à savoir gérer les affaires communales et cantonales, compte tenu des exigences jacobines parisiennes, souvent excessives et contradictoires.

Les réquisitions se poursuivent ; ainsi **Bordas**, nouveau représentant du Peuple, annonce-t-il l'envoi de gendarmes pour perquisitionner dans les moulins de Javerlhac et de Varaignes.

La fabrication des canons doit retrouver une meilleure cadence. Les officiers municipaux devront veiller à appliquer la loi du 2 Prairial. (13 Vendémiaire).

*« Recrutez des bouviers pour les travaux engagés à La Chapelle. Faites rassembler les cendres des particuliers et transporter à Varaignes. Continuez soit par invitation, soit par contrainte, à faire de la cendre en brûlant joncs, bruyères, genévriers, plantes sauvages etc. »*

Mais le maire de Sans Crasse (Saint-Pancrace) se rebiffe. (il vient d'être accusé de n'avoir pas fourni de salin) :

*« ... qu'il nous manque, de plus, des bras pour l'agriculture dont nous craignons qu'elle en souffre... »*

D'où pourrait-on encore tirer des cendres ? **Arlette Sadouillet-Perrin** a retrouvé 2 lettres de l'Agent national de Sarlat, incitant les citoyens à ramasser des marrons 'dinde' et à récupérer le marc du raisin au sortir du pressoir. (6 Vendémiaire an III – février 1795)

**« Votre inaction est dangereuse »...**

Le nombre et le caractère répétitif des dossiers déposés aux Archives Départementales montrent l'activité des districts :

15 Vendémiaire : rappel à Busserolles, Abjat, Pluviers, Javerlhac, Hautefaye :

*« L'agent salpêtrier se plaint de votre indolence : faites des réquisitions ! Il faut exterminer les despotes et leurs satellites responsables des mauvaises récoltes. Votre inaction est dangereuse : vous ne prenez aucune mesure pour dégourdir le zèle de vos voituriers ! Ne craignez-vous pas de rendre votre patriotisme douteux ? Il est nécessaire de donner à nos frères d'armes, la poudre*

*nécessaire à leurs pénibles travaux, et d'effacer les négligences dont vous vous êtes rendus coupables... »*

Et le maire de Hautefaye se fait laver la tête :

*« Il est étrange d'apprendre de l'agent national de votre commune que vous refusez de concourir avec lui le jour décadaire à l'instruction publique sur le point le plus important de votre ministère et de vous rendre à la chambre commune pour communiquer avec vos concitoyens des lois et décrets et leur lire et expliquer les décisions de mon arrondissement.*

Et **Lamusché** menace : *« Tu seras regardé comme un homme insouciant de la chose publique et on te traitera comme un suspect. »*

**Ruben** se remet donc en route pour inspecter les 10 ateliers existants : Nontron, Bussière, Varaignes, La Rochebeaucourt, Mareuil, Bois Lisonne, Saint-Pardoux, Cote-sur-Boulou, Champagnac, Grand Villars et constate avec amertume, que, dans certains d'entre eux, *« Les municipalités ont renvoyé les ouvriers en disant qu'elles voulaient anéantir l'atelier ou que la dépense était très considérable et qu'on ne trouve plus de terre. »*

Le mécontentement se propage : Saint-Pardoux, Grand Villars disent ne plus trouver de bouviers pour transporter l'eau de lessivage ; le chef d'atelier de Varaignes a été déplacé et n'a pas été payé depuis six mois. Or en Charente, ils sont payés 1200 livres par an... Champagnac réclame 694 livres pour 169 journées de travail et de transport etc.

La question subsistance aggrave la situation :

**Frimaire** : Le garde magasinier de Nontron est autorisé à remettre à **Loulaigue** (Forgeneuve) 45q de grains payables à la caisse du receveur ;

**Duroux** vient déclarer qu'il n'a plus de quoi nourrir ses ouvriers ;

**Nivôse** : **Clément** est autorisé à se faire livrer 15q de méturre pour les hommes et 20q d'avoine pour les bêtes.

**Bouthinon** fera prendre 20 milliers\* de foin vieux à Teyjat chez Vaubrunet pour nourrir 19 mulets appartenant à la Nation.

A chaque fois qu'un nouveau Représentant du Peuple arrive, c'est une déferlante d'arrêtés (qui finissent par se ressembler tous).

**Chauvier**, frais émoulu en Dordogne-Corrèze, fulmine à son tour :

*« Le Directoire du District prendra toutes les mesures nécessaires pour rétablir les ateliers et faire rechercher les auteurs de ces destructions. »*

Mais **Ruben** s'efforce de le calmer en citant de meilleurs résultats :

*« Jean Sudry, à Champeaux où je l'ai établi, a régulièrement fourni 12 petits cuveaux, fait 3 barriques d'eau à 7° par décade qui ont permis de produire 35 à 40 livres de salpêtre. Il serait très utile qu'on lui donne les moyens de poursuivre, attendu qu'il existe pour longtemps encore des terres à salpêtre. »*

Et **Ruben** fait livrer 800 livres de l'entrepôt de Nontron aux services des Armées de Bordeaux (ADD 7L78)

A partir de Prairial an III (mai 1795) la pression aux frontières a diminué et l'extraction (artisanale) du salpêtre se ralentit, bien que **Boyer** continue d'affirmer qu'il faut appliquer les peines prévues.

MORT AUX

RAFFINERIE  
DE L'UNITÉ

CÉLERITÉ. SIMPLICITÉ.



TYRANS.

NATIONALE  
A PARIS.

Du 9 Ventose an 3<sup>e</sup>. de la République Française, une et indivisible.

LA DIRECTION DE LA RAFFINERIE,

AU CITOYEN *Agout National près le District*  
*de Coultray.*

*Vous l'accusez, Citoyen, la réception de*  
*Salpêtre de ton dernier envoi dont nous*  
*ne voyons le récipient exigé.*



*Salut et fraternité*  
*Le Gagneux &*  
*Directeurs comptables*

Les forges ont réduit leurs cadences mais les réquisitions se poursuivent (avoine, foin, grains, fourrage) pendant tout l'été, à destination directe de l'armée. Seule Jomelière et Etouars continuent à fournir régulièrement. (**Clément** livre encore 60 canons en 1797, mais il manque d'argent pour continuer.)

**Ruben** qu'on a vu si actif dans la région, passe ses pouvoirs à un autre agent : « *Je te ferai parvenir, écrit-il, tout ce qui se trouve dans les ateliers de ma surveillance, après le décret que j'ai encore jusqu'au 1<sup>er</sup> Prairial (30 mai) à rendre des comptes.* »

**Floréal an III** : On a conservé aux Archives Départementales de la Dordogne le Procès Verbal de la séance publique de la commune de Teyjat adressée aux Administrateurs de Nontron.

*Teyjat, 10 Floréal 3<sup>ème</sup> année républicaine*

*Liberté,          Egalité,          Fraternité.*

*Le maire et officiers municipaux de la commune de Teyjat, aux administrateurs du district de Nontron.*

*Citoyens,*

*En conformité de la loi du 17 Germinal qui détermine un rendu pour l'exploitation des salpêtreries ; et de la lettre de l'agent National près le District du 6 du courant ; nous vous faisons passer les états des dépenses ; et les objets qui sont entre nos mains qui nous ont servi pour la salpêtrerie de cette commune, et personne ne voulant entreprendre l'extraction du salpêtre à leur risque et péril ; d'ailleurs il n'y a plus dans cette commune de terre propres à cette exploitation; nous avons remis aux citoyens les objets requis ; il nous reste ceux de Vaubrunet, comme vous le verrez par lesdits Etats ; dont nous attendons de vous la marche à suivre pour les remettre aux propriétaires, attendu qu'ils le refusent, nous vous l'avons demandé plusieurs fois, vous ne nous avez fait aucune réponse, nous espérons que nous serons plus heureux cette fois que les autres.*

*Salut et fraternité,*

***Etat des dépenses faites pour avoir monté un atelier de salpêtre dans la présente commune :***

<i>1°) pour le paiement des ouvriers qui ont travaillé à l'extraction du salpêtre, et aux ateliers, quatre cents livres.....</i>	<i>400 L</i>
<i>2°) Traitement du chef d'atelier trois cents livres.....</i>	<i>300 L</i>
<i>3°) Chaudières cent trente deux livres dix sols.....</i>	<i><u>132 L 10 S</u></i>
<i>Total .....</i>	<i>832 L 10 S</i>

***Etat des sommes que la municipalité a touchées du receveur du District de Nontron :***

<i>1°) quatre cents livres pour payer les ouvriers comme il a été dit de l'autre partie .....</i>	<i>400 L</i>
<i>2°) trois cents livres pour payer le traitement du chef d'atelier .....</i>	<i><u>300 L</u></i>
<i>Total sept cents livres</i>	<i>700 L, que la municipalité a touchées.</i>

***Etat du salpêtre que la municipalité a fourni à la Nation en conformité des reçus des citoyens Boyer et Desbrousses.***

<i>1°) Cent cinquante et une livres de salpêtre .....</i>	<i>151 L</i>
---	--------------

*La municipalité observe qu'elle avait acheté pour la somme de soixante-douze livres, du bois provenant de la maison de Vaubrunet et qu'elle en avait payé le prix au receveur des domaines nationaux ; sur la pétition de la citoyenne Vaubrunet lui remet le bois, à la charge par elle de rembourser les sommes payées. Ce qu'elle n'a pas exécuté.*

*Etat des objets provenant de la maison de Vaubrunet, qui avaient été requis pour la salpêtrerie de cette commune, dont les propriétaires ne veulent présentement recevoir sans un ordre du Directoire.*

1°..... Deux moules de cercles

2°..... Trois barriques

3°..... Un mauvais timon

4°..... Une pelle de bois bonne

5°..... Quatre chevrons

6°..... Deux bassines de cuivre jaune et rouge

7°..... Deux chaudrons de cuivre jaune moyen et petit

8°..... Un poêlon de cuivre jaune d'une grandeur moyenne

9°..... Un passe purée

10°..... Une écumoire et une casserole

11°..... Un grand bassin de fonte ayant un cercle de fer rapport à une fente

12°..... Six barriques ou cuiviers

*Certifié le présent Etat sincère et véritable...*

## Conclusion

C'est donc l'acte de fermeture de l'atelier de Teyjat, qui, grâce à des hommes dévoués comme **Ruben**, a fourni un gros travail, soutenu par le Directoire de Nontron et la compétence de **Boyer** et quelques autres.

Les autres ateliers (Mareuil, Bussière, Auberoche, Bergerac...) sont liquidés ; l'Armée reprend en main la fabrication de la poudre et du salpêtre (Saint-Jean-D'Angely) par des techniques plus élaborées. Mais sur place, je n'ai pas retrouvé la moindre trace matérielle.

Alors que dire de cette extraction épisodique, artisanale et campagnarde, sinon qu'elle a peut-être modestement contribué à maintenir momentanément en activité quelques forges dans un esprit révolutionnaire et patriotique, tout en fournissant du travail et du pain à une partie de la population, ouvriers des forges et bouviers d'occasion. On aura peut-être noté au passage la surabondance d'échanges épistolaires et l'excessive présence de Commis et Représentants des Gouvernements de tout poil qui ont pu, à contrario, nuire à une action plus efficace. Serait-ce là l'origine de notre moderne bureaucratie ?

\* un millier = 1000 livres = 489,5 kg

---

## Références :

- Archives Départementales de la Dordogne ; 7L 4 à 6 ; 7L 20 à 26 ; 7L 76 à 78 ; 13L11.
- 'Dictionnaire de la Révolution française', Editions Robert Laffont 1998

# ASPECT DE LA VIE RURALE EN NORD PÉRIGORD

D'APRÈS LES SOUVENIRS D'UN MÉDECIN DE  
CAMPAGNE DE THIVIERS

Conférence donnée au GRHIN  
le 12 août 2004

**par le Docteur Claude Hautefeuille**

Quelle période recouvrent ces souvenirs ? Installé à Thiviers le 1<sup>er</sup> janvier 1951, j'avais déjà côtoyé la campagne de notre région, y venant tous les étés depuis 1942, pour des périodes de 1 à 4 semaines, et, m'étant livré à des travaux agricoles à ces occasions, une paire de bras, même ceux d'un étudiant, n'étant pas négligée.

Il me semble que les cultures, les modes de vie, aient assez peu changé entre les deux guerres et jusqu'à mon arrivée en Dordogne. Jusqu'en 1955, les modifications ne m'apparurent que minimales, puis commencèrent à s'accélérer, très progressivement, pour approcher le niveau actuel vers la fin des années 60.

La période de 1951 à 1955 est donc celle qui nous intéresse le plus, car peu imaginable pour les générations actuelles qui n'ont pas connu le dur travail manuel et n'ont peut-être jamais vu une poule ou un lapin, ou un cochon, sinon dans leur assiette.

## L'aspect général du pays.

Globalement, il n'a guère changé, sauf que la campagne gardait son aspect purement rural et n'était pas inondée des constructions modernes qui l'envahissent maintenant.

Même alternance de pièces de terres cultivées, peu importantes (1, 2, 3 hectares, rarement plus), entrecoupées de bois ou de bosquets. En Périgord calcaire (Cognac, Négrondes), les champs restent souvent enclos des reliefs des murettes édifiées avec les pierres plates, retirées année après année, arrachées de la pointe de la charrue. Il n'est pas rare de rencontrer quelque cabane à outils, de 2 m sur 2, parfois avec quelques trous de pigeonnier, et même de vraies petites 'bories' dont certaines sont encore intactes.

L'aspect est très boisé (plus de 50% de la superficie) : comme de nos jours, dès que l'on quitte les routes nationales ou départementales, et que l'on monte sur une hauteur (elles étaient déjà là !), on ne voit qu'une mer de verdure, les prés ou les champs étant enserrés dans les bois, sans aucune maison visible, ceci encore plus en secteur limousin ou nontronnais. Ces bois sont, de loin, l'élément dominant : s'ils forment parfois des massifs importants, comme entre Thiviers et Saint-Pierre-de-Côle, ce ne sont jamais des forêts, mais une juxtaposition de multiples parcelles, de quelques hectares avec, de temps en temps un bout de pré, une vigne, une petite terre cultivée, un morceau de lande, ancienne terre abandonnée, se reboisant spontanément, desservis par des chemins empruntés seulement en période de travaux, peu à peu abandonnés et indiscernables actuellement, même s'ils figurent souvent encore sur les cartes de l'I.G.N.

Les essences les plus courantes sont dominées par le chêne : rabougré et recépé sur souche en secteur de cause (Cognac, Négrondes) et ne pouvant servir que de bois de chauffage (que l'on n'a même pas besoin de fendre). Des chênes un peu plus respectables et utilisables comme bois d'œuvre, dans les fonds, où la terre est un peu profonde, et en secteur limousin. Là il est bien concurrencé par le châtaignier : si de rares sujets de cette espèce sont encore majestueux, mais rarement indemnes de quelque grosse branche morte, atteinte de l'ancre, il s'agit le plus souvent de beaux massifs de rejets sur souche, exploités tous les 7, 10 ou 12 ans sous forme de piquets, clôtures, voire de lames de parquet.

Ces anciennes châtaigneraies étaient déjà très souvent reboisées, avec succès, en pin maritime, dont la superficie devait équivaloir largement à celle du chêne.

Cette diversité d'aspect de la région de Thiviers tient à sa situation géologique : à la limite du Périgord calcaire et du Limousin granitique. Les différences étaient alors bien plus évidentes, du fait que les maisons étaient construites avec des pierres du cru, et non recouvertes de crépi.

Une petite promenade, de 10 km de rayon autour de Thiviers, fait découvrir cette diversité, à mon sens, très remarquable. Thiviers repose surtout sur un fond gréseux jaunâtre (abside de l'église). Prenant la petite route de Saint-Jory-de-Chalais, on aperçoit, à l'ouest, l'énorme carrière de Planeaux, en magnifique diorite bleue. Dès Pierrefiche, nous sommes en plein terrain schisteux

avec maisons en pierres plates que l'on retrouve régulièrement à Saint-Jory, à Chalais, à Saint-Paul-la-Roche, à Sarrazac, dans toute la moitié Nord-Est du secteur. Là, le relief est très accidenté, les routes sinueuses tournent, montent et descendent pour traverser les vallées encaissées des ruisseaux et rivières (Isle, Valouze, Côte), l'altitude variant entre 250 et 300 mètres.

En quittant Nanthiat vers le Sud, le relief s'estompe, tout en restant ondulé, mais moins sauvage et découpé : sur une petite colline se détache le bourg de Saint-Sulpice-d'Excideuil tout en très beau grès jaune que l'on retrouve d'ailleurs à Saint-Jory-las-Bloux, à Corgnac, à Nantheuil...

Repasant à l'Ouest, on retrouve la vallée de l'Isle, devenue large, avec de belles cultures et des plantations de noyers.

Un léger détour permet de passer à la source de Glane, très jolie source vaclusienne, magnifique flot d'eau limpide jaillissant du pied du gros rocher calcaire, d'une dizaine de mètres de haut, déformé par la captation.

On se dirige alors vers Négrondes, dans un véritable causse calcaire, avec une maigre végétation de chênes, qu'on coupe avant tout comme bois de feu ; avec quand même quelques exploitations cultivant quelques fonds de vallées sèches, parfois réduites à 10 ou 20 m de largeur de terre cultivée. C'est le domaine de la truffe, à vrai dire déjà tombée en léger sommeil (avant le réveil de Sorges...).

De Négrondes à Vaunac ou à Saint-Pierre-de-Côle, on arrive à des terrains moins arides, toujours vallonnés, avec quelques exploitations de polyculture ; mais, de toute cette zone, en revenant sur Thiviers, domine le pin maritime, planté sur châtaignier, que l'on retrouve parfois, traduisant le sous-sol gréseux.

Sur le plan géologique, à noter le cas très particulier de Saint-Paul-la-Roche : on y trouvait déjà, à 4 ou 5 km du bourg, la Roche Noire. Sur le bord de la Valouze, un gros rocher noirâtre, de 6 à 8 m de haut, en serpentine, une assez jolie pierre foncée avec des reflets verdâtres. Il n'en reste guère maintenant.

Mais à 6 à 800 m du bourg, s'élevait une énorme roche de 30 à 40 m de haut ; son flanc Ouest était à nu, d'un blanc éclatant, d'un quartz très pur. Elle était visible de fort loin ; son exploitation comme carrière était alors très réduite, et tout un versant était encore revêtu d'une maigre végétation ; il y aurait eu, à son sommet, une petite chapelle qui aurait été l'objet d'un pèlerinage tant qu'il y eut un curé résident à Saint-Paul. Ces dernières années, une exploitation intensive a repris et fait totalement disparaître ce repère curieux, insolite et mal expliqué sur le plan géologique ; si depuis 1980 environ, il n'en reste rien, nombreux sont ceux qui, comme moi, l'ont admiré.

## L'habitat

Comme de nos jours, il était très dispersé : un bourg, plus ou moins important, avec boulanger, une épicerie, un maréchal-ferrant, parfois une boucherie... ; mais bourg parfois réduit, comme à Lempzours, à l'église, la mairie école, le monument aux morts, le lavoir, le cimetière et ... pas même un bistrot !

Et, dispersés dans un rayon qui peut atteindre 5 kilomètres, les 'villages', hameaux de 8 à 10 feux, parfois plus, mais déjà réduits à une, deux ou trois exploitations occupées ; hameaux desservis par un chemin vicinal souvent en cul-de-sac, et reliés aux villages voisins par des chemins de moins en moins praticables et qui, de nos jours, ont totalement disparu, envahis par la végétation et indiscernables.

Mais l'élément le plus frappant de cette campagne était son aspect vivant, par la présence sur le terrain d'une population paysanne effectivement au travail. On ne faisait pas deux cents mètres sans apercevoir hommes et femmes dans les champs, bien souvent par deux : selon les saisons, on les voyait occupés aux labours, aux semailles, à la plantation des pommes de terre, betteraves, maïs et haricots, et surtout aux sarclages, aux multiples soins de la vigne, aux fenaisons, moissons, récolte des noix... On les rencontrait aussi sur le chemin de la maison, souvent distante de un ou deux kilomètres, tranche ou râteau sur l'épaule, à pied bien entendu.

## Les voies de communication

### Les voies ferrées

Bien que non liées directement à la vie rurale, ces voies ont largement contribué au développement de celle-ci au cours des 150 années passées, car elles ont permis la circulation des personnes et surtout des marchandises, aussi bien à l'entrée qu'à la sortie.

La ligne Limoges – Périgueux (puis Agen) fonctionne depuis 1861. La ligne Brive – Nontron – Angoulême ne vit le jour que par tronçons successifs, que peu à peu, avant 1900.

Il ne restait plus grand-chose des chemins de fer départementaux qui, pourtant, sillonnèrent la Dordogne pendant environ 50 ans, noircissant durablement bien des façades de Périgueux.

Le tracé de ces lignes est souvent encore discernable par ses gares et quais, dépôts de machines, ponts ; les voies en ont parfois été transformées en chemins vicinaux aux pentes et courbes légères, aux tracés harmonieux (Saint-Pardoux, Champs-Romain...).

### Les routes

Elles ont, très sensiblement le même tracé que de nos jours. Seuls, quelques chemins vicinaux, ou déviations routières, ont été construits depuis.

Dans l'ensemble, elles avaient été fort bien construites : Chaussée nettement surélevée, bas-côtés entretenus avec saignées obliques pour dévier la pluie vers de larges fossés. Leur revêtement était leur point faible : les rues de Thiviers étaient goudronnées, mais les caniveaux étaient en gros galets, sans doute esthétiques, mais fort inégaux.

Les grandes routes avaient aussi un revêtement en goudron, mais avec des limites sommaires sur les côtés : il s'agit de la N21 vers Périgueux et Limoges, des routes vers Excideuil, Nontron, Brantôme, Jumilhac, et, tout récemment, jusqu'à Sarrazac (10 km).

Tout le reste était seulement empierré : ce qui veut dire que les chaussées étaient à peu près correctes en pays calcaire (Cognac, Vaunac, Négrondes...) où le roc n'est jamais loin. Beaucoup moins efficaces en secteur limousin (Sarrazac, Saint-Jory...), où seules la glaise et la boue sont là. Tous les 15 ou 20 mètres, sur le bas-côté, un tas de cailloux, ou de castine, permettait aux cantonniers, armés de leurs pelle et brouette, de combler les éternels nids de poule.

Mais pour atteindre les hameaux, ou, pis encore, les fermes isolées, les chemins laissaient franchement à désirer : les charrettes, traînées par les vaches, s'en sortaient sans problème, accentuant les ornières ; mais les autos devaient bien souvent capituler, peu à peu enlisées dans la boue, et ce, souvent depuis octobre.

Le goudronnage de ces routes secondaires ne se fit que bien lentement : 1 à 2 km par an et par commune, pour ne devenir à peu près complet que vers les années 70, et encore !

## Les moyens de transport

### Le chemin de fer.

C'était encore le moyen de transport le plus efficace dans les années 50 : jusque-là, il avait largement désenclavé toutes nos régions rurales, au moyen des 'grandes lignes', elles-mêmes alimentées par les 'tacots' qui ont eu un rôle économique certain pendant leurs 30, 40, 50 ans d'existence.

Sur Brive – Thiviers – Nontron, il n'y a plus de trafic voyageur depuis 1945, mais un petit fret marchandises persista jusque vers 1968 et même 1975 vers Saint-Pardoux. (Vers Excideuil, les pommes d'Essendiéras).

Mais Limoges – Périgueux restait encore très actif : pour les voyageurs, 4 à 5 trains vers Limoges, Bordeaux et Agen, trois liaisons vers Paris et deux vers Lyon. Vers 1954, un train direct, de nuit, sur Paris, fut fort apprécié.

Le trafic marchandises n'était pas négligeable : au moins un train de cailloux, un train d'essence, et des wagons isolés (papier, engrais, bois, charbon), tous les pondéreux non encore acquis par la route.

## **Les autobus.**

Dès cette époque, 3 liaisons quotidiennes vers Limoges et Périgueux, avec quelques détours par Miallet ou Sorges, non desservis par le train. Deux autobus par jour reliaient Thiviers à Brive et Angoulême, avec quelques crochets pour atteindre des communes isolées, mais en 2 à 3 heures pour 80 kilomètres...

## **L'auto.**

Elle n'était pas exceptionnelle : l'essence était en vente libre depuis 1948 ; mais elle était totalement hors de portée de la quasi totalité des agriculteurs. Il est vrai qu'il fallait souvent attendre 4 à 5 ans pour obtenir une voiture commandée ; une voiture d'occasion de 1 an, se négociait habituellement 1/3 au dessus du prix officiel de la même voiture neuve !

La 2CV date de 1949 : avec son moteur de 275 cc, elle atteignait péniblement 75 km/h, son chauffage était symbolique, ses essuie-glaces et le fonctionnement des vitres était ultra sommaires.

La rareté des voitures faisaient qu'il n'était pas rare de voir, vers 1955, le tracteur servir de moyen de locomotion.

La charrette à cheval n'était pas habituelle, le cheval n'étant pas de règle dans les petites exploitations.

## **La bicyclette.**

Elle était déjà un petit luxe : souvent pas plus d'une par famille. Assez vite, on lui adjoignit un moteur fixé à l'arrière, d'efficacité bien moyenne ; les vrais vélomoteurs (et Solex) firent quand même leur apparition, surtout chez ceux appelés à se déplacer quotidiennement (travailleurs des papeteries ou des scieries).

## **Les pieds.**

Ils restaient très souvent les plus utilisés, même chez les ouvriers et ouvrières ayant 2, 3 ou 4 kilomètres à faire pour aller à l'usine (Cognac).

C'était le moyen le plus utilisé par les habitants assez proches de Thiviers (2,3,4km) pour se rendre au marché le samedi : pourtant, à cette occasion, plusieurs autobus supplémentaires assuraient un service depuis Cognac, Saint-Pierre-de-Côle, Sarrazac, pleins à craquer.

Mais les enfants de Bourdellas ou Goursolas avaient 6 km à faire, matin et soir, pour se rendre à l'école de Saint-Jory-de-Chalais, ce qui explique une part de l'absentéisme scolaire.

## **L'habitat et les bâtiments**

Assez souvent, il n'y a qu'un seul bâtiment, allongé : un tiers pour les humains, deux tiers pour le bétail, le fourrage et le passage d'une charrette. (Disposition facilement retrouvée dans nombre de demeures actuellement aménagées, l'ancien portail y est facilement reconnaissable.)

On entrait dans la partie habitation par une, deux ou trois marches donnant directement dans la cuisine, la 'salle', où l'on se tenait. Un plancher la sépare de la cave, juste au dessous : sol balayé mais rarement lavé, et donc assez rustique. Plafond aux poutres apparentes, noircies par la fumée. Grande cheminée de feu, avec linteau en bois ou en pierre. La porte, pleine est surmontée d'une imposte vitrée. Une à deux fenêtres et un petit carreau surmontant l'évier en pierre avec ses deux seaux, l'un à droite, l'autre à gauche.



Toitures de tuiles 'canal'



Toiture de tuiles plates.

Au centre, la grande table de ferme avec ses deux bancs, quelques chaises et deux tabourets dans l'âtre, de chaque côté du feu. Un fauteuil en lattes de châtaignier pour l'ancêtre, un ou deux grands buffets de 1,20 m de haut, souvent surmonté d'un vaisselier. Parfois un lit dans un angle.

Deux ou trois chambres donnent sur la salle, au rez-de-chaussée ou à l'étage, avec alors un escalier souvent bien raide. Dans les chambres, deux grands lits ( à une personne et demie !) recouverts d'un gros édredon : les lits sont équipés de draps, et pas seulement de couettes – pas encore revenues à la mode – Parfois trois et même quatre lits dans une grande chambre ; une ou deux armoires, parfois de simples buffets.

## **Le chauffage**

Comme chauffage, la cheminée de la cuisine, dont le tirage est souvent médiocre, exigeant de laisser la porte bien ouverte pour éviter l'enfumage, et ce, au détriment de l'efficacité de la chaleur produite, déjà réduite. Une cuisinière est là, en tôle noire, plus ou moins bien raccordée à la cheminée : elle sert surtout à faire un poulet rôti ou un gâteau, ou pour le repassage. Un petit réchaud à un ou deux trous, à butane, est très habituel.

Le chauffage des chambres est, lui, exceptionnel : s'il y a un lit dans la cuisine, on y installe le malade ou l'accouchée.

## **L'eau**

Elle est sur l'évier, mais pas courante ! Car les deux seaux doivent être regarnis – par la femme bien souvent – au puits ou à la citerne. Ceux-ci se trouvent bien souvent, dans la cour, donc pas trop loin, mais à dix pas du fumier !! Toutefois l'astucieuse 'couade' donne de l'eau courante, au moins pour les mains. On la trouve en châtaignier dans le Limousin, ou l'eau, non calcaire, entraînerait la rouille ; en fer plus léger mais moins élégant, dans le Périgord calcaire, où l'eau est moins agressive.

## **La distribution d'eau**

Elle ne dépasse guère le bourg de Thiviers, où elle fut installée vers 1870, après une sévère épidémie de typhoïde. Le château d'eau, à côté du presbytère actuel, est presque enterré, si bien que, dans le haut de la ville, la pression est si réduite que l'eau ne dessert que les rez-de-chaussée. (cela fut corrigé vers 1953)

Nombre de familles se servaient encore des bornes fontaines pour avoir l'eau gratuitement. L'extension de la distribution ne fut que très lente.

## **Les eaux usées.**

En plein bourg de Thiviers, il y avait bien quelques égouts à l'air libre assurant l'écoulement des caniveaux, et les eaux de cuisine, débouchant, plus ou moins au hasard, dans la portion abrupte de la ville, dans la nature ou les jardins potagers. Chaque maison avait sa fosse d'aisance : on s'inscrivait à la mairie pour la faire vidanger au passage de la première entreprise.

Mais à la campagne, qui commençait à 600 m du centre, l'eau d'évier s'écoulait au pied du mur, les eaux grasses ayant été gardées pour grossir la bacade du cochon. Les déchets animaux ou de nourriture aboutissaient sur le fumier, où ils étaient dévorés par les chiens, les poules ou le cochon.

Chaque maison avait son chalet de nécessité, à quelques mètres, fermé par une porte, souvent ouverte, et percée d'un trou d'éclairage, souvent en forme de cœur ! Le seau plein allait fumer le jardin potager.

## **Les déchets ménagers**

En ville, à Thiviers, les poubelles étaient collectées tous les matins : dans un tombereau traîné par un cheval, deux cantonniers déversaient le contenu des poubelles qu'un troisième, bien botté, tassait consciencieusement. En l'absence d'égouts valables, les poubelles contenaient tout.

## L'électrification

Celle des campagnes ne fut guère terminée que vers 1955. A mon arrivée, en 1951, nombre de tout petits villages et de fermes isolées s'éclairaient encore au pétrole ou à la bougie.

Dans la plupart des maisons, une seule lampe pendait au milieu du plafond de chaque pièce ; bien des ménagères avisées avaient cependant une ampoule de 100W qu'on installait à telle ou telle douille, selon les besoins. Très vite, on trouva aussi, dans chaque maison, une prise de courant, dès l'achat du fer à repasser, première utilisation de l'électroménager.

Mais l'alimentation des lignes avait été prévue souvent un peu juste et l'éclat des lampes allait en s'amenuisant au fur et à mesure de la mise en route de tel ou tel appareil. (chez nous, voisins du cinéma, nous constatons le début de la projection du film par une baisse de notre éclairage et l'entracte par une remontée de la luminosité.)

## Le gaz

Il vint s'installer à Thiviers dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, au moyen d'une petite centrale à gaz d'éclairage. Elle avait même le monopole de l'éclairage de la ville de Thiviers, si bien que l'électrification fut retardée de ce fait jusque vers 1935. En 1950, on trouvait encore dans beaucoup de maisons de la ville des tuyaux de plomb desservant une suspension, sans doute débranchée, mais encore non démontée. Chaque foyer, en ville, utilisait le gaz pour la cuisine, en complément de la cuisinière...

## Le téléphone

Si, à Paris et dans les grandes villes, les cadrans automatiques à 4, 6, 7 chiffres fonctionnent depuis les années 30, dans les petites villes et les campagnes, le système était moins sophistiqué : par une manivelle, on actionnait un petit moteur électrique qui sonnait à la poste ; une 'demoiselle' vous répondait et

- soit vous branchait sur un correspondant proche

- soit vous annonçait une attente de 5, 10 ou 30 minutes, voire plus, pour établir la communication, par relais successifs, jusqu'à votre correspondant, et vous rappelait ensuite.

En 1951, j'avais le n° 18 à Thiviers, hérité de mon prédécesseur ; le nombre des abonnés de Thiviers ne devait guère dépasser 200. En 1969, notre nouveau numéro n'était que le 315 ! Dans de nombreuses petites communes, le nombre des abonnés ne dépassait pas la dizaine.

## Les bâtiments agricoles

Pour revenir à eux, ils comprennent avant tout l'étable, en général sur le même plan que l'habitation ; mais parfois dans une construction séparée, à angle droit. Une grande porte cochère permet d'y faire entrer une charrette : le linteau est fait d'une grosse poutre, rarement habillée de pierre en façade.

De chaque côté, parfois d'un seul, une petite porte permet l'accès des bêtes à l'étable proprement dite, séparée de la partie centrale par la mangeoire. De la partie centrale, une échelle permet l'accès au grenier qui recouvre toute l'étable et la partie habitation attenante. Du grenier, des trappes permettent de faire tomber les foin directement dans les mangeoires. Une petite fenêtre, en façade, permet d'engranger le foin. Elle est au ras du plancher, souvent au dessus du porche.

Le sol des étables est, en général, pavé assez grossièrement avec une légère pente permettant l'écoulement, au moins partiel, des purins qui arrivaient, par une rigole sommaire, jusqu'au fumier qui ornait la cour, vaguement délimité. Ce n'est que dans de rares grosses fermes (Razac, Planeaux...) que l'on trouve sol bétonné, buses et fosses à purin, et même quelques abreuvoirs automatiques.

Assez souvent, un bâtiment accolé en équerre sur le bâtiment principal, ou même franchement séparé, abrite la resserre à outils et à matériel agricole, l'étable des brebis et du porc. A côté, toujours la chaudière de celle-ci, où s'élabore tous les matins la bacade.

## Les toits

Ils méritent une mention spéciale : Thiviers se trouve, très grosso-modo à la frontière entre deux types de toits bien distincts :

- Vers Saint-Jory-de-Chalais, Sarrazac, Nanthiat, Cognac, dominant les toits à forte pente, en tuiles plates, avec parfois un 'chien-assis'.
- Vers Saint-Jean et Saint-Pierre-de-Côle, Villars, ce sont les toits à faible pente, en tuile canal, qui dominant.

Mais il y a bien des exceptions à cette répartition.

Sur toutes les hauteurs, là où l'on n'a pas réussi à creuser un puits valable, les eaux de pluie sont soigneusement recueillies dans les 'dalles' qui, par un parcours parfois compliqué, passant d'un toit à l'autre, les amènent vers la citerne, bien souvent de forme ovoïde.

## Quels genres d'exploitations en 1950 ?

Dans l'immense majorité des cas, il s'agit de petites exploitations de polyculture : elles correspondent à la surface cultivable par un ménage et une paire d'animaux de trait :

- habituellement, il y a quatre vaches pour avoir, en tout temps, un attelage, même en cas d'indisponibilité d'une bête (blessure, vèlage).

Cela correspond à 8 ou 10 hectares, rarement moins (et exigeant alors un salaire d'appoint). A ces 8 ou 10 hectares de terres cultivées, s'ajoutent 1, 2, 3 hectares de prés ou landes pâturables, quelques bosquets ou lisières fournissant le bois de chauffage et parfois, en cas de grande sécheresse, un peu de fourrage d'appoint par ébranchage.

- Parfois, l'exploitation passe à 6 vaches de trait, s'il y a un grand enfant ou un oncle célibataire, ce qui correspond alors à une superficie de 15 à 18 hectares.
- La grosse exploitation (Razac, Planeaux, La Combe à Sarrazac) est tout à fait exceptionnelle. Bien des 'gros propriétaires' préfèrent encore partager leur domaine en 3, 5, 10 métairies de taille analogue à celles décrites à l'instant.

## Les modes d'exploitation (remerciements à monsieur Charles Grangé pour cette partie)

### Le métayage (de meité, ancienne forme de moitié)

Il était la règle jusqu'à la dernière guerre. La loi du 13 avril 1946 va en entraîner l'extinction très rapide : la part du propriétaire est alors ramenée au tiers (au lieu de la moitié). De plus, le preneur peut, chaque année, exiger le passage au fermage.

Dans ce système, le preneur n'apportait que ses bras. Le propriétaire fournissait le cheptel mort (bâtiments, charrettes, charrues, matériel...) et vif (cheptel, gros bétail)

Les dépenses (forgeron, vétérinaire, semences ...) faisaient l'objet d'une comptabilité sommaire apurée en fin d'année (24 juin en Limousin, 1<sup>er</sup> novembre en Périgord).

Après les récoltes, les grains étaient partagés : la semence était mise de côté, ainsi qu'un sac par membre de la famille (ébauche d'allocations familiales). Puis avait lieu le partage : 1/3 pour le propriétaire, 2/3 pour le métayer.

### Le fermage :

Il se substitue très vite au métayage, même si le terme de métayer est encore couramment utilisé, comme celui de colon (du latin 'colere' : cultiver)

Là encore, le cheptel – mort et vif – (avec quelques problèmes pour celui-ci) est fourni par le propriétaire. Mais toutes les recettes vont au fermier qui, par contre, doit financer les dépenses (sauf les grosses réparation des bâtiments) et, bien sûr, régler sa ferme au propriétaire. Dans les deux cas, (métayage ou fermage) existent souvent des redevances en nature (un cochon, du vin, des œufs, tant de volailles ou de lapins...)

### **Le faire valoir direct :**

Il concerne quasi exclusivement des petites propriétés de superficie analogues à celles décrites ci-dessus.

S'agissant de surfaces équivalentes à celles des métairies, les revenus, sans atteindre l'opulence, sont sensiblement supérieurs à ceux des métayers. Comme le mode de vie restait sensiblement le même, très simple, cela permettait de mettre de côté quelques sommes, à l'affût de quelque parcelle de terre voisine à acheter.

L'origine de ces propriétés directes remonte souvent à l'immédiat après-guerre (vers 1920) : après une très longue période de stabilité monétaire, (tout le XIX<sup>e</sup> siècle) apparaît une dévaluation de 400%. Or, dans les baux, l'évaluation du bétail était faite en francs. Si bien que le propriétaire qui avait fourni quatre vaches (par exemple) évaluées à 3000F, récupérerait bien, au départ du métayer, les 3000F ; mais ceux-ci ne lui permettaient plus d'acheter qu'une seule vache, au lieu des quatre initiales.

Une telle situation ne manqua pas d'entraîner la vente de maintes propriétés, à un prix souvent attractif, achetées par les plus dynamiques des métayers.

Une fois propriétaire, celui-ci devait évidemment acquérir, souvent à bon compte, matériel et cheptel, payer la totalité des dépenses, mais conserver la totalité des recettes.

Déjà au XIX<sup>e</sup> siècle, et sans doute auparavant, bien des petits nobles vivaient au dessus de leurs moyens, sans se préoccuper de la gestion de leurs terres. Beaucoup d'entre eux ont ainsi vendu, une à une, quelques pièces de terre, ou même métairie, acquise par les plus dynamiques des métayers, se constituant peu à peu, un 'bien'.

### **Mais qui sont les propriétaires de ces métairies ou fermes ?**

- Quelques gros propriétaires, vivant en grande ville ou à Paris, possédant 5, 10, 15 métairies, dont ils confient la gestion à un régisseur, 'l'homme d'affaires'.

- Une petite noblesse rurale avec 4 à 6 domaines, vivant dans une demeure séparée un peu plus importante, faisant maison bourgeoise, et se gardant une petite réserve pour entretenir un ou deux chevaux ; et aussi quelques bois, source de revenus parfois importants :

En Limousin, les châtaigniers sont coupés tous les 7 ans (piquets, clôtures...)

En Périgord, le pin maritime est souvent une bonne source de revenus (Saint-Pierre-de-Côle, Lempzours...) pour le bois de mine, les sciages, la résine.

- Quelques commerçants et professions libérales, vivant au chef-lieu de canton, possèdent 1, 2, 3 métairies.

- Parfois, un paysan vit avec son seul métayer, quelquefois sous le même toit ; il se garde une petite réserve qui lui assure un léger revenu supplémentaire ; il s'agit souvent d'un ancien fonctionnaire célibataire, bénéficiant d'une petite retraite.

### **Questions de successions** (avec l'avis de M. Charles Grangé)

Elles sont, en général, réglées sans grosses difficultés, au profit de l'enfant qui garde 'le bien'.

La famille n'est pas très nombreuse : 2 à 4 enfants, rarement plus.

Arrivés à l'âge adulte, plusieurs ont déjà quitté le foyer : PTT, SNCF (le P.O.), métro, le Printemps...

Quand celui qui reste arrive à l'âge de prendre la gestion, souvent après une période d'auxiliaire au statut indéterminé, on va chez le notaire 'faire l'aîné'. Cela se fait :

- Soit par contrat de mariage, si le bénéficiaire doit convoler, de préférence avec une bru apportant quelque terre.

- Soit par testament.

Dans les deux cas, l'aîné bénéficie du préciput (soit  $\frac{1}{4}$  ou  $\frac{1}{3}$ ). De plus, il s'engage à subvenir à l'entretien de ses parents (qui, à juste titre, ne veulent pas être négligés), ce qui diminue d'autant la 'réserve' à répartir entre frères et sœurs. Comme la valeur du bien est estimée avec modération, l'aîné n'a, en général, pas à verser à ceux-ci des sommes importantes.

'Faire ses arrangements', sens un peu plus général de cette opération, est habituellement l'occasion d'une petite fête familiale.

Ce partage se passe le plus souvent sans tension, les enfants expatriés étant, à cette époque, heureux de passer des vacances campagnardes à bon compte, les séjours à la mer ou les voyages à l'étranger n'étant pas encore envisageables, ni imaginés.

Si les 'arrangements' n'ont pas été passés avant le décès des parents, il s'agit alors d'un banal partage de succession.

## Les techniques agricoles.

Ces questions sont sans doute le fruit de mes souvenirs, mais ceux-ci ont été contrôlés par ceux de M. **Jean-Pierre Léonard** qui a conservé deux carnets, de 1956 et 1958, sur lesquels il notait les activités quotidiennes concernant deux domaines :

- l'un, aux portes de Thiviers, d'environ 15 hectares, dont 10 de terres et 5 de bois.

- l'autre, Puyfébert, sur le plateau dominant Cognac, de 20 hectares, dont la moitié en bois.

Quasi toutes les exploitations font de la polyculture, vivant presque en autarcie : l'essentiel de l'alimentation venant de la propriété.

On y pratique un assolement assez classique :

- parfois triennal, blé – céréale secondaire – plantes sarclées.

- bien souvent biennal, le blé revenant tous les deux ans.

Le blé est l'élément essentiel, et prépondérant, de ces cultures : le pain est, en effet, la base de l'alimentation campagnarde. Il est semé à l'automne de la première année ; il lève avant l'hiver. On y adjoint parfois, au printemps, des graines de légumineuses (luzerne, mais aussi trèfle ou sainfoin) qui donneront, après la moisson, une prairie artificielle qui sera gardée un ou deux ans.

Une céréale secondaire (avoine ou orge) est parfois semée au printemps de la seconde année. Souvent, cet élément du cycle triennal est sauté, et la seconde année est tout de suite occupée par les plantes sarclées (pommes de terre, betteraves, topinambours, maïs, haricots...) semées au printemps, après introduction du fumier en hiver.

Un peu de seigle est semé, à l'automne, sous les noyers ou dans les lisières. Il sera récolté en premier ; sa paille servira à faire les liens pour les gerbes de blé, tandis qu'une partie ira alimenter l'atelier de paillons (pour les bouteilles) de la famille **Vialle**.

J'ai aperçu, une ou deux fois, en secteur limousin, (Saint-Jory-de-Chalais) une plante qui m'a paru être du sarrasin : touffes de 40 à 50 cm de haut, aux fleurs blanches, donnant des graines couvertes d'une cuticule très foncée : ce fut très exceptionnel.

Le tabac intéressait quelques producteurs, mais de façon très marginale dans notre secteur : ceux dont j'ai souvenir étaient à Nanthiat.

La vigne était omniprésente. Chaque exploitation avait la sienne : 30, 40, 50 ares, rarement plus. Elle était l'objet de soins attentifs, car assurant la consommation familiale mais rarement faisant l'objet de ventes à des négociants. Les cépages n'étaient pas toujours parfaits. Le noah n'y était pas rare : pas mauvais goût, sauf à celui du corps médical !

La noix mérite une mention spéciale. On la trouve dans toutes les exploitations en région calcaire (Cognac, Vaunac, Thiviers, Nanthiat...), un peu moins en remontant au nord (Saint Jean et Saint-Pierre-de-Côle, Villars), jamais en secteur limousin (Sarrazac, Saint-Jory-de-Chalais). C'est un revenu appréciable et jamais négligé. Les arbres sont régulièrement nettoyés et élagués. Au

Galeix, on récoltait jusqu'à deux tonnes par an. Les arbres parsèment tous les champs, de préférence en ligne pour faciliter les labours et les travaux de la terre. De plus le feuillage, très dense, ne permet que des cultures très précoces au dessous des arbres. Tout le mois d'octobre est occupé par le ramassage des noix, par toute la maisonnée, ce qui se voit à la couleur des mains.

Les billes, toujours de haute tige, acquièrent une valeur marchande souvent très importante, mais au bout de 150 à 200 ans !

La châtaigne est loin d'avoir la valeur qu'elle avait au XIX<sup>e</sup> siècle. Elle n'est jamais cultivée ; les anciennes plantations sont encore décelables, mais bien malades, donnant quelques fruits qui sont encore récoltés, mais de qualité moyenne dans l'ensemble. Le plus souvent, les arbres malades ont été coupés à la base et donnent lieu au recépage de caudres qui seront exploitées comme piquets ou clôtures. Rappelons que le châtaignier ne vient bien qu'en terrain granitique ou gréseux.

La truffe est encore récoltée, mais plus travaillée ; chez beaucoup, la récolte est symbolique, d'autant plus que seuls quelques-uns ont dressé un porc pour les chercher. Son propriétaire travaille pour lui, ou quelques voisins, contre un pourcentage. Certains la recherche à la 'mouche'.

## L'élevage.

Il est présent, plus ou moins dans chaque exploitation de polyculture, mais il n'est jamais spécialisé. Il fournit d'abord la traction et le fumier, engrais bien longtemps exclusif. Tous les ans, chaque vache fournit son veau. On trouve :

- **Les bovins** avant tout. Les vaches de trait sont limousines, mais aussi parthenaises, blondes d'Aquitaine, de race plus ou moins pure. Mais assez souvent, on commence à voir quelques vaches à lait ; normandes, hollandaises surtout, plus ou moins mâtinées. C'est que chacun est loin d'avoir son taureau. Quand la vache entre en chaleur, on la conduit à son 'espèce', chez un voisin pas toujours très proche, souvent en procession. Les enfants sont toujours très friands du spectacle... Mais, peu à peu, l'insémination artificielle s'installe qui va, lentement, améliorer les races et homogénéiser les troupeaux. On ne trouve guère plus de 3 à 5 vaches laitières dans les exploitations.

Il y a donc une petite production laitière. Les bidons attendent le passage quotidien du camion, bidons de 20 l, 10 l, pas toujours pleins : c'est de la toute petite production. Celle-ci ne remonte guère qu'à l'occupation, quand les Lorrains réfugiés la réclamèrent et l'encouragèrent par leurs achats.

A noter qu'une trayeuse électrique existe chez les Léonard depuis 1949.

L'avortement épizootique est encore très présent, manifestation animale de la brucellose (fièvre de Malte humaine). Dès cette époque, un contrôle vétérinaire commence à s'installer, et pour la brucellose, et pour la tuberculose.

- **Le cochon** est indispensable dans toute famille. Il fournira l'essentiel de la viande et de la charcuterie, ainsi que des matières grasses (là, en concurrence avec la graisse d'oie !). Ce n'est pas le cochon qui, actuellement, vit invisible dans les batteries semi-industrielles, mais le cochon à larges taches bleu-foncé que l'on voit souvent, échappé de l'étable, courir dans la cour et se vautrer dans les flaques d'eau et même dans le fumier.

Il est nourri de la bacade (pommes de terre, betteraves, topinambours) mise à cuire tous les matins dès 5 ou 6 heures (à la charge de la femme). Une à deux fois par an, on le sacrifie à la maison.

- **Le cheval** est un appoint sérieux pour bien des petits travaux (sarclage, hersage, corvées). Bien des petites exploitations ne peuvent se l'offrir. L'âne est anecdotique, le mulet absent.

- **Les brebis** sont fréquentes : 7 à 8 chez les **Léonard**, 20 à Puyfebert ; on les garde dans les landes, les lisières, le long des chemins, car rien n'est négligé.



- **La chèvre**, unique n'est pas rare : source d'un peu de lait, de fromage et d'un chevreau par an.
- **La Volaille**, poules, canards, pigeons, lapins, quelques dindons, ne manque pas, picorant dans la cour et dans les champs. Elle est nourrie de quelques poignées de grain, des restes de la bacade ; de l'autosuffisance.
- **Les oies** sont dans chaque maison, 6, 8, 10... éclosent au printemps, elles pâturent, assez souvent surveillées, mangent beaucoup d'herbe. A l'automne, fin novembre, vient le gavage. Trois fois par jour le maïs leur est ingurgité de force avec un entonnoir : 15 kilos en 3 semaines. Quand le foie est mûr, le croupion est vert (témoin des hémorroïdes de leur cirrhose). La bête est sacrifiée, le vendredi pour le marché du samedi à Thiviers. L'ouverture de chaque carcasse est toujours un moment d'émotion : va-t-il révéler un foie de 550 g ou de 950 g ?  
 Quelques foies, les membres et les carcasses sont gardés pour les confits ; mais aussi, en nombre fixé par le bail, pour le propriétaire.

## Les travaux des champs

**Le labour** était le premier, bien visible, car fort lent. La charrue, un brabant classique que l'on voit souvent orner le jardin des pavillons modernes, était traîné par deux vaches (rarement deux bœufs ou deux chevaux) ; mais bientôt par quelques tracteurs. Tandis que la femme marche devant les vaches, les guidant par sa présence, souvent occupée à tricoter, le mari tient les mancherons et contrôle la régularité du sillon unique, soulevant la charrue face à une pointe de rocher ou une racine de noyer. Le travail était lent. Peut-être le 'journal' (40 ares environ) était-il réellement labouré dans la journée ?

Après **hersage**, avec une herse métallique ou parfois en bois, lestée de gros cailloux, avaient lieu **les semilles**.

Sans doute le geste du semeur était-il encore 'auguste', mais ne rappelait en rien la 'semeuse' que nous avons connue sur nos timbres et sur nos francs, et même sur nos centimes d'euros. Le semeur portait une large poche pendant devant et au dessous du torse, pleine de grain ; à pas lents et réguliers, en gardant soigneusement ses repères, il lançait d'un mouvement mesuré les précieux grains de blé. L'utilisation de semences sélectionnées était peu répandue. Quelques cultivateurs, avisés, triaient eux-mêmes, l'hiver, à la main, la semence récoltée, enlevant tous les grains d'allure médiocre.

Un **nouveau hersage**, puis un roulage enterraient le grain qui n'avait plus qu'à germer.

Quelques exploitants avaient déjà un semoir, qui disposait directement la semence en sillons bien réguliers.

Au printemps, étaient parfois épandus, à la volée, **quelques engrais** : scories phosphatées, nitrate d'ammoniaque... Les désherbants n'apparurent pas avant 1956-58.

**L'épandage du fumier** se faisait l'hiver, avant les plantes sarclées ; c'était un travail très pénible : d'abord remplir de fumier un tombereau, à la ferme ; puis, le fond du tombereau ouvert, en faire glisser le fumier en petits tas, qu'il fallait ensuite étaler à la fourche sur le sol environnant.

**Les semis de printemps** (avoine, orge) se faisaient comme pour le blé. Un semoir léger était utilisé pour les betteraves ; mais il donnait des semis trop serrés, qu'il fallait ensuite éclaircir à la main.

Pour **les pommes de terre, les topinambours, le maïs**, tout se faisait à la main. Après la levée du maïs, quelques lignes de celui-ci étaient enrichies par 2 à 3 grains de haricots au pied de chaque tige, celle-ci servira de tuteur au haricot.

**Les sarclages** avaient lieu plusieurs fois dans la saison. Souvent précédés du passage du cultivateur, il fallait terminer à la main, à la 'tranche', indispensable dans nos lourdes terres.



**Les fenaisons.** C'était les premiers gros travaux. Si, normalement, ils devaient être terminés pour la St Jean, bien souvent, ils étaient reculés de jour en jour, en raison de la fréquence des pluies de printemps. C'est que pour faire une coupe, il fallait espérer trois jours de beau temps.

Le premier jour, dès la disparition de la rosée, la faucheuse, attelée de deux vaches, commençait les tours de pré, l'un après l'autre, se raccourcissant heureusement à chaque tour ; sans être aussi lent que le labour, ce n'était pas rapide...

Ce n'est que le lendemain (exceptionnellement le soir en cas de très forte chaleur) que l'on fanait, hommes et surtout femmes. Grâce au merveilleux râteau limousin, d'un geste gracieux et apparemment sans gros effort, le travail avançait, fourchée après fourchée ; mais, répété des centaines de fois, et en pleine chaleur, il était pénible.

Le soir, le foin était ramassé en andains, pour éviter les conséquences de la rosée, et cela avec le râteau mécanique, qui n'était pas rare ; mais en son absence, c'était les femmes qui étaient encore chargées de mettre le foin en meulons, dans le même but. Le matin du 3<sup>ème</sup> jour, il sera à nouveau étalé pour parfaire le séchage.

Si tout allait bien, l'après-midi du 3<sup>ème</sup> jour, on pouvait remplir les charrettes, à la main bien sûr, et ensuite décharger celles-ci dans le grenier. Là, par la petite fenêtre, chaque fourchée était lancée à l'intérieur puis, après quelques relais, tassée jusque sous les tuiles, dans une chaleur souvent écrasante.

Cependant, peu à peu, quelques exploitations avaient acquis quelques machines :

- Le râteau mécanique, peut-être le plus ancien, pour faire les andains.
- La faneuse, avec ses fourchettes, pour retourner le foin.
- Les premières botteleuses, à faible densité, n'apparurent que vers 1955 (en 56 chez les **Léonard**). Elles donnaient de petites bottes qu'il fallait quand même ranger à la main.

L'arrivée d'une pluie compliquait le travail, exigeant d'étaler deux fois de plus le foin mouillé, plus lourd et ayant perdu de la qualité.

- Dès 1955 environ, apparurent des tracteurs que l'on pouvait équiper d'une lame coupant sur le côté, rendant le travail beaucoup plus facile et rapide.

**Les moissons.** Dès la fin juin, apparaissaient les moissons, interrompant parfois les fenaisons retardées par les pluies. Ce n'était d'abord que le seigle, toujours précoce et en quantité très limitée. Il était toujours coupé à la main, à la faucille plutôt qu'à la faux, afin de ne pas casser la paille.

Puis venait l'orge et enfin, le blé. La coupe se faisait le plus souvent à la javeuse : c'était une faucheuse munie d'un plateau horizontal mobile sur lequel tombaient les tiges de blé ; quand celui-ci était garni de quoi faire une gerbe, un coup de pédale faisait basculer son contenu sur le sol. Il fallait alors la lier, à la main, d'une poignée de paille de seigle, geste facile sans doute, mais nécessitant de se pencher maintes et maintes fois. Les gerbes étaient ensuite groupées en cahots, gerbes couchées en croix, épis au centre, pieds au dehors, empilées en tas de 1,50 m de haut environ, le tout coiffé de deux gerbes renversées, protégeant le tout d'une pluie éventuelle.

Habituellement, au bout de 3 à 5 jours, parfois 2 seulement, les gerbes étaient rentrées sur des charrettes, à l'abri, à la ferme. Mais, si une pluie survenait, il fallait rouvrir les cahots, retourner les gerbes pour les sécher, ce qui retardait de plusieurs jours la mise à l'abri.

Jamais, je n'ai vu dans nos régions une seule meule, si fréquentes dans la Beauce ou le Nord, mais qui contenaient jusqu'à 3000 gerbes, ces meules qu'affectionnait **Claude Monet**.

A noter que les faucheuses coupant sur le côté, il fallait couper à la main, généralement à la faucille, tout le pourtour du champ, pour permettre le passage de la machine et de son attelage.

Bien sûr, existaient déjà quelques moissonneuses-lieuses (dès 1940 à Puyfebert). Les gerbes étaient rejetées sur le sol, toutes liées par de la ficelle nouée, évitant le fastidieux et long bottelage à la main.

De même, la traction n'était plus toujours assurée par la classique paire de vaches : quelques paires de bœufs, parfois deux chevaux, et même déjà, peu à peu, quelques tracteurs. (Dès 1948 chez

les **Léonard**). Assez vite, les petits exploitants firent appel à des entrepreneurs venant faire la moisson avec des lieuses.

Ce n'est qu'en 1954 (ou 55) que je vis pour la première fois une moissonneuse-batteuse. La machine me parut énorme, dégageant une abondante poussière, d'où je vis apparaître le pilote : le **colonel de Saint-Martin**, de Puyfateau. C'était chez M. **Fargeot**, à Doumarias, à Saint-Pierre-de-Côle, où l'on peut admirer la charmante chapelle des lépreux.

Le carnet de M. **Léonard** précise les dates des moissons de 1958 : l'orge le 18 juillet, le blé le 26. J'avais personnellement la notion de dates plus précoces.

### Le rendement du blé

M. **Léonard** trouve la trace du battage d'une pièce de 80 ares, semée en 'Etoile de Choisy', donc avec une semence sélectionnée. On obtint 30 sacs de 80 kg, soit 2400 kg et donc 3000 à l'hectare (30 quintaux), ce qui était un rendement excellent pour l'époque. Sachant qu'on utilisait 2 sacs à 2 sacs et demi de semence à l'hectare, soit en moyenne 180 kg, le rendement par rapport à la semence était de 3000/180 ~ 16,6 environ.

Rappelons qu'au Moyen-Age (cf. **Fernand Braudel**) un grain de blé semé en rapportait 3, parfois 4, souvent moins.

Actuellement, il n'est pas rare d'obtenir 80 à 100 quintaux à l'hectare, mais sans les bleuets ni les coquelicots !

### Les battages

Le seigle, destiné aux liens et aux paillons, était sans doute battu au fléau : je n'ai jamais assisté à cette opération.

Le blé, comme l'avoine ou l'orge (très minoritaires), étaient traités à la batteuse, en août ou début septembre. Comme aucune exploitation n'avait la taille pour se procurer une machine importante pour un travail d'une demi ou d'une journée par an, on s'inscrivait chez un entrepreneur qui organisait ses tournées de ferme en ferme.

La machine arrivait, tirée par le tracteur qui lui servira de moteur, par l'intermédiaire d'une longue courroie, sans doute fort dangereuse, mais en réalité très utilisée dans l'industrie au XIX<sup>e</sup> siècle, et plus tard. Je n'ai d'ailleurs jamais eu à intervenir pour un accident causé par ces courroies. Je n'ai, par contre, jamais connu la locomobile à vapeur, qui régnait entre les deux guerres.

Le travail demandait pas mal de main d'œuvre : en haut, deux personnes étalaient les gerbes amenées par 2 ou 3 hommes armés de fourches. Les sacs garnis de grain (80 kg pour le blé, 50 pour l'avoine ou l'orge) étaient montés au grenier à dos d'homme. Deux autres évacuaient la paille.

Tout ceci mobilisait 10 à 15 personnes, avec des roulements, avec quelques amateurs de farniente ! A midi, ou à la fin de la journée, un repas joyeux, copieux et arrosé, terminait l'opération.

Les semaines suivantes, il fallait 'rendre les journées' et profiter du repas de battage des voisins venus aider.

Les battages ne disparurent pas avant les années 60, les entrepreneurs ne s'étant équipés de moissonneuses-batteuses que très progressivement. Les particuliers achetèrent parfois des engins moins évolués, tractés et coupant donc sur le côté. La première vendue par la maison **Combels**, de Thiviers, le fut à M. des **Mesnard**, de Sarzac ; les **Léonard** en acquirent une en 1958.

### Les vendanges

Elles sont encore l'occasion de quelque réjouissance. Malgré l'importance réduite de la vigne dans nos régions, toute famille avait la sienne, et elle faisait l'objet de préoccupations et de soins continus après chaque incident météorologique : poudrage, sulfatage et, bien sûr, sarclages répétés. Elle revenait souvent dans les conversations, peut-être plus que les blés, et surtout les foins, pour lesquels un certain fatalisme était fréquent.

Malgré leur volume réduit, les vendanges donnaient lieu à un certain rituel. La main d'œuvre nécessaire était certes moins importante que pour les battages ; on accueillait toutefois

quelque voisin proche, et aussi de la famille venue de la ville : c'est pourquoi elles avaient lieu souvent un dimanche.

Déjà, les jours précédents, il avait fallu nettoyer les barriques, les faire tremper quelques jours pour faire gonfler le bois et les rendre étanches, les souffrir.

Au matin, tout le monde partait avec paniers et sécateurs, 3 à 4 barriques sur la charrette, ainsi qu'une sorte de petit moulin pour écraser les grappes. Les femmes coupaient le raisin, les hommes portaient les paniers en bout de ligne jusqu'à la charrette pour remplir les barriques ; les enfants couraient entre les rangées, bien plus pour grappiller que pour remplir les paniers.

Le tout était ramené à la maison et mis à fermenter dans un foudre de taille appropriée à l'importance de la vigne. La vinification se poursuivait les jours suivants, suivie du soutirage, les marcs étant mis de côté pour l'eau de vie.

L'essentiel était fait de vin rouge (6 à 7 barriques chez les **Léonard** pour ½ hectare de vigne). Parfois, on soutirait un peu plus tôt pour faire une barrique de vin blanc. L'essentiel de la production servait à la consommation familiale (pas négligeable). Une quantité était prévue pour le propriétaire ; une bien faible partie était vendue. C'est que, sur de si petites superficies, les techniques de vinification étaient souvent approximatives, d'où la médiocrité de la qualité.

## L'eau de vie

Elle allait de soi chez tout producteur de vin.

Personne, à ma connaissance, ne possédait d'alambic personnel. On faisait toujours appel au 'bouilleur' qui, tout l'hiver, se déplaçait de village en village, s'installant pour 4, 8, 10 jours auprès d'un point d'eau (ruisseau ou mare).

A son tour, chacun apportait son marc et le bois nécessaire à chauffer l'alambic. On y voyait toujours 3 à 4 personnes : le client, le bouilleur et 2 ou 3 voisins venus bavarder en cette période de travaux ralentis. Le travail n'était pas considérable : entretenir le feu, ni trop fort, ni trop faible ; pomper l'eau pour refroidir le serpent. De temps en temps, le bouilleur mesurait le degré ; et l'eau de vie tombait goutte à goutte dans la bonbonne.

Le client repartait avec 20 litres d'alcool réglementaires, ce qui représentait évidemment plus de 20 litres d'eau de vie. Bien souvent, un ou deux litres à 60° étaient mis de côté, en vue d'un usage hygiénique. Très habituellement, les bordereaux du bouilleur ne dépassaient pas les 2000 degrés légaux ; j'ai cru comprendre que quelques entorses avaient parfois lieu.

Que distillait-on ?

- du marc avant tout. Assez raide au départ, il devenait souvent excellent au bout de quelques années.
- du vin ; jamais à ma connaissance
- de la cerise parfois
- de la prune, et alors souvent très réussie.

## Les sources d'énergie

Les tracteurs firent leur apparition dès l'après guerre, mais de façon lente et ne devinrent habituels que vers 1958-60, donc après la période qui nous intéresse. L'essentiel de la traction est donc encore animale.

- **Les bœufs**, s'ils sont classiques, ne se voient que dans les exploitations de quelque importance. Si leur puissance est vantée, elle ne serait guère supérieure à celle du cheval. Son avantage c'est la lenteur : il épargne les racines des noyers ; mais il mange tous les jours et ne fait pas de veau.

- **Les vaches** leur sont donc le plus souvent préférées. Outre les veaux, elles produisent du lait, pas beaucoup, mais permettant d'en distraire un peu pour la consommation familiale.

Vaches comme bœufs, travaillent toujours par deux. Ils sont réunis par un joug, posé juste en arrière des cornes et solidement arrimé par de fortes lanières de cuir. Le timon de la charrue ou de la charrette s'enfile dans deux anneaux fixés au milieu du joug ; il est bloqué par une goupille.

- **Le cheval** est loin de se voir dans toutes les exploitations. Il a pourtant l'avantage de pouvoir être attelé seul, et d'être très commode pour les sarclages, les labours des vignes ou pour traîner une carriole pouvant servir de moyen de transport. (Les **Léonard** ont gardé un cheval jusque vers 1970)

- **L'âne** n'est pas exceptionnel, mais presque.

Mais le monde rural avait aussi besoin d'énergie fixe, à commencer par la meunerie. **Les moulins** étaient donc très répandus, installés chaque fois que c'était possible.

Non pas les moulins à vent, dont les restes sont encore si nombreux dans la Charente voisine. On en voit un, reconstitué, près de Sorges. Est-il authentique ? Ce n'est pas impossible, car l'Isle coule à 10 ou 12 km de là.

**Les moulins à eau** sont par contre extrêmement fréquents. En 1950, il en subsistait au moins un par commune. Ils traitaient les divers grains, faisaient de l'huile de noix, actionnaient encore une scierie. Un autre, à Tabourit (Saint-Jory-las-Bloux) faisait de la glace amenée à Thiviers par un tombereau à cheval et alimentait boucheries et restaurants. Au Breuil (Saint-Paul-la-Roche), le moulin était équipé d'un alternateur produisant de l'électricité vendue à l'E.D.F.

Actuellement, les traces des anciens moulins sont innombrables, installés les uns au dessous des autres sur les cours d'eau, les ruisseaux, souvent minimes, parfois intermittents. Mais ils nécessitaient un très gros entretien : le barrage, les digues, les canaux d'amenée ou de fuite, la serve : petit étang qu'on laissait se remplir 2, 4, 6 jours et plus, pour ouvrir les vannes et ne faire fonctionner que quelques heures.

Sur l'Isle, les trois papeteries des Castilloux, des Mauroux, de Cognac, sont installées au bord de l'eau, près de barrages ayant fourni l'énergie pendant longtemps.

Par contre, pas de trace de moulin ayant servi à une forge, du moins dans le secteur de Thiviers.

## Les outils

Ils n'ont en général, rien de particulier à notre région. La **charrue** est un brabant à un seul soc ; la **charrue vigneronne** (légère et sans train avant ni roues) permettant de régler la profondeur du labour, sert pour les labours légers ou dans les vignes. La **herse** est en fer, ou parfois en bois, triangulaire. Le **cultivateur** sert aux sarclages. La **charrette** est habituellement à deux grandes roues, avec deux ridelles latérales ; elle suffit pour les quantités modérées de foin ou de gerbes ; rares sont les chariots à 4 roues, avec avant-train mobile, permettant de plus lourdes charges. Le **tombereau** est une sorte de charrette à cadre plus étroit, permettant le transport des pommes de terre, betteraves et aussi du fumier ; lui aussi a de très grandes roues à bandage étroit, qui s'embourbent bien facilement quand le terrain est mouillé ; il aggrave les ornières des chemins.

La **faucheuse**, la **javeleuse**, et même la **lieuse** ont un système mécanique entraîné par les roues ; celles-ci sont donc fortement crantées pour s'agripper dans le sol. Ce mécanisme permettait le mouvement de la lame et, pour la lieuse, la montée des tiges par un tapis roulant, la mise en forme des gerbes, le nœud de la ficelle et l'éjection automatique sur le sol.

A l'étable, le **coupe-racines** est nécessaire pour hacher betteraves et topinambours.

D'autres outils sont encore courants : **fourches** (en fer, je n'en ai pas vu en bois), **scies**, **haches**, **pass-partout** (à deux hommes).

A la cuisine, le **hachoir à main**, auquel on préfère le simple tranchoir, mené avec dextérité, pour les hachis ; Le **moulin à café** et parfois à **sel**. Le **fer à repasser électrique** est déjà quasi partout. Le **'crochet'** ne manque jamais.

Parmi les outils à main agricoles un peu spécifiques, il faut noter :

- La **tranche** : c'est une houe, mais longue, étroite et lourde, seule à permettre un sarclage efficace dans nos terres lourdes, où les mottes doivent être carrément cassées, dans un sol souvent encombré de cailloux (galets ou simples morceaux de calcaire).



Le rateau limousin

- Le **râteau limousin** est, lui, tout à fait remarquable : c'est un râteau à faner, souvent imité, jamais égalé. Son manche, en châtaignier *vert*, présente, à son extrémité, une courbure, variable d'un artisan à l'autre, facilitant le retournement du foin. L'arête, également en châtaignier *vert*, est fixée sur le manche, avec un angle d'environ 45°, lui aussi légèrement variable. Par contre, les dents et l'écrou qui va bloquer l'arête sur le manche sont en bois *très sec* (l'aulne). Ils sont entrés en force dans leur logement ; l'humidité du bois vert fera gonfler les bois secs qui seront ainsi calés à vie, sans un seul clou en fer.

## Economie et niveau de vie

Ces petites exploitations vivaient, en très grande partie, en autarcie. L'ensemble de la consommation alimentaire était produite sur place : le blé avant tout, mais aussi une très grande partie de la viande (cochon, volaille, lapins, oies, parfois du gibier), les matières grasses (huile de noix), les œufs, les pommes de terre, les légumes, frais et secs, les fruits, le vin.

Seuls devaient être achetés :

- Parfois un peu de viande de boucherie ou de poisson, un peu d'épicerie ( sucre, café, vermicelle)
- Mais aussi les chaussures, l'habillement (sauf les tricots en laine du pays), de la vaisselle, du linge de maison.
- Il fallait aussi régler le maréchal-ferrant, quelques réparations, les impôts, le vétérinaire, le médecin...

Quand même des sommes non négligeables.

Dans les rentrées d'argent, le blé arrive sans doute en tête (après mise de côté de la semence et l'autoconsommation), mais aussi les noix, de temps en temps un veau, un cochon, un chevreau ou un agneau, des fagots, quelques brasses de bois de chauffage. Le lait apporte aussi une rentrée assez régulière qu'on ne néglige plus. De temps en temps, en cas de coup dur, sont vendus des pins ou une bille de noyer.

Si la balance est habituellement positive, c'est que les dépenses sont réduites : on ne gaspille pas. Le niveau de vie est simple, très rarement misérable ; parfois abaissé par l'insouciance, la négligence des parents, mais ce n'est pas fréquent.

Les revenus sont parfois améliorés quand le père fait un peu d'assurance, ou qu'il devient 'marchand de bestiaux', 'faisant les foires' pour servir d'intermédiaire entre les paysans un peu sédentaires et les bouchers ou expéditeurs.

Mais si certaines maisons apparaissent un peu plus soignées, jamais ce n'est l'opulence, et encore moins l'affichage de celle-ci.

Comme beaucoup de produits ne sortent pas de l'exploitation, bien peu d'argent circule. Vers 1955, appelé dans une famille connue à l'occasion d'un décès, on trouva, sur un grand-père de 75 ans, soigneusement pliés dans une poche intérieure d'un gilet qui ne le quittait jamais, 850 F en billets d'avant la guerre (de 40) ! Peut-être y avait-il quelques comptes en banque, ou plutôt dépôts chez un notaire, mais rares et, en tous cas, jamais de chéquiers. Je n'ai jamais non plus été admis à contempler les lessiveuses remplies de billets que l'opinion publique (urbaine) se plaisait à attribuer aux paysans.

L'**échange** constituait un moyen astucieux de parer à cette carence monétaire. Un sac de blé était apporté chez le boulanger (ou souvent le meunier-boulangier) qui vous ouvrait un crédit de 14 (ou 13) tourtes de pain de 5kg. Le boulanger taillait deux petites planchettes égales (20x2 cm) : à chaque tourte délivrée, une entaille était faite dans les deux planchettes placées côte à côte ; chacun gardait la sienne, et les encoches devaient coïncider. Le système était infalsifiable.

Cet échange était d'ailleurs officiel et, souvent, déclaré à la mairie. Celle de Milhac a pu me retrouver quelques chiffres : 102 déclarations en 1965, 69 en 1966, 37 en 1968, 11 en 1970, mais... encore 1 en 2002 !

Etudions maintenant les modes de vie de tous les jours.



Le lavoire

## Les travaux domestiques

C'est l'affaire des femmes, en plus des travaux extérieurs (basse-cour, sarclage, fenaison, moissons, récolte des pommes de terre, des noix...)

Le premier consiste à alimenter la maison en **eau** avec les seaux à la citerne proche, mais aussi au puits, souvent un peu plus éloigné. L'eau courante n'arrive chez les **Léonard** qu'en 1958, et encore par une pompe électrique personnelle.

L'entretien du **feu** est aussi primordial. Si le chauffage de la maison est sommaire, le foyer est indispensable pour la cuisine. Il est allumé dès le matin avec quelque fagot, puis deux bûches ; il est mis en veilleuse quand on part aux champs, mais vite ranimé au retour pour préparer le bouillon de la soupe.

**Le ménage** est souvent très correct : le chiffon et le balai suffisent, pas de lavage à grande eau comme dans le Nord. Les chambres sont assez souvent encaustiquées (on garde ses feutres pour y pénétrer). Elles sont propres, les lits faits dans la journée. La cuisine est souvent encombrée de vêtements, sabots, bottes, la boue du dehors y laisse souvent des traces : c'est par là que l'on entre ! Elle fait parfois un peu fouillis.

De temps en temps, le ménage fait franchement défaut : vaisselle toujours à faire, monceaux de linge à laver ou à repasser, lits non faits. Mais cela n'est exclusif ni à cette époque, ni à ce milieu.

**La lessive** n'était pas une mince affaire, là où l'eau n'était pas très abondante. Tous les huit ou quinze jours, il fallait bien la faire : draps, linge de corps, de toilette, torchons...

Après dégrassage au savon et à la brosse, le linge était entassé dans la lessiveuse qui va bouillir 1 à 2 heures, avec le joli mouvement de l'eau qui, toutes les deux ou trois minutes, arrose le linge et le brasse par le champignon.

Puis, il faut le rincer, et ce n'est pas facile. Parfois, près de la maison, la mare est assez propre pour cet office ; mais bien souvent, il faut entasser le linge sur la brouette et gagner le lavoir, dont nous voyons actuellement maints exemplaires : parfois en plein bourg, comme à Saint-Pardoux ; mais bien souvent en pleine campagne, au passage d'un petit ruisseau (le Trincou) ou d'une source (font Pépie, font Grolhier, à Saint-Jean-de-Côle), et le linge mouillé, c'est lourd. Souvent, on s'arrange pour y aller à plusieurs et le rinçage est l'occasion de rencontres et de bavardages.

Si le séchage ne posait guère de problème, le repassage exigeait l'allumage de la cuisinière et l'usage des fers, dont il fallait surveiller la chaleur avec soin. Très vite, le fer électrique s'imposa.

Les premières machines à laver, fort sommaires, avec essorage à rouleaux, n'arrivèrent guère avant 1954 : mais elles exigeaient l'eau courante.

Aux travaux purement domestiques, s'ajoutait souvent l'entretien de la basse-cour, du potager, du cochon et même des étables.

**La nourriture** : Le pain en était l'élément dominant : pas loin d'un kilo par personne et par jour ; de la bonne tourte de 5 kilos, qui se gardait facilement plusieurs jours.

Avant tout, la soupe. Dès le travail fini, la femme avivait le feu avec quelques brindilles de fagot. La flamme suffisait vite à chauffer la grande poêle dans laquelle avait été mis une cuiller de graisse de porc, un oignon et un morceau de rave. Quand c'était bien revenu (fricassé) on remplissait la poêle d'eau que le feu vif ne tardait pas à faire bouillir. Pendant ce temps, la soupière, parfois en étain, était remplie de très fines tranches de pain, qui étaient alors 'trempées' par le bouillon de la poêle. La soupe était prête.

On rajoute au menu quelques légumes ; les pommes de terre et les haricots y ont une large part, parfois un bout de viande, de lard ou de volaille.

Les dimanches, ou jours de fête, un poulet, un lapin, un délicieux anchaud ou quelque viande de boucherie. Un peu de fromage blanc, si les vaches ont un peu de lait. Et si l'on a allumé la cuisinière, une tarte maison. A titre de fantaisie, le pain de la soupe est remplacé par du vermicelle.

Toujours après la soupe, le chabrol (verre de vin rouge versé dans l'assiette chaude et bu à même l'assiette).

Quelques fantaisies à ce menu habituel : les noix sont très appréciées avec le fromage. Le placard contient toujours quelques boîtes de foie gras, en général truffé, que l'on ouvre en cas d'invité de marque, et aussi quelques boîtes de cèpes, toujours très appréciés.

La châtaigne est encore souvent utilisée. Rarement sous forme de plat de résistance, comme c'était la règle en Limousin dans les décennies précédentes ; et alors simplement bouillies avec leur peau extérieure. Quand elle apparaît maintenant, c'est 'blanchie', débarrassée de sa peau et de sa cuticule, cette dernière enlevée par brassage dans une marmite à col très resserré, en utilisant une sorte de pince en bois munie de dents taillées dans le bois ; ainsi préparées, elles donnaient un excellent dessert.

Comme boisson, le vin pour les hommes (par hygiène), l'eau suffisait pour les femmes, plus résistantes !

Le café est habituel, au lever et après le déjeuner, parfois (souvent) la goutte.

Au lever, donc, le café. Vers huit heures, un casse-croûte avec un verre de vin, un morceau de pain, des grillons, un oignon, du fromage blanc. Vers quatre heures de l'après-midi, souvent l'équivalent. A midi et le soir, le repas à base de soupe.

Les matières grasses comportent la graisse de porc, souvent aussi d'oie ou de canard. De la récolte de noix, on distrait quelques kilos, soigneusement triés, dont on porte les cerneaux au moulin. Les noix de chacun seront traitées séparément (on assiste à l'opération) sans se mélanger avec celles du voisin et l'on ramène 'son' huile, délicieuse tant qu'elle n'a pas ranci... assez vite !

Le jardin potager, affaire de femme, fournit choux, carottes, petits pois, fèves, oignons, tomates, dont une bonne partie va en bocaux (ou bouteilles) stérilisés que l'on ouvrira peu à peu au cours de l'hiver.

## **Le cochon.**

Nourri tous les matins par la bacade préparée par la femme, il tient une place importante dans l'économie familiale.

Son sacrifice va mobiliser toute la famille et quelques voisines, pendant 3 à 4 jours, et ce, une à deux fois l'an, de préférence par un jour d'hiver un peu froid.

Déjà la veille, on a fait un grand nettoyage : la cuisine a été débarrassée de tout ce qui l'encombre habituellement. Les chaudrons, plats, pots de grès ont été lavés et ébouillantés.

Le cochon rose aux larges plaques bleu-ardoisé, pèse 110 à 130 kg. Le matin, la cuisine est vide, le feu marche, de l'eau chaude est prête, à profusion.

Le tueur est là (il n'y en a pas un dans chaque famille). Le cochon, maintenu par 4 à 6 bras robustes, est égorgé dans la cour. Le sang qui s'écoule est soigneusement récolté et mis de côté pour le boudin.

Le cochon est alors largement lavé, lessivé, gratté, rasé de ses quelques poils. Ramené à l'intérieur, il est débarrassé de sa tête, puis suspendu au plafond par ses pattes arrière et ouvert. Un homme expert en découpage le vide de son contenu : intestin, foie, rognons, puis cœur et poumons. Et la bête est laissée suspendue au milieu de la cuisine, à refroidir.

Les intérieurs sont commencés dès le premier jour : les boyaux, soigneusement lavés, accueillent les boudins (faits avec le sang ; mais aussi le cœur, les poumons, la rate, la tête, et aussi des oignons, parfois des châtaignes). Aux andouillettes vont le gros intestin. On fera des saucisses, mais je n'ai jamais vu de saucisson. La cervelle, les rognons seront consommés très rapidement, mais cela n'en fera pas beaucoup pour chacun.

Le 2<sup>ème</sup> jour, la bête, froide, toujours suspendue au plafond, va être savamment débitée, même s'il n'y a pas un spécialiste dans chaque maison. Les jambons sont mis de côté et salés. Les rôtis seront rapidement consommés sous forme d'anchoud, délicieuse viande fondante, fortement

aillée, ou mis en boîtes et stérilisés, ou encore salés et conservés dans la graisse de porc. Le lard est mis au saloir. Les côtes et côtelettes sont souvent partagées avec les voisins venus aider, ainsi qu'une bonne partie de la charcuterie.

Toutes les parties grasses, la viande grattée sur les os, sont mises dans un grand chaudron où elles vont mijoter quelques heures. On retire la graisse qui surnage, dont on remplit des pots en grès. Le reste donne les délicieux rillons, voisins des rillettes, mais qui semblent avoir totalement disparu de nos jours.

Il fallait bien 3 à 5 jours pour tout réaliser, mettre en boîtes, sertir, stériliser, ou placer dans des pots recouverts de graisse, et enfin remettre en ordre la maison.

Tout cela avec l'aide de deux ou trois voisines, auxquelles il fallait rendre la pareille quelques jours plus tard.

## L'habillement

### - Chez l'homme

**En semaine**, il n'y a rien de particulier.

Pantalon de velours, grosse veste de solide tissu grisâtre, aux quatre vastes poches plaquées. Sous la chemise, tricot en laine du pays, comme les caleçons longs l'hiver ; casquette. Les sabots tout en bois ne se voient plus. Ils sont maintenant formés d'une semelle de bois avec un dessus en cuir noir ; ils seront très vite concurrencés par les bottes de caoutchouc.

**Les jours de foire**, sabots, pantalon de velours noir, ceinture de flanelle, vaste blouse bleue, foulard rouge autour du cou. Sur la tête, feutre noir à très large bord.

### - Pour la femme,

jupes et tricots variés, tablier, bas noirs. Sabots nettement plus élégants : en bois clair, ils sont nettement plus ouverts sur le dessus, le pied étant maintenu par une simple bande de cuir clair de 3 centimètres environ.

**Les dessous féminins** : une chemise assez fine, en fil, a remplacé les raides chemises de chanvre, dont on voit cependant quelques exemplaires. Par dessus, une, deux, trois chemises en laine du pays, chaudes sans doute, mais combien rugueuses. Un robuste corset, de coutil, rose saumon quand il est neuf, maintient une taille souvent débordante, revêtu de la grande culotte qui est encore largement ouverte sur le devant. Epingles anglaises ne sont pas rares pour suppléer boutons ou lacets défailants.

**Les jours de fête ou de cérémonie** (mariages, enterrements), on ressort le complet ou le tailleur, noirs, remontant habituellement au mariage.

Inutile de dire que, pour les femmes surtout, mettons avant 30 ans, cet uniforme a laissé place à beaucoup de fantaisie : soutien-gorge et bas nylon se sont très vite imposés.

### - Pour le linge de maison,

pas de mention spéciale. Il est acheté dans le commerce. Toutefois, il n'est pas rare qu'une ou deux paires de draps soient brodés, parfois avec de très délicats jours et chiffres, par d'anciennes pensionnaires du Couvent Saint-Paul, de Thiviers.

Une fois, mais une fois quand même, j'ai vu, dans un village de Saint-Paul-la-Roche, des draps composés de longues bandes de tissu, larges de 20 cm environ, cousues latéralement les unes aux autres ; tissu assez grossier, sans doute de chanvre, très vraisemblablement issu de métiers familiaux. Malheureusement, pas de trace de 'métier'. Cela se passait à mon arrivée, en 1951, et il m'avait fallu 5 bonnes minutes de marche à pied depuis le chemin pour atteindre la maison. Sans être dans le dénuement, loin de là, la famille ne passait pas pour être à la pointe du progrès, ni pour jeter l'argent par les fenêtres. Elle était manifestement très économe.

## Foires et marchés

Je ne les ai jamais qu'entre aperçus : tous les samedis, à Thiviers, marché ; foire une fois par mois, ainsi qu'à la mi-Carême, au 10 août, au 14 septembre. C'était l'époque où, faute de moyen de transport, les courses familiales étaient bloquées le jour du marché.

Ces jours là, il y a foule, venue à pied, à bicyclette, par autobus supplémentaire, parfois en charrette à cheval. La place de l'église est occupée par les fruits, légumes, volailles, œufs et poisson (venu en camionnette). Le champ de Foire pour le bétail est déjà beaucoup moins encombré que les décennies précédentes, où des centaines de bêtes pouvaient changer de main. La place du Peyrat accueillait les tissus, vêtements et chaussures. Les rues de la Tour et des Fossés étaient fermées aux voitures. Même à pied, on ne progressait pas vite, d'autant que les rencontres étaient très nombreuses et bruyantes.

Les femmes, avant leurs courses personnelles, vendaient quelques produits de la ferme : œufs, volailles, lapins, fromages...

Les hommes, en blouse, avaient parfois traité une vente ou un achat de bétail. Bien souvent, ce n'était que le prétexte à la sortie hebdomadaire et à la rencontre des copains et à faire quelques incursions au café (où l'on ne buvait pas exclusivement du café !).

Les conversations étaient longues, bruyantes, à pleine gorge, quasi toujours en patois.

A midi, bien des visiteurs se contentaient d'un morceau de pain et de fromage apporté de la maison. Nombreux étaient ceux qui trouvaient abri dans les restaurants dont certains n'ouvraient qu'à cette occasion : on y trempait la soupe bien sommairement. Cela permettait d'attendre l'autobus du retour, vers 3 ou 5 heures. Certains, toutefois, ne regagnaient la maison qu'à la nuit tombée, à pied ou poussant le vélo, d'une marche quelque peu zigzagante, parfois émaillée de chutes...

Une fois par an, à l'automne, avait lieu le Comice Agricole. Là aussi, je n'ai vu que des bribes : présentation d'animaux, soigneusement lavés, brossés, décorés, faisant l'objet de prix – également, démonstrations et concours de labours, présentation de matériel agricole...

## La famille

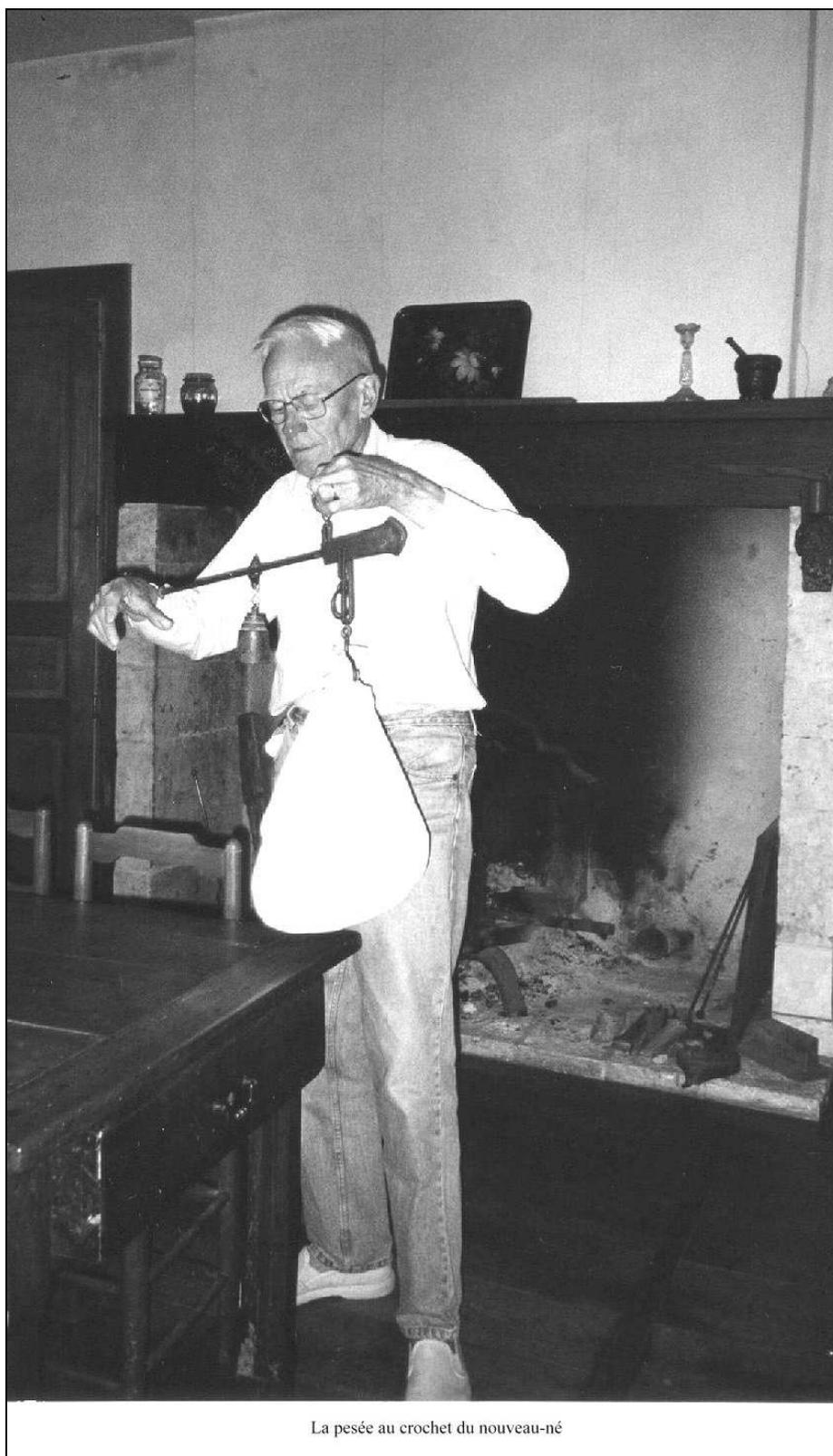
Elle est rarement très nombreuse ; exceptionnellement 12 enfants, le plus souvent 2 ou 3.

Très habituellement 3 générations vivent sous le même toit et partagent la même table. Parfois la 4<sup>ème</sup> génération est encore là. S'il existe parfois de solides vieillards de 85, 90 ans, bricolant dans la maison ou la basse-cour, bien souvent, ils ont disparu avant 80 ans. Souvent, ils sont diminués et cantonnés dans le foyer ; mais ils sont très bien honorés et traités. Ce n'est que rarement que j'ai constaté tel vieux négligé ; c'est qu'il avait eu l'imprudence de faire des arrangements trop généreux, ou mal définis, en général dans de tout petits biens.

Dans cette famille patriarcale, qui dirige, qui commande ?

Pendant longtemps, ce sera le père, (souvent le grand-père) jusque vers 60-65 ans. Tout ce temps-là, il est aidé par le fils, 'l'aîné', celui qui reprendra le bien. Mais ce n'est que peu à peu que celui-ci sera amené à prendre quelque initiative, à suggérer telle amélioration (il est vrai que pendant des décennies, les techniques étaient restées sans le moindre changement). Quel mode de rémunération pour le jeune ménage ? Sans doute, n'était-il pas très déterminé jusqu'à ce que le fils atteigne 40 ou 45 ans, et que le père passe la main.

Concernant les femmes, la situation est bien analogue : la mère dirige et commande, la bru exécute (cuisine, vaisselle, lessive, entretien du feu, de la marmite du cochon...) mais pas seule. Si l'on entend parfois « elle n'est que la bru », je n'ai jamais constaté que celle-ci soit exploitée par une belle-mère fainéante et acariâtre. Au reste, la division du travail variait d'une maison à l'autre, d'une saison à l'autre ; les travaux des champs (conduite des vaches, sarclages, fenaison, moissons...) exigeaient toute la main d'œuvre, féminine comme masculine.



La pesée au crochet du nouveau-né

Dans l'ensemble, l'entente était correcte entre les générations, et la subordination bien supportée, car, sans doute, menée avec assez de tact.

Les petits enfants poussaient dans ce milieu tout doucement. D'abord dans le berceau, bien souvent sommaire, parfois dans le lit des parents, toujours strictement ficelé dans le 'bourassou' qui doit assurer la rectitude de ses jambes... Bientôt, il apparaissait dans les bras de sa maman, puis dans une chaise haute. La grand-mère l'exerçait à utiliser ses jambes si bien que, bien souvent, il marchait à un an.

Dès lors, il trottait dans la cuisine, puis rapidement au dehors, jouant avec les poules qui, elles aussi, envahissaient la cuisine. Souvent, la maman l'emmenait avec elle pour les travaux des champs, l'installant à l'ombre (pas celle d'un noyer !).

A 5-6 ans, c'était l'école : pas de problème quand on se trouvait près du bourg ; mais il n'y avait pas le moindre ramassage scolaire, et le problème était certain quand des enfants de 5 à 8 ans devaient faire 4 ou 6 km, matin et soir, à pied, par tous les temps. Ainsi s'explique un certain absentéisme scolaire, indépendant de la volonté des parents. Bien souvent, cependant, les jeunes affrontaient avec succès le C.E.P., ayant bénéficié de classes avec 3, 2 et même une seule section ! A midi, une cantine existait souvent déjà, mais parfois réduite à la simple soupe chaude, agrémentée de quelques suppléments apportés de la maison.

Il est classique de dire – et d'écrire – que la main d'œuvre enfantine était utilisée de manière abusive, justement au détriment de l'école, je ne l'ai jamais constaté. Sans doute les enfants ramassaient-ils quelques œufs, des noix, des châtaignes, rarement des pommes de terre ; on en voyait garder quelques oies, jamais les brebis, trop rapides. D'autres donnaient à manger aux poules ou grappillaient quelques raisins aux vendanges. Mais je n'en ai jamais vu travailler aux foins ou aux moissons. Seuls quelques solides gaillards de 13 ou 14 ans commençaient-ils à lancer quelques gerbes ou fourchées de foin ; et ce n'était que de grandes jeunes filles de 16-17 ans qui venaient tasser le foin dans les parties difficilement accessibles du grenier.

A 14 ans, à la sortie de l'école :

- Les filles étaient souvent 'placées' dans quelque maison bourgeoise connue, ou restaient à la maison si quelque projet matrimonial était en vue.
- Pour les garçons, l'un d'eux, l'aîné, future relève, va rester à la maison s'initier peu à peu aux travaux.

D'autres entrent en apprentissage (maçon, boulanger...) et quittent la maison après le C.A.P. D'autres aussi sont partis à la ville (Périgueux, Limoges, Paris...).

Certains restent à la maison mais alors, s'en vont quelques mois par an aux moissons dans le Berry ou la Beauce, aux betteraves dans l'Aisne, aux vendanges dans le Bordelais : phénomène qui traduit un certain sous emploi de la main d'œuvre.

Dans un bien un peu plus important, il n'est pas rare qu'on trouve un oncle célibataire, plus rarement une tante.

Les enfants étaient-ils maltraités ? Sans doute certains étaient-ils moins soignés, voire négligés, peu changés, aux vêtements mal ravautés. Recevaient-ils quelques claques, pas toujours imméritées ?... Tous n'étaient pas d'une sagesse parfaite. Ils grimpaient aux arbres, couraient dans les buissons, la boue, d'où un certain dérèglement de leur tenue vestimentaire. Mais je n'ai jamais constaté de travaux hors de leur âge, ni de traces de violence ou de sévices (si souvent dénoncés de nos jours). Négligés parfois, martyrs jamais : preuve que la société rurale de l'époque n'était pas si arriérée.

**Les enfants assistés** tenaient alors une place non négligeable dans la vie rurale. Il y en avait toujours quelques uns dans chaque commune : déjà dans les familles peu aisées, où la petite allocation n'était pas négligeable ; mais aussi dans les foyers sans enfant et souffrant de leur stérilité.

Sauf exception, que je n'ai jamais constatée, ils étaient parfaitement traités, comme les autres enfants : ils étaient considérés comme des enfants adoptés, mais l'adoption leur eût fait perdre la modeste allocation versée par la 'Direction de la Population'.

A la sortie de l'école, ils étaient comme les autres enfants, soit placés comme apprentis ou employés de maison, soit mis au travail ; mais ils gardaient alors leur domicile chez leurs parents nourriciers.

L'Administration surveillait leur placement et chaque enfant avait un carnet de soins gratuits ; tous les ans ils devaient subir une visite médicale. Un volet spécial était prévu pour l'examen de la 14<sup>ème</sup> année, avec la question : « *L'enfant, compte tenu de son état physique et de ses capacités intellectuelles, paraît-il pouvoir être adopté par une famille aisée ?* ». Formule qui m'a toujours révolté par son cynisme.

La famille était-elle *stable* ? Oui, presque toujours : on imagine mal, d'ailleurs, le divorce qui eût entraîné la division d'un bien, déjà modeste, pour en faire deux unités tout à fait ingérables.

*Fidèles* ? Globalement oui, aussi. Bien sûr, de ce temps, comme depuis des siècles, la chair est faible... et les cafés servaient sans doute à boire, mais créaient aussi des occasions, de même les quelques déplacements. Quelques femmes avaient la réputation d'avoir 'la cuisse légère'. Il m'est arrivé de mettre au monde un enfant qui était le portrait frappant du voisin. Mais le père légal fermait souvent les yeux, pour peu que la femme fût 'vaillante'.

Les enfants nés hors mariage n'étaient pas non plus exceptionnels. Si la 'fille-mère' n'était plus rejetée, n'était plus la honte (assez hypocrite) de la famille, le mariage posait souvent problème, ne serait-ce qu'à distance. Si le mari reconnaissait habituellement l'enfant déjà là, j'ai maintes fois constaté qu'il le rejetait vers 10-12 ans, en particulier chez la fillette à l'approche de la puberté.

## Les problèmes de santé.

Ils n'étaient pas tellement négligés, puisque Thiviers (3500 habitants) comptait 3 pharmaciens et 5 médecins.

Ceux-ci étaient consultés au cabinet mais aussi, et peut-être surtout, à domicile, en visite. Déjà, les futures mamans se pliaient assez bien aux trois examens prénataux, rendant ainsi assez rares les accidents de fin de grossesse (éclampsie). Neuf accouchements sur dix avaient lieu à domicile : malgré des conditions d'hygiène assez sommaires, les complications infectieuses étaient rarement sévères (alors qu'elle l'étaient en milieu hospitalier). Les dystocies un peu importantes étaient assez facilement dirigées à temps sur Périgueux.

Jusque vers 1965, il n'y avait à Thiviers ni infirmière, ni 'masseur' (3 à Périgueux !) Seulement deux Sœurs faisaient, en ville et à pied, quelques piqûres, avec un jeu de trois ou quatre seringues à la stérilisation sommaire.

De même, à la campagne, il y avait toujours quelque femme assurant le même office, après démonstration rapide par le médecin : curieusement, les abcès n'étaient guère fréquents.

Les vaccinations commençaient à être effectives, soit par le médecin de famille, soit lors de séances collectives organisées dans les mairies, une fois par an, et là encore dans des conditions précaires.

La Sécurité Sociale était alors loin d'être aussi répandue que de nos jours. En étaient exclus les commerçants, les artisans et tous les petits propriétaires agricoles (jusque vers 1960). C'est à dire qu'en cas d'hospitalisation, par exemple, les demandes d'Assistance Médicale Gratuite étaient fréquentes. De plus, l'Assurance Maladie ne remboursait les soins pour une *même* maladie que pendant *six mois*. Passé ce terme, aucun remboursement n'avait lieu pour cette maladie. Il fallait des trésors d'imagination pour contourner cette contrainte. Trois seules maladies échappaient à cette règle et donnaient droit à un remboursement à 100% pendant trois ans :

- poliomyélite, encore assez fréquente et lourde (poumon d'acier)
- le cancer, aux résultats bien aléatoires
- la tuberculose pour laquelle on avait enfin des traitements efficaces.

Il s'agissait alors de guérir des maladies présumées curables, et de remettre les guéris au travail.

Le recours aux quelques spécialistes (radio, ophtalmo, phtisiologues, ORL, chirurgiens...), le plus souvent à Périgueux, était assez facilement accepté. Il n'y avait alors dans notre chef-lieu ni

cardiologue exclusif, ni rhumatologue, ni psychiatre. Les trois seuls chirurgiens faisaient toute la chirurgie, et fort bien...

Mais la médecine officielle ne satisfaisait pas tous les souhaits des patients. Si les guérisseurs n'étaient pas très fréquents, les rebouteux étaient très consultés. Dans notre secteur, la 'Louise' de Négrondes, était la référence. On lui envoyait les 'côtes montées l'une sur l'autre', les 'rotules renversées', les 'chevilles déboîtées'. Quand il y avait une fracture ou une luxation authentique, nous voyions les intéressés 2 ou 3 jours plus tard ; l'intervention de la femme de l'art était facilement reconnaissable : deux plaques de calendrier des P.T.T., bien ramollies dans l'eau, servaient d'attelles, bien ficelées par des bandes.

Si le recours aux sorciers véritables n'était pas de notoriété connue, il était de règle, en cas de zona, affection fort douloureuse, d'aller le faire conjurer ; ma femme ne put échapper, dans ces circonstances, aux passes de notre chère femme de ménage, sans le moindre résultat ! Un de nos amis, prêtre du coin, était très souvent sollicité. Sans se laisser prendre au jeu, il ne refusait pas une prière assez large.

## Distraction et loisirs

Ils n'étaient certainement pas le problème majeur de nos cultivateurs dont les journées étaient longues ; sans doute un peu moins l'hiver où l'on allait au bois, le débiter, le fendre, faire fagots ou brasses.

Mais, après le souper, à la nuit tombée, les soirées incitaient aux veillées. Il m'est arrivé de tomber sur quelques unes de celles-ci. Réunissant souvent une ou deux familles du voisinage (il n'y avait pas de télé), les femmes tricotaient ou ravaudaient du linge, les grandes filles travaillaient à leur trousseau, les hommes fumaient ou travaillaient le bois au couteau (cannes, bibelots), tout le monde face au foyer et dos au frais, à la lueur d'une chiche lumière. Les conversations allaient bon train, parfois l'une ou l'autre 'racontait'. J'ai aussi entendu tel 'paterfamilias' tenant bien sa place, chacun se taisant quand il parlait. Les enfants se chipotaient et, peu à peu, gagnés par le sommeil, s'en allaient au lit, parfois sans places attribuées ; et même – je l'ai vu – s'endormaient par terre, passant la nuit dans un sac près du foyer.

Outre les foires et marchés, dont on a déjà parlé, le dimanche était l'objet de rencontres familiales et d'un repas un peu plus recherché. Les baptêmes, mariages et communions étaient l'occasion de réunions plus nombreuses et plus prolongées.

Les deux cinémas de Thiviers (aux programmes bien médiocres) ne faisaient guère recette avec les ruraux.

Pour les écoliers, les 'sorties de classe' commencèrent à s'installer peu avant les années 60, mais se limitant à la journée, et ne dépassant guère le bord de mer.

La pêche était plutôt l'affaire des citadins qui partaient avec le casse-croûte, homme et parfois femme, pour la journée.

La chasse, par contre, était omniprésente à la campagne ; le dimanche, mais aussi parfois en semaine, où l'on partait aux champs, l'arme à la bretelle, prêt à tirer si l'occasion se présentait. Le fusil était d'ailleurs toujours bien visible à la maison, bien souvent à la tête du lit, à portée de main.

Pour les jeunes, seuls les bals publics étaient la distraction du samedi soir ; encore fallait-il faire 5 à 15 km à bicyclette jusqu'à la salle (ou plus souvent la tente). Le ticket d'entrée était remplacé par un coup de tampon sur le poignet. C'est là que se nouaient les rencontres entre filles et garçons, à l'origine de nombreuses aventures sentimentales, parfois durables, aboutissant au mariage, d'autre fois passagères avec tous les déboires prévisibles.

Si les relations sexuelles pré-nuptiales n'étaient pas inconnues, il n'était pas question de cohabitation juvénile.

Ces loisirs concentrés sur un si modeste rayon expliquent la très forte endogamie qui, depuis des générations, est la règle. Tout le monde est parent, ou presque ; même si, dans la pratique, on ne cousine plus guère au delà de 'cousin second' (issu de germain).

Quand à l'inceste ou à l'homosexualité, je n'ai jamais eu à les soupçonner ; sans doute étais-je naïf et peu curieux en ces domaines.

Faut-il enfin considérer la vie sexuelle comme une distraction ? Certainement, si l'on se souvient que De Gaulle s'était opposé au remboursement de la 'pilule', considérant que la Sécu n'avait pas pour but de financer le plaisir ! Quoi qu'il en soit, compte tenu de la promiscuité de l'habitat et du couchage, du confort et du chauffage, on peut douter que les ébats amoureux des couples atteignent ceux dont nous sommes spectateurs dans 90% de nos films actuels... Et pourtant, les générations se reproduisaient !

Enfin, en 1958, Thiviers organisa la *Félibrée*, dont je garde un excellent souvenir. Comme actuellement, toutes les rues étaient couvertes de jonquilles, coquelicots, glycines en papier, confectionnées par toutes les familles au cours de l'hiver. Les décorations lourdes (portes de la ville, fontaines...) étaient moins élaborées que de nos jours. Et l'on avait, comme maintenant, défilé avec musique, costumes locaux, messe en occitan, élection de la Reine de la Félibrée. Le menu de la Taulado ne faisait pas appel à un traiteur professionnel, mais avait été confectionné par des bénévoles et les Sœurs du Couvent, et servi dans le jardin de celui-ci par des jeunes. L'ensemble paraissait bien moins folklorique et plus proche de la vie paysanne que lors des réalisations de nos jours.

## Religion et croyances

La majorité de la population se déclarait catholique. Il y avait alors un clergé important : 3 prêtres à Thiviers, un à Saint-Pierre-de-Côle (13 km), un à Villars (16 km), un à Sorges (14 km), un à La Coquille (15 km), un à Saint-Pardoux (20 km).

Une bonne moitié des églises était remplie les dimanches. Mais une bonne partie de la population se contentait des quatre roues de la charrette : le baptême, la communion, le mariage et l'enterrement. Aux obsèques, la majorité des hommes restait hors de l'église, se contentant d'accompagner le défunt au cimetière, après lui avoir 'tiré l'eau bénite' à la maison.

Autant dire que la religion était plutôt l'affaire des femmes. Trois grandes fêtes étaient toutefois particulièrement honorées, les églises étant alors comblées : Noël, la Toussaint (avec bénédiction des cimetières) et surtout les Rameaux. Ce dimanche là, les mamans n'auraient manqué, pour rien au monde, d'amener à la messe les enfants, même et surtout les tout-petits dans les bras, un très joli bouquet de buis décoré de petits nœuds de ruban ; buis que toute l'assistance agitait avec frénésie au moment de la bénédiction. De retour à la maison, il était très habituel d'en accrocher un rameau à l'entrée de l'étable ou au piquet d'un champ.

10 à 20% peut-être, se déclaraient franchement sans religion, ce qui correspondait environ à la proportion d'obsèques civiles.

Les autres religions n'étaient pratiquement pas représentées. Je connus cependant :

- Un protestant, marié à une grecque orthodoxe.
- Une famille de Juifs : un tailleur et ses 3 charmantes filles, restes de l'émigration alsacienne, qui regagnèrent Strasbourg en 1953.

La sorcellerie ne m'apparut nettement que dans un cas :

Un patient qui se considérait comme victime d'un envoûtement, dont il me fut difficile de le débarrasser.

Même si les intéressés s'en défendraient bien fort, des pratiques magiques et païennes n'avaient pas (et n'ont pas) disparu. Je note en particulier les 'fontaines de dévotion'.

A Cognac, à 500 mètres du bourg, celle de 'Père St Front' accueillait quelques présentations d'enfants.

A Milhac, la chapelle de St Blaise, au si simple et beau porche roman, fort bien restaurée récemment, était l'objet d'un pèlerinage très suivi le 1<sup>er</sup> dimanche de février. Mais à 500 m de là, de l'autre côté du vallon de Chantres, se trouve la fontaine de 'Coudert-Ferry', un trou d'eau d'un mètre de diamètre, duquel émerge une croix bancale, entourée de chaînes d'animaux et de haillons ayant touché les plaies des malades : déviation lamentable de la dévotion au proche St Blaise ;

celle-ci tout à fait orthodoxe à ce saint évêque, martyrisé en Arménie, à Sébaste, en 316. Le spectacle de cette fontaine était – et reste – répugnant.

## Les artisans para-agricoles.

Si l'essentiel de l'économie locale reposait sur la production agricole, celle-ci avait besoin d'artisans dont la plupart ont disparu. On trouvait dans chaque bourg un peu important :

- Les **meuniers**, déjà cités.

- Les **charrons** étaient déjà en forte voie de régression, très vite étaient apparues les roues métalliques munies de pneus, infiniment plus efficaces que les grandes roues en bois à bandages de fer très étroits qui, dans la boue, creusaient d'énormes ornières.

- Le **maréchal (ferrant)** subsistera bien plus longtemps. Il fallait déjà ferrer toutes les bêtes de somme (chevaux mais surtout vaches) avec de gros clous que nos braves bêtes s'empressaient de perdre sur les routes, au grand plaisir des automobilistes. A l'occasion, il soignait les petites plaies, si fréquentes autour des sabots, et était souvent consulté avant le vétérinaire.

Ils réparaient les outils métalliques : tranches, bêches, charrues, dont il fallait régler le verso et affûter le bec. Bien des ferrures nécessaires à la menuiserie passaient par chez eux, avec un fort pourcentage de réutilisations (de vieux essieux de charrette devenaient des landiers : le fer, comme les poutres était maintes fois repris).

L'antre de ces maréchaux valait le coup d'œil : les quelques carreaux de fenêtre étaient noirs de suie, les angles de l'atelier étaient encombrés de chutes de métal. La forge elle-même, tout petit tas de fin charbon, s'éclairait sous les coups de l'énorme soufflet accroché au plafond, et que l'on actionnait avec une corde terminée, chez un de mes sympathiques amis, par une magnifique poignée de sabre. Au bout de quelques minutes, la pièce de fer, devenue rouge sombre, puis presque blanche, était saisie par une grosse pince et portée sur l'enclume, bien dégagée au milieu de l'atelier ; rapidement, elle changeait de forme sous l'action énergique, mais précise, du gros marteau qui lançait des gerbes d'étincelles. Le fer, par exemple, était alors approché une ou deux fois du sabot de l'animal, pour être ajusté sur mesure à son pied.

- Le **bourrelier** était moins visible. L'hiver, il fabriquait et réparait quelques harnais et articles en cuir. Mais à l'approche des moissons, il était débordé par la réparation des toiles des quelques 'lieuses' endommagées l'été précédent, et dont on ne se préoccupait qu'à la dernière minute.

- J'ai connu, à Saint-Jory-de-Chalais (Maison Rouge) un paysan, fabricant de ces fameux **râteaux à foin limousins**. Armé d'une plane, d'un vilebrequin et de ciseaux à bois, il réalisait chaque semaine quelques râteaux, qu'il vendait ensuite sur les marchés. Chacun de ces artisans avait ses repères, sa courbure de manche, l'emplacement précis de celui-ci ; tout ceci, fruit du travail des anciens, depuis des siècles, mais aussi de ses propres modifications, souvent invisibles, mais qui faisaient rechercher le râteau de tel ou tel artisan.

## Les commerçants

Déjà, boulangers, bouchers, épiciers, voire marchands de tissus, avaient leurs tournées régulières dans les villages.

De plus chaque bourg avait son épicerie-café, sans compter les nombreux débits de boisson de 4<sup>ème</sup> catégorie, où l'on buvait son verre de vin sur la table familiale.

Mais c'est au chef-lieu de canton que l'on trouvait en outre : poissonniers, fromagers, horlogers-bijoutiers, coiffeurs, mercerie et le Bazar, où l'on trouvait tout ce qui n'existait pas ailleurs.

## Les industries para-agricoles

Nous citerons :

- Les **scieries**, nombreuses, parfois encore animées par un moulin. Elles occupaient de nombreuses équipes de bûcherons qui, par de longues heures de travail, abattaient (au passe-partout à main), débardaient, chargeaient les petits camions avec des treuils à main.
- La **résine** était récoltée, surtout dans les secteurs de Lempzours et de Saint-Pierre-de-Côle. Là encore, c'est à la main qu'il fallait entailler l'écorce, raviver tous les 8 à 10 jours, l'écoulement de la résine.
- La **noix** faisait l'objet de toute une petite industrie : lavage, triage, séchage, classement en diverses catégories pour la vente comme fruit, cerneaux de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> catégorie pour la pâtisserie , la chocolaterie...
- La **conserverie** était réalisée par chaque charcutier.

**Claude Hautefeuille.**

SAINT-ANGEL ET LE  
DOMAINE DE LA  
POUYADE,

communication donnée au GRHIN  
Lors du voyage du 2 octobre 2004  
Dans le car et devant le domaine de La  
Pouyade,

**Par Marie Thérèse Mousnier**

## I- La commune de Sceau-Saint-Angel

Le chef-lieu de *Saint-Angel* a été transféré à *Sceau* par décret impérial en 1868. C'est le même cas que pour *Piégut-Pluviers* en 1864, *Pluviers* étant le chef-lieu auparavant.

**D'après Brugière :** Ici, la commune comprenait 500 habitants et s'étendait sur 1986 hectares ; altitude de 231 à 248 m. En 2004, nous avons le chiffre de 117 habitants.

Le chef-lieu est situé à 8 km de *Nontron* et 9 km de *Champagnac-de-Belair* ; à 38 km de *Périgueux*. Le sol du Crétacé supérieur (dernière période de l'ère secondaire, 135 à 65 millions d'années) est composé de mollasse ferrugineuse. Il forme quelques petits coteaux mais pas mal de plaines. La *Lizonne* et le *Boulou* y prennent naissance. Les terres ne sont pas bonnes : beaucoup de landes et de bois en taillis de mauvaise qualité. Les carrières de pierres à chaux fournissent deux tuileries. Beaucoup de fontaines, de bois, de bruyères, peu de prairies. Cultures : Froment, maïs, avoine, châtaignes, noix... Air très sain.

### Chronologie

Au Moyen-Age, la seigneurie de Saint-Angel se trouve imbriquée dans l'histoire du *Nontronnais*, lequel dépendait de la vicomté de *Limoges* qui a été successivement apanage :

- Des **ducs d'Aquitaine**.
- Des **Plantagenêts**.
- Des **ducs de Bretagne**.
- Des **Blois-Penthièvre**.
- Des **Albret**.

Les **Albret** vendirent leurs terres en partie à des seigneurs, puis en 1607, la vicomté fut réunie à la couronne de France (sous **Henri IV**).

- Le gros du *Nontronnais* fut rattaché au Périgord.
- Le *Nontronnais*, dont *Saint-Angel*, jusqu'en 1789 relevait sur le plan militaire du gouvernement de *Guyenne* ; sur le plan fiscal, de la Généralité de *Bordeaux*, élection de *Périgueux*, subdélégation de *Nontron* ; sur le plan judiciaire, du Parlement de *Bordeaux*, Sénéchaussée de *Périgueux*.

### Le Village

Entre *Bourdeilles* et *Nontron*, *Saint-Angel* est situé à une croisée de chemins venant de la vallée de la Dronne et allant au Nord-Ouest ou au Nord sur *Nontron*. C'est la fin de la vallée du *Boulou*.

D'après **René Pijassou**, spécialiste des forges en *Nontronnais*, *Saint-Angel* aurait abrité une petite forge à battre dès la période gallo-romaine.

Un érudit a fait état d'un testament du comte **Roger** de Limoges de **785** dans lequel il fait don à l'Abbaye de *Charroux* « *De la place forte de Saint-Angel avec un monastère* ».

Un autre pense que le castrum désignait en réalité le château de *Nontron*, mais peut-être *Saint-Angel* a-t-il abrité un fortin ou une maison fortifiée (un repaire) ?

Il est vrai que par un contrat de location de 1684 de la famille d'**Aydie**, il est fait état du 'repaire noble' du bourg de *Saint-Angel*, distinct de l'ancien presbytère démoli au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ce qui est certain, c'est que de l'implantation du village du Moyen-Age, il ne reste rien en dehors de l'église. Le village connut 11 feux, soit 70 personnes environ. Mais en 1886, il ne restait que quatre maisons et *Sceau*, par contre, avait 31 maisons.

Déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle, après la terrible famine provoquée par le redoutable hiver de 1709, nous pouvons penser que plusieurs maisons abandonnées furent démolies par la suite ; abandon progressif en dehors des terres, vignes et prés.



L'église et le presbytère de Saint-Angel

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, toutes les terres et les bois environnants étaient entre les mains de la famille de **La Garde** de *Lâge* (près de *Saint-Angel*).

Dans le village de *Saint-Angel* devenu hameau en 1928, une seule famille y demeurait en occupant 3 groupes de maisons, dont le presbytère actuel (le deuxième).

## Le second presbytère

Celui-ci sera la source d'un conflit grave avec mort d'homme. Il a eu pour bâtisseur **Jean de La Roussie** (1625 environ) et fut bâti en deux parties :

- La partie haute et carrée, accolée à l'église, avec entrée primitive côté jardin.
- La partie basse du logis est légèrement plus récente.

C'est à la vue de la modicité de la dépense que l'on peut penser qu'il s'agit seulement de la partie haute. Dépense : 15 livres plus une barrique de vin et deux charges de blé. Ceci est consigné dans le livre de Raison de l'Abbé. Qui dit mieux ? Presbytère qui hébergera plusieurs abbés et vicaires, en particulier le petit neveu de **Jean de La Roussie** 50 ans plus tard. A savoir **Guillaume de La Roussie**, prédicateur ordinaire à Versailles et bien malchanceux dans ces lieux mêmes, nous le verrons. C'est aussi l'abbé **Guillaume de La Roussie** qui nous dit qu'en 1620, une heure avant le jour du mois de janvier, est venu un tremblement de terre en cette ville de *Nontron*.

Le presbytère, après avoir appartenu au clergé, fut confisqué à la Révolution et vendu par les Administrations du département de la *Dordogne* à la citoyenne **Elisabeth Royère** au prix de 1890 F, payables en mandats territoriaux. Rien que de très normal en ce temps-là, mais qui était la citoyenne **Royère** ? Bizarrement c'était l'ancienne gouvernante du dernier seigneur de *Saint-Angel*, **Thibaud II de La Garde**. Que faut-il en penser ? Nous précisons que **La Garde** était alors en réclusion chez lui à *Lâge*, il y mourra, ses biens et papiers ayant été confisqués par l'Administration Révolutionnaire. Ce fut plus grave pour son père qui y laissa sa tête.

En 1805, les héritiers **Royère** revendirent aux enchères à la barre du Tribunal de *Nontron*, leurs biens dont le presbytère adjugé à ... **Félix Chabaneau**, directeur des postes de *Nontron*, pour 2100 F ; lequel déclara le lendemain de l'achat qu'il avait agi pour le compte d'**Elie Faye** en qualité de maire de *Saint-Angel*, à savoir au profit de la commune. N'ayant pas assez de fonds, le maire dû reprendre une partie de la dette et solliciter une subvention du sous-préfet de *Nontron* pour finir de payer. Or les caisses du département étaient vides et en mars 1807, le maire de *Saint-Angel* fut contraint, par voie de justice de payer les héritiers **Royère** sans avoir obtenu de subvention. Ce qui explique vraisemblablement que la commune à court d'argent, ait fini par vendre le presbytère en 1816 à ... **Amédée de La Garde**, comme l'ensemble des propriétés de *Sceau-Saint-Angel*. Par la suite, l'héritage revint à son neveu, **Geoffroy de Montalembert**.

Le domaine fut exploité en métayage jusqu'en 1945. Les derniers contrats résiliés, les maisons du hameau furent abandonnées puis détruites dans les années 50.

Quant au presbytère, il abrita pendant longtemps un garde ou régisseur du domaine de *La Pouyade – Saint-Angel*.

Par la suite, le presbytère fut loué à un citadin comme maison de campagne. La bergerie logea jusqu'en 1980, un troupeau de moutons.

En triste état, quasiment ruiné, le presbytère est enfin restauré et transformé en résidence secondaire. Par voie de succession, il échoit à l'un des héritiers du comte de **Montalembert**, décédé en 1993. Il fut racheté par un des descendants, notre collègue **Pierre Garelli** qui l'a occupé 16 ans et revendu récemment.

## L'église

Romane du XII<sup>e</sup> siècle on remarque les arêtières, l'abside et ses colonnes engagées mais surtout ses corniches à modillons sculptés. La porte en bout de nef fut déplacée sur le côté avec un linteau aux armes de la famille de **La Garde** : d'azur à l'épée haute, d'argent en bande, la pointe en bas.

A l'intérieur nous trouvons la chapelle de la Vierge et la chapelle St Michel.



Le prieuré de Saint-Angel

## Le prieuré de Saint-Angel

En 1163, l'évêque de *Périgueux* **Jean d'Asside**, fit don de ce prieuré à l'Abbaye *Saint-Pierre d'Uzerche* de l'Ordre de St Benoît. La cure de *Saint-Angel* et son annexe de *Quinsac* subirent la Commende au XVII<sup>e</sup> siècle, d'où les multiples difficultés qui s'en suivirent.

- Les droits passèrent à **Louis de Chaban**, puis à **Guy d'Aydie**, seigneur de *Bernardières*, lequel afferme les dîmes à des gens de *Saint-Angel*.

Le prêtre titulaire, **Pierre Boueyron** est nommé par l'évêque **Mgr Martin**.

- **Jean de La Roussie**, dont la famille habitait à un quart de lieue de l'église de Saint-Angel, se fit pourvoir par le Saint-Siège et confirmer par l'évêque de Périgueux, contre **Boueyron** 'qui fut nommé par confiance (sic) et simonie', ne sachant lire !

- Messieurs de **Chaban** et d'**Aydie** n'acceptèrent pas la suppression, d'où procès. Après enquête, il s'avéra que **Boueyron** était un incapable et sans lettres de tonsure. Il n'aurait jamais pris possession officielle de son prieuré ni célébré d'offices !...

Ne voulant pas céder, ces mêmes seigneurs firent instituer canoniquement et par l'évêque, comme prieur de Saint-Angel l'Abbé de *Saint-Astier* : **Jacques-Louis d'Aydie** (1618). Donc, trois prieurs pourvus canoniquement du même siège. Colère de l'**Abbé de la Roussie**. En mai suivant, il entre en possession de son prieuré, il a 23 ans !

L'**Abbé Jean de La Roussie**, se fait installer en présence de trois prêtres dont un religieux Augustin de *Limoges*, délégué par son oncle et parrain, le chanoine **Puyzillon**. Après la cérémonie, ces messieurs s'en vont à **La Pouyade**. Surviennent des gens armés à pied et à cheval, conduits par M. de **Lavignac** qui, précédemment, avait commis des déprédations sur cette terre.

« Prieur, clament-ils, parais donc si tu n'es pas un lâche ! »

Celui-ci prend bravement la fuite d'un côté. Le vicaire perpétuel de *Saint-Angel*, craignant 'd'être offensé', d'un autre. L'Augustin s'agenouille dans le fossé, criant miséricorde. La semaine suivante, les mêmes hommes armés envahirent l'église, mais n'y trouvèrent pas le prieur qui s'était méfié. Commentaires du comte de **Saint-Saud** : « Oh ! on aimerait alors se faire justice soi-même ! La main de fer de **Richelieu** eut du mal à mettre borne à ces fâcheux ». L'**Abbé Jean de La Roussie** décéda à 33 ans (1627). Pendant 25 ans la cure de Saint-Angel fut occupée par des usurpateurs. .../...

## Avatars de l'église au XIX<sup>e</sup> siècle

Du transfert du chef lieu à *Sceau* en 1868, fait assez rare, le lieu principal de la commune était un bourg sans église et sans cimetière. Cette anomalie faillit être rectifiée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle mais le projet de construire une nouvelle église dans *Sceau* ne se réalisa finalement pas. Voici pourquoi.

Avec les désordres de la Révolution, *Saint-Angel* avait perdu son curé, il n'existait même plus de paroisse au sens canonique du mot. Officiellement l'église avait été réunie depuis 1801 à celle de *Saint-Front-la-Rivière*\*, où les habitants de la commune devaient se rendre pour assister aux offices ; souvent, les enterrements à *Saint-Angel* avaient lieu sans cérémonie. En 1838, le cimetière fut transféré à sa place actuelle et clos de murs, grâce à un don de Mme **de Lamberterie**, veuve **La Garde**, qui récupéra en échange un terrain désaffecté. Il est possible que le percement actuel du porche (sur le côté, alors qu'il s'ouvrait primitivement au fond de la nef) ait été effectué à ce moment-là ; ce serait en tout cas une explication logique à la bizarrerie de l'entrée latérale actuelle. La même année, le conseil municipal demanda l'érection de l'église de *Saint-Angel* en 'succursale', ce qui aurait permis d'y rétablir régulièrement le culte. Faute de pouvoir loger un curé, cette demande ne put aboutir. En réalité elle avait été fortement inspirée par les **Lamberterie-La Garde** – de fervents catholiques, à la différence de la majorité des habitants de la commune – et il

semblerait que l'échec de la réhabilitation de la cure ait été due à l'impossibilité de trouver un compromis financier entre la commune et les **La Garde** au sujet du presbytère, propriété de ces derniers.

Néanmoins, les **La Garde** ne voulaient pas voir fermer l'église, ni s'interrompre les offices réguliers dont ils payaient les frais au diocèse. Ils prirent ainsi à leur charge l'entretien du bâtiment (gros travaux de couverture en 1850, 3500 F donnés par **Mme de Lamberterie** pour réparations en 1879), sa décoration, son mobilier (dont une grille à la croisée du chœur en 1853, le bénitier actuel, offert en 1847, et la porte refaite à neuf en 1870), allant jusqu'à fournir les cierges, les objets et ornements du culte, et même les cordes de la cloche. Dans la foulée des travaux qu'ils effectuaient au presbytère, ils dotèrent la sacristie d'une fenêtre (1865) et d'une fontaine (1868). Ces dépenses furent principalement assumées par **Amédée II de La Garde** (1819-1886) et sa femme **Gabrielle**, née **Rochechouart** (1822-1889). Vers 1866, sans doute désireux de voir clarifier la situation, et fort de son autorité de maire, **La Garde** tenta de nouveau de faire ériger l'église de *Saint-Angel* en succursale. Il s'enquit également auprès de la préfecture pour tâcher d'obtenir une subvention qui aurait permis de construire une église neuve. Il en garda l'espoir pendant dix ans, ce qui explique, en partie, que les abords du village aient été remodelés sous son impulsion. Ainsi il fit ouvrir une allée bordée de tilleuls qui piquait droit entre la place du village et le fond du vallon, allée prolongée, un peu plus tard, par un chemin privé qui tirait sur *La Pouyade* ; sans doute n'avait-il pas l'intention de céder ce dernier chemin à la commune, mais l'allée de tilleuls fut incorporée dans le tronçon de l'actuel CV 4 rectifié vers 1880.

Finalement, érection en succursale et projet d'église neuve tombèrent à l'eau, et **Amédée II de La Garde** mourut sans que la situation ait changé. En 1888, son fils **Thibaud** signait encore pour 2615 F de traites au profit d'un maçon et d'un plâtrier pour travaux exécutés dans l'église sur ordre de la commune. Ce mélange plus ou moins conflictuel des responsabilités ne cessa véritablement qu'à la mort du dernier marquis de **La Garde**. En dépit des nombreux documents qui prouvaient que la commune avait régulièrement fait acte de propriétaire de l'église durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, **Thibaud de La Garde** voulut s'opposer à l'inventaire ordonné en 1906 par le receveur de *Champagnac-de-Belair*, en application de la récente loi sur la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, soutenant qu'il n'était pas prouvé que l'église fût un bien communal (il craignait en fait de voir confisqués les objets du culte). Il dut obéir à la loi, mais tant qu'il vécut, l'espèce de 'partage' de la propriété de l'église entre la commune et la famille **La Garde** continua de s'exercer selon les compromis assez malsains d'antan. Après quoi, comme il était normal, l'église échut enfin au diocèse pour le spirituel et à la commune pour le temporel.

---

\* Eglise de Saint-Front-la-Rivière éloignée de plusieurs kilomètres.

# Le Domaine de La Pouyade

Le comte de **Saint-Saud** nous précise :

« J'ai pu faire l'historique d'une famille de Nontron – **La Roussie** Saint-Angel – historique qu'on pourrait aussi bien intituler 'Grandeur et Décadence'. On pourrait bien conduire l'amour propre de certains enrichis, leur manie de procès d'une part et, d'autre part, l'inimitié des nobles d'extraction, jaloux des nouveaux anoblis »

Ajoutons, voilà qui promet !

Ce qui conduit à une étude de mœurs nontronnaises avec différentes familles dont les principales sont les seigneurs de *Saint-Angel* et les **La Roussie** de *La Pouyade*.

A ce jour, le domaine comprend 1200 hectares dont 300 de terres et 900 de forêt.

Les propriétaires de *La Pouyade* furent les **La Roussie**, les **Lamberterie**, les **La Garde**, les **Montalembert**, et actuellement, Madame **Christine Belton**.

## A) Les protagonistes

### 1) Les Lamberterie

Après les **La Roussie**, le domaine passa par mariage aux **Lamberterie** de *La Chapelle-Montmoreau*, famille qui donna un maire à la commune de Saint-Angel pendant 44 ans.

Ils sont toujours en *Périgord*, au château de *Connezac* à 20 km de *La Chapelle Montmoreau*, dont ils étaient qualifiés seigneurs il y a bientôt cinq siècles. Leur représentant actuel en *Dordogne* est le baron **Jacques de Lamberterie du Cros**, ancien résistant qui participa dans le *Nontronnais* à la Libération du *Périgord* puis de la *France* durant la seconde guerre mondiale.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, les **Lamberterie** avaient 'le sang chaud'

### 2) Les La Garde

En 1614, achat judiciaire par **François de La Garde**, propriétaire à *Lège* et aux environs, de la seigneurie de *Saint-Angel* – droits seigneuriaux et féodaux sur les terres et habitants en dehors des nobles résidant sur la paroisse.

Aux origines et pendant longtemps, les **La Roussie**, en terme de surface terrienne passaient avant les **La Garde** (politique systématique d'achats de métairies et de bois), mais en terme de prééminence, les **La Garde** prétendaient être supérieurs aux **La Roussie** en vertu de leur seigneurie. D'ailleurs, ils ne rendaient fidélité et hommage qu'au roi.

Enfin en 1729 et pendant 60 années, les **La Garde** furent reconnus comme principaux seigneurs de *Saint-Angel*. Puis 1789 est arrivé !

Après la chute du 1<sup>er</sup> Empire, le château fut à nouveau habité par un **La Garde**, Amédée, dont l'épouse descendait des **Pastoureau** de *Javerlhac*, lesquels avaient été seigneurs de *Saint-Angel*.

La veuve d'**Amédée de La Garde** épousa, en 2<sup>ème</sup> noce, son voisin **Jean de Lamberterie**. Son fils du 1<sup>er</sup> lit au prénom d'**Amédée**, se faisait appeler marquis de **La Garde** et devint, par héritage, un important notable. Elu maire de *Sceau-Saint-Angel* en 1868, il garda la mairie jusqu'à sa mort en 1886, soit pendant 18 ans.

Son fils **Thibaud** (1848-1928) continua d'exercer la même charge jusqu'à la fin 1927, date à laquelle il abandonna ses fonctions pour cause de maladie, avant de mourir l'année suivante.

### 3) Les La Roussie

#### Au XVI<sup>e</sup> siècle

On trouve des **La Roussie** à *Nontron*. **Pierre de La Roussie** dit ‘le Vieux’ (1496-1537) possédait une boutique avec commis, dans les rues hautes de *Nontron*. (large baie plein cintre sur la chaussée).

Dans cette boutique, il se faisait commerce de la monnaie d’or et d’argent à des taux d’usuriers. Prêts à des artisans et des commerçants ou à des gentilshommes de la Renaissance pour compléter ou acheter des offices, des terres roturières ou nobles. Mais encore prêts à des nobles pour ‘faire figure’ aux armées, pour eux ou leurs troupes à recruter. Sans oublier des prêts pour ceux qui faisaient la chasse aux bénéfices ecclésiastiques (commende), sous le Concordat entre le pape **Léon X** et **François 1<sup>er</sup>** (1515).

Pendant ce temps-là, une autre branche **La Roussie** faisait fortune dans les forges (*Bernardières*) et de ce fait se faisaient anoblir (1639) avec confirmation de noblesse en 1666 et 1671. On assiste alors à une élévation de la famille, du lignage. Un de leur descendant, **Pierre**, du château (et ancienne forge) de *Bonrecueil* (habité par la suite par **Alcide Dusolier**) sera conseiller à l’élection de *Périgueux*. Il épouse **Marie de Maillard** et se qualifie de justicier des paroisses de *Beaussac*, *Ladosse* et *Saint-Sulpice-de-Mareuil*. On peut dire que le fer se changeait en or. Aujourd’hui ‘l’or devient ferreux’ dit avec humour **le comte de Saint-Saud**, notre auteur.

Réussite sociale accompagnée de réussite marchande. A ses obsèques, il demandera 100 prêtres... modestement.

#### Au XVII<sup>e</sup> siècle

Les **La Roussie** ont fermé boutique mais résidaient fréquemment à *Nontron* et y passaient leurs actes. D’autres **La Roussie** étaient dans ce qui était devenu une banque ‘honorable’.

Des alliances avec les **Montcheuil**, maîtres de forges, et les **Puyzillon** eurent lieu. On y trouve à ce nom un prieur commendataire et doyen des chanoines des églises et cathédrales de *Limoges* et *Saint-Martial*.

Autre **Jehan de La Roussie** « maître ez harts » par bulle du Saint-Siège (1597), fin XVI<sup>e</sup>, puis prieur commendataire de l’abbaye Saint-Sauveur de *Nontron*.

Enfin, toujours au XVII<sup>e</sup> siècle, **Jean de La Roussie** (1560-1606), bien que toujours marchand, est qualifié de seigneur du *Breuil*, repaire noble de *Saint-Martial-de-Valette* et des *Verrières*. Il possède une maison noble à *Nontron*, grand rue du cimetière. Mais c’est le repaire de *Courrières* qui lui permettra un échange avec M. de **Saint-Mathieu** de la rente de *La Pouyade*. Le sieur de **Saint-Mathieu** se réservant toutefois justice et hommage.

Nous y voilà, **Jean de La Roussie** a acquis en 1587 la terre de *La Pouyade* dans la seigneurie de *Saint-Angel*. Cela fut vraisemblablement une source de conflits avec les seigneurs successifs de *Saint-Angel*. Cette possession de plusieurs fiefs nobles par un marchand lui créera dans le voisinage, de nombreuses inimitiés, d’autant qu’il s’avèrera procédurier ainsi que sa femme, par la suite. Celle-ci est fille de négociant en fer en relation avec tous les ferrons (maîtres de Forges) du coin – dont les **Bertin** qui s’illustreront plus tard sous Louis XV, dans l’Administration.

Le fils aîné des **La Roussie**, **Bertrand**, a la folie des grandeurs. Il se qualifiait d’écuyer (1633) et par la suite de seigneur de *La Pouyade* et autres lieux. Après son mariage avec **Isabeau de Romanet**, il s’était qualifié de chevalier, de Conseiller du Roi en ses Conseils, de chevalier de l’Ordre de Saint-Michel et gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi (Louis XIV); d’où honneurs certes, mais dépenses. A telles fins que **Bertrand** dut aliéner ses biens et vendit jusqu’à son argenterie. Ce qui eut pour résultat de laisser ses enfants dans une situation précaire. Situation qui perdurera à la génération suivante, avec sa fille unique **Marguerite**, épouse de **François du Barry**, seigneur de la Beytour, dont le fils réclamait à son oncle, l’Abbé de **La Roussie**, blé ou argent pour subsister.

Mais revenons à **Bertrand**, le père de **Marguerite**, couvert de dettes, il avait assigné en justice des gens qui avaient envahi le domaine – 10 ou 12 hommes armés de pistolets et de

mousquetons qui s'étaient emparé des bœufs des métairies sous prétexte de non paiement des droits de francs-fiefs.

Un deuxième mariage. Etant veuf d'**Isabeau de Romanet**, il se remarie dans la famille de **Loménie\***. Alliance flatteuse mais la famille est surtout riche en enfants (14) et peu en écus. **Bertrand** va de dettes en dettes et de procès en procès. Toujours prétentieux, peu en harmonie avec les origines de sa famille, il se fait mal voir de ses voisins **Lamberterie**, **La Garde** et **Cumain**, lesquels peu fortunés aussi, n'ont pas oublié l'origine des ducats de **Bertrand**, provenant en partie des gros intérêts de prêts consentis à leurs ancêtres.

Les affaires sont au plus mal et tout Conseiller du roi qu'il est, il connaît la prison. Qu'avait fait l'orgueilleux seigneur de *La Pouyade* ? Nul ne le sait. Fut-il compromis dans une sédition qui éclata à Nontron en juin 1663 ? Non, puisque ses bœufs confisqués lui furent rendus nous dit le jugement, parce qu'il n'en était pas.

Ruiné alors, il s'allia à ses frères pour revendiquer la fortune de l'oncle, le chanoine **Puyillon** ayant résidé à *Limoges*.

Dans une autre affaire (antérieure à 1640), **Bertrand** s'attaqua à forte partie. A sa demande, il fut procédé à une enquête judiciaire contre les excès du sieur de **La Mothe**, fils du comte **des Cars**.

Les témoins déposent :

« Que sur les 4 heures de relevé le dit des Cars se présenta à la tête de 40 ou 50 hommes armés devant le portail de la basse-cour de *La Pouyade*, le brisa, escalada la muraille intérieure, brisa les vitraux de la Chapelle, pillà le château. » Il aurait (le comte des Cars) commis des excès bien pires au dire des 'Damoizelles de *La Pouyade*' sans l'intervention de messieurs de **Mirebel**, **René de La Garde** père et fils et petit fils du **baron de Saint-Angel**, qui plus tard devaient tourner le dos aux **La Roussie** – doux euphémisme –

Après une vie agitée, **Bertrand de La Roussie** mourut en 1666. Son fils aîné **Guillaume**, dont il va être question, et qui connut une fin tragique, est Docteur en Théologie, pourvu de l'abbaye cistercienne de *Bonlieu*, Aumônier et prédicateur ordinaire de **Louis XIV** et chapelain du *Palais* et de la *Sainte Chapelle*.

---

\* Marie de Loménie, épouse de Bertrand de La Roussie, sieur de La Pouyade, mourut en 1681, au lieu noble de La Pouyade. Inhumée au couvent des Frères-mineurs à Nontron. Pierre de Loménie, son frère, occupa deux ans la cure de Pluviers (1669-1671). Famille originaire de Saint-Yrieix.

## B) Les événements

Après les histoires du prieuré de *Saint-Angel* évoquées précédemment, vaincus mais non désarmés, les voisins : **Raphaël de Lamberterie**, **Louis Camain**, seigneur de *Saint-Front*, **Pierre de La Garde**, provoquent les **La Roussie**, y compris leurs métayers (récoltes et bétail).

Deux des **La Roussie** étant dans les Ordres, le clergé s'interposa. Le nouvel évêque de Périgueux, Monseigneur **Le Boux**, en sera le médiateur. Voici ses décisions :

- M. de **La Garde** ne chassera plus dans la garenne de *La Pouyade* et ... genou en terre, tête nue, fera amende honorable à l'Abbé de *La Pouyade* dans le cimetière de *Saint-Angel*, à l'issue de la messe. Oh ! cela c'était beaucoup exiger d'un gentilhomme fier et irascible.

Bien entendu, la décision épiscopale ne sera pas respectée, bien au contraire, la violence redoublera, car cette fois il ne s'agira plus de lutter avec la plume d'oie, mais bien avec le fer et la poudre, qui entreront en jeu. Unanimement **Camain** et consorts s'écrieront :

« Nous aurons bien raison de ces pseudo-nobles qui nous font condamner par arrêté du Grand Conseil. Nous agenouiller devant lui ! Jamais de la vie ! Plutôt mourir, et c'est lui et les siens qui périront. »

L'action se précise, en voici les prémices :

Un certain dimanche, messieurs de **La Garde** et de **Labrousse**, y compris Madame de **La Garde**, née **Labrousse**, attendent **Etienne de La Roussie** à la sortie de la messe à *Saint-Angel*, et le rouent de coups. Le 3 février 1672, pareil fait se renouvelle, toujours dans les mêmes lieux, à la différence près que, cette fois, ce n'est pas **Etienne**, mais **Pierre de La Roussie** qui est attaqué. Quel scandale ! On sonne le tocsin pour amener le peuple, un engagement s'ensuit entre les partisans des uns et des autres, avec des coups de fusils et de pistolets tirés. Par chance **Pierre** n'est pas blessé, mais il ne perdra rien pour attendre...

Effectivement, en décembre de la même année, des journaliers de **M. de La Garde**, l'attaquent dans un chemin, le frappent à la tête avec une hache et le laissent pour mort. Ici, il est facile de voir que maîtres et domesticité, même élargie, prennent fait et cause avec un bel ensemble. Il est permis de penser que suite à ces 'événements' la sentence du tribunal sera sévère, point. A quoi sont condamnés les gens de **La Garde** ? A rendre visite à messieurs de **La Roussie** et à leur faire des excuses, ce qui paraît bien peu pour une tentative d'assassinat, et cependant, ce fut trop.

Le seigneur de *Saint Angel* se dérobe, prétextant une maladie et, par provocation, se promènera tous les jours comme par le passé, tel était le remède appliqué.

L'amende des 10 000 livres ne sera pas versée à **Guillaume de La Roussie** qui les réclame en dédommagement de la non-exécution de la sentence, ainsi que d'une précédente amende de 8000 livres, toujours non versée. Il est vrai que **Guillaume de La Roussie** avait des besoins d'argent pressants. Vivre à la Cour de **Louis XIV**, même pour un prêtre, était coûteux. De plus, il réclamait d'ériger en justice seigneuriale, un petit hôtel noble, dans le modeste bourg de *Saint-Angel* où il voulait habiter, disait-il. Dans ce contexte, quelle maladresse ! D'ailleurs, de l'avis des gentilshommes voisins, les **La Roussie** étaient trop exigeants et orgueilleux.

## Le complot :

Un complot se forme, sans grand mystère, à telles fins que le bruit arrive jusqu'à *Limoges*, où se trouvait le jésuite **François de La Roussie** qui s'émut de l'affaire et prévint les intéressés par lettre :

« *Le Repaire et Champniers* sont des espions écrit-il ; je vous ay assez souvent recommandé de tenir vos portes fermées, d'engager vos métayers de venir tous ensemble puiser l'eau, à fermer en entrant, mais vous ne tenez compte des bons avis qu'on vous donne. Quelque brisement de porte qu'on puisse avoir, il est très difficile d'entrer dans notre maison, où les portes sont merveilleuses et les fenêtres bien grillées. Mais il est inutile, étant de l'humeur que vous êtes, de vous donner un avis. »<sup>1</sup>

Pouvait-on rester constamment enfermé ? En promenade, fallait-il se faire accompagner par des gens armés ?

Le gouverneur de *Guyenne*, avisé, n'avait-il pas mis « sous la sauvegarde du Roy » messieurs de *La Pouyade* ?

Protection assez lointaine et bien dérisoire...

1 – Le château actuel est de construction plus récente. Il subsiste quelques vestiges de l'ancienne demeure, englobés dans les communs.

Le 2 janvier 1677, Messieurs **de Lamberterie**<sup>1</sup> et **de Camain**<sup>2</sup> dînent en voisins, à une lieue environ, à *Quinsac*, chez le juge. Ils dînent bien dans ces jours de fêtes, comme on dînait à l'époque. Peut-être avaient-ils soupé, le jour de l'an, à *Vaugoubert*, chez leurs amis et cousins, les **d'Aydie**, ennemis aussi des **La Roussie**. 'In vino veritas', ils parlent au cours de ce repas bien arrosé du complot ourdi contre les **La Roussie**, à mots couverts, mais pas si couverts, car le juge comprend ce dont il s'agit ; toutefois, en homme prudent, il ne dit rien, sa table ayant été honorée par de nobles seigneurs... Il instrumentera après coup si besoin est.

Les dits gentilshommes quittent *Quinsac* et se dirigent à cheval vers *La Pouyade*, non sans réunir en route quelques hommes armés, dissimulés dans les bois et prévenus sans aucun doute. Par chance pour eux, et pour le malheur des autres, l'abbé **de La Roussie** et son frère **Pierre**<sup>3</sup> se promenaient tranquillement à une demi-lieue de *La Pouyade*, sur le chemin qui s'avèrera celui de Mars.

Les charger à fond est l'affaire d'un instant.

« Tue ! Tue ! crient-ils » et arrivés sur l'Abbé, messieurs **de Lamberterie** aîné et cadet lui tirent deux coups de pistolet à bout portant et l'étendent raide mort. Quand même, un prélat, un aumônier du roi !...

Ce n'est pas suffisant. Les **Lamberterie** se retournant contre le frère de l'Abbé, **Pierre** le militaire, ils déchargent à nouveau leur pistolet et lui font envoyer de surcroît, un coup de fusil qui l'atteint aux reins. **Pierre** tombe, grièvement blessé. Ce n'est encore pas suffisant puisqu'il reçoit quelques coups d'épée. Il est à terre étendu, mort.

Les assassins, comment les appeler autrement, s'arrêtent, comme atterrés de leur forfait.

Tout à coup, 'le mort' fait un mouvement, saisit un fusil chargé de plomb qui était à ses côtés. Le coup part et frappe le cadet des **Lamberterie**, qui lui par contre meurt peut après de sa blessure.

C'est alors que le frère aîné **Lamberterie**, furieux de cette défense inattendue, se retourne et va achever **Pierre de La Roussie**, le militaire, lorsque courageusement, un des paysans accouru au bruit de la fusillade, se place entre le sieur **de Lamberterie** de *La Chapelle-Montmoreau* et le blessé en prenant sa défense. Enfin, craignant un mauvais parti, les agresseurs, peut-être dégrisés, et dont l'un était blessé, jugent plus prudent de se retirer.

**Marie de Loménie**, mère des victimes, fait transporter le défunt, son aîné, soigne le cadet dont les jours sont en danger et qui retrouvera la santé après les nombreuses visites du médecin et apothicaire, à 3 livres par visite.

## La condamnation :

Sévère ? Non. Surprenante ? Oui. Il s'agit bien de deux meurtres, dont un prédicateur du roi, et des blessés sérieux...

Le Lieutenant-général criminel au siège de *Périgueux*<sup>4</sup>, prévenu le lendemain du crime, se rend sur les lieux, enquête et ... refuse de verbaliser sous prétexte de parenté !

Dix jours après, ce sera le juge royal de *Thiviers* qui aura en charge cette affaire.

Notre auteur, le **comte de Saint-Saud**, nous dit ne pas savoir la suite exacte de l'affaire, mais par contre nous donne les renseignements suivants :

1 – Raphaël de Lamberterie, seigneur de La Chapelle Montmoreau, parent des Camain par leur grand-mère commune Pourtenc.

2 – Camain, seigneur du Repaire de Saint-Front-de-Champniers. (Saint-Front-sur-Nizonne)

3 – Pierre de La Roussie, militaire de la Garde Royale, cheveu-léger.

4 – Lieutenant Dalesme dont l'oncle Annet, venait d'être assassiné par ... le chanoine Meredieu.



Chapelle funéraire  
du domaine de La Pouyade

- **Pierre de La Roussie** qui a obtenu des lettres de rémission pour ‘avoir blessé à mort’ le **Lamberterie** qui avait voulu le tuer (légitime défense) a toutes les peines du monde à obtenir leur entérinement.

- Douze ans après le meurtre, **Etienne de La Roussie** demande qu’il soit décrété de prise de corps contre les **Camain** et **Lamberterie**. Il apparaît que ce procès ne sera jamais instruit correctement. Les accusés (**Lamberterie** et **Camain**) étant sous hautes protections.

- La bonne vieille dame de *La Pouyade*, **Marie de Loménie**, en mourut peu après, ayant vainement souhaité poursuivre les coupables.

- Bien plus encore, en 1690, le seigneur de *Saint-Angel* fera saisir féodalement, le fief de *La Pouyade*, alors qu’il relevait directement de l’évêché d’*Angoulême* et de la Couronne. Ce sera une véritable coalition bien orchestrée qui ruinera les **La Roussie** ; famille qui ira de Charybde en Sylla.

## Fin des La Roussie

**Pierre de La Roussie**, le cadet, deviendra seigneur de *La Pouyade*, son frère étant entré dans les Ordres.

**Pierre** fera carrière dans les cheveu-légers de la Garde-Royale et criera bien souvent misère. Lui aussi demandera de poursuivre en justice les assassins de son oncle après la saisie du fief de *La Pouyade*, mais en vain.

Son fils portera de même le prénom de **Pierre** et poursuivra la tradition militaire dans les cheveu-légers. Il aura pour descendance un fils unique **Charles** aux revenus modestes, toujours dans la carrière militaire, ce qui lui permettra à peine de tenir son rang. **Charles** épousera sa cousine **Suzanne de Chasteignier** qui lui donnera trois filles dont **Gabrielle**.

## Qui épousa Gabrielle en 1780 :

Le seigneur de La Chapelle-Montmoreau, **Pierre de Lamberterie**. Lequel était l’arrière petit fils de **Raphaël de Lamberterie**, assassin du grand-oncle **Guillaume de La Roussie**, aumônier du roi.

D’autre part, c’était bien un **Pierre de La Roussie**, cheveu-léger, qui tua le cadet des **Lamberterie**, en légitime défense il est vrai.

Cent ans étaient passés après ce double assassinat, sans parler des blessés, de la violence de nombreux engagements, l’Histoire réserve bien des surprises, ici pour une heureuse fin, laissons conclure le **Comte de Saint-Saud** :

« Aux coutumes de violences en Montronnais avaient succédé l’apaisement dans les mœurs et le pardon. »

## Sources

- Hippolyte Brugière - Archives Départementales de la Dordogne, 1863, extraits.
- Pierre Garelli - Etude de Saint-Angel, extraits.
- Aymar d'Arlot  
Comte de Saint-Saud - Etude des mœurs nontronnaise, Bulletin de la SHAP 1924, extraits.

LA NOBLESSE AUJOURD'HUI,  
DANS SON CONTEXTE HISTORIQUE

L'HÉRALDIQUE :  
EXPLICATIONS DES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES  
POUR LA COMPRÉHENSION  
DE QUELQUES BLASONS DU PÉRIGORD

Conférence donnée au GRHIN  
Le 7 octobre 2004

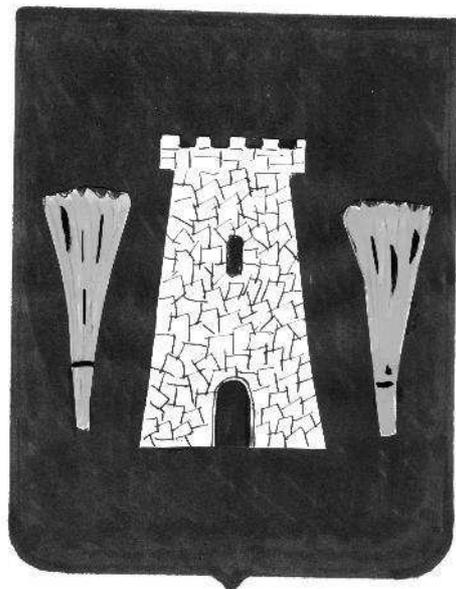
**Par Henri Malga**

# NONTRON



D'AZUR A LA TOUR D'ARGENT.  
ACCOTÉE DE DEUX FLEURS DE LIS  
D'OR.

# PIEGUT



D'AZUR A LA TOUR D'ARGENT  
ACCOTÉE DE DEUX GERBES D'OR

# 1- La noblesse aujourd'hui, dans son contexte historique.

En lisant, le samedi, la page du 'Carnet' d'un grand quotidien français, un lecteur peu averti pourrait se demander comment un pays où la noblesse (le second ordre avant la Révolution) a disparu en tant que classe sociale, peut présenter autant de titres et de noms composés qui évoquent les châteaux, et en général l'Ancien Régime.

La question demande une réponse que nous allons essayer de donner en trois parties :

I) Origine, caractéristiques et différentes sortes de noblesse.

II) Estimation du nombre de nobles aujourd'hui.

III) Les chemins qui mènent à la noblesse d'apparence.

## I) – Origine, sortes de noblesse.

### Origine

La noblesse se retrouve dans toutes les organisations sociales. On en parle dans le *Deutéronome*. **Solon**, législateur à Athènes au VI<sup>e</sup> siècle avant J.C., institue une noblesse.

Dans la Rome antique, on appelait **NOBILIS** (Nobles) ceux qui avaient été consuls, préteurs, censeurs, édiles. Les autres étaient désignés comme gens non nobles (**IGNOBILES**).

### Sortes de noblesse.

**A – Noblesse d'extraction ou immémoriale**, sans traces d'anoblissement ou de roture. Ses membres sont réputés nobles depuis toujours, sans que l'on puisse trouver le souverain qui les aurait anoblis.

Sous **Hugues Capet**, avant l'an 1000, 3600 familles de noblesse immémoriale étaient la base du système féodal. Exemple la famille **Harcourt** (966)

**B – La Noblesse féodale** qui au XI<sup>e</sup> siècle est constituée par les **MILES CASTRI**, défenseurs des châteaux, et plus tard, jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, la noblesse chevaleresque.

Les chevaliers '*Bannerets*' sont ceux qui peuvent lever 'bannière' et regrouper au moins 50 chevaliers '*Bacheliers*', c'est à dire 'bas chevaliers'.

Déjà, on distingue 3 classes dans la société :

Les **ORATEURS** qui prient

Les **BELLETORES** qui combattent

Et les **LABORATEURS** qui travaillent.

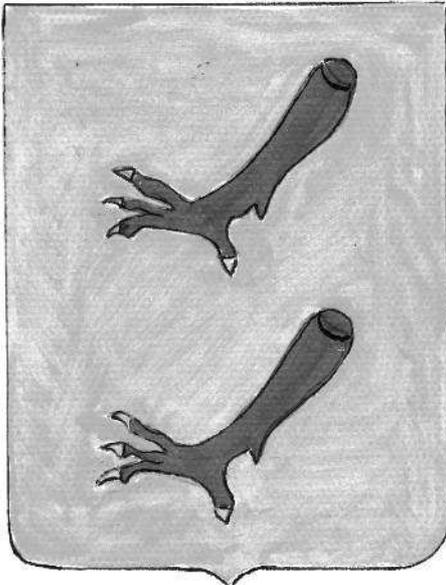
### C – Noblesse militaire ou d'épée

A la fois guerrier et politique, le roi donna aux nobles, gouvernements, seigneuries, à perpétuité en récompense de services, surtout militaires.

Parlant de la noblesse militaire, **Etienne Pasquier**, avocat, écrit en 1560 :

DE **BOURDEILLE**  
SEIGNEUR D' ARCHIAC

*de Bourdeille*



D'OR, A DEUX PATTES DE GRIFFON  
DE GUEULES, ONGLES D'AZUR  
POSÉS L'UNE SUR L'AUTRE.

DE **MAREUIL**

*de Villebois*



DE GUEULES, A UN CHEF D'ARGENT  
ET UN LION D'AZUR, LAMPASSÉ, ARMÉ  
ET COURONNÉ D'OR, BROCHANT  
SUR LE TOUT.

« *Ceux là s'abandonnent au vent, à la pluie, au soleil, n'ayant meilleure couverture que celle qu'ils peuvent obtenir du ciel, pendant que d'autres regorgent de leurs plaisirs dans leurs maisons de parade.* »

20 ans de service comme officier, dans la cavalerie, donnait droit à la noblesse personnelle, à partir du règne de **Louis XIV**.

Sous **Louis XV**, tout officier, chevalier de la croix de St Louis et réunissant 30 ans de services, dont 20 comme Capitaine, obtenait la noblesse personnelle.

Lorsque cette distinction était reçue par trois générations successives, la noblesse devenait héréditaire.

Enfin, en 1750, l'Edit de Fontainebleau conféra la noblesse héréditaire à tous les officiers généraux qui ne la possédaient pas.

**D – Noblesse par lettre royale d'anoblissement.** Ou lettre 'patente' (ouverte), par opposition à la lettre 'de cachet' (fermée).

Les premières lettres furent données en 1095 par **Philippe 1<sup>er</sup>**. De ce règne datent les *armoiries* et les *noms propres* (noms de terres pour les nobles).

**Louis XIV** est un alchimiste social. Il accorde, vend, supprime, la noblesse.

- En 1657, il confirme toutes les lettres de noblesse accordées depuis 1606... contre 1500 livres... (environ 93 000 F)

- En 1661, il demande à ses intendants de rechercher les faux nobles. ( noblesse de taisance\* ). Ces enquêtes sont dirigées par Colbert.

\*Noblesse de taisance = noblesse insidieuse fabriquée petit à petit et dont on doit taire l'origine.. On commence par devenir propriétaire foncier, par avoir un fief, par vivre noblement, par répondre aux convocations du ban et de l'arrière ban.

- En 1667, il exige des preuves de noblesse (remontant au moins à 1560)

- En 1696, il anoblit 500 personnes et autorise le commerce de gros, sans déroger\* .

- En 1702, même chose pour 200 roturiers.

- En 1711, même chose pour 100 de plus.

\*Déroger veut dire exercer un métier qui n'est pas noble. Les métiers nobles sont :

Le métier des armes, la forge, la verrerie, le notariat, le commerce maritime, le commerce de gros (depuis 1696) et l'exploitation agricole dans certaines conditions fixées par la loi des 4 charrues. D'après ce texte, le noble peut cultiver lui même, en franchise de taille, un domaine dont la superficie varie de 124 à 244 hectares suivant les régions. Dans tous les cas, les bois, les prés, les étangs et les vignes sont exonérés.

Un noble peut déroger, perdant ainsi la noblesse tant qu'il ne reprend pas une vie noble. C'est la noblesse '*dormante*'.

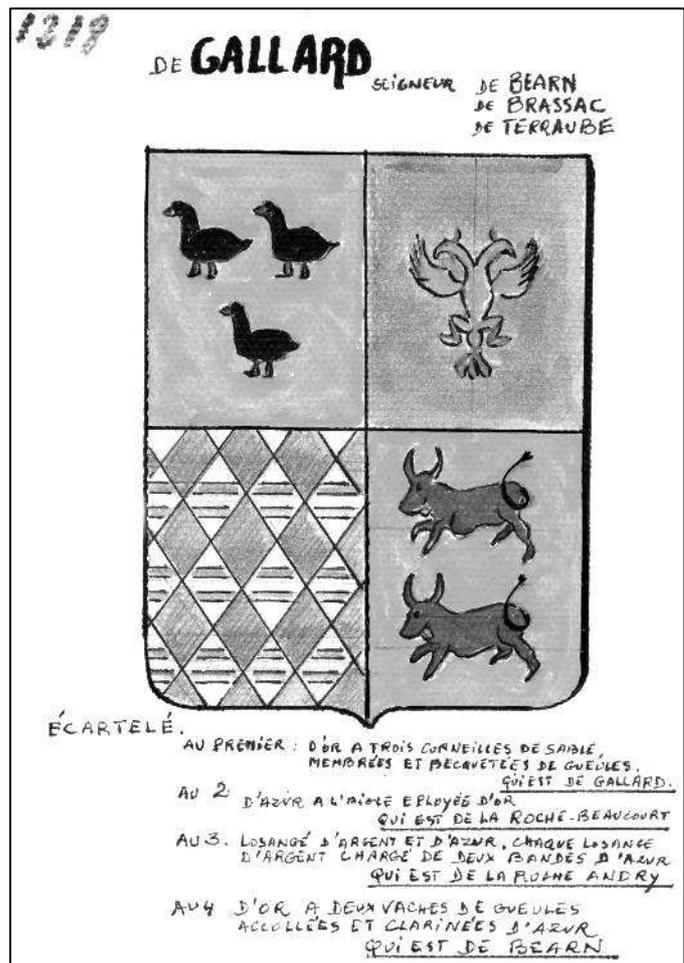
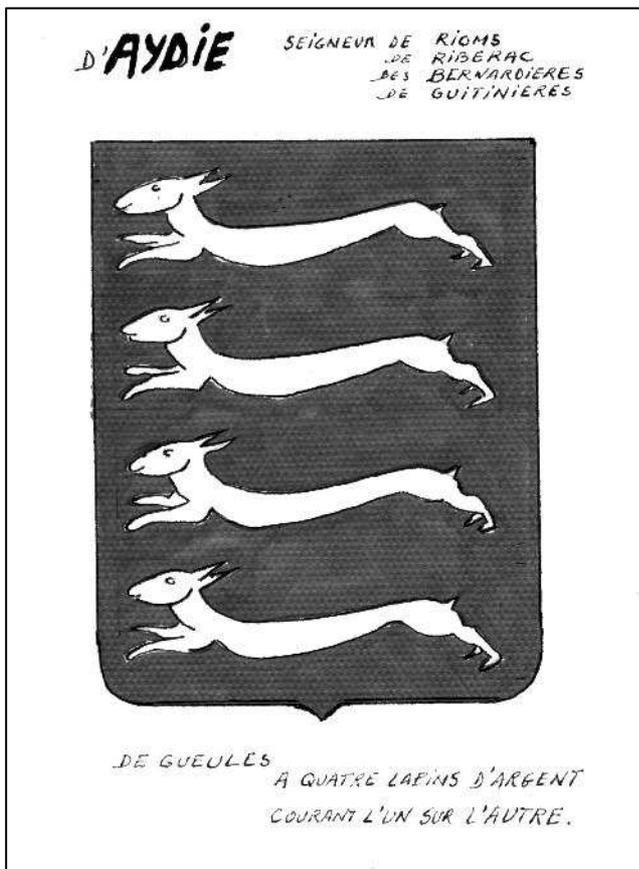
**E – Noblesse d'Office ou noblesse de charge.**

Par l'exercice d'un office on attribuait la noblesse au jour de la prestation du serment.

Elle pouvait se transmettre si le titulaire décédait revêtu de l'office ou au bout de vingt ans.

Les offices qui conféraient la noblesse étaient ceux de conseiller d'Etat, de magistrat de cours souveraines, de trésorier de France. C'est la noblesse de '*Robe*'.

Certains offices municipaux conféraient la noblesse, c'est la noblesse de '*Cloche*'. Exemple : A Angoulême, de 1507 à 1789, les fonctions de maire ou d'adjoint au maire étaient anoblissantes après 20 ans d'exercice.



A la veille de la Révolution, il y a en France 17 000 familles nobles.

Le coup final pour la noblesse d'Ancien Régime est donné après l'abolition des privilèges, le 4 août 1789. **Louis XVI**, (l'épée dans le dos...) le 23 juin 1790, après la décision de l'Assemblée du 19 juin, promulgue un décret abolissant la noblesse héréditaire et les titres.

Il y a pire : le 15 septembre 1797, les ex-nobles perdent leurs droits civiques et sont exclus de la fonction publique.

Toutes ces mesures sont significatives de la haine que le second ordre avait catalysée depuis longtemps.

Il est vrai que jusqu'à cette date, les avantages du second Ordre étaient considérables : **Gontrand du Mas de Bourboux**, dans son ouvrage sur l'ancienne noblesse du Périgord subsistant en Dordogne, les énumère :

- Les titres (honorifiques, héréditaires, transmissibles, reposant sur un fief ou un majorat)
- Les armoiries timbrées
- Les fiefs, terre, droit ou revenu attribué par le Suzerain. On peut les vendre ; mais un roturier qui achète peut se dire seigneur, sans être noble, pour autant et de toute façon, en payant le 'franc fief' (1/20<sup>e</sup> du revenu)
- Pas de taille
- Une Justice particulière, uniquement dans les cours supérieures des bailliages et des sénéchaussées
- Des écoles particulières réservées.

Pour accéder à certains postes, le nombre de degrés de noblesse était différent. (degré = générations consécutives en ligne masculine). Pour les écoles militaires, il fallait 4 degrés, donc avoir 3 ascendants mâles nobles.

- Les droits de chasse
- Les avantages successoraux (partage noble, l'aîné hérite des 2/3)
- Et quelques faveurs honorifiques : Le droit de girouette, le banc à l'église et la possibilité de faire figurer ses armoiries sur les églises...
- Toutefois la noblesse est soumise à la 'capitation'. C'est un impôt levé en 1695 pour financer la guerre. Elle frappe les nobles et les roturiers. Il y a 22 classes de tarification.

## F – La noblesse du XIX<sup>e</sup> siècle.

Un général de l'Antiquité à qui l'on reprochait d'avoir un père cordonnier disait : « *Il vaut mieux être le premier de sa race que le dernier* ».

Pendant la noblesse du XIX<sup>e</sup> siècle est moins appréciée. L'empereur n'anoblissait pas, il honorait de titres. La confusion entre titre et noblesse date de cette époque. Les titres n'étaient pas héréditaires, ils récompensaient un individu.

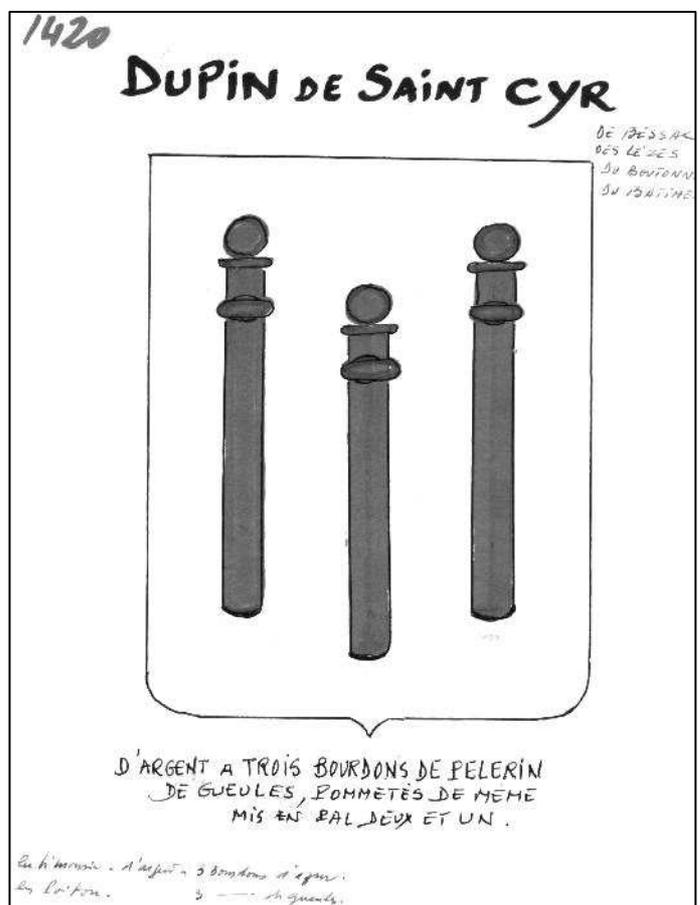
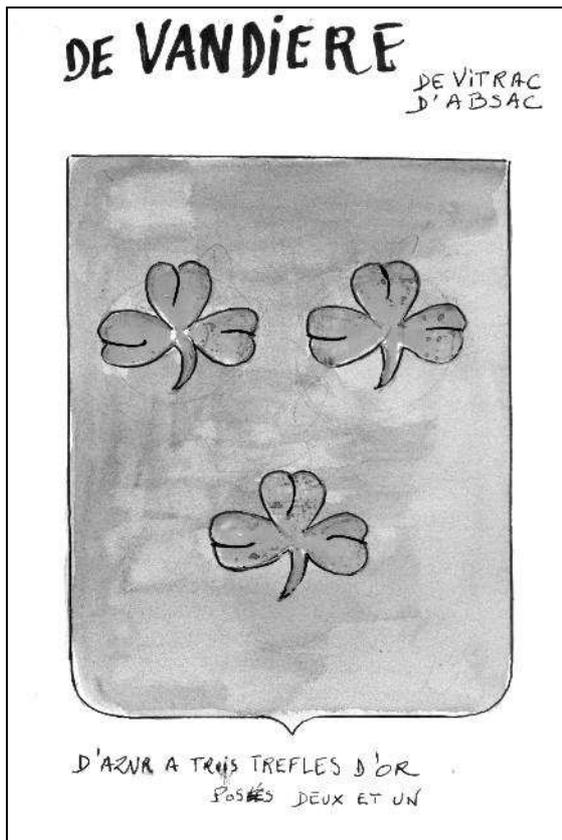
Il était possible de transmettre ce titre à sa descendance en l'appuyant sur un majorat. Ce majorat était un bien, un capital inaliénable, définitivement attaché au titre transmissible avec lui. Ainsi les titrés de l'empereur devaient être à l'abri d'une dérogeance. 15% seulement des titrés de Napoléon 1<sup>er</sup> demandèrent et obtinrent le bénéfice de cette hérédité.

En 10 ans, **Louis XVIII** reconnut l'ancienne noblesse, la noblesse d'Empire, et pour faire bon poids, régularisa un grand nombre de titres de courtoisie.

**Louis Philippe** décora à la façon du 1<sup>er</sup> Empire.

**Napoléon III** prit des mesures pour défendre les titres mais il se passa des lettres patentes et accorda ses titres par simples décrets.

Notons en passant qu'il attribua un titre de duc à **Morny**, son demi-frère, fruit des amours de la **reine Hortense** et du général **Flahaut**, lui-même bâtard de **Talleyrand**.



## II - Estimation du nombre des nobles aujourd'hui.

Aujourd'hui, la noblesse peut répondre à la définition suivante :

Les nobles actuels sont les descendants d'ancêtres investis d'une noblesse héréditaire sous un régime où cette noblesse avait un statut légal.

Celui qui, en 2004, assure appartenir à la noblesse, s'il veut être cru, doit en faire la preuve par des recherches généalogiques. L'Etat Civil existant en France depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, la filiation doit aboutir à un personnage qui, au XVII<sup>e</sup> ou au XVIII<sup>e</sup> siècle a été maintenu dans la noblesse. La filiation s'établit principalement d'après les actes civils, les actes notariés, les contrats de mariage et les testaments ou par des lettres adressées aux députés pour l'Assemblée des Etats Généraux.

La noblesse française est actuellement en danger : Pas de renouvellement.

Extinction des familles.

Le nombre actuel de familles nobles est difficile à déterminer. En 1990, l' 'Association d'entraide pour la Noblesse de France' (A.N.F. créée en 1932) estimait à environ 25 000 personnes, comprenant 4000 familles. Il doit en exister un peu plus car toutes ne sont pas inscrites.

Origine des famille nobles existantes :

Ancien Régime :	3494	}			
XIX <sup>e</sup> siècle :		}			
1 <sup>er</sup> Empire :	239	}	Total général :	4057.	
Restauration :	267	}			
Monarchie de Juillet :	21	}	<u>Professions</u>	industrie	26%
Second Empire :	36	}	<u>d'origine</u> :	Agriculture	22%
	-----	}		Armée	
18%					
Total :	563	}		Banque	8%
				Divers	
26%					

Nombre des titres authentiques et pouvant être reconnus par le Sceau de France :

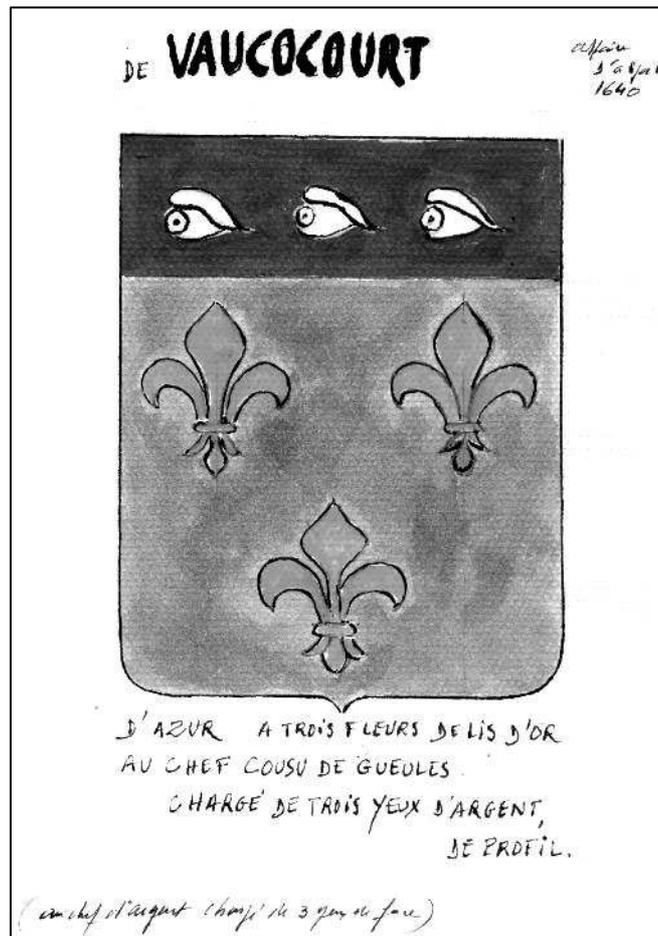
	Ancien Régime	XIX <sup>e</sup> siècle	TOTAL
Princes		1 (Masséna d'Essling)	1
Ducs	20	12	32
Marquis	99	47	146
Comtes	33	160	193
Vicomtes	2	35	37
Barons	38	378	406
Total	182	633	815

Les autres sont des titres de courtoisie sans fondement juridique.

### Transmission des titres.

Sous le 1<sup>er</sup> Empire Napoléon 1<sup>er</sup> institue la loi du **décrescendo** qui autorise les enfants d'un homme titré de porter légalement du vivant de leur père, des titres inférieurs. (exemple : le fils du comte sera vicomte)

Cette possibilité n'existe que pour les titres du 1<sup>er</sup> Empire et pour ceux des Pairs de France de la Restauration. La pairie héréditaire a été abolie en 1832.



### III - Les chemins qui mènent à la noblesse d'apparence.

Depuis longtemps, ils sont recherchés.

La noblesse 'taisible'.

Extrait d'un cahier de doléances du XVI<sup>e</sup> siècle :

« *Aujourd'hui beaucoup de paysans et des gens d'infime condition, après avoir quelque peu porté l'épée au service du roi ou après le seigneur de village, ne veulent plus payer de tailles et par cette voie se font nobles* ».

En 1882, l'annuaire de la noblesse de France commence sa préface par cette phrase :

« *Aujourd'hui qu'elle ne jouit plus en France d'aucun privilège, la noblesse, loin d'avoir perdu son prestige, son influence, est encore le point de mire de toutes les vanités, l'objet de toutes les ambitions... etc.* »

L'article 239 du code pénal poursuit toute personne qui ... « *aura publiquement pris un titre, changé, altéré ou modifié le nom que lui assignent les actes de L'Etat Civil.* »

Il ressort d'une interprétation de cet article qu'il est toujours possible de faire usage d'un pseudonyme ou d'un titre de fantaisie. Il y a 10 000 noms d'apparence.

On compte quelques recettes pour prendre les apparences de la noblesse :

- Le changement de nom : ajouter le nom
  - d'une terre
  - d'une famille dont on descend côté femmes.
  - d'un pseudonyme littéraire.

Pour écrire, il vaut mieux signer **Francis de Croisset**, lorsqu'on s'appelle **Viener**.

**Emilienne André** est dans le bottin mondain de 1903, artiste lyrique, sous le nom d'**Emilienne d'Alençon**.

- La rectification de l'Etat Civil : Prouver que les ancêtres écrivaient le nom d'une façon différente.
- l'adoption
- Le droit de relever le nom d'un parent mort en 1914-18.
- La complaisance coupable d'un officier d'Etat Civil.
- L'obtention d'un titre étranger non reconnu en France.
- Le changement de nationalité.

#### Le port d'une chevalière.

Elle se porte à l'annulaire de la main gauche. Elle servait de sceau et se porte la pointe de l'écu tournée vers l'ongle.

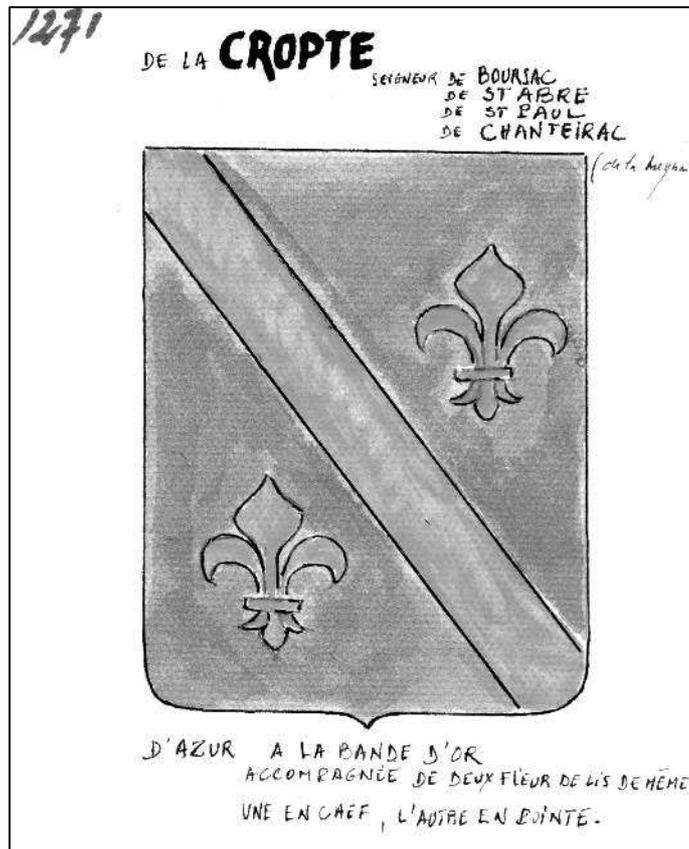
#### La particule.

Nous terminerons en disant que généralement la particule est considérée comme un signe de noblesse. Elle est un indice incertain, non une preuve.

A l'origine, les noms ne comportaient pas de particule.

Plus tard, on s'appela du nom du fief, ce qui faisait reconnaître les branches entre elles. De là des particules qui plus tard passeront avant le nom.

Actuellement, il est possible de former son nom avec particule grâce à la loi **Roudy** du 25/12/85 : 'Particule républicaine', adjonction d'un nom avec tiret.



## **IV - En conclusion**

De cet exposé on peut dire que nous avons tous des ancêtres nobles :

*« Tout roi descend d'un pendu,*

*Tout pendu descend d'un roi. »*

Le nombre théorique de nos ancêtres est important :

Si les alliances ne réduisaient pas la progression, nous aurions

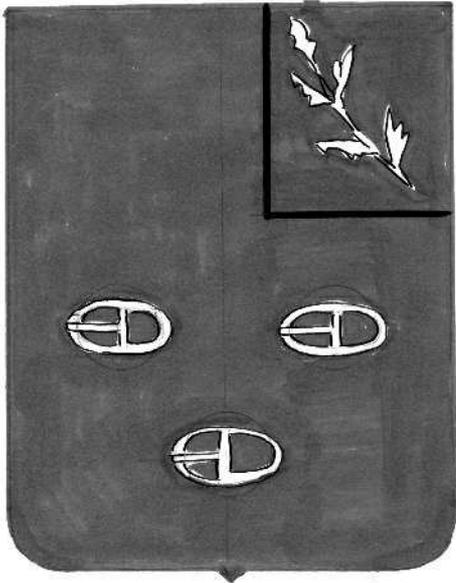
32 aïeux sous **Louis XVI**

32 000 sous **François 1<sup>er</sup>**

près de 17 millions sous **Saint-Louis**. C'est le double de la population de l'époque.

1787

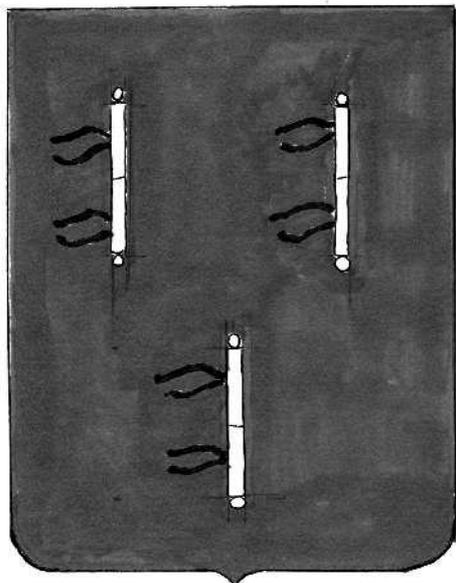
**DE MALET** DE LA BOUTARDIE DE SORGES



DE GUEULES A TROIS FERMAUX D'ARGENT  
AU FRANC QUARTIER DE GUEULES CHARGÉ  
D'UNE BRANCHE DE CHÊNE D'ARGENT POSÉE  
EN BANDE.

1410

**DE BEAUPOIL** ET DE SAINT AULAIRE DE LANMARIE DE FONTENILLE DE LUMINADE DE MONTELAISIR



DE GUEULES A TROIS ACCOURIES DE CHIENS  
D'ARGENT MIS EN PAL ET POSÉS 2 ET 1  
LES LIS D'AZUR Tournés EN FASCE.

**Document 1 : Extrait de Lettres-patentes portant institution de Majorat.**

LETTRES-PATENTES portant collation du titre de Baron sous la dénomination particulière de Baron *d'Estang* à M. *Jean de Bastard*, maire de Mont-Saint-Père, département de l'Aisne, avec établissement du **majorat**, dont la dotation consiste dans un hôtel, situé à Paris, rue du Grand-Chantier, n°5, septième arrondissement, avec les cour et jardin en dépendant, et dans un domaine situé communes de Damazan et Monheurt, canton de Damazan, arrondissement de Nérac, département du Lot-et-Garonne, composé de deux fermes, l'une appelée *Las Bouères*, contenant 34 hectares et demi environ de terres labourables, 3 hectares 65 ares de prés, et 5 hectares 90 ares en vignes ; et l'autre appelée *Turquet*, contenant 24 hectares environ de terres labourables, et 236 ares et demi de prés ; plus les bâtiments d'exploitation étant sur lesdites fermes : le tout produisant un revenu d'environ dix mille francs. Signées par sa Majesté l'Empereur et Roi, au château des Tuileries, le 19 janvier 1812 ; et scellées, le Conseil du sceau tenant, le 30 desdits mois et an.

Pour extrait conforme :

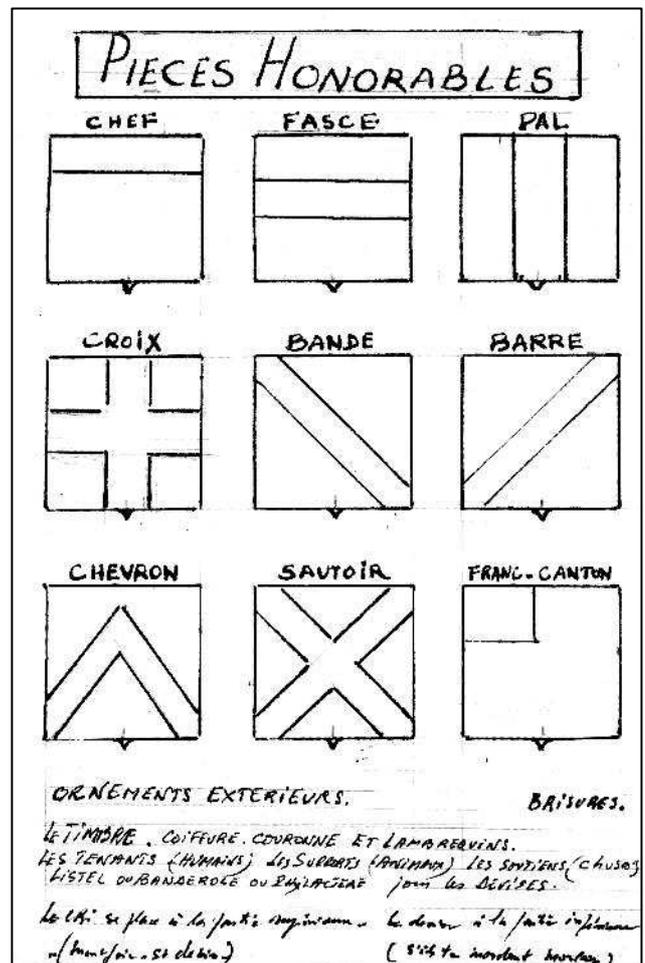
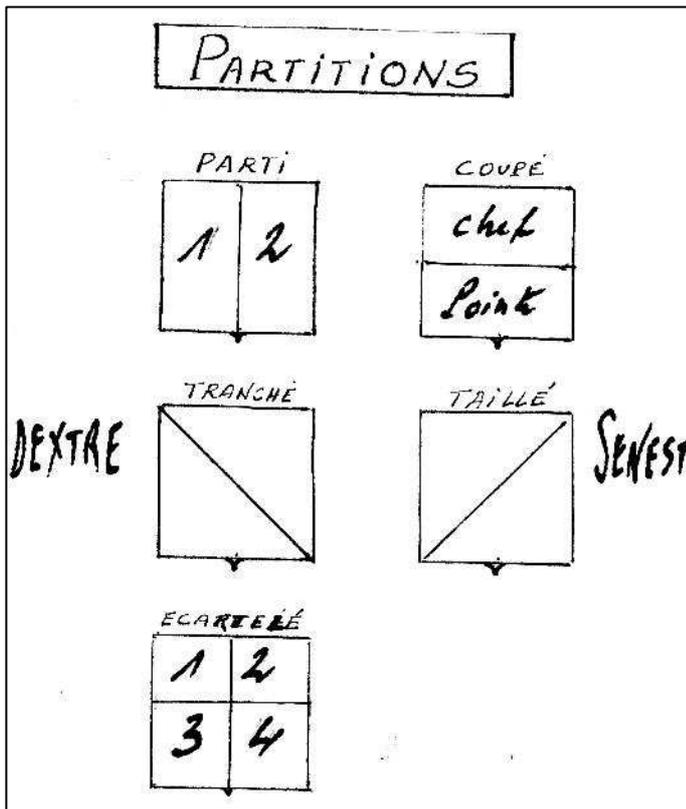
*Le Secrétaire général du Conseil du sceau des Titres,*  
Signé RÉGNIER, *Comte de GRONAU.*

**Document 2 : Désignation de représentants aux Etats Généraux de 1789**

Nous soussignés, membres de la noblesse du Périgord, pour nous conformer au désir du Roi, qui ne veut que le bien de ses sujets, et qui le cherche toujours, comme un bon père de famille celui de ses enfants, donnons plein pouvoir à Messieurs le **comte de La Roque de Mons**, le **marquis de Foucauld de Lardimalie** et le **marquis de Verteillac**, nos députés aux Etats généraux, de proposer, remontrer, aviser, résoudre et consentir tout ce qui pourra faire le bien général de la nation, régénérer la monarchie et assurer sa force et sa prospérité, d'où naîtront nécessairement la gloire du bon prince qui la gouverne et le bonheur de tous ceux qui la composent.

Fait et arrêté à **Beaussac**, près **Mareuil**, en **Périgord**, le 27 juillet **1789**.

Le chevalier de Maillard de La Faye, de l'ordre de Malte, etc. – Le comte de Haumont. – Doleson. – Grand de Bellussière. – De Maillard de La Faye. – Camain de Saint-Sulpice. – Le chevalier de Lageard. – De Lamberterie. – De Pindray d'Ambelle. – De Villars de Pontignac. – Le comte de Galard. – Le chevalier de Villars. – Conan d'Ancor. – Darepère. – Lafaye fils, capitaine au régiment de Bresse. – Chevalier de Pindray d'Ambelle. – Le chevalier de Campniac. – Montardy. – De Pindray de Sainte-Croix. – Conan, Lieutenant de vaisseau.



## 2 – L'héraldique.

### I – Origine du blason :

Comme pour la particule, on croit généralement que le blason est un privilège réservé à la noblesse. Si le port de l'épée est réservé aux nobles, le port du blason ne l'est pas.

Toute personne physique ou morale de droit privé, tout citoyen, jouit de la pleine capacité héraldique : on peut blasonner, sous réserve du droit des tiers.

Les armoiries héréditaires de la noblesse féodale du XII<sup>e</sup> siècle sont d'origine militaire. Elles permettent d'identifier un combattant au milieu d'une mêlée. Elles sont de couleurs vives. Les blasons sont des signes de reconnaissance, comme sont aujourd'hui les logos : coquille Shell, chevrons de Citroën, crocodile de Lacoste etc. ...

Dans une épître 'A René de Sanzay', Ronsard rappelle cette origine :

*« Celui qui désirait de montrer sa vertu,  
Portait sur le harnois dont il était vêtu  
Ou dans son bouclier une reconnaissance.  
Un avait un serpent, l'autre avait un lion,  
Un aigle, un léopard. Ainsi un million  
Par les siècles passés d'enseignes sont venus  
Que les races depuis pour signe ont retenu. »*

Dans les joutes et les tournois, les hérau(l)ts annonçaient les chevaliers et décrivaient leurs blasons. Cette spécialité des hérau(l)ts d'armes s'est naturellement appelée 'Héraldique'.

Le '**blason**' est synonyme de l'héraldique. C'est la science des armoiries.

Le blason signifie une chose proclamée à son de trompe et vient de l'Allemand '**Blasen**' (sonner de la trompe)

Blasonner des armoiries, c'est l'art de les composer ou de les lire.

### II – Lecture du blason :

La composition du blason est géométrique. Imposée par la fabrication du bouclier, généralement en bois léger recouvert de cuir. (d'où son nom, du grec skutos [cuir], qui donne écu.)

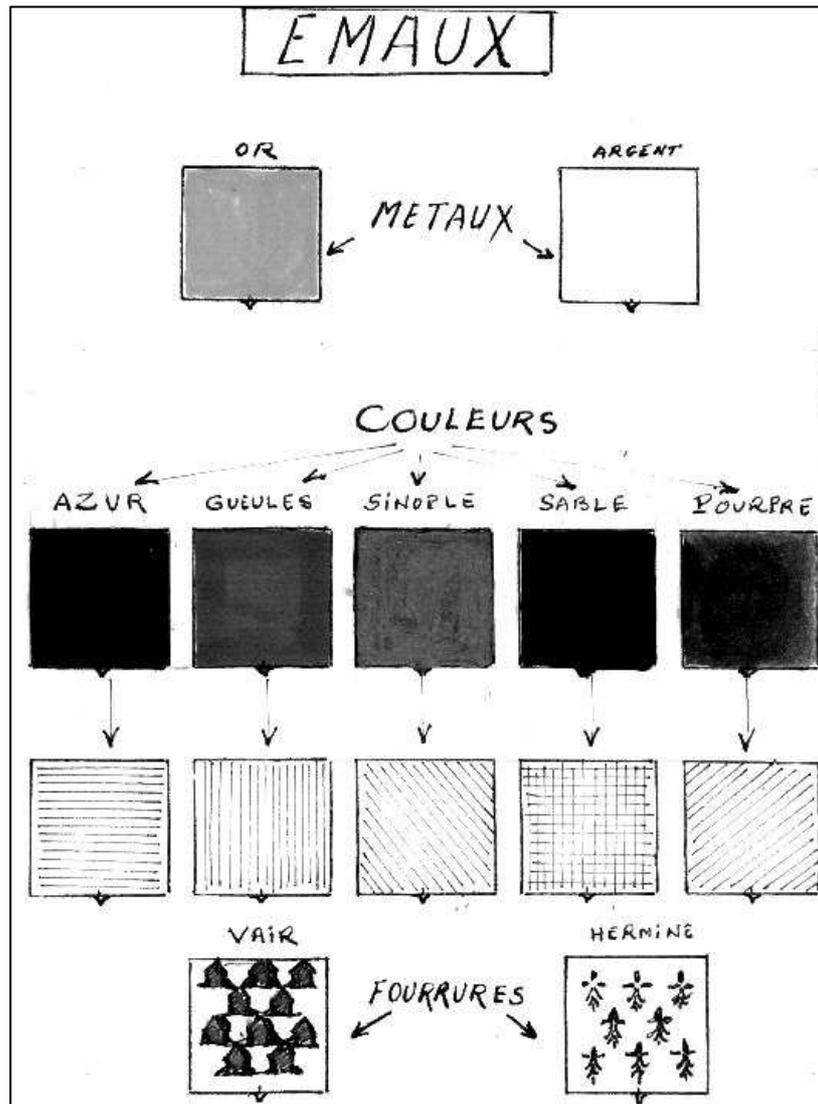
La disposition des bandes de cuir de couleurs différentes est à l'origine des **pièces honorables et des partitions**.

L'écu est passé de la guerre à la vie courante pour reconnaître une famille ; il orne les sceaux et les bâtiments. Au XIII<sup>e</sup> siècle, il se complique par des figures que l'on appelle des **meubles**.

Les paysans, les marchands, les bourgeois peuvent avoir un blason, mais, non **timbré** ; c'est à dire n'ayant ni **couronne** ni **casque**.

A partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, il est codifié par l'édit de 1696, essentiellement fiscal, qui interdit les armoiries non enregistrées. Ainsi près de 60 000 familles dont 50 000 roturières, se font enregistrer dans l'**armorial général**. Avec ses 70 volumes, c'est une sorte de 'bottin mondain'.

Ces armes furent souvent parlantes ; ce sont celles qui ont un rapport direct avec le nom. Une famille Leroux aura une roue sur son blason. Racine avait un rat et un cygne, le rat a vite disparu. Les Morel auront une tête de Maure. Un laboureur prendra une gerbe. D'autres armes parlantes rappellent indirectement le nom, exemple : les Bontemps ont un soleil qui indique le bon temps. Les Rechin ont dans leurs armoiries des sangliers, car ces bêtes passent pour avoir un caractère hargneux.



Le décor héraldique est d'une grande beauté et d'une grande richesse. Le vocabulaire est évocateur et poétique. La langue du blason a conservé un grand nombre de noms anciens :

On dira 'clariné' pour une vache portant clochette.

'Enguiche' pour la corde d'un cor.

'L'ampassé' pour un lion qui tire la langue, lorsqu'elle est de couleur différente.

Une croix peut être présentée de différentes manières, 'gringolée' (têtes de serpents) 'pommetée', 'ancrée' etc. ...

'Doloir' pour une hache, 'Créquier' pour un prunier sauvage.

Les armoiries sont constituées par le 'Blason' et tout ce qui l'accompagne :

- au-dessus, le 'Cri', le 'Timbre'

- sur les côtés, les 'Tenants' ou les 'Supports'

- au-dessous, la 'Devise'

Certaines familles peuvent avoir des blasons légèrement différents. Il s'agit de 'Brisures' : modifications suivant les branches. Exemple : pour les bâtards de France, l'Ecu de France (d'Azur à trois fleurs de lis d'or) porte un signe particulier de gueules.

### III – Présentation de blasons

Voir illustrations.

## 3 – Conclusion.

Le dernier privilège dont disposent aujourd'hui en France, les personnes d'ascendance noble, c'est d'avoir, à Paris, un cimetière réservé à leurs ancêtres.

De juin à juillet 1794 furent guillotines à la Barrière du Trône (Place de la Nation) 1300 personnes dont 16 carmélites de Compiègne. Elles furent enterrées dans le jardin des Dames de Saint-Augustin de Picpus – 35 rue de Picpus. La **princesse de Salm**, dont le frère avait été guillotiné, acheta le champ des martyrs avec l'aide des familles des autres victimes, notamment **les Noailles**.

### Bibliographie

Laurent Bourquin	La noblesse dans la France moderne (XVI° - XVIII° siècles)
Alain Texier	Qu'est-ce que la noblesse
Jacques Meurgey de Tupigny	Héraldique (encyclopédie de la Pleïade)
Gontrand du Mas de Bourboux	Ancienne noblesse du Périgord subsistant en Dordogne
Alfred de Froidefont	Armorial de la noblesse du Périgord
Pierre Paul Dubuisson	Armorial des principales maisons et familles du Royaume
	Quid 2004.

BADEIX ET LA RÉFORME DU  
XVII<sup>e</sup> SIÈCLE.

SUIVI DE

DESTRUCTION DE L'ORDRE DE  
GRANDMONT.

Conférence donnée au GRHIN

Le 2 juin 2005

**Par Marie-Thérèse Mousnier**

# BADEIX ET LA RÉFORME DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

## (1<sup>ÈRE</sup> PARTIE)

### Rétrospective des études précédentes, 5<sup>ème</sup> et dernier volet.

Peu après l'an mil et selon la tradition, **Etienne de Muret**, fils du comte de Thiers, regroupe autour de lui et bien malgré lui, sur la 'Montagne de Muret' en Limousin, un certain nombre d'ermites, ce qui conduira à la constitution d'un ordre monastique, des plus sévères et des plus populaires à la fois, de l'Occident médiéval.

Ces monastères nés du renouveau de la vie érémitique, attiraient alors vers des sites retirés et austères, des hommes épris de solitude et de vie évangélique (La Grande Chartreuse, Cîteaux).

Après la mort d'**Etienne** à l'âge de 80 ans (1124), ses compagnons s'établiront au 'désert' de Grandmont (le Grand Mont), toujours en Limousin, dans les monts d'Ambazac, pour fonder un monastère qui deviendra chef de l'Ordre de Grandmont, et portera le titre de prieuré jusqu'à la 1<sup>ère</sup> Réforme (1317). Les autres monastères seront appelés Celles, du mot cellule, dont Badeix.

L'expansion de l'Ordre sera rapide avec :

- 60 établissements au XII<sup>e</sup> siècle.
- 160 établissements au XIII<sup>e</sup> siècle dont 3 en Angleterre et 2 en Navarre espagnole.
- L'implantation en Limousin à l'origine puis en Auvergne, s'étendra vers la Saintonge, le Poitou, la Gascogne. Sous les **Plantagenêts**<sup>1</sup> dans les provinces de Normandie ; par la suite en Bourgogne et Provence. Au royaume de France sous les **Capétiens**<sup>2</sup> bien après.

### Pourquoi une telle expansion ?

La vie rude des frères, très proche de celle des paysans, développera l'affection du peuple qui appelait d'ailleurs familièrement les frères épris de pauvreté et de charité, « Les Bons Hommes ». Les monastères serviront souvent de refuge dans les conflits.

Les frères connaîtront la protection des **Plantagenêts** sur plusieurs générations, protection accompagnée de dons importants et de privilèges, ce qui nous autorise ici à parler de la protection politique des **Plantagenêts**, à savoir : La surveillance et défense des fiefs situés aux marches de la province, de préférence aux points stratégiques, ou proches d'une seigneurie ou vicomté<sup>3</sup>, lesquelles selon les événements et intérêts du temps, pouvaient opter aussi pour le **roi Capétien** !

La maison de Grandmont bénéficiera de cet intérêt, ce qui lui donnera une bonne implantation qui lui vaudra de survivre aux différents conflits internes, sans oublier la commende, véritable désastre pour toute communauté placée sous ce régime, y compris de résister aux conflits extérieurs franco-anglais, guerres de Religion...

---

1 – Plantagenêts : Henri II, Aliénor, Richard Cœur de Lion, Jean sans Terre...

2 – Capétiens : Louis VII, Philippe Auguste.

3 – Le vicomte de Limoges est le voisin proche de l'Abbé de Grandmont.

## La Réforme du XVII<sup>e</sup> siècle

Ne connaîtra pas le succès de la première, celle du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. **Charles Frémon**, 3<sup>ème</sup> réformateur, établira une Réforme à deux observances, l'ancienne et la nouvelle. Réforme malencontreuse qui par un effet contraire, précipitera la fin de l'Ordre après 7 siècles d'existence.

8 maisons opteront pour la nouvelle observance.

21 maisons pratiqueront toujours l'ancienne observance, dont le prieuré de Badeix.

### L'ancienne observance :

A la règle souvent relâchée<sup>2</sup>.

### La nouvelle observance :

A pour fondateur **Charles Frémon** (1611-1689), né à Tours d'une famille de 13 enfants. Il exercera le négoce de la soie à Nantes. Il recevra l'habit de Grandmontain (1629) et prendra la résolution de suivre la Règle à la lettre, dans l'humilité et la pénitence, dès l'âge de 18 ans. Après de multiples difficultés, **Charles Frémon** installera à Thiers, un monastère réformé, avec une règle rédigée en 14 articles, inspirée de la règle primitive du XII<sup>e</sup> siècle (5 siècles avant).

Retour à une pauvreté très stricte – pas de viande – Vêtements noirs d'étoffe grossière – Long scapulaire – Ceinture de laine pour les Clercs et de cuir ... pour les convers qui sont à nouveau recrutés – Pas de propriété – Tout bien est à la Maison et à la disposition du supérieur. La désobéissance sera punie par la mise au pain sec et à l'eau, voire l'emprisonnement et l'excommunication. Les frères seront soumis au silence. 2 récréations par jour. Les supérieurs seront nommés pour trois ans renouvelables une fois. Les affaires temporelles seront confiées à un économiste **recruté parmi les clercs**. Tous les frères feront à leur tour la cuisine et serviront à table...

Prudent l'Abbé Général **Alexandre Frémon**, le frère, adoucit la règle « *afin, dit-il, d'éviter les fâcheux inconvénients qui accompagnent une trop grande pauvreté...* »

Des difficultés certes, néanmoins la Réforme sera établie dans les monastères suivants :

Epoisse, Louye, Chavanon, Saint-Michel de Lodève, La Faye de Nevers, Vieupou, Bussy, Macheret<sup>3</sup>.

Epuisé, malade, **Charles** revient à Thiers pour sombrer dans le mysticisme le plus complet, avant de décéder à l'âge de 78 ans.

### Que dire de cette Réforme qui devait sauver l'Ordre ?

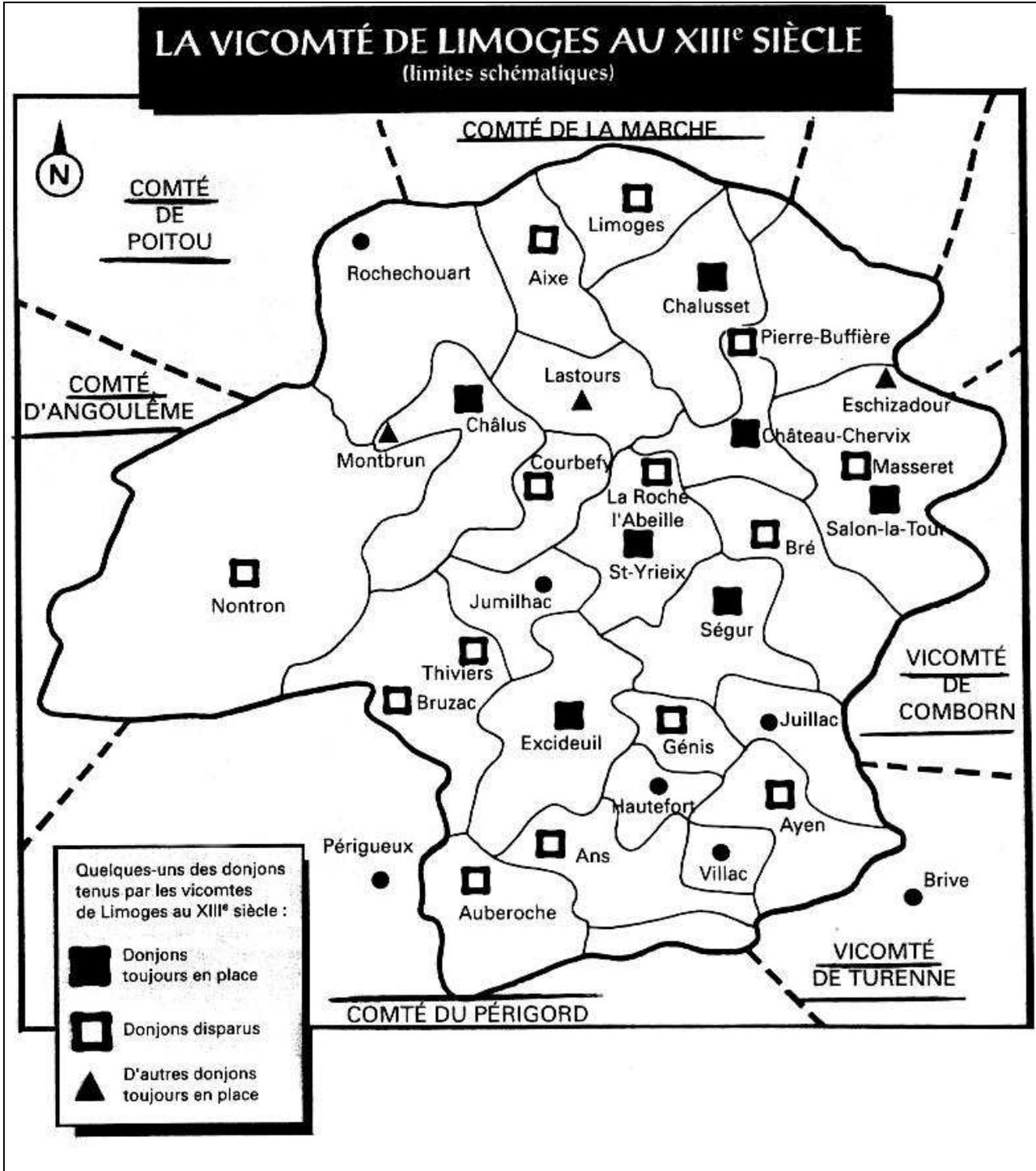
Le résultat sera d'en accélérer la ruine, en attirant, entre autres, tous les sujets de quelque valeur, qui dispersés dans les Maisons de l'Ancienne Observance, auraient apporté leur influence, par un certain renouvellement dans une époque déjà de moins en moins favorable à l'austérité du XII<sup>e</sup> siècle, apogée de la vie monastique.

---

1 – Réforme au XIV<sup>e</sup> siècle : A l'actif du pape Jean XXII, la première et grande réforme de 1317 où dès lors, Grandmont portera le nom d'Abbaye.

2 – Ancienne observance : étudiée dans le n° 19 des Chroniques Nontronnaises.

3 – Macheret : le seul renommé pour son niveau d'études.



## Croissance et décroissance :

La 1<sup>ère</sup> Réforme (1317) donne le chiffre de 700 à 800 religieux, sans parler des convers, dont le nombre ira en s'affaiblissant aussi. Pour avoir une idée plus précise de ce mouvement, disons qu'après les guerres de Religion, les Grandmontains se comptaient autour de 200, avec une moyenne de 8 religieux par monastère. Quelle érosion !

A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les deux Observances réunies comptaient à peine 150 à 160 religieux<sup>1</sup>.

Cette ultime réforme de **Charles de Frémon** aura duré 127 ans, de 1643 à 1770.

Soyons le plus objectif possible, d'autres ordres, Cluny, Cîteaux, connurent aussi de grandes difficultés avec le gallicanisme et la commende. Aux approches de la Révolution de 1789, rivalités et agitations démontrent qu'il est pratiquement impossible d'introduire des réformes, contre la volonté des individus, orientés vers la philosophie.

## Ravaud – Badeix.

### Le Prieuré de Ravaud :

Nous rappelons que Ravaud est un prieuré important, situé en Charente, dans le canton d'Aussac, commune de Saint-Amant, Baronnie de Montignac.

Suite à la 1<sup>ère</sup> Réforme (1317), Ravaud possède 4 annexes :

- Badeix du diocèse d'Angoulême.
- Rauzet du diocèse de Périgueux, canton de Villebois.
- Beausault du diocèse de Périgueux, commune de Chalais.
- Gondorie du diocèse de Saintes, canton de Cognac.

### Origine du prieuré :

Après la mort de **Jean sans Terre**, **Hugues X de Lusignan**, comte de la Marche et d'Angoulême par son mariage avec **Isabelle d'Angoulême** (1220) fonde Ravaud vers cette date<sup>2</sup>. Après les **Plantagenêts**, les **Lusignan** seront les protecteurs de Grandmont. La donne sera changée car auparavant, les comtes d'Angoulême étaient restés neutres envers Grandmont, car ils étaient en rébellion contre les **Plantagenêts**.

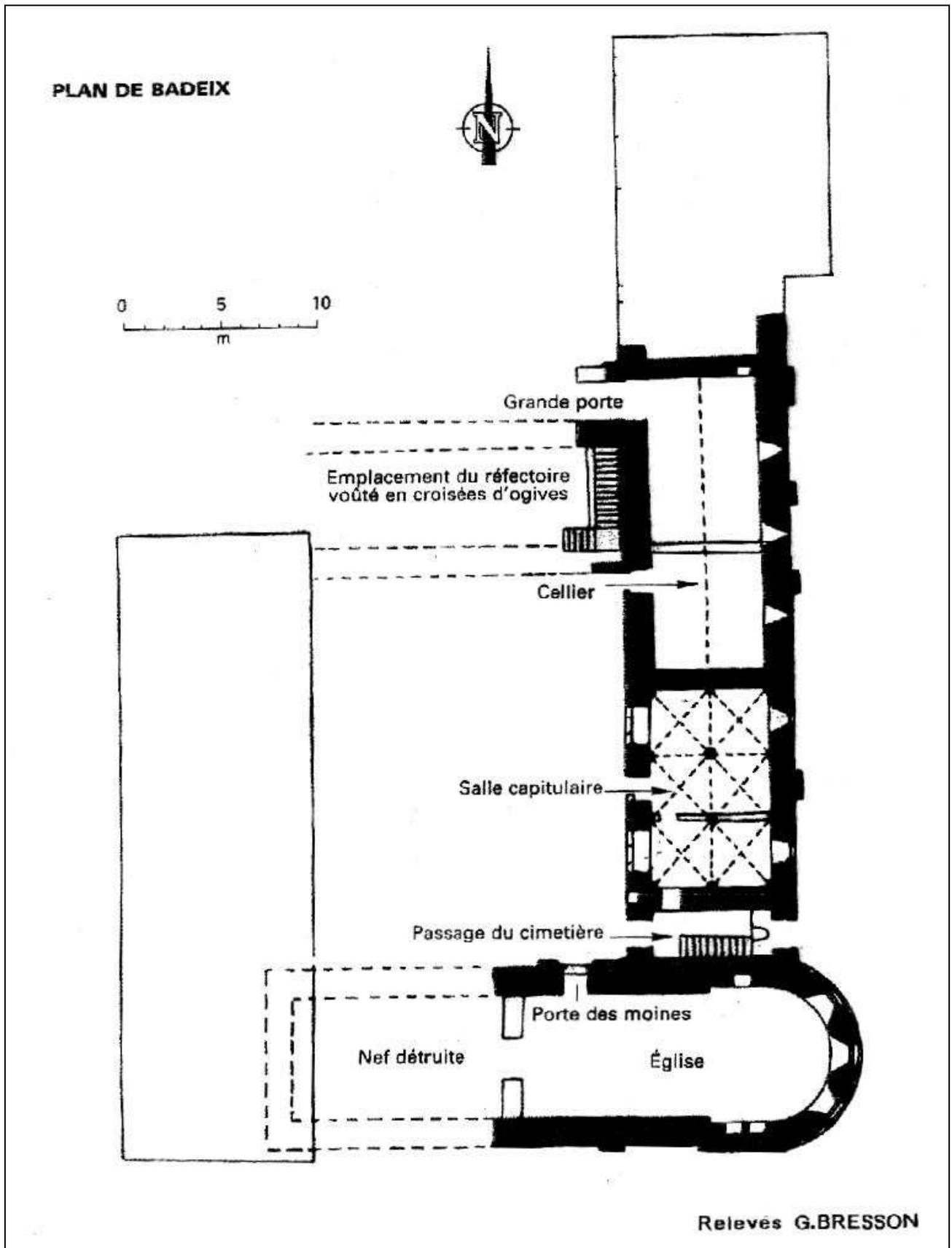
Ravaud, riche prieuré dont la terre est propice à la culture des céréales, de la vigne ; on note la présence d'un chai situé sur la route des chemins sauniers, qui passent à proximité et permettent la circulation des denrées de la Charente au Limousin, des terres chaudes aux terres froides de Grandmont. C'est par cette voie qu'en temps de famine, **Richard Cœur de Lion** enverra des seiches pour nourrir les pauvres de Grandmont. L'abbaye consomme les vins nobles d'Angoumois et de Berry<sup>3</sup>. La règle de **Charles de Frémon** s'éloigne...

---

1 – Archives de la Haute-Vienne.

2 – Le prieuré d'Etricot, près de Saint-Junien, est plus ancien. Fondation en 1191 par Foulque La Plèo.

3 – Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin et Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente, Martine Larigauderie-Beijeaud.



## Le prieuré de Badeix au XVII<sup>e</sup> siècle :

Badeix reprend vie en recevant la vingtaine de frères du prieuré de Ravaud, devenu inhabitable. Un prieuré important, dans une région riche, que s'est-il passé ?

Par hypothèse, nous pouvons supposer que la commende, véritable fléau, sur plusieurs siècles, cause principale de la ruine des monastères, la commende était passée par là. Se trouvaient dans ce cas de figure les monastères de quelque importance, très recherchés car 'juteux' dirions-nous aujourd'hui ; ce que n'était point Badeix, pauvre petite unité perdue dans un pays oublié<sup>1&2</sup>.

Autre événement faisant référence à Badeix. En 1654, le prieur de Badeix, **Etienne Talin**<sup>3</sup>, originaire du Bas-Limousin, profès de Grandmont, Docteur en Sorbonne (Dr en droit canon), bénédictin à l'origine, est élu Abbé Général de Grandmont. Quel honneur pour le modeste prieuré de Badeix ! Honneur de peu de durée, car l'élection sera cassée du fait que tous les religieux n'ont pas reçu de convocation ; d'autant que la plainte provient du procureur général **Albert Barny**<sup>4</sup> oublié lui aussi, et frère du précédent Abbé Général, **Georges Barny**. Situation bien regrettable pour le prieuré de Badeix, qui poursuivra en Justice. Affaire qui fera grand bruit sur cinq années où un long procès s'en suivra, au cours duquel plaidoiries et jugements, au nombre de trois, se succèderont. Nous soulignons que les représentants commis d'office par le Conseil d'Etat seront des représentants des plus considérables de l'Ordre monastique dont il convient de citer les noms :

- Le **prieur des Chartreux**
- Le **Général des Bénédictins**
- Le **Supérieur des Carmes – Déchaussés**
- Le **Supérieur des Feuillants**.

Excusez du peu, le prieur de Badeix était bien entouré ; tout ceci met en situation et nous confirme l'importance donnée à l'élection de l'Abbé Général de l'Ordre de Grandmont<sup>5</sup>.

## Processus pour l'élection de l'Abbé Général.

Le Chapitre était convoqué au son de la cloche, après le 'Veni Creator' chanté, ainsi que la messe du St Esprit pour invoquer les lumières d'un bon choix... Les religieux se réunissaient dans la salle capitulaire où ils étaient placés selon leur rang, puis interpellés pour donner leur suffrage par écrit. Sur la table recouverte d'un tapis, se trouvait un crucifix entre deux cierges allumés. Les bulletins étaient déposés dans un grand bassin d'argent sous l'œil vigilant du président de vote nommé, revêtu du surplis et de l'étole, en présence des notaires accompagnés de scrutateurs assis autour de la table. Après l'élection, l'abbé proclamé chef de l'Ordre était conduit à l'église, où le Te Deum était chanté solennellement en action de grâce. Ensuite la publication était lue et affichée à l'extérieur du Chapitre, à la porte de l'église et sur la place publique.

1 – Badeix : Badeix verra la création d'un escalier à paliers desservant le dortoir, agrandi à l'emménagement des frères de Ravaud.

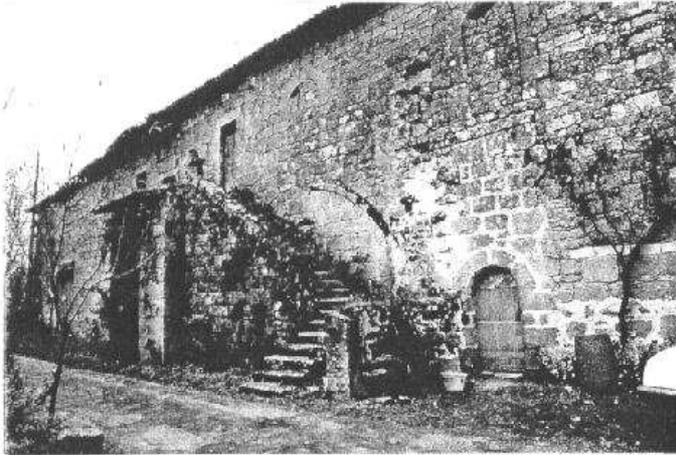
2 – Le prieuré oublié de Badeix : par Pierre Pommarède, Bulletin de la SHAP, Tome CXXVI, Année 1999, 2<sup>ème</sup> livraison.

3 – Etienne Talin : A défaut de l'Abbé commendataire, ce qui était rare, était nommé un vicaire perpétuel qui, lui, était à la portion congrue.

4 – Albert Barny : Prieur conventuel de La Faye de Jumilhac.

5 – Archives de la Haute-Vienne, article 1718, classement provisoire. Arrêt du 30 mai 1659.

BADEIX

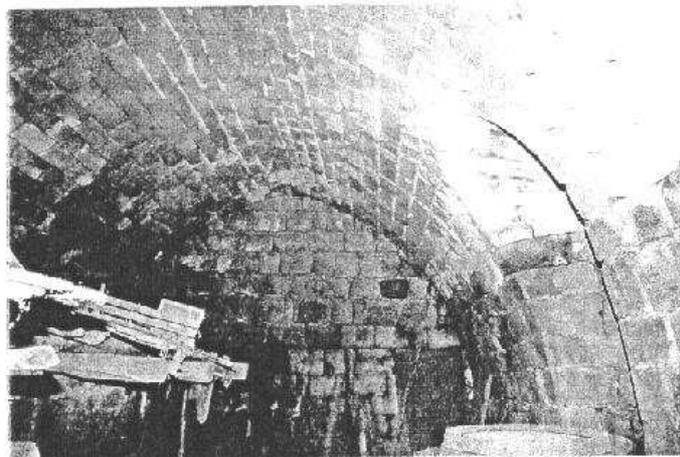


Façade ouest du bâtiment est. Petite porte du cellier.

Escalier reconstruit à l'emplacement du réfectoire voûté.



Façade ouest du bâtiment est. Baies de la salle capitulaire Passage du cimetière.



Intérieur du cellier voûté en berceau brisé



Grande porte du cellier. Vue extérieure.



Grande porte du cellier. Vue intérieure.

Photos Michel FOUGERAT

Avant d'évoquer les derniers abbés de l'Ordre, un regard sur les siècles précédents pour constater que ruines et opulences se sont succédé ponctuellement. Or, au milieu de ce XVII<sup>e</sup> siècle, nous sommes plutôt dans une période d'opulence, ce qui suscitera bien des convoitises et sera un des facteurs de la destruction de l'Ordre dans son entier. Ceci dit, s'annonce le premier des six derniers Abbés grandmontains.

### **Antoine de Chavaroche : 22<sup>ème</sup> Abbé (1654-1677)**

Précédemment supérieur du collège Mignon de Paris, élu à Grandmont, a apporté son soutien à **Charles Frémon**, le réformateur. Chef de l'Ordre pendant 22 ans, gouvernera avec soin et prudence. Décédé à l'âge de 78 ans.

### **Alexandre Frémon : 23<sup>ème</sup> Abbé (1678-1687)**

Frère de **Charles** le réformateur. Visitera la communauté de Thiers où exerçait son frère. Plus modéré, en adoucira la règle afin de la pérenniser. Lettré, possède une riche bibliothèque. A son actif 60 années de religion dont 9 ans de priorat.

### **Henri de La Marche-Parnac : 24<sup>ème</sup> Abbé (1687-1715)**

A été présenté à **Louis XIV**. En six ans, paiera les dettes récupérera les biens, restaurera les bâtiments. Soutiendra aussi la Réforme de **Charles Frémon**, tout en modifiant la règle. Donnera la maison de Macheret, la plus savante, à **Charles**, dans l'espoir que la Réforme souhaitée y serait plus facile à appliquer.

### **René-Pierre-François de La Guérinière : 25<sup>ème</sup> Abbé (1716-1744)**

Était prieur de Badeix, diocèse de Limoges, lorsqu'il sera élu Abbé général de Grandmont. 'On raconte' sur l'origine de sa vocation des détails savoureux que nous vous donnons tels quels.

Il était élevé chez son oncle qui, question bien banale, lui demande un jour ce qu'il voulait devenir, car bien qu'il portât le collet<sup>1</sup>, il ne paraissait pas avoir une vocation bien prononcée pour l'état ecclésiastique. Après quelques jours de réflexion, voici sa réponse :

- Sa vocation est décidée. Il allait rentrer dans l'Ordre de Grandmont. C'est ici que la réponse du jeune postulant devient intéressante. Pourquoi l'Ordre de Grandmont ? « *Parce que, dit-il, ayant appris qu'il y avait peu de religieux capables dans cet Ordre, puisqu'ils étaient obligés (les Grandmontains) de chercher des professeurs ailleurs, (vrai) et que de ce fait, il s'attirerait, lui, René-Pierre-François, l'amitié et l'estime de ses confrères, et aurait la possibilité, grâce à leurs suffrages, d'être élu pour remplacer... l'Abbé général.* »

Les années passeront et ce qui sera dit, sera fait, à l'âge de 34 ans !

Nous le voyons, le futur Abbé Général était ambitieux, mais bien renseigné. Nous y reviendrons. Encore un trait assez représentatif de l'humour et de la rivalité de nos moines. N'avait-il pas dit à un Récollet que son supérieur était général de 'cent mille gueux'. Il s'attira cette verte réponse : « *Et vous de cinquante ânes*<sup>2</sup>. »

Ce qui n'était pas tout à fait faux, du moins dans certains prieurés. Il est bien vrai que le fondateur **Etienne de Muret**, lettré, avait prescrit à ses disciples de faire des études, mais prudemment, cette recommandation était accompagnée de la défense expresse de prêcher. La bonne parole était apportée par des dominicains ou des frères mineurs, que l'on faisait venir à cette intention. Plus tard et théoriquement, il devait y avoir dans chaque prieuré, un maître de grammaire, ce qui s'avèrera vite impossible. Plusieurs religieux iront étudier à Angers. Un des monastères les plus riches s'illustrera par un collège renommé, mais les supérieurs successifs peu encouragés, ne poursuivront pas très longtemps cet effort. En 1614, tout était terminé.

1 – Collet : signe distinctif du col, inclinant à la vocation religieuse.

2 – Abbé Legros, 'Mémoires de manuscrit'. La scène se passait au Châtenet, près de Limoges.

+  
verbal des vieux bati  
et des nouveaux à construire  
de l'abbaye de Grandmont  
dressé par Naurissart le  
24<sup>e</sup> de 1732. pour la somme  
de 311387<sup>#</sup>. 10V



En réalité, le collège qui devait assurer un certain niveau d'études avec 7 étudiants de l'Ordre reçus à l'année, était réduit déjà à 5. Ce collège était celui de Grandmont, ex-Mignon, dont nous aurons très vite hélas l'occasion de parler.

Revenons à l'ex-prieur de Badeix, alors Abbé Général de l'Ordre, qui se révélera très vite un bâtisseur. Vocation ? Obligation ? Apparemment le choix ne lui a pas été donné, très vite l'Abbé s'est trouvé devant une entreprise énorme, face au vaste chantier de reconstruction de Grandmont, suite à la visite de l'Intendant de Limoges, **monsieur de Tourny** en 1732, date à laquelle avait été dressé un état des bâtiments par **Naurissart**, architecte de renom. Le devis atteignait le chiffre de 310 477 livres, somme considérable, n'en doutons point. En fait, l'Abbé devra faire face simultanément à deux chantiers.

## Un premier chantier à Grandmont :

L'église, qui avant d'être reconstruite, doit être démolie, étant en très mauvais état et même dangereuse. L'**Abbé de La Guérinière** a de l'ambition nous le savons, or bien légitimement, il en a aussi pour son église. Plusieurs textes en soulignent la beauté. Elle ressemblait à l'église Sainte Geneviève de Paris qui a laissé place au Panthéon<sup>1</sup>. Construite en forme de croix avec coupole centrale, elle possède de vastes dimensions. Longueur 90 mètres, largeur 50 mètres à hauteur du transept. Fin des travaux en 1768, sous le dernier et 27<sup>ème</sup> Abbé. « *Une des plus belles du royaume, disait-on* ».

Par contre les bâtiments conventuels sont en piteux état, ce sera pour plus tard.

## Un deuxième chantier à Paris :

Encore à cette même époque est programmée la reconstruction en grande partie du collège de Grandmont. Collège qui se devait d'assurer un certain niveau d'études, reconnu, et recevoir gratuitement, selon les engagements pris par l'Ordre sous **Henri III**, des étudiants qui devaient approfondir la théologie, afin de pouvoir l'enseigner auprès de leurs frères, à qui cela faisait cruellement défaut, nous venons de le voir. En réalité, depuis longtemps, le collège était vide, sans aucun enseignement, toujours en raison du mauvais état des lieux, dont l'entretien avait été négligé.

A vrai dire, il y avait depuis toujours, une rivalité entre les deux Maisons de Grandmont en Limousin, l'abbaye mère, et la Maison de Paris qui se voulait aussi, non pas prieuré, mais abbaye soutenue par les rois de France.

Reconstruction il y aura, tout au moins au début, sous les ordres du prieur **Dom Vitécoq**, religieux des plus capables, et même un peu trop actif car dépensier à l'excès, dit-on par la suite, et dont le dernier abbé fera les frais.

Nous poursuivons avec **René-Pierre-François de La Guérinière** dont les dernières années n'ont pas été exemptes de soucis d'ordre financier. Soutenir plusieurs procès pour conserver les droits de son abbaye, soutenir la trésorerie autant que faire se pouvait, ce qui le conduira à n'admettre qu'un très petit nombre de novices, lesquels devaient impérativement être dotés de 200 livres. Soutenir et suivre les travaux du collège à Paris, tous ces déplacements et soucis l'accableront. Le Destin fera qu'il décèdera dans ce même collège, objet constant de ses préoccupations.

---

1 – Eglise Sainte Geneviève construite par Soufflot à partir de 1764.



## Raymond Garat : 26<sup>ème</sup> Abbé (1744- 1748)

Fils d'un marchand drapier de Limoges.

Avant-dernier Abbé Général, continuera l'œuvre de son prédécesseur et maintiendra la nomination malheureuse de **Dom Vitcoq** prieur du collège de Grandmont à Paris. Les travaux se poursuivront, et les dettes aussi. L'Ordre en sera de nouveau affaibli sur le plan matériel, mais aussi dans le spirituel. Situation mal gérée qui sera reprochée et pèsera lourd dans la destruction de l'Ordre.

Par contre, sous le priorat de l'**Abbé Garat**, 30 novices seront recrutés en 28 mois. Parmi ces novices, nous trouvons le dernier prieur de Badeix : **Gaspard Thyre Mathieu de Lagorce**, originaire de Châteauponsac ( Nord de la Haute-Vienne). Prise d'habit et profession le 27 novembre 1746. A été déclaré apte à la vie religieuse dans l'Ordre de Grandmont. A noter qu'un certain nombre d'entre eux ont été congédiés vers la fin de leur noviciat, car non reçus.

L'Abbé Général **Garat**, malade pendant deux ans, décèdera en 1748. Et maintenant nous annonçons le dernier Abbé Général au nom superbe de

## Mondain de La Maison Rouge : 27<sup>ème</sup> Abbé (1748-1787)

**François-Xavier** de son prénom. Elu le 28 mai 1748, appartient à une famille noble de La Marche, connue dès le XV<sup>e</sup> siècle, laquelle a possédé plusieurs fiefs dont celui de Maison Rouge, paroisse de Saint-Maurice dans la Creuse, près de La Souterraine. Son nom provient de l'aspect rougeâtre des tourelles de l'ancienne maison seigneuriale construite en briques.

L'élection de **François-Xavier** ne suscitera aucune difficulté puisque son nom réunit 32 suffrages sur 45 votants. Il y avait en lice 4 autres prétendants<sup>1</sup>. Ici nous retrouvons le nom du dernier prieur de Badeix, lequel a bien participé à cette élection.

## Quel était le profil du dernier Abbé ?

Au témoignage de ses contemporains et de l'avis même de ses adversaires, c'était un digne et saint prêtre, un moine irréprochable, un véritable Bon-Homme dans toute la force du terme de l'ancienne dénomination des disciples de **St Etienne de Muret**. Charité, fidélité à ses devoirs nous le verrons, douceur et noble résignation. Cette dernière est-elle une qualité souhaitable lorsque l'on a en charge trente-neuf Maisons à gérer, avec toutes les dissidences et aléas que nous avons connus au cours des siècles, lesquels ont laissé des traces ? Nous pouvons dire encore à sa charge que tout au moins au début de son mandat, il n'a pas été exempt d'une certaine naïveté, corrigée un peu tard, mais par la suite, l'Abbé Général en a étonné plus d'un par sa résistance.

## Situation de la Maison de Grandmont.

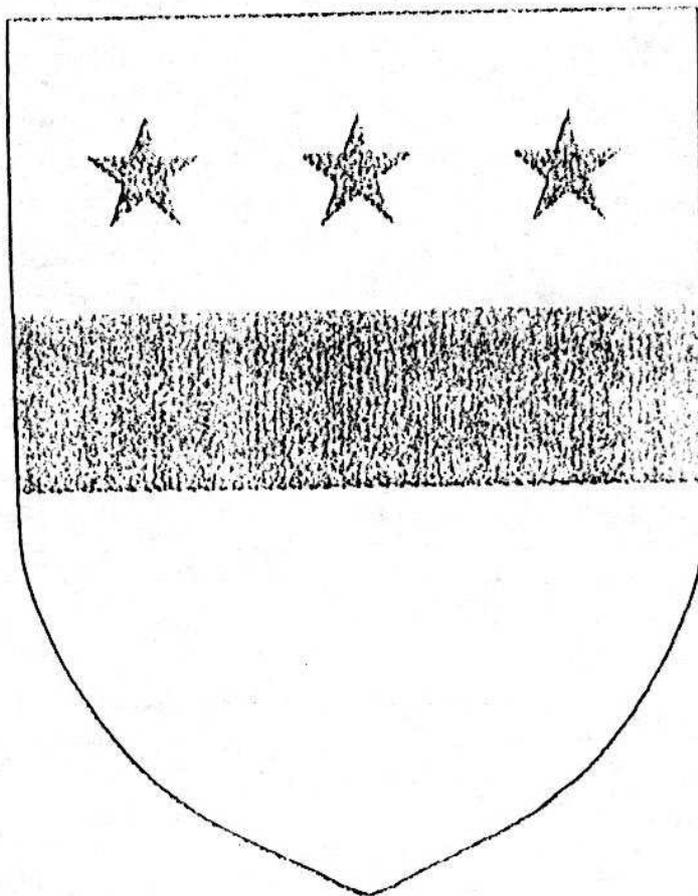
Sous son priorat, 44 novices. Le recrutement est bien assuré, ce qui n'a pas toujours été. La communauté de moines est toujours tenue à une obligation primordiale de charité, ce qu'elle a assuré avec plus ou moins de bonheur, y compris en période de disette et ce, sur des siècles. Cette charité se manifestait par trois obligations :

1 – L'accueil dans chaque monastère qui possédait une salle d'hôte. Pour Badeix, la question reste posée<sup>2</sup>.

1 – Procès-verbal : Aux Archives de la Haute-Vienne, n° 1109, ainsi qu'au fond des notaires.

2 – Si Badeix possédait une salle d'hôte, elle ne pouvait être que dans les bâtiments démolis face à la salle capitulaire. Des bâtiments nouveaux de ferme sont à cet emplacement.

*De la Mais on usage  
Abbe general de grand mont*



2 – Les religieux de la Maison-Mère avaient en plus un hospice dans la ville de Limoges dès 1459 et aussi des rentes sur plusieurs maisons de la ville, gérées par des syndics.

3 – Enfin et toujours, l'éternel collège de Grandmont, tenu à l'hébergement et à la formation de cinq étudiants, cadeau empoisonné du roi de France **Henri III**. Or c'est bien avec ce collège, toujours endetté, la reconstruction se poursuivant sous l'égide de son prieur **Dom Vitecoq**, que les difficultés de trésorerie s'accroîtront ; à telle enseigne qu'un impôt sera levé sur tous les prieurés de l'Ordre.

### **Grandmont endetté.**

Des dettes, la communauté en a connu bien d'autres, mais l'Abbé précédent, **Dom de La Guérinière**, le bâtisseur, a laissé une trésorerie dans un grand désordre. Non seulement avec le collège, gouffre sans fin, mais rappelons-nous que simultanément avait été entreprise la reconstruction de l'église de Grandmont, de grandes dimensions. Coût plus de 150 000 livres. L'architecte en demandait encore 200 000 pour l'achèvement du projet. **L'Abbé Mondain** aux abois se décide à voir de plus près ce collège. En 1749 le voici à Paris et là, effrayé, les choses se passent mal avec le prieur **Dom Vitecoq**, tellement mal que ce dernier est révoqué. Bien entendu voici un ennemi à vie pour **l'Abbé Mondain**, d'autant que le prieur n'acceptait pas sa mise à pied. La Justice interviendra par 3 fois à la demande du prieur. Le chantier ne se poursuivra pas, et cet établissement redeviendra ce qu'il était naguère : « *Une honnête auberge pour ecclésiastiques, ou certains étudiants, qui voulaient vivre en toute liberté dans une maison décente.* » Triste fin.

Les revenus habituels de l'Abbaye se montaient à 120 000 livres, somme intéressante dans sa totalité, ce qui n'était pas le cas, une grande partie des prieurés étant sous la commende<sup>1</sup>, les revenus partaient ailleurs, le roi ayant à récompenser de leurs services certains prélats...

### **Trésor – richesse – convoitise :**

La plus grande richesse de l'Ordre était son trésor, accumulé depuis des siècles. Trésor constitué essentiellement d'objets de grande valeur artistique, dont les châsses en émailerie limousine, richement ornées avec des pierres précieuses<sup>2</sup>. Le trésor religieux comprend aussi des reliques. Trésor prestigieux, mais trésor ne procurant plus de rentes, les expositions des reliques n'attiraient plus la foule qui faisait la fortune des abbayes au Moyen-Age. Alors que faire ? Des économies ? Difficile avec les frais de réfection et construction entrepris. Des emprunts ? Il n'en était plus question. Trop d'endettement et pourtant, avec le recul du temps, on peut penser que là est l'erreur, car si Grandmont avaient eu de gros emprunts à rembourser, il n'aurait pas attiré la convoitise et la cupidité dans les années à venir.

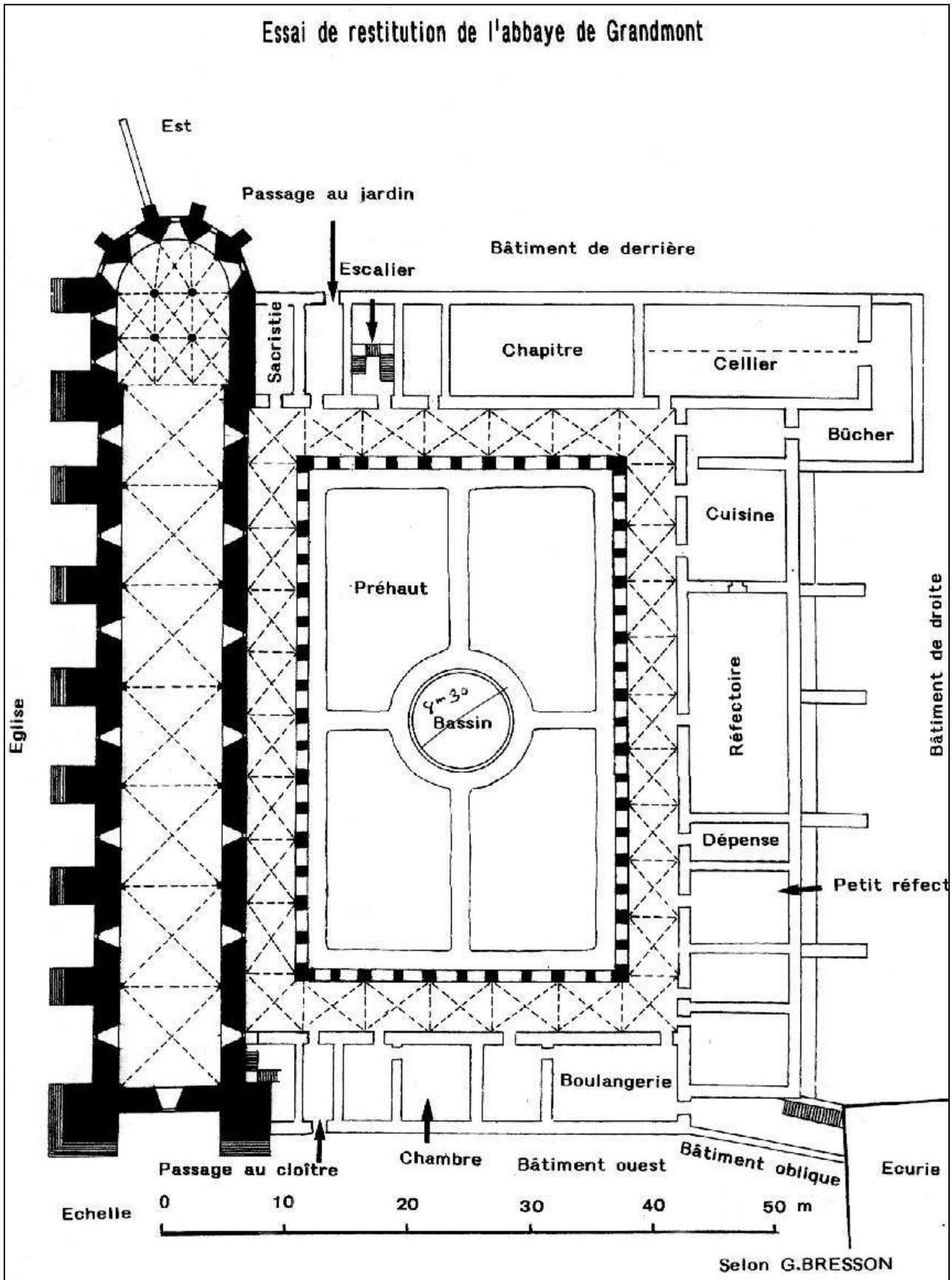
Une convoitise animée, soutenue et maintenue depuis la construction des premiers bâtiments déjà grandioses, construits par la politique monastique des **Plantagenêts**. Générosité indéniable et répartie sur plusieurs monastères, pour les raisons évoquées précédemment.

Par la suite, au début du XIV<sup>e</sup> siècle, le prieur **Jourdain de Rastipan** avait investi à la Maison mère, dortoir et diverses dépendances.

Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, une nouvelle Maison abbatiale, due aux libéralités de **Guillaume de Fumel**, sera construite et toujours dans la construction, y prendront une part active, les cardinaux et Abbés, **Allemans, Briçonnet, Rigaud de Lavaur** et récemment **Georges Barny**.

1 – La commende : situation qui n'était pas réservée à Grandmont mais s'étendait à tous les monastères du royaume.

2 – Les châsses à l'origine étaient ornées de pierres précieuses. La plupart des châsses offertes aux expositions actuelles, sont ornées de pierres de substitution de peu de valeur.



Cette politique de la construction peut s'expliquer par les dévastation successives dues aux guerres du XVI<sup>e</sup> siècle. Tous ces travaux pris et repris sont en bonne voie d'achèvement. Il était temps, le monastère était devenu inhabitable à telle fin que la communauté, bien que très réduite, s'était installée dans une maison isolée qui précédemment avait fait office d'infirmierie pour religieux contagieux. Signalons que l'**Abbé Mondain**, dans les dernières années de son priorat, avait été dans l'impossibilité d'organiser les réunions nécessaires, et d'assumer les frais inhérents à la tenue de ces réunions ; ce qui mécontentera l'ensemble des prieurs et ses adversaires parleront très vite de mauvaise gestion. Peut-être aussi y a-t-il une part de vérité. Ce qui est certain, c'est que les bâtiments, non terminés, apparaissent déjà magnifiques, d'allure grandiose, surmontés de plusieurs tours, bâtiments royaux, dit-on. La splendeur du nouveau monastère affirme une volonté de prestige et d'autorité, à des fins religieuses, mais aussi politiques. Nous constatons que chaque Abbé Général et même chaque prieur, les uns et les autres sont très attachés à leurs droits seigneuriaux ou signes de noblesse<sup>1</sup>. Il en est de même au prieuré de Badeix où l'on peut voir l'écusson d'un prieur anonyme, portant la date de 1690 et dont les armoiries effacées ne peuvent être identifiées.

---

1 – Ecusson du prieur de Badeix sur le mur Nord, à gauche de l'entrée.

---

## DESTRUCTION DE L'ORDRE DE GRANDMONT (2<sup>ÈME</sup> PARTIE)

Nous sommes en 1758, date à laquelle la programmation de la destruction de l'Ordre entre en cours, sa fin précèdera de peu les troubles de la Révolution de 1789 (deux ans).

Le drame va se jouer essentiellement entre 3 personnages :

- 1 – L'Abbé Général de Grandmont, **Dom Mondain de La Maison Rouge**.
- 2 – L'évêque de Limoges, **Mgr Duplessis d'Argentré**.
- 3 – L'archevêque de Toulouse, **Mgr Loménie de Brienne**.

En toile de fond :

- Les rois de France **Louis XV** et **Louis XVI**.
- Les papes **Clément XIII** et **Clément XIV**.

Le diocèse de Limoges s'étendait sur les départements actuels de la Haute-Vienne, de la Creuse, d'une partie de la Corrèze, une partie du Confolentais, sans oublier le Nontronnais. Le diocèse est vaste mais pauvre, environ 20 000 livres de revenus. 868 paroisses dont 363 cures. A la tête du diocèse, l'évêque **Jean Gilles de Coëtlosquet**, qui a les moyens d'assurer, personnellement, les frais inhérents à sa fonction ; mais encore ceux engagés à la construction du nouveau palais épiscopal, après destruction de l'ancien, en ruines. L'évêque avait procédé à l'achat des terrains nécessaires pour construire le nouvel évêché, entouré de vastes jardins en terrasse, dominant la vallée de la Vienne. Projet ambitieux dont les plans avaient été confiés à **Jean Charles Barbier**, ingénieur en chef de la généralité de Limoges. Des deux projets présentés, c'est le plus onéreux qui sera retenu.

Les murailles des jardins étaient juste achevées et la construction du corps de logis non commencée, lorsque, ô catastrophe pour son successeur, **Mgr de Coëtlosquet** doit abandonner son

siège épiscopal (1758) pour diriger à la Cour, l'éducation des Enfants de France, petits fils de **Louis XV**.

Une première proposition est faite par l'évêque, à son parent et vicaire général, **Jean Baptiste du Plessis d'Argentré**<sup>1</sup>, qui entre autre fonction est lecteur des Enfants de France, il oppose un refus à cette nomination, Versailles étant plus attrayant que le lointain Limousin, mais par esprit de famille, il propose à son tour son jeune frère **Louis-Charles du Plessis d'Argentré**.

## Qui est Louis-Charles du Plessis d'Argentré ?

Fils d'un ancien page de **Louis XIV**, né en Bretagne en 1723 au château du Plessis (Ille et Vilaine). Il a été élevé chez son parent **Mgr Coëtlosquet**. Très jeune, **Louis-Charles** sera nommé à Paris prieur de la Sorbonne, puis grand vicaire à Poitiers. Intelligent, cultivé, sans avoir la prestance d'un prélat, petit et ventripotent, au visage ingrat..., bref il lui sera demandé beaucoup de psychologie pour gagner peu à peu l'affection des diocésains. Pauvre dans son enfance, il appréciera le luxe ostentatoire, avec un grand train de maison, fera de grands frais dans ses voyages<sup>2</sup> et d'entretien d'un carrosse à 4 chevaux. Sa table sera délicatement servie de mets recherchés, ses caves pourvues des vins les plus fins des meilleurs crus du royaume et même d'Espagne, toujours tenus à jour. A sa disposition, une importante vaisselle en faïence du Moustiers, décorée en bleu de ses armoiries (blason à billettes surmonté d'une couronne de marquis, sommée de la mitre et de la crosse sous le chapeau épiscopal à six houppes). La décoration de sa table était complétée par de nombreuses pièces d'argenterie, tant pour les plats, vaisselle plate que pour les couverts. Quant à la verrerie, les pièces de cristal provenaient de la Bohême. Pour compléter et harmoniser le décor, Mgr se faisait servir par des valets en livrée, l'épée au côté, comme il était d'usage dans les grandes maisons.

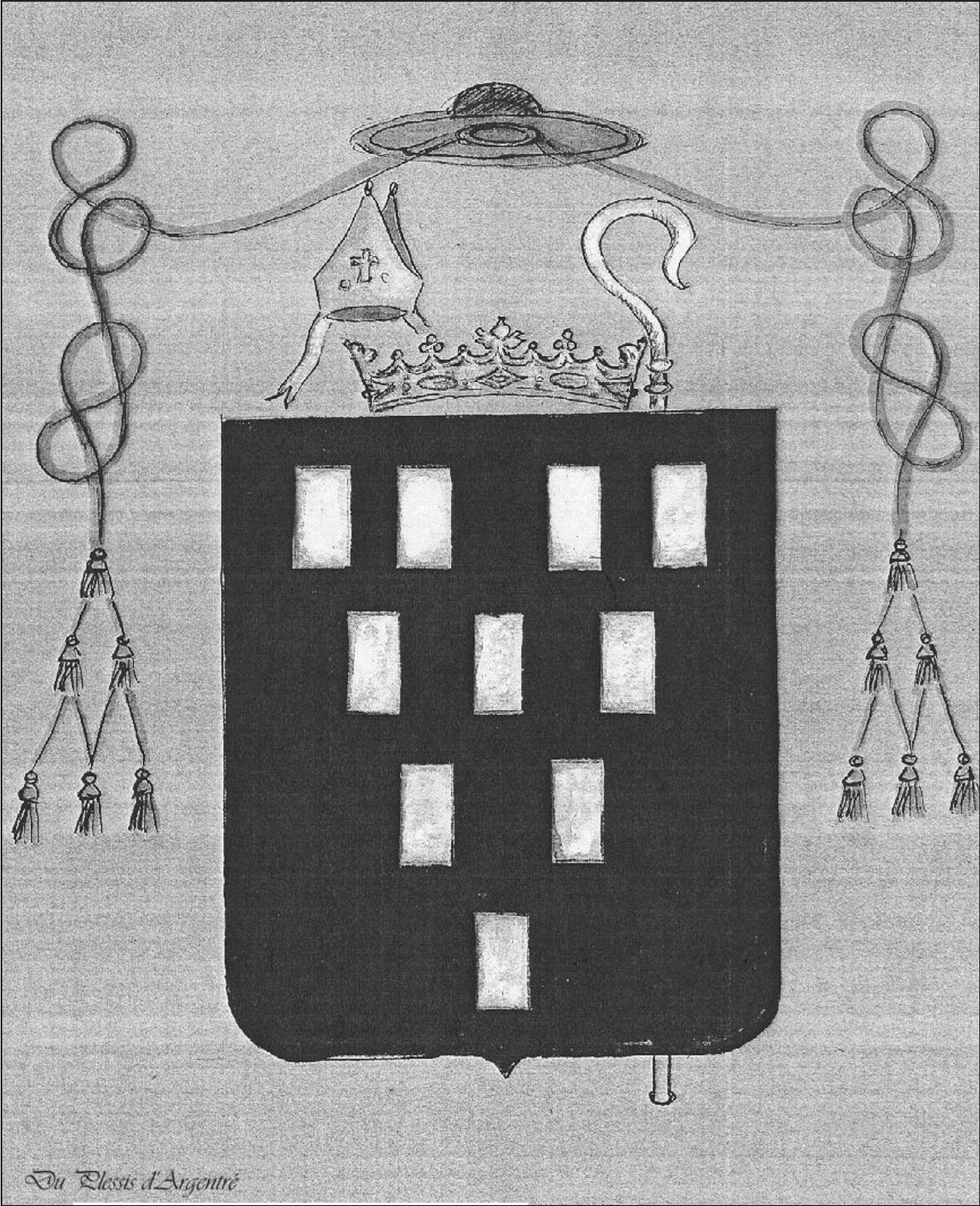
Bien évidemment, le train fastueux de l'évêque grevait les revenus modestes de son diocèse et laissaient peu de place pour financer les charges obligatoires, en particulier la formation des prêtres et le secours aux pauvres, d'autant que les travaux entrepris étaient loin d'être terminés. Si les terrasses étaient faites, les jardins à la française restaient à aménager. Pour ce faire, le banquier de Monseigneur, **Monsieur de Cressac**, y pourvoira grandement et fréquemment, ce qui provoquera une certaine tension entre les deux parties. Les plans de **Barbier** ne convenant plus, seront repris par un jeune ingénieur de talent, **Joseph Brousseau**. Noblesse oblige, Monseigneur avait un rang à tenir. A cette fin, toute l'énergie de l'évêque était orientée à accroître ses ressources financières, jamais suffisantes, malgré les 10 000 livres de l'abbaye de Tournus sous la Commende. Plus tard, en 1769, il obtiendra l'autorisation du roi par lettres patentes d'emprunter 100 000 livres. 15 contrats seront signés à cet effet. Les prêteurs appartenaient dans l'ensemble au clergé local. La bourgeoisie boudera les besoins d'argent de son évêque. L'évêque vendra des terrains de l'évêché.

Voici quelques chiffres à l'appui de la situation financière. Englouties dans les premiers travaux, 70 500 livres, mais encore 40 500 livres dont la plus grande partie empruntée. Très peu de rentrées prévues, soit 30 000 livres sur trois ans. Au fil du temps, cette course à l'argent ira croissant et deviendra une véritable obsession. Pas question d'arrêter les travaux ou de les réduire. Alors que faire, sinon lancer un recours au roi, recours en vain d'ailleurs. Autre solution aléatoire, se fier à la Providence en l'aidant un peu à l'occasion, ce sera le choix de Monseigneur. Il nous faut maintenant faire la connaissance d'un grand personnage de l'Eglise et de l'Etat.

---

1 – Jean-baptiste Duplessis d'Argentré : est aussi évêque in partibus de Bône.

2 – Monseigneur prenait les eaux à Barèges.



## Etienne-Charles Loménie de Brienne.

Né à Paris en 1727, dans une famille modeste mais noble. Etudes en Sorbonne avec **Turgot** qui interviendra dans l'Ordre, sur le terrain même à Grandmont. En 1751, obtiendra son doctorat en théologie malgré ses thèses peu orthodoxes – ce qui n'entravera pas une carrière brillante dans le clergé. Evêchés de Rouen, de Condom et en 1763, l'archevêché de Toulouse. Protégé de **Marie-Antoinette**, il briguera l'archevêché de Paris et **Louis XVI** qui ne l'appréciait pas, aurait tenu le propos suivant :

« *qu'il fallait (pour cela) que l'archevêque de Toulouse crût en Dieu.* »

Loménie a fréquenté les grands esprits de son temps, les salons parisiens, en particulier celui de sa parente **Mme Dudeffant**, réfractaire à toute religion<sup>1</sup>. Entrera à l'Académie Française en 1770, présenté par **Voltaire** et **d'Alembert**. Curieux pour un homme d'église à son niveau !

Sa carrière politique a été bien remplie, bien que malheureuse parfois, en particulier comme ministre des finances (1787). Démission du Gouvernement en 1788, alors qu'il était le principal ministre du roi – bonne opportunité – après avoir convoqué les Etats généraux pour mai 1789.

Devenu cardinal en 1788, il devra renvoyer son chapeau au pape en 1791, après avoir prêté serment à la Constitution civile du clergé en 1790. Il n'en sera pas moins arrêté en 1793 et mourra de mort violente en prison en 1794.

Sur le plan religieux, il est reconnu comme assez sulfureux, grand manœuvrier dans sa participation active à la destruction de 9 congrégations religieuses, dont celle de Grandmont.

En réalité **Loménie de Brienne** avait entrepris de faire carrière, non pas dans l'Eglise, mais par l'Eglise, et a réussi à tromper sa hiérarchie sur sa véritable nature. Elégant, avec de bonnes manières, ne laissant jamais paraître émotion ou sentiment ; en privé sa conduite sera « *relâchée dans ses mœurs, mais offrant toujours l'apparence de la chasteté voulue par la discipline ecclésiastique.* »

Côté positif de 1763 à 1787, administrera d'une main de fer le diocèse de Toulouse, en prenant des initiatives importantes sur le plan économique : Creusement du canal, dit de Brienne, permettant aux bateaux de remonter la Garonne – créations de filatures – côté salubrité publique, installera des cimetières hors des villes – éducation des jeunes filles nobles dans la pauvreté – tentative de remédier à la mendicité dans son diocèse et enfin novateur dans le domaine suivant : cours gratuits à la formation de sages-femmes pour les campagnes.

## Un peu d'Histoire sous Louis XV.

1758, date à laquelle le **duc de Choiseul** dirigeait la politique de France en faisant office de Premier Ministre<sup>2</sup>. Ami des philosophes et des encyclopédistes, portait une haine particulière aux Jésuites, leur reprochant leur influence 'pernicieuse' sur une partie de l'entourage royal en assurant les fonctions de directeur de conscience, confesseur...

---

1 – Mme Dudeffant : réfractaire à toute religion et terminant sa vie après 20 années passées dans un couvent comme dame pensionnaire.

2 – Choiseul : Ministre des Affaires Etrangères officiellement à cette date.



*Louis-Charles  
du Plessis d'Argentré*

Un bon prétexte se présentera avec l'affaire **Lavalette**<sup>1</sup> qui se terminera par l'expulsion (1762), puis la suppression de la Compagnie de Jésus, deux ans plus tard, sous le pape **Clément XIV**. La politique de **Choiseul** vis à vis du Saint-Siège se résumait à la création dans le royaume d'une Eglise Gallicane, donc uniquement sous l'autorité royale. Ainsi, sans se référer au pape, le roi créera en 1766 une Commission dite des Réguliers<sup>2</sup> composée principalement de 5 Conseillers d'Etat (laïcs) et de 5 archevêques, ayant pour rapporteur l'archevêque de Toulouse : **Monseigneur Loménie de Brienne**. Cette Commission des Réguliers, faisant suite à l'Assemblée du Clergé de France, réunie en 1763, ayant pour finalité sur un plan général la réforme de tous les ordres monastiques, alors relâchés. Il y était invoqué aussi le manque d'autorité des supérieurs, ce qui était source de nombreux procès dans les Parlements. L'Ordre de Grandmont s'inscrivait parfaitement dans ce contexte, mais nous devons de dire aussi, que la Commission était constituée de telle sorte, qu'elle s'apparentait fort à un tribunal suprême, dont les acteurs étaient les mêmes ayant participé à la destruction de l'Ordre des Jésuites.

## La Commission des Réguliers et ses conséquences :

Commission qui présentera un édit de 11 articles, parmi lesquels est imposé un nombre de religieux. Au moins 8 religieux par prieuré, ce qui était raisonnable, mais semblait déjà impossible à réaliser, les effectifs étant nettement insuffisants, d'autant que précédemment, à l'initiative des évêques, plusieurs prieurés avaient été unis à certains diocèses.

Nous sommes à une vingtaine d'années de la Révolution, période dans laquelle les esprits n'étaient plus orientés vers la Religion, or dans ces temps d'inquiétude et de doute, ces dernières réglementations augmenteront le désordre qui sévissait dans les monastères, tel le rapport foudroyant envoyé par Loménie de Brienne, imposant à l'Abbé Général de présenter au moins 24 religieux de l'Abbaye mère. L'effectif se réduisait alors à 9 religieux dans cette Abbaye, ce qui n'était pas un mystère. L'étau se resserre, le temps presse, l'évêque de Limoges relance régulièrement l'archevêque de Toulouse, c'est ainsi qu'en octobre 1768, **l'Abbé de Maison Rouge**, recevra l'ordre de renvoyer immédiatement les 5 novices qui devaient prononcer leurs vœux. Solution expéditive : sans novices, l'extinction de l'Ordre sera assurée, certes dans un temps plus long, mais sans avoir à le prononcer ; ce qui permettra d'éviter toute opposition des populations. Ce dernier décret était bien dans la droite ligne de Monseigneur : « *Nous vaincrons l'Ordre par ses religieux* », très précisément par leur absence.

Vive émotion et réaction à Grandmont, dont l'Assemblée enverra une lettre à **Louis XV**, lequel devait transmettre à **Clément XIII**, lettre qui n'arrivera pas au Vatican.

## La situation de l'Eglise :

Il est évident que l'Eglise était informée, officieusement du moins, par l'archevêque de Paris, **Mgr de Beaumont**, ami des Grandmontains. **Clément XIII** n'était pas dupe, mais ne souhaitait pas envenimer la situation. **Louis XV** ne voulait pas retomber dans les affaires religieuses des siècles précédents (protestantisme, jansénisme). Dans cette expectative, le pape remettra un Bref au ministre **Choiseul** exprimant ses inquiétudes, mais renouvelant sa confiance au roi et à sa 'piété...'

---

1 – L'affaire Lavalette : En 1755 plusieurs bateaux appartenant au Jésuite Lavalette, négociant à la Martinique, sont capturés par les Anglais et l'établissement martiniquais ravagé par un cataclysme. Evènements qui entraînent la faillite de l'affaire et celle des négociants marseillais, lesquels attaquent en justice les Jésuites de France qui eux sont solvables. La Compagnie de Jésus est condamnée à rembourser les clients. Les Jésuites font appel et sont déboutés. Louis XV est réticent, ne souhaitant pas d'opposition forte avec la Religion, officiellement. Le Parlement de Paris prononcera en août 1762 l'expulsion des Jésuites et en 1764, Choiseul obtiendra un Edit Royal supprimant en France, la Compagnie de Jésus, (Etat dans l'Etat). Rétablie en 1814, sous Pie VII à son retour à Rome, après ses deux séjours forcés en France sous Napoléon 1<sup>er</sup>.

2 – Commission des Réguliers : de la Règle. Sont concernés uniquement les monastères.

Catalogue des Vins en bouteilles  
 qui sont dans les caves de l'Evêché  
 à l'époque du 12. Janvier 1786.

Nombre des Bouteilles	Caveaux Sous la Chapelle Qualités des Vins	année des Vins	2
120 demi	Bouteilles Vin d'Espagne	1774	amer
120 demi	B. Vin de France	1781	Bon
40 demi	B. Vin d'Espagne	1763	amer
32 demi	B. Vin de Cherece	1763	Bon
100 grandes	B. Vin de Cahors	1776	Medioce
50	B. Vin de Bourdeaux	1778	Bon
8	B. Vin de Champagne	1760	Bon
80	B. Vin de Bergerac	1782	Doux
10	B. Vin de Cahors	1763	Bon
20	B. Vin de Perpignan	1753	Bon
9	B. Vin de Jurançon	1760	Bon
60	B. Vin de Glindier	1772	Gatte
10	B. Vin de grave	1765	Bon
40	B. Vin de Medoc	1775	Bon
60	B. Vin de Bergerac	1778	Doux
120	B. Vin de Bergerac Rouge	1776	Medioce
95	B. Vin de frontignan	1772	a attendre
90	B. Vin de Tavelle	1778	Bon
100	B. de Bierre	1784	Tres Bonne
100	B. Vin de Bourgogne	1783	Bon

Extraits du catalogue des vins en bouteille de l'évêque de Limoges (Archives départementales de la Haute-Vienne)

La réponse du roi sera dans le même style, un modèle d'hypocrisie, la diplomatie étant poussée à l'extrême .

## L'Abbé de Grandmont dans la tourmente :

Jusqu'à présent, l'Abbé Général n'avait aucun doute, quant à la considération que les frères avaient dans le royaume pour cet Ordre séculaire, soutenu depuis toujours par l'estime des rois de France. Fort de tout cela, pour plaider la cause de l'Ordre, un voyage à Paris lui paraîtra nécessaire. L'Abbé sera reçu avec égards, mais n'obtiendra pas le moindre appui, et rendra compte à son retour à Grandmont de ses démarches infructueuses. **Loménie de Brienne**, l'homme de l'ombre, avait bien travaillé. Plus ouvertement **Loménie** fera parvenir un Brevet Royal au cardinal **Bernis**<sup>1</sup> qui aura en charge de le remettre à l'administration pontificale. Brevet demandant explicitement la suppression de l'Ordre ; ce qui ne manquera pas d'inquiéter le cardinal, devant l'affluence de brevets reçus avec le même motif : **L'extinction des Ordres monastiques en France**. Grandmont n'est effectivement pas le seul dans la tourmente. Le cardinal temporisera pour la raison suivante, qu'il n'est pas possible de présenter à la fois, ces dossiers multiples, la diplomatie demande que ces dossiers soient présentés les uns après les autres, car dit le cardinal :

*« L'on a été fort avant, sans le concours du pape, et encore faut-il ménager les autres cours catholiques... »*

le cardinal était acquis à la cause de l'archevêque, confiant dans sa mission avec le temps, qui ici ne jouera pas en sa faveur par le changement apporté au Vatican avec un nouveau pape : **Clément XIV**.

## Nouveau pape, nouvelle politique :

**Clément XIV**, habile et fin politique, avait un lourd contentieux avec la France, qui occupait en Avignon les terres pontificales<sup>2</sup>. Il était bien tentant de négocier un échange entre les terres pontificales et la suppression des Ordres monastiques (ceux qui sont indésirables). A nouveau, nous observons que Grandmont n'était pas l'objet principal de ce 'marchandage', tout en y étant impliqué ; ses requêtes avaient donc bien peu de chances d'être favorables. Un autre mécontent de cette attente, l'évêque de Limoges, toujours plus endetté, qui devait s'armer de patience pour disposer de ce qu'il avait considéré depuis longtemps comme son bien.

## Quelques propos de Mgr Loménie de Brienne :

Après une deuxième requête de l'Abbé de Grandmont auprès du Conseil du roi, Monseigneur adresse une lettre à l'évêque de Limoges pour l'en informer. Ici, par cette lettre, nous est dévoilée sa colère à l'encontre des religieux et de leur Abbé. Voici ce qui suit :

*« J'en rends compte demain à la Commission et j'espère que nous leur fermerons la bouche. L'Abbé est opiniâtre, mais nous le vaincrons par ses religieux en l'isolant. Je suis plus pressé que vous de voir cette affaire en train. Vous savez tout l'intérêt que j'y mets. »* On ne peut être plus clair. Il est vrai que l'évêque de Limoges le relançait bien souvent.

La requête de l'Abbé **Mondain** sera rejetée, mais l'affaire de Grandmont était loin de se dérouler aussi facilement que prévue, à telle enseigne que **Loménie** écrira de nouveau à son confrère **Duplessis** :

*« L'Arrêt du Conseil les calmera (les Grandmontains). Peut-être aurons-nous quelques oppositions à lever de la part de l'Abbé, mais nous verrons dans le temps à y porter remède. »*

---

1 – Cardinal Bernis : Ambassadeur de France à Rome.

2 – Terres pontificales occupées en Avignon jusqu'en 1370.



ET. CH. DELOMENE DE BRIENNE 1770

Il est évident que **Loménie** ne laissera à personne le soin d'aviser l'Abbé que sa requête est rejetée. Enfin un point de marqué ! Voici quelques extraits de sa lettre à l'Abbé, lettre où se mêleront reproches et témoignages de son attachement.

Des conseils : « *Le seul parti qui vous reste à prendre, est de vous rendre à la volonté du roi.* »

Quelques menaces : « *Si mes conseils sont inutiles, vous n'aurez à me reprocher **aucun des désagréments que vous vous trouverez en danger d'éprouver...*** »

Autre changement de ton : « *Soyez bien persuadé, mon cher Abbé, de mes sentiments à votre égard( ?) et du désir que j'ai de vous servir, du regret que je ressens lorsque vous m'en ôtez l'occasion et du parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être...* »

## Le temps des complots :

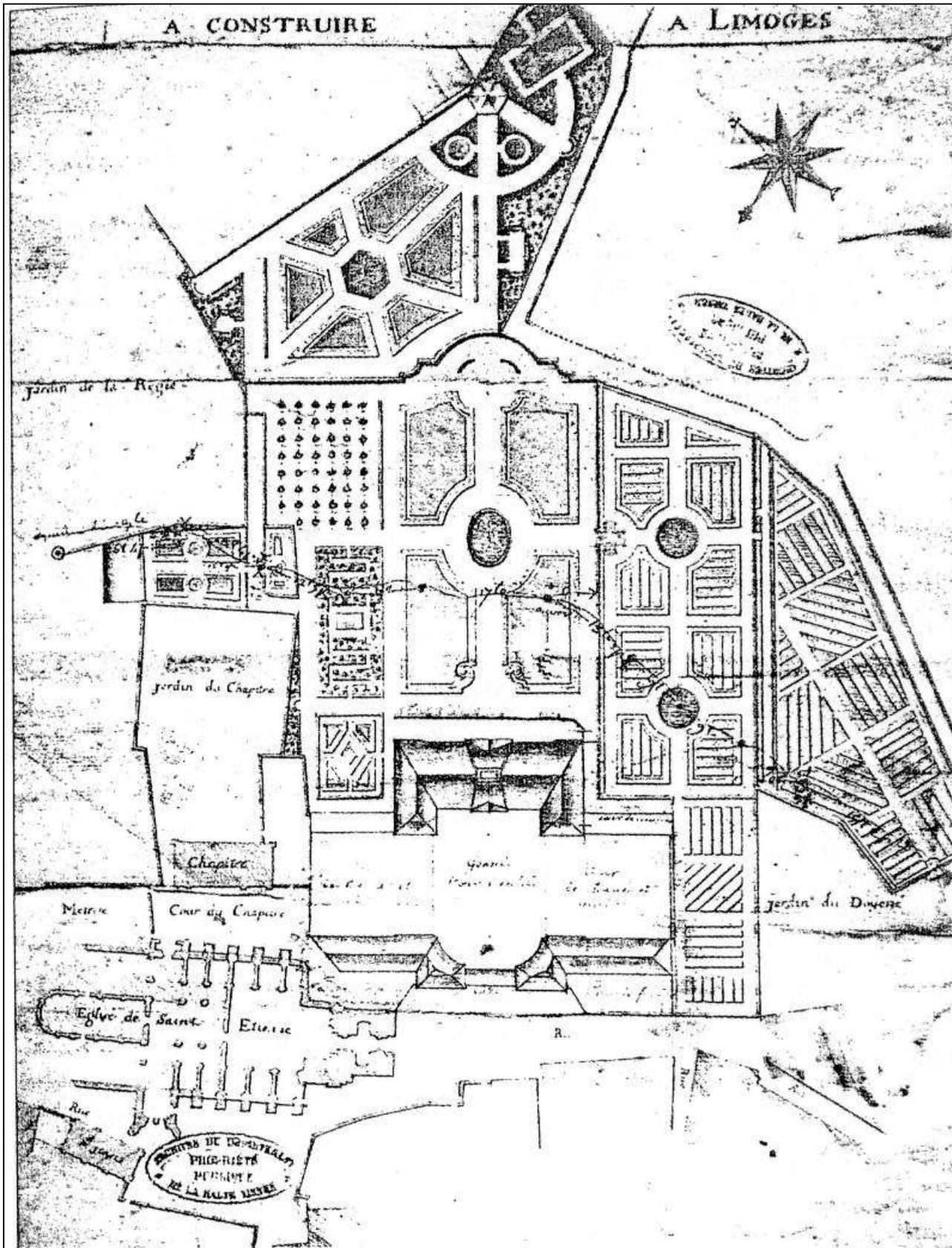
Après le sabotage de l'Étroite Observance, la trahison de son prieur **Dom Nicod**, l'espoir de récupérer des religieux pour le maintien de l'Abbaye mère au moins, l'espoir n'existait plus, sans parler des prieurés rattachés déjà aux évêchés. Pour **Loménie**, ces événements allaient dans le bon sens et pourtant, lui, ainsi que les membres de la Commission, étaient inquiets et se posaient la question suivante : « *Et si l'Abbé Général arrivait à rassembler à ses côtés les 24 religieux exigés par cette même Commission ?* » Obligation était de trouver rapidement un expédient, lequel sera réalisé par infiltration. Ayant la confiance de l'Abbé, occupant le poste important de prieur syndic de l'Ordre de Grandmont, le personnage remplissant ce triste emploi sera : **Dom Daguerre de Nangis**.

## Dans un premier temps :

Dom Daguerre est contacté en 1769 par **Loménie** qui lui exposera ses projets, 'la liquidation' de l'Ordre. Devant quelques réticences, vient à l'appui, l'évocation du roi qui saurait récompenser son zèle plus tard... Mais dans l'immédiat, ce sera une importante somme d'argent qui aura raison des derniers scrupules de **Dom Daguerre**. C'est bien à partir de ce moment que s'ourdira un véritable complot, avec mission de renseignements auprès des religieux, suivi de l'isolement de l'Abbé. Sous prétexte de pourvoir aux intérêts temporels de l'Ordre, **Dom Daguerre** prendra 'son bâton de pèlerin'. Visiter certains prieurés pour sonder les intentions des frères, en les encourageant à obéir à la volonté de la Commission. En argument de poids, faire une demande par écrit aux Commissaires pour obtenir une pension 'au cas' où leur maison serait supprimée. Ce côté pratique était astucieux et ces lettres seront lourdes de conséquences, car elles renforceront la Commission dans la nécessité de supprimer l'Ordre, lettres sur le modèle rédigé par **Loménie**.

## Dans un deuxième temps :

Après la visite des prieurés, plus difficile mais indispensable, **Dom Daguerre** devait se rendre à Grandmont pour convaincre les religieux restés fidèles à l'Abbé. Les convaincre sous le manteau. En second lieu, persuader l'Abbé de l'inutilité de sa résistance, l'inciter à demander une pension, en cas de refus sur le montant, en laisser le libre choix au roi et dans le doute... si l'Abbé se refusait à toute proposition, bien expliquer aux religieux qu'ils sont indépendants et peuvent demander eux-mêmes, une pension à valoir sur les revenus de l'abbaye. A ces instructions précises était joint de même un modèle de lettre adressée à Loménie et rédigé par lui, lettre que **Dom Daguerre** devait faire signer à l'Abbé (juillet 1770). Mission délicate dont l'évêque de Limoges était informé et qu'il suivait avec grand intérêt.



Plan du nouvel évêché de Limoges (Archives départementales de la Haute-Vienne).

Un dernier sondage avant de se rendre à Grandmont, **Dom Daguerre** visitera le prieuré de La Faye de Jumilhac, du diocèse de Périgueux. Petite Communauté de l’Ancienne Observance, réduite à trois religieux, dont le dernier prieur de Badeix qui résidait très peu dans son prieuré. Même discours, mêmes questions posées par **Dom Daguerre**. Les religieux embarrassés et diplomates, ne prendront pas d’engagement, promettant d’agir selon la volonté du roi, ce qui leur donnait un peu de temps ! Enfin, ultime étape : Grandmont.

Comme prévu, **Dom Daguerre** remettra la lettre de l’archevêque à l’Abbé, qui après en avoir pris connaissance, réaffirmera son attachement à son abbaye, à son Ordre par sa détermination absolue, refusant toute démission et manifestant sa ferme intention de demeurer dans son abbaye jusqu’à sa mort.

Situation d’échec auprès de l’Abbé, mais il y avait les 9 religieux qui seront contactés les uns après les autres. Les frères étaient très abattus et sans grande illusion quant à leur avenir. Le terrain s’avérait favorable au chargé de mission.

## Quelle sera la position des religieux de Grandmont ?

Jusqu’à ce jour, les frères étaient restés groupés et soutenaient leur Abbé en apportant leur concours actif aux différents recours engagés contre la décision de la Commission. Quant à l’Abbé, il était ‘en partie’ dépouillé de sa naïveté et passait à l’offensive depuis peu, étant persuadé encore que l’Ordre pouvait être sauvé, tout au moins la maison mère, mais c’était compter sans **Loménie**, qui avec une grande habileté, et tel qu’il l’avait exprimé à plusieurs reprises, reviendra en force en divisant l’Ordre à la maison mère, en deux clans.

Le premier clan se composait de quatre religieux, les fidèles des fidèles et les plus savants : **Dom Chapellet de Fontvieille**, le prieur **Dom Pichon**, le procureur **Dom Muret**, ancien professeur de théologie, **Dom Beaudreuil**, chargé des novices.

Le second clan comprenait cinq religieux, de moins en moins concernés par la vie religieuse. Ce sera par ce point faible que se fera la division, ayant pour chef du clan **Dom Babinet**, qui sera convaincu que leur intérêt était de se démarquer de l’Abbé. Les quatre autres religieux avaient pour nom : **Dom Jabet**, **Dom Besse**, **Dom Lecomte**, **Dom Poitreneau**.

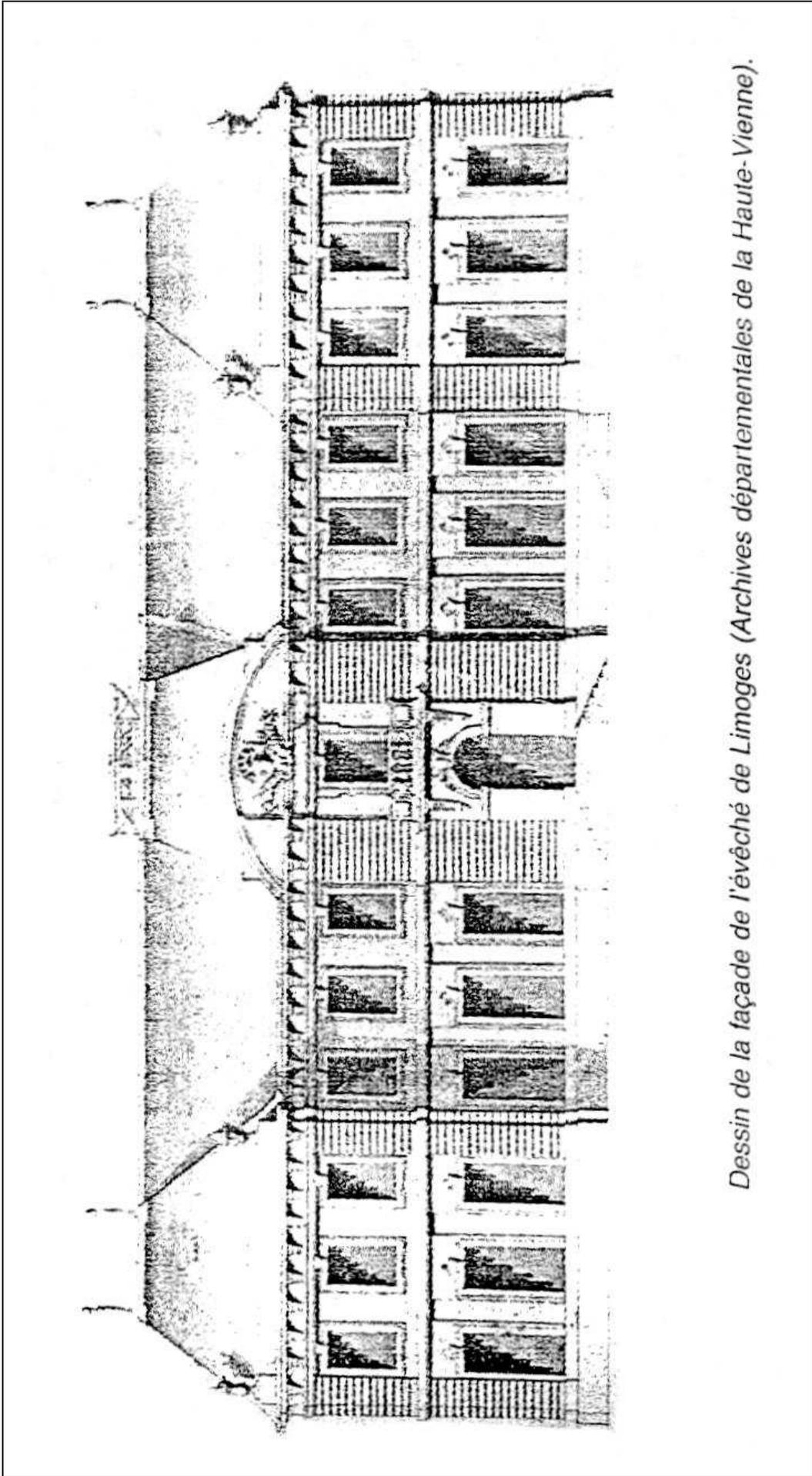
L’envoyé de **Loménie** arrivera à ses fins, puisqu’à l’insu de l’Abbé Général, **Dom Daguerre** leur fera prendre en août 1770 une délibération capitulaire par laquelle les frères considéraient que le délai accordé par le roi à leur Abbé était révolu. Trouver 24 religieux, qui seraient tenus de vivre les nouvelles Constitutions de grande austérité, invivables au XVIII<sup>e</sup> siècle, n’était pas réalisé, ce qui était vrai. De ce fait, les frères devaient vraisemblablement se résoudre à l’extinction de l’abbaye, au profit de l’évêque de Limoges. Nous y voilà.

Suivront deux demandes des frères. S’en remettre au roi pour fixer le montant des pensions viagères et alimentaires après avoir fait preuve de bonne volonté en admettant la fin de Grandmont ; mais qu’il leur soit permis de rester avec leur supérieur dans la même juridiction spirituelle, administrative et temporelle<sup>1</sup>, jusqu’à son décès ; ce qui les dédouanait de toute lâcheté et de trahison envers leur Abbé. Cette délibération sera signée par les religieux présents de l’abbaye.

Stupeur de l’Abbé Général, lorsqu’il apprendra le lendemain le complot fomenté contre lui, y compris par les siens, à son insu. Très vite, l’Abbé découvrira la manipulation, et pardonnera bien que très attristé. Sa réaction se portera vers le responsable, l’archevêque de Toulouse à qui il fera part de son amertume, mais aussi de la fermeté de ses intentions, en réitérant sa volonté de vivre et mourir dans son abbaye, en compagnie de ses religieux.

---

1 – Juridiction de la Haute-Marche



*Dessin de la façade de l'évêché de Limoges (Archives départementales de la Haute-Vienne).*

L'affaire avance, l'archevêque de Toulouse, **Mgr Loménie** en avise l'évêque de Limoges, **Mgr Duplessis** qui reprend espoir, le malheur des uns fait parfois le bonheur des autres, vieil adage, encore fallait-il obtenir du pape l'extinction et la suppression de l'Ordre, suivie de l'union des biens à l'évêché. Pour cela, **Mgr Duplessis** devra se manifester auprès de **Clément XIV** en 1771. Par contre, les bonnes relations de voisinage<sup>1</sup> entretenues entre l'**Abbé Mondain** et **Mgr Duplessis** se gâtent après quelques échanges de lettres, l'Abbé ayant enfin appris et compris quelles étaient les implications et espérances de l'évêque.

Au départ de **Choiseul**, la situation politique difficile et conflictuelle aurait dû retarder le travail de la Commission. Il n'en sera rien, bien au contraire, la machine à broyer sera en marche et ne s'arrêtera plus.

## Retour à la Commission des Réguliers :

Toujours en 1771, devant la Commission, l'archevêque de Toulouse expose la situation de Grandmont, où il ne sera évoqué que le refus par les religieux d'appliquer les nouveaux statuts de l'Ordre, inapplicables par le retour à la règle du XII<sup>e</sup> siècle. L'Abbé Général jouant sa dernière carte, avait présenté la nouvelle Constitution demandée, dans une lettre émouvante. Lettre occultée, par contre les lettres signées malencontreusement par les religieux souhaitant voir exécuter rapidement les dispositions prévues, seront bien présentées. L'attitude de l'Abbé Général sera caricaturée par **Loménie**, qui en fait la relation suivante :

*« ... sa réponse a été celle qu'on pouvait attendre d'un homme régulier, mais incertaine et peu éclairée. Désir vague de conserver sa maison, désir encore plus vague de maintenir la régularité, nuls moyens pour y parvenir. »* Voilà qui est **Loménie**, assez loin de la réalité, et ce dernier de conclure : *« Il était nécessaire désormais que le roi puisse autoriser l'évêque de Limoges, à demander au Saint-Siège, la suppression de l'Ordre de Grandmont, et l'obtention d'une bulle d'union à son diocèse. »*

Nous y revoilà. Ici, Monseigneur est sincère, la situation est claire. Elle le sera encore plus par sa demande de mise sous séquestre des biens de l'abbaye, sous le contrôle de l'évêque de Limoges qui sera mandaté par **Turgot** ; ce dont l'évêque se serait bien passé, souhaitant rester en retrait, **Turgot** sera inflexible, ainsi en sera-t-il fait.

L'estimation de l'inventaire, 200 000 livres, sera acceptée par la Commission. Monseigneur **Duplessis** s'en réjouit. Il était temps, toujours dans les soucis d'argent : *« Déjà 100 000 livres de dépenses et mes bâtiments ne sont pas finis. Mon architecte m'assure qu'il me faudra encore 30 000 à 40 000 livres. »*

Commendataire de l'abbaye de Vaux, dont il n'a rien touché, il se plaint amèrement de sa condition actuelle dans sa lettre adressée à **Loménie** : *« Je vois, dit-il, que les bâtiments m'auront ôté toute aisance de ma vie.../... Fin de la lettre : Vous êtes très fécond en expédients, surtout quand l'amitié seconde votre sagacité... »*

## L'inventaire à Grandmont :

Avril 1771. **Turgot**, malade, délèguera son représentant, **M. de L'Epine**, qui aura la surprise de trouver toute la communauté regroupée derrière son chef, pour s'opposer à l'inventaire. Les 9 religieux déclareront que l'acte capitulaire signé sur la demande de **Dom Daguerre** leur avait été 'arraché par surprise'. Le représentant se retirera après avoir pris note, mais l'inventaire aura lieu une prochaine fois, sur l'intervention de **Turgot**.

---

1 – Grandmont était situé à six lieues et demie de Limoges, soit environ 26 Km.



Que trouve-t-on dans cet inventaire ; très rapidement pour indiquer l'importance du trésor :

- L'ancien autel en bronze doré, émaillé avec figures et pierreries.
- 3 croix de même matière avec pierreries.
- 7 grandes châsses en bronze doré émaillées et garnies de pierreries et figurines.
- 11 reliquaires dont 6 en bronze et 5 en bois doré.
- 39 reliquaires, tous en argent ou cuivre doré émaillé – pierreries.
- 12 chandeliers de cuivre, une croix.
- 5 calices : 2 en argent doré ou vermeil, 3 en argent.

Liste non exhaustive.

Chaque paroisse limousine recevra une châsse (Milhaguet une burette volée au cours d'une exposition.)

## La Bulle papale de 1772, suivie de la réaction en Limousin :

Après l'action de l'Intendant **Turgot**, le dossier de Grandmont sera établi par la Commission des Réguliers, puis sera transmis à **Clément XIV** par le cardinal **Bernis**. Dans le doute et à la demande papale, se succèderont enquêtes et contre enquêtes. Enfin le pape par bulle en date du 6 août 1772, se décidera à la suppression de l'Ordre de Grandmont, et prononcera son union au diocèse de Limoges, avec effet seulement à la démission de l'Abbé actuel ou à son décès. Voilà qui ne réjouira pas l'évêque, qui a un autre point de préoccupation sérieux dans l'immédiat.

A quelques lieues de l'évêché, les paroisses voisines prendront toutes la défense de l'abbaye, car le pays perdait beaucoup avec la disparition des Bons-Hommes, en raison des services spirituels et matériels rendus autour d'eux. L'évêque de Limoges, chargé de la liquidation des biens, devra assumer les clauses prévues dans le décret d'union. Tout n'était pas bénéfique !

- Etablir à perpétuité un maître d'école au village de Grandmont, pour l'instruction gratuite des garçons et des pauvres du lieu, y compris les filles et celles de Saint-Sylvestre...

- Création d'un centre pour le traitement et gouvernement des malades, infirmes, orphelins de la paroisse et autres voisins de la dépendance de l'abbaye... (hospice).

Nous en terminerons avec la Commission des Réguliers, qui aura supprimé 426 monastères, avant d'être supprimée à son tour par **Louis XVI** ; lequel témoignera quand même de sa satisfaction à la Commission. « *Les monastères ayant des constitutions claires, les évêques auront en charge de veiller à leur application.* »

## La lutte désespérée du dernier Abbé Général, Mondain de La Maison Rouge :

Lutte envers lui-même qui se posera en grave cas de conscience. Devra-t-il désobéir au pape son chef direct<sup>1</sup>, ou trahir le serment prononcé à son entrée en fonction, qui lui faisait obligation de maintenir l'Ordre de Grandmont ?

Une autre anomalie parmi beaucoup d'autres, conduira **Dom Pichon**, procureur syndic, à protester au nom de l'Abbé contre l'annexion au siège épiscopal de 8 prieurés, dont celui de Badeix, la bulle papale n'en faisant pas mention.

L'Abbé Général adressera à **Louis XV** une ultime lettre, très digne, plus de supplications, mais des références à la Loi seront données.

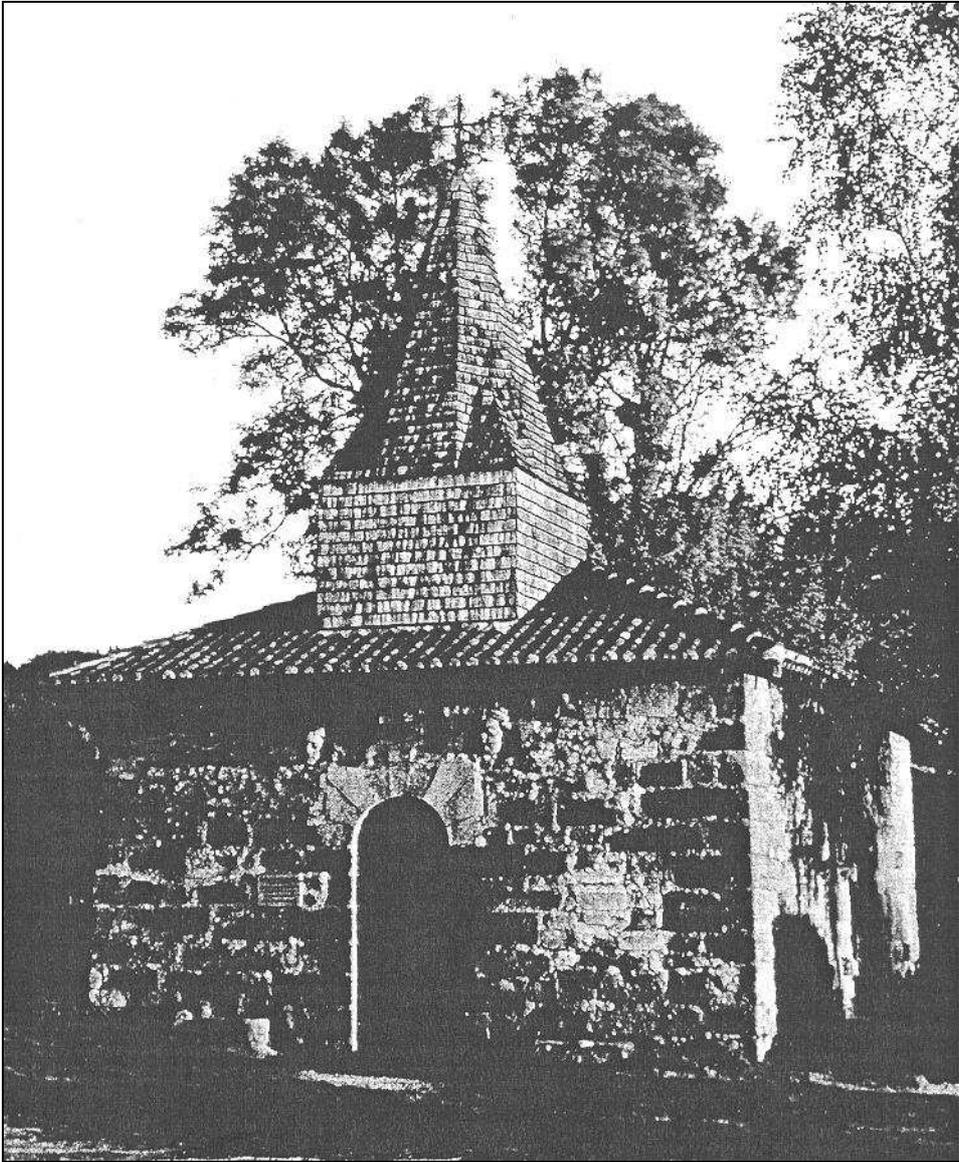
« *Il faudra bien que justice soit instruite des causes pour lesquelles on a cru devoir trancher notre existence. Les Lois par qui nous avons existé prendront notre défense...* »

La lettre se terminera par les mots : « *d'extinction précipitée* ».

La rébellion de l'Abbé contre le roi de France et contre le pape, fera grand bruit dans la capitale.

---

1 – Dans la Constitution de l'abbaye était stipulé que les religieux ne dépendaient que du Saint-Siège et non de la Royauté.



Amer, désespéré, l'Abbé exprimera son ressentiment profond au sujet de l'évêque de Limoges par ces lignes :

« *C'est principalement pour son siège que cette entreprise a été conçue et c'est lui surtout qui doit profiter des dépouilles de cette malheureuse abbaye.* »

L'histoire nous apprendra par la suite que l'évêque de Limoges en profitera bien peu. Quant à l'Abbé, son choix sera la résistance, en opposition à la bulle, avec le recours des tribunaux du royaume. Enquêtes et contre enquêtes, plaidoyers et défenses se succéderont à nouveau sur 8 années de procédure, pour se terminer le 19 septembre 1780, par la défaite de l'Abbé. La suppression de l'Ordre ne sera confirmée que 2 années plus tard, en 1782, par lettre patente royale de **Louis XVI**.

Nous osons espérer que l'Abbé Général, **François-Xavier Mondain de La Maison – Rouge**, connaîtra enfin des années de tranquillité dans ses murs, entouré des derniers religieux, avant de s'éteindre 2 ans avant la Révolution, le 11 avril 1787, à un grand âge, dans une époque tourmentée. Son inhumation aura lieu le lendemain dans le très beau cloître récemment construit, après 60 ans de vie religieuse dont 39 années à la tête de l'Ordre.

Le journal hebdomadaire de Limoges, 'La Feuille' du 18 avril 1787, relatara très succinctement le décès de l'Abbé de Grandmont. Le 25 avril, une mise au point sera faite par ce journal qui tiendra des propos assez embarrassés et peu banals.

« *On a été surpris en lisant la nécrologie de M. l'Abbé Général de Grandmont, annoncée dans la dernière 'feuille' de n'y rien trouver touchant ce vénérable religieux. C'est parce que nous avons trop à dire de lui, que nous n'en avons rien dit. Ses vertus, ses bienfaits, ses malheurs parlent assez éloquemment et valent bien notre éloge.* »

Etonnant, n'est-ce pas, à première vue, mais par une relecture, il nous apparaît que l'affaire s'avère toujours délicate pour en faire état, même après la mort de l'Abbé, dans un contexte toujours peu favorable pour de multiples raisons. Ce qui est certain, c'est que les derniers compagnons de l'Abbé seront expulsés sous quinze jours<sup>1</sup>.

## Légende ou histoire ?

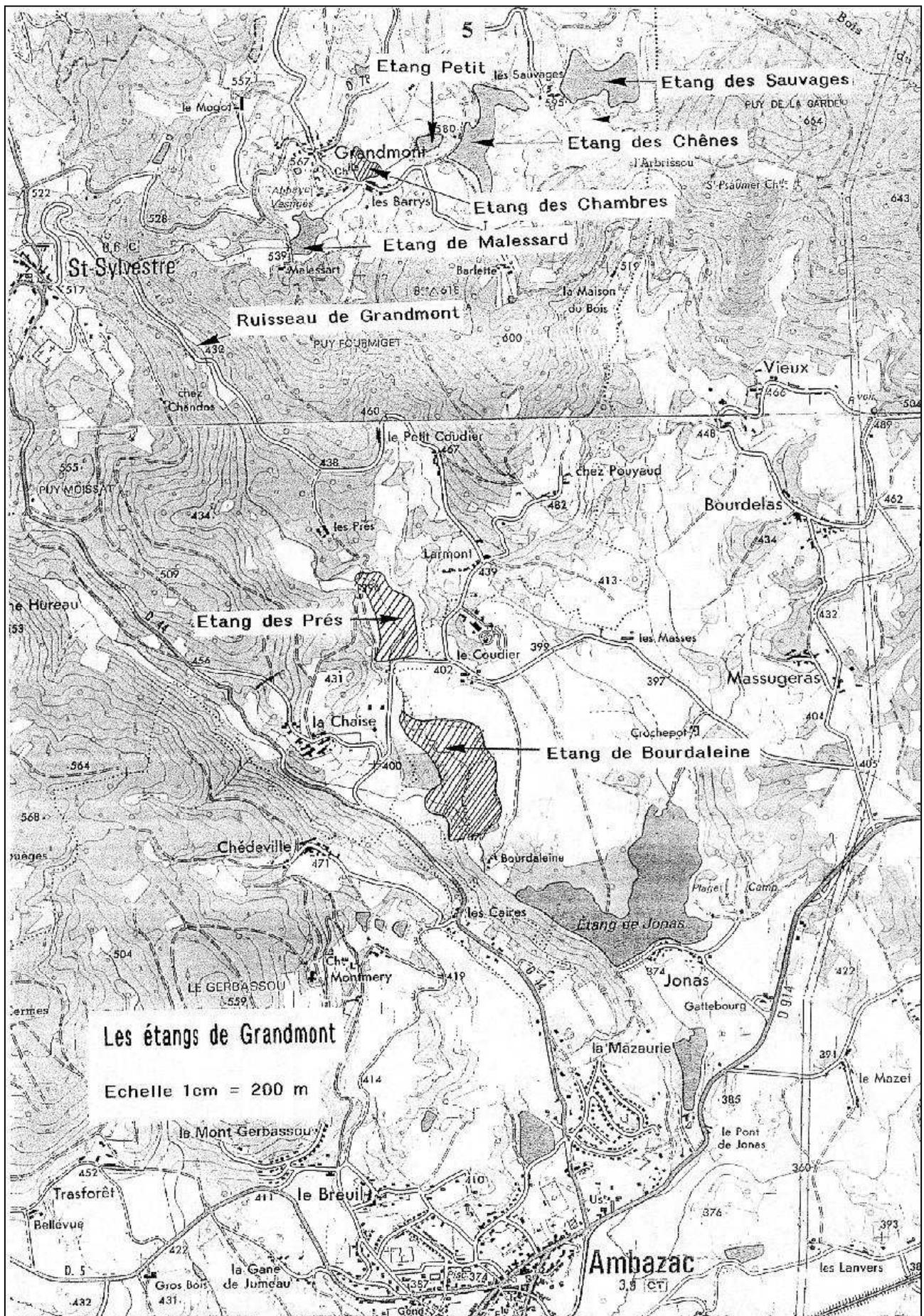
L'évêque de Limoges, **Mgr Duplessis d'Argentré**, se précipitera à Grandmont dès la disparition de l'Abbé, pour entrer en possession de son nouveau domaine après 17 années d'attente ! En rentrant dans l'abbaye, devant la statue du fondateur **Etienne de Muret**, monseigneur heurtera une dalle, et tombera à genoux. Ce qui fera dire aux habitants du village : « *Voilà Monseigneur qui fait amende honorable à St Etienne !* » Humour ou pas ? C'est à voir.

## Le dépècement de l'abbaye :

L'évêque de Limoges connaîtra une 'éclaircie financière' en 1775, grâce à son frère, **Jean-Baptiste Duplessis d'Argentré**, qui lui obtiendra la Commende de l'Abbaye de Saint-Jean d'Angély, très convoitée, car elle rapportait 40 000 livres par an, ceci pendant dix ans renouvelables<sup>2</sup>, malgré cela, monseigneur était toujours en quête d'argent. Dans l'immédiat, il devra s'acquitter une première fois d'une taxe d'église de 1500 florins, sur son 'héritage' de Grandmont ; puis une seconde fois de la même somme, eut égard à la bulle d'union décrétée par la papauté, qui ne donnait rien pour rien, il faut le reconnaître.

1- Dom Muret se retirera dans sa famille, Dom Pichon obtiendra de finir ses jours à Muret, berceau de l'Ordre. Le prieur de Badeix, Dom Gaspard-Thyrse-Mathieu de La Gorce, arrêté en septembre 1792 (refus de prêter serment à la Constitution civile) sera emprisonné à la Règle (Limoges) en 1793, puis à la visitation 1796. Libéré au Concordat, il sera nommé curé de Bessines et décèdera le 6 août 1805 à l'Hospice de Limoges.

2- Mgr Duplessis d'Argentré recevait donc 3 revenus d'abbayes sous Commende. Bel exemple de ce que fut ce privilège qui s'étendait aux 2/3 des revenus à percevoir.



Dès 1789, l'évêque dispersera le trésor comprenant les reliquaires et autres objets d'orfèvrerie dans les 93 églises du diocèse.

En 1790, ayant toujours quelques créances à rembourser à son banquier, une grande part du mobilier sera vendue aux enchères, y compris des parchemins, qui seront grattés pour faire des dos de livres. Ainsi disparaîtra en partie la mémoire de l'Ordre de Grandmont. Les bâtiments ne seront pas mieux traités.

Vente du plomb des toitures, 30 000 livres, ce qui précipitera la destruction des édifices par le vent et la pluie. Suivra un décret de l'Assemblée Nationale ordonnant la vente des biens du clergé. Ce qui en restait se montera en adjudication à 189 716 livres, y compris la vente des étangs. Une récupération de 23 120 livres sera obtenue par la vente de fonte, briques et chevrons.

Les murs tenaient toujours, un entrepreneur les achètera, les pierres de taille se retrouveront dans la construction de la maison d'Arrêt de Limoges<sup>1</sup>. En 1794, après saisie des biens nationaux, les bâtiments seront vendus aux enchères en 34 lots de matériaux. Bien plus tard, à partir de 1817, l'église et le monastère seront entièrement détruits. Un seul élément architectural subsistera et peut se voir au Couret. Il s'agit du portail monumental de l'abbaye<sup>2</sup>.

En mémoire, une chapelle sera érigée<sup>3</sup> à la demande des habitants du pays. Inaugurée le 18 juin 1825, en présence du dernier des Grandmontains, **Dom Vergnaud**, âgé de 80 ans.

## L'après Grandmont :

Ainsi finit la grande abbaye de Grandmont et par voie de conséquence, le village rentrera peu à peu dans le silence. Il est à croire que ces lieux sont poursuivis par une malédiction. Au vingtième siècle, le village sera occupé par la Résistance et attaqué en août 1944. De nombreuses maisons seront détruites ou endommagées. Les quelques vestiges de l'abbaye seront nivelés, pour faire place à une prairie en contre-bas de la chapelle, prairie au nom évocateur de 'pré de l'abbaye'.

Les acteurs du triste enjeu de Grandmont ne connaîtront pas une fin heureuse ou calme, en dehors de l'Abbé **François-Xavier Mondain de La Maison-Rouge** qui s'endormira dans la sérénité, sans agonie.

Monseigneur **Duplessis d'Argentré**, évêque de Limoges, émigrera en Angleterre et terminera ses jours en Westphalie.

Monseigneur **Loménie de Brienne**, archevêque de Toulouse, dont la fin sera tourmentée en pleine Révolution, terminera ses jours par une mort brutale, peur de la guillotine ou suicide ?

Sa sainteté le pape **Clément XIV** décèdera brutalement, sans doute empoisonné, la même année que le roi **Louis XV**, ce qui frappera les esprits.

Sa majesté le roi **Louis XV** décèdera, impopulaire, et sera transporté de nuit à Saint-Denis en 1774.

Sa majesté le roi **louis XVI** qui avait signé les lettres patentes mettant fin à l'Ordre, sera guillotiné en 1793.

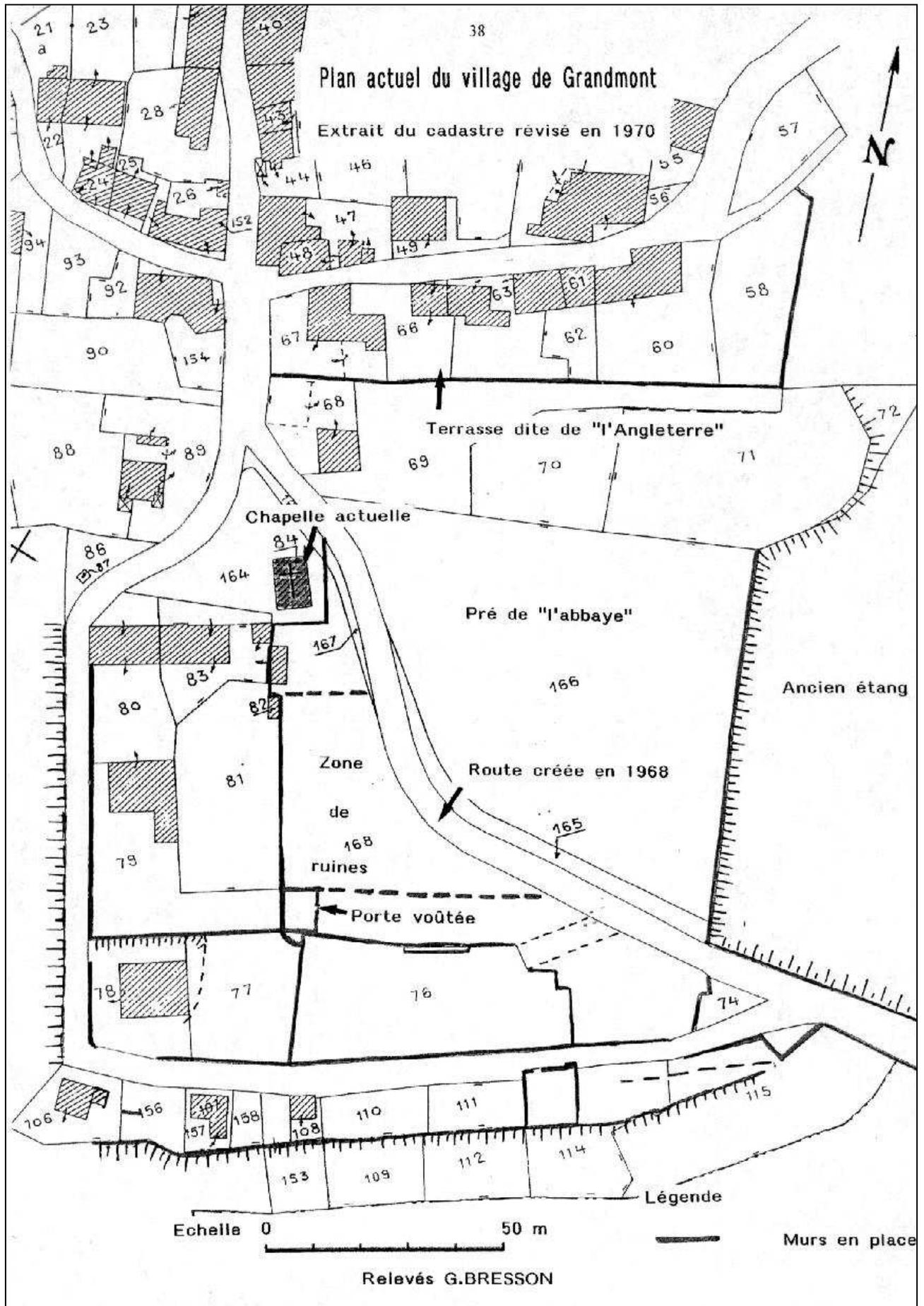
Voilà qui donne une idée d'une conclusion dans le climat d'une époque.

---

1- Maison d'Arrêt devenue Caserne Bénédictin, actuellement à l'emplacement de la Sécurité Sociale.

2- Le Couret : portail de la propriété bordant la route D914 d'Ambazac à La Jonchère.

3- Chapelle au vocable de St Jean-Baptiste.



## Autre conclusion au XXI<sup>e</sup> siècle.

De Grandmont en terre Limousine, l'abbaye séculaire avait été une des plus prestigieuses du royaume. Après être sortie du désert et avoir vécue à ses origines l'évangile 'au désert', choix de l'ordre érémitique<sup>1</sup> du XII<sup>e</sup> siècle fondé par **Etienne de Muret** et ses disciples, qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Rien, pas même une ruine. Tout est revenu au désert, tel était le destin de l'abbaye de Grandmont. Peut-être avons-nous là à prendre une grande leçon d'humilité.

*« Tu es poussière et retournera poussière. »*<sup>2</sup>

Mais pour terminer sur une note plus optimiste, nous signalons que la vie de Grandmont est actuellement loin d'être oubliée. Le Vatican possède 15 km d'archives, sans parler des Archives Départementales et des ouvrages récemment parus.

**Dom Jean Becquet**, moine de l'abbaye de Ligugé, en a été le re-découvreur.

Actuellement, une soixantaine d'internautes se penchent sur le sujet. Le site de **Michel Fougerat d'Etricolor**, consacré à Grandmont, a reçu dans l'année 7000 consultations.

Nous vous disons, chers collègues, à vos ordinateurs !

**Marie-Thérèse Mousnier.**

---

1- Ordre érémitique, représenté par des ermites, appellation dérivée de l'adjectif 'eremos' : désert.

2- Citation de l'Ecclésiaste, livre biblique du III<sup>e</sup> siècle avant J.C., qui souligne le caractère précaire de la vie.

**Prieurs et**



**abbés de Grandmont**

**Les prieurs :**

- 1<sup>er</sup> : Étienne de Muret (1045-1125)
- 2<sup>e</sup> : Pierre de Limoges (1125-1137)
- 3<sup>e</sup> : Pierre de Saint Christophe (1137-1139)
- 4<sup>e</sup> : Étienne de Liciac (1139-1163)
- 5<sup>e</sup> : Pierre Bernard de Boschiat (1163-1170)
- 6<sup>e</sup> : Guillaume de Treignac (1170-1187)
- 7<sup>e</sup> : Gérard Uthier (1188-1197)
- 8<sup>e</sup> : Adémar de Friac (1198-1216)
- 9<sup>e</sup> : Caturcin (1216-1228)
- 10<sup>e</sup> : Elie Arnaud (1128-1240)
- 11<sup>e</sup> : Jean de l'Aigle (1240-1242)
- 12<sup>e</sup> : Adémar de la Vergne (1242-1245)
- 13<sup>e</sup> : Guillaume d'Ongres (1245-1248)
- 14<sup>e</sup> : Ithier du Merle (1248-1260)
- 15<sup>e</sup> : Guy Archer (1260-1269)
- 16<sup>e</sup> : Foucher de Grimoard (1269-1281)
- 17<sup>e</sup> : Pierre de Caussac (1282-1290)
- 18<sup>e</sup> : Bernard de Gaudalmar (1291)
- 19<sup>e</sup> : Guy de Foucher (1292-1306)
- 20<sup>e</sup> : Guillaume de Prémaurel (1306-1312)
- 21<sup>e</sup> : Jourdain de Rapistan (1313-1316)

**Les abbés :**

- 1<sup>er</sup> : Guillaume Pellicier (1318-1337)  
nommé par le pape Jean XXII
- 2<sup>e</sup> : Pierre Aubert (1338-1347) élu
- 3<sup>e</sup> : Jean Chabrit (1347-1355)  
nommé par le pape Clément VI

- 4<sup>e</sup> : Adémar Crespi (1355-1378) élu
- 5<sup>e</sup> : Aymeric Fabri (1378-1385) élu
- 6<sup>e</sup> : Ramnulphe Ithier (1385-1388) élu
- 7<sup>e</sup> : Pierre Redondeau (1388-1437) élu
- 8<sup>e</sup> : Guillaume de Fumel (1437-1471) élu
- 9<sup>e</sup> : Charles de Bourbon (1471-1477) commendataire
- 10<sup>e</sup> : Antoine Allemand (1477-1494) commendataire
- 11<sup>e</sup> : Guillaume Briçonnet (1495-1507) commendataire
- 12<sup>e</sup> : Sigismond de Gonzagues (1507-1513)  
commendataire
- 13<sup>e</sup> : Charles-Dominique de Carrect (1513-1515)  
commendataire
- 14<sup>e</sup> : Nicolas de Flisc (1515-1519) commendataire
- 15<sup>e</sup> : Sigismond de Gonzague (1519-1525)  
commendataire pour la seconde fois
- 16<sup>e</sup> : François de Neuville (1526-1560) commendataire
- 17<sup>e</sup> : François de Neuville (1561-1596) élu
- 18<sup>e</sup> : François Marrand (1596-1603) élu
- 19<sup>e</sup> : Rigaud de Lavaur (1603-1631) élu
- 20<sup>e</sup> : François de Tautal (1631-1633) élu
- 21<sup>e</sup> : Georges Barny (1635-1654) élu
- 22<sup>e</sup> : Antoine de Chavaroche (1654-1677) élu
- 23<sup>e</sup> : Alexandre Frémon (1678-1687) élu
- 24<sup>e</sup> : Henri de la Marche de Parnac (1687-1715)
- 25<sup>e</sup> : Pierre René de la Guérinière (1716-1744) élu
- 26<sup>e</sup> : Raymond Garat (1744-1748) élu
- 27<sup>e</sup> : François-Xavier Mondain de la Maison Rouge  
(1748-1787) élu, dernier abbé de l'Ordre

**BIBLIOGRAPHIE**

Dom Jean BECQUET

Etudes Grandmontaines

Gilles BRESSON

Monastères de Grandmont

La malédiction des Grandmontains

PP Jean FOUQUET OMI

Frère Philippe Etienne Ermite

L'Histoire de l'Ordre de Grandmont

André LANTHONIE

Histoire de l'Abbaye de Grandmont en Limousin

Chanoine André LECLER

Histoire de l'Abbaye de Grandmont

Pierre POMMARÈDE

Un prieuré oublié : Badeix

Michel FOUGERAT

Les Cahiers Grandmontains n° 23 - Celle n°32 -  
Dordogne, Badeix.

---

Archives du Limousin

Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin  
(2004)

Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la  
Charente : Martine Larigauderie-Beyjaud (2003-2004)

Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Périgord

Librairie Académique PERRIN

Dictionnaire de l'Histoire de France

Petit Larousse 2000 - Histoire.

# EPHIÉMÉRIDE.

& & &

*Séance du jeudi 3 juin 2004.*

« LA GUERRE SOCIALE DES PORCELAINIERS »  
(les événements d'avril et mai 1905 à Limoges).

*par Michel Laguionie.*

Michel Laguionie plaça d'emblée ses auditeurs dans le contexte social du début du XX<sup>e</sup> siècle où, à Limoges, trente-neuf manufactures de porcelaine, de tailles diverses, employaient près de 14 000 personnes. La « Belle Epoque » ? Ce ne l'était pas pour ces ouvrières et ouvriers des usines de chaussures et de porcelaines, astreints à d'épouvantables conditions de travail, pour des salaires insuffisants, subissant la tyrannie de contremaîtres dévoués à un patronat intransigeant.

Dans les dernières semaines de 1904 et les premiers mois de 1905, les grèves se succédèrent. Au commencement d'avril, le renvoi d'une jeune décalqueuse de la manufacture Théodore Haviland, pour avoir repoussé les avances du directeur de l'atelier de peinture, mit un comble à l'exaspération des salariés.

Les rencontres entre l'Union des Fabricants et le Syndicat de la Céramique n'aboutirent à aucune solution en dépit des efforts du maire de Limoges, **Emile Labussière**, pour concilier ouvriers et patrons. Trente-et-un de ces derniers décidèrent le lock-out, jetant sur le pavé 12 000 chômeurs. Ceux-ci ne s'avouèrent pas vaincus : Le 15 avril, devant la manufacture Touze, ancienne route d'Aixe, eurent lieu les premiers affrontements entre les manifestants et les soldats du 21<sup>ème</sup> chasseurs. On éleva une barricade ; le cadavre d'une jument, tuée par un jet de pavés, servit à consolider l'une d'entre elles.

Les incidents les plus graves se déroulèrent dans la soirée du 17 avril, lorsque les grévistes enfoncèrent les portes de la maison d'arrêt où étaient détenus quelques jeunes gens arrêtés après le pillage d'une armurerie. Retranché dans la cour de la prison, un peloton du 78<sup>ème</sup> de ligne ne fit pas usage de ses armes, mais des charges de cavalerie tentèrent de disperser la foule rassemblée sur le champ de foire et dans le jardin d'Orsay. Quelques instants plus tard, ce fut le drame : un coup de feu partit, de la troupe disent les uns, des rangs des manifestants disent les autres. La fusillade provoqua la panique ; plusieurs personnes furent blessées. On releva un mort, **Camille Vardelle**, peintre sur porcelaine, âgé de dix-neuf ans. Deux jours plus tard, 30 000 personnes accompagnèrent la dépouille au cimetière de Louyat. Le 25 avril, un compromis intervint avec le patronat et les ouvriers reprirent le chemin des manufactures.

Un siècle après, **Michel Laguionie** définit ainsi ces événements :

« ... les troubles de Limoges furent une plaque tournante où se croisèrent, dans le reflet des blanches porcelaines, le romantisme quarante-huitard et le matérialisme marxiste. L'explosion de 1905, ce fut tour à tour un prolétariat frondeur dévoré par la fabrique et des militants qui se cherchaient au moment où le blanquisme se diluait dans le socialisme scientifique. Un monde qui naissait, un autre qui mourait ».

« Limoges ne serait pas tout à fait Limoges, devait conclure l'orateur, si l'oubli tombait sur ces jours que l'histoire isole au large des années, et fait éclater comme une fleur de sang ! »

\*\*\*\*\*

*Sortie du 12 juin 2004*

- Visite commentée des vignes et des chais du château Gueyrosse à Saint-Emilion.
- Repas au restaurant de la Vieille Chapelle\*\*\*.
- Visite de Saint-Emilion : la cité souterraine, la ville et ses points de vue, le cloître et la collégiale.
- Le monument des frères **Bureau** à Castillon-la-Bataille :

aperçu historique sur la fin de la guerre de Cent Ans et la bataille de Castillon.

Après **Jeanne d'Arc**, **Charles VII** va réorganiser l'armée et reconquérir son royaume. Il est aidé principalement par son Grand Argentier **Jacques Cœur**, très habile à lui fournir « le nerf de la guerre ».

**1445** : Le 26 mai, **Charles VII** édicte la Grande Ordonnance sur la réorganisation de l'armée. Le **connétable de Richemont** est chargé de l'appliquer. L'armée n'est plus organisée féodalement par chaque capitaine, mais directement par le roi. La cavalerie et l'artillerie des frères **Bureau** seront rapidement réformées. La 'piétaille' tardera un peu plus.

**1450** : En mars, 6000 soldats anglais débarquent à Cherbourg.

18 avril, **Brézé**, comte de Clermont attaque les Anglais. Le **connétable de Richemont** apprenant cela, fonce l'aider. Il arrive à temps pour faire basculer la décision de la victoire. C'est la victoire de Formigny qui a pour effet de libérer tout le nord de la Loire. (3774 soldats anglais sont tués ou blessés, 1200 sont prisonniers. Les Français comptent 12 morts)

Dès lors, **Charles VII** vise le Sud : l'Aquitaine (La Guyenne), dernier fief anglais en France.

Le **vicomte de Limoges** est choisi par le roi pour commander, sous les ordres de **Dunois**, ses armées, il libère Bergerac.

Le **sire d'Orléans** disperse les troupes bordelaises à Haillons.

**1451** : Fin avril, **Dunois** est placé à la tête d'une armée de 6000 hommes, toujours financée par **Jacques Cœur**. Elle se dirige vers Bordeaux.

Le **vicomte de Limoges** libère Castillon, Chalais, Saint-Emilion.

Une escadre de navires rochelais et espagnols remonte l'embouchure de la Gironde. C'est l'attaque générale par terre et par mer. Bordeaux capitule le 23 juin.

Le 31 juillet, durant les fêtes organisées pour la libération de Bordeaux, **Jacques Cœur** est arrêté par **Charles VII** et tous ses biens sont saisis...

La dernière ville à capituler est Bayonne, le 20 août.

**Coëtivy**, nommé sénéchal de Guyenne se montre brutal et maladroit.

**Henri VI d'Angleterre**, poussé par son épouse et le vieux **Talbot**, veut reconquérir l'Aquitaine... malgré un trésor vide.

**1452** : Fin octobre, une armée anglaise commandée par **Talbot**, plus bouillant que jamais malgré ses 83 ans, débarque à Souillac. A cette nouvelle Bordeaux chasse **Coëtivy** et les Français. Les autres places fortes de Guyenne se livrent à **Talbot** rapidement.

**1453** : De janvier à avril, **Charles VII** convoque sur la Loire le ban et l'arrière-ban, ce qui n'avait jamais été fait.

En Guyenne, **Talbot** réclame des renforts à **Henri VI**. Il ne les aura pas. Il dispose tout de même de 8000 soldats.

Deux armées françaises se dirigent vers **Talbot**. L'une est commandée par le **comte de Clermont** et va vers le Médoc. L'autre est commandée par **Jean de Bueil** et **Jacques de Chabanne** et met le siège devant Castillon. Le **vicomte de Limoges**, **comte de Penthièvre**, dirige les troupes.

**Charles VII** s'installe au château de La Rochefoucauld.

Début juillet, **Talbot** marche contre les assiégeants de Castillon.

Le 17 juillet, le vieux chef anglais commet beaucoup d'erreurs. Il n'a pas jugé de la force de l'artillerie des frères **Bureau**. Il se laisse prendre à une ruse grossière, parce que trop sûr de sa victoire. Pendant la messe, on l'avertit d'une retraite des troupes françaises. Celle-ci est volontaire et feinte. **Talbot** se précipite et se rue sur les 'fuyards'. Les canons de **Bureau** tirent tous en même

temps, décimant les premiers rangs anglais. **Talbot** n'en a cure et fonce jusqu'à la palissade pour y planter son fanion. La seconde salve d'artillerie le renverse ainsi que son fils. C'est le corps à corps. Une attaque de flanc 'd'un contingent de lances bretonnes' emporte la victoire.

4000 Anglais sont couchés sur le champ de Bataille (1 soldat sur 2). Le cadavre de **Talbot**, défiguré, n'est retrouvé que le lendemain par un écuyer qui le reconnaît grâce à une ancienne blessure. A l'annonce de cette nouvelle, **Charles VII** dira : « Dieu fasse merci à ce bon chevalier. »

Nous avons pu voir le monument dédié aux frères **Bureau** lors de notre arrêt. Bien qu'édifié au XIX<sup>e</sup> siècle, il est vraisemblable qu'il se situe à l'emplacement des batteries françaises. Plus près de la rivière se trouve le monument dédié à **Talbot**. Peut-être est-il à l'emplacement où il mourut. La route qui y mène n'est pas accessible aux cars.

Les villes de Guyenne ouvrent leurs portes, sauf Bordeaux.

Le 19 octobre la campagne s'achève par la reddition de cette ville, menacée de destruction par les canons de **Bureau**. La ville sera durement châtiée. Il ne reste plus sur le continent que la ville de Calais qui soit anglaise.

Sources : Histoire de France Larousse.

\*\*\*\*\*

### *Séance du jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2004.*

« EXTRACTION DU SALPÊTRE EN NONTRONNAIS SOUS LA RÉVOLUTION »

*Par Odette Plazer.*

Travail publié dans le présent ouvrage

\*\*\*\*\*

### *Séance du jeudi 12 Août 2004.*

« SOUVENIRS SUR LA VIE RURALE D'UN MÉDECIN  
DANS LES ANNÉES 50 »

*Par le Docteur Claude Hautefeuille*

Travail publié dans le présent ouvrage

\*\*\*\*\*

*Séance du jeudi 2 septembre 2004*

« LES JUIFS EN DORDOGNE ENTRE 1939 ET 1944. De l'accueil à la persécution »

*Par Bernard Reviriego*

Lorsque débute la seconde guerre mondiale, la Dordogne, où ne vit alors qu'une dizaine de familles juives, devient terre d'accueil ou de passage pour des dizaines de milliers de réfugiés. Elle est désignée pour recevoir ceux que l'on appelle les 'repliés' du Bas-Rhin et de Strasbourg, parmi lesquels beaucoup sont issus de l'importante communauté israélite de Strasbourg. Ils tentent de s'adapter à ce nouvel environnement et de se structurer autour de certaines institutions ou personnalités israélites. C'est ainsi, par exemple, que l'hôpital Elisa et la clinique Adassa de Strasbourg sont implantés respectivement à Sarlat et aux Eyzies avant d'être tous deux rassemblés à Thiviers. L'orphelinat de garçons de Haguenau, celui de jeunes filles de Strasbourg, se retrouvent à Bergerac, un hospice de vieillards trouve place au château de La Roche-Beaulieu sur la commune d'Annesse-et-Beaulieu avant de partir à Saint-Astier, un autre existe au château du Roc, sur la commune du Change. La population israélite, française ou étrangère, peut être estimée alors à 7000 personnes.

L'avènement de Vichy marque un tournant décisif par la mise en place d'une politique d'Etat anti-juive tout entière orientée vers l'exclusion puis la persécution. L'administration génère une législation qui cerne peu à peu tous les aspects de la vie quotidienne : elle crée pour les Juifs des centres d'internement temporaires (à Saint-Pardoux-la-Rivière, au Change, au gymnase Secrestat de Périgueux), des Groupes de Travailleurs Etrangers (à Agonac, Bergerac, Buisson-Cadouin, Calviac, Castelnau-Fayrac, Chancelade, Mauzac, Saint-Astier), des centres pour des assignations à résidence, elle met en place de multiples recensements, préalable à la réalisation de fichiers juifs et au repérage de ces populations par le port de l'étoile jaune en zone Nord ou par le marquage du tampon 'Juif' sur les papiers d'identité en zone Sud. En Dordogne, partagée par la ligne de démarcation, des rafles sont menées dès le mois de juillet 1942, puis en octobre 1942, puis en février 1943 par l'administration française, en collaboration avec les autorités d'occupation. Ces dernières, assistées par différents mouvements favorables à la collaboration (milice, PPF, etc.), poursuivent ces rafles jusqu'à la fin de la guerre. Le passage de la division allemande Brehmer, en mars-avril 1944, venue pour réprimer la Résistance et terroriser la population qui la soutient, se caractérise par des pratiques systématiques de recherche, d'exécution et de déportation des Juifs, dans la continuité de la politique connue sous le nom de « Solution finale ». La Bachellerie, Azerat, Saint-Orse, Tourterelle, Excideuil, Brantôme, Saint-Pancrace, Champagnac-de-Belair, sont quelques-unes des communes qui composent cette mosaïque du malheur.

Le bilan en vies humaines est beaucoup plus lourd que celui établi jusqu'alors : les études indiquaient des chiffres allant de 235 à 393, alors qu'il faut considérer que le nombre de victimes juives s'élève au minimum à 1200 personnes, dont 1000 environ, parmi lesquelles un grand nombre de femmes et d'enfants, sont déportés, tandis que 204 sont exécutés ou abattus, essentiellement sur leur lieu de vie. Ces chiffres ne doivent, paradoxalement, pas faire oublier l'accueil généreux et les innombrables gestes de solidarité des Périgourdins sans lesquels le nombre de ces victimes aurait été plus important.

Ces thèmes ont fait l'objet d'un travail de recherche en archives, dans une perspective documentaire d'investigation, complété par une collecte de témoignages oraux.

**Bernard Reviriego** a illustré son exposé de quelques-uns de ces témoignages extraits du double CD audio, édité par les Archives départementales, « Ça m'est arrivé, être Juif en Dordogne entre 1939 et 1944 ».

Il nous a ensuite présenté son livre « Les Juifs en Dordogne, 1939-1944 », qui rend compte en détail de ce qui n'est ici qu'un résumé.

\*\*\*\*\*

*Sortie du 2 octobre 2004*

- Chapelle de Saint-Angel et son presbytère } commentaires publiés
- Chapelle du Domaine de La Pouyade } dans le présent ouvrage
- Moulin du Roc\*\*\*\*
- Eglise et village de Champagnac
- Condat-sur-Trincou, forteresse, église, site troglodyte
- La Chapelle-Faucher, vue de loin
- Couvent et pensionnat de Ligueux, la cité, sa maison de justice et son église (étude prévue pour les Chroniques 2006)
- Visite libre de Brantôme

## Ancienne abbaye de Ligueux (Moniales de l'Ordre de Saint Benoît)

### Historique :

L'abbaye de *Ligueux* fut fondée, d'après la tradition, par **Charlemagne** vers 770. Le futur Empereur lui confia la relique du bras de **Saint Siméon**, le pieux vieillard qui portait le **Christ** enfant lors de sa présentation au temple de Jérusalem. Cette relique aurait été donnée à **Charlemagne** en remerciement de son aide par le Pape **Léon III**, qui l'avait reçue lui-même de **Nicéphore** de Constantinople. Cette relique a traversé les siècles.

Elle est toujours honorée à *Ligueux* lors d'une procession le lundi de la Pentecôte.

Ruinée par les Normands, l'abbaye fut relevée au début du XII<sup>e</sup> siècle par **Géraud de Sales**. Ce dernier, issu d'une famille dont le château se trouvait sur la paroisse de Lempzours, décida de distribuer ses biens aux pauvres et de s'établir dans un ermitage à *Ligueux*. Le rayonnement de sa sainteté attira des disciples et des pèlerins.

Parmi eux, **Maximira**, dont on ignore le nom de famille, refonda l'abbaye selon la règle de Saint Benoît et en fut la première abbesse. La seconde abbesse fut **Aloys de Lastours** en 1185.

Une bulle du Pape **Clément III** en 1188 accorda des privilèges à l'abbaye et la plaça sous l'obéissance directe du Saint-Siège.

En 1391, l'abbaye fut pillée par les garnisons d'Auberoche et de Bourdeilles, à la solde d'**Archambaud V**, comte de Périgord.

Elle fut à nouveau saccagée en 1397, puis en 1413 par les troupes d'**Archambaud VI**

En 1435, pour la faire renaître, le Pape **Eugène IV** accorda à l'abbesse, **Marguerite IV de Cleux**, l'autorisation de faire revenir les religieuses des prieurés de Mesures et de Montagu.

La prospérité revint en 1460, le roi **Charles VII** plaça l'abbaye de *Ligueux* sous la sauvegarde royale.

Lors des guerres de Religions en 1570, des reîtres allemands de l'armée huguenote saccagèrent et brûlèrent l'abbaye. Elle fut à nouveau pillée en 1580 par les troupes calvinistes du **sire des Bories**.

Reprise par l'armée royale et catholique, une bulle du pape **Clément VIII** en 1597 permit à la nouvelle abbesse, **Suzanne II de Saint-Aulaire**, de la relever.

La période de prospérité et d'apogée commença avec **Suzanne III de Saint-Aulaire**, nièce de la précédente. Celle-ci retrouva intacte la relique du bras de **Saint Siméon** dans les bâtiments incendiés. Elle créa le pensionnat de Sainte-Marie de *Ligueux* pour les jeunes filles nobles.

L'abbaye fut finalement ruinée en 1792 par la Révolution, et les religieuses dispersées.

Les vestiges furent d'abord acquis par un marchand de 'biens nationaux'. La relique du bras de **Saint Siméon**, soigneusement cachée, fut retrouvée et authentifiée après la tourmente révolutionnaire.

Les bâtiments subsistants de l'abbaye furent achetés en 1837 par le **Baron de Saint-Paul**, pour sauver ce qui pouvait encore l'être. Ce dernier, puis son fils, effectuèrent un certain nombre de restaurations dans le goût du temps, et les transmirent par héritage familial à leurs propriétaires actuels.

## Les bâtiments actuels

Une très grande partie des bâtiments conventuels a évidemment disparu et notamment les cloîtres.

Reste cependant l'église romane. C'est un édifice orienté, bâti dès 1185, fait d'une nef unique de trois travées voûtées en berceau.

Le transept peu débordant, est voûté d'une coupole à la croisée, de berceaux sur les croisillons. A l'Est, l'abside profonde est encadrée d'absidioles (chapelles de Saint Benoît et de Sainte Anne).

Des sortes de 'passages berrichons' font communiquer le nef avec les croisillons. Une tribune élevée au XIX<sup>e</sup> siècle sur l'emplacement de la grille de clôture, sépare la partie restaurée de la partie Ouest, non restaurée, et où l'on peut encore voir la 'listre' noire sur laquelle on devine les armoiries des abbesses.

Extérieurement, une corniche à modillons sculptés, très caractéristique des sculptures naïves du Moyen-Age, souligne la naissance de la toiture qui repose sur le rein des voûtes.

Le clocher carré, très simple, est au-dessus de la croisée du transept ; on peut y voir les armoiries d'**Aloys de Lastours**, la 2<sup>ème</sup> abbesse au XII<sup>e</sup> siècle.

Au Nord de l'église, il reste des bâtiments claustraux, deux petites salles voûtées au-dessus desquelles a été bâtie une serre au XIX<sup>e</sup> siècle. Une petite tour, également construite dans le goût du XIX<sup>e</sup> siècle, cache le puits, autrefois à l'intérieur du cloître.

A l'Ouest, l'habitation actuelle, gros pavillon du XVII<sup>e</sup> siècle, était le logis de la Prieure.

Au Sud, le grand portail monumental, élevé en 1715, est de composition classique avec un tympan de bois habilement sculpté.

Au Sud-Est, un bâtiment aujourd'hui d'apparence assez banale, était l'hôtellerie destinée aux dames de passage.

Au dessus de la serre, côté Nord, un intéressant pigeonnier domine l'ensemble. Il possède encore intactes ses échelles tournantes permettant de nettoyer les 'boulins' où nichaient les pigeons.\*

De la transformation en demeure confortable au XIX<sup>e</sup> siècle, subsistent notamment de belles écuries, un intéressant lavoir, ainsi que le pressoir et les cuiviers. Le puits est, par ailleurs, doté d'un mécanisme ingénieux qui au XIX<sup>e</sup> siècle, actionné par un mulet, amenait l'eau courante dans les bâtiments d'habitation.

## Le Pigeonnier

Il comporte 1100 boulins (plus de 500 hectares).

L'époque de fondation des premiers pigeonniers reste incertaine. On peut cependant affirmer qu'ils apparurent d'abord sur le pourtour du Bassin méditerranéen, avant de gagner l'Europe, à la faveur des échanges culturels et commerciaux des guerres et des croisades.

Au Moyen-Age, l'abbesse de *Ligueux*, qui avait le rang de seigneur féodal et détenait le pouvoir de justice, possédait un pigeonnier sur ses terres.

Quel que soit le pays ou la région, le souci commun de tous les propriétaires de colombiers était de recueillir la fiente des pigeons ou 'colombine', qui servait d'engrais pour les cultures, surtout dans les jardins potagers. La chair du pigeon, aliment de choix, était très prisée.

L'emplacement d'un pigeonnier n'était pas laissé au hasard : il était souvent situé dans la partie la plus élevée et tranquille du terrain, assez loin des pièces d'eau.

\*\*\*\*\*

### *Séance du jeudi 7 octobre 2004.*

« COMBIEN Y A-T-IL DE NOBLES AUJOURD'HUI EN FRANCE ? »  
ETUDE DE QUELQUES BLASONS DU PÉRIGORD

*par Henri Malga*

Travail publié dans le présent ouvrage

\*\*\*\*\*

### *Séances des jeudis 4 novembre et 2 décembre 2004*

LA COMMUNE DE CHAMPEAUX ET LA CHAPELLE POMMIER,  
APERÇU HISTORIQUE

*Par Francis Gérard*

Ce travail sera publié dans un prochain numéro

\*\*\*\*\*

### *Séance du jeudi 6 janvier 2005*

HISTOIRES D'ENCRIERS

*par Jean Bardoulat*

Ce travail sera publié dans un prochain numéro

\*\*\*\*\*

*Séance du jeudi 3 février 2005*

- Assemblée Générale
- Photos des voyages de juin et octobre
- Photos commentées du voyage au Sahara sur les gravures rupestres : *M. Valade*

**VOYAGE EN PAYS TOUAREG**

**DJANET : 27 novembre-12 décembre 2004**  
**(exposé basé essentiellement sur la projection de photos du voyage)**

**Pourquoi ce voyage ?**

Le *Sahara* est le plus vaste désert du monde avec plus de 8 millions de Km<sup>2</sup>. Source de beauté et de mystère, porteur d'histoire et de mythologie, il continue de faire rêver... avec **Frison Roche, Saint-Exupéry, Henri Lhote, Théodore Monod**... Bref j'étais en manque depuis longtemps !

En janvier 2000, mon fils part pour un périple en *Mauritanie* et se lie d'amitiés avec le guide, un algérien de *Djanet*, qui a aussi guidé **Monod** sur la fin de sa vie.

L'*Algérie* sort d'une décennie noire et souhaite relancer le tourisme. Aussi quand mon fils me propose un voyage à l'automne 2000 dans le secteur de *Djanet*, je saute naturellement sur l'occasion.

Malgré les péripéties de ce premier voyage, nous y revenons fin avril - début mai 2001.

En 2004, le désir est là plus que jamais. Avec mon épouse et deux couples d'amis, nous nous lançons sans passer par une agence parisienne. Nous avons ainsi pu bénéficier d'un programme sur mesure à des conditions très intéressantes.

**Djanet :**

- **localisation** : dans le *Tassili des Ajjer* à proximité de la *Libye*, au nord du *Niger* et à 1500Km d'*Alger*.
- **géologie** : grès, roche siliceuse composée de grains de quartz cimentés donnant, après érosion, des sables
- **climat** : très aride avec des écarts thermiques importants : 3°C la nuit à 30°C le jour, à cette saison.
- **végétation** : le manque d'eau (pas de pluie à *Djanet* depuis au moins 2 ans et 'gueltas', petits réservoirs d'eau, toutes à sec dans la *Tadrart* ) impose sa rareté ainsi que la presque absence de bois combustible.
- **vie animale** : présente bien que de densité faible : reptiles, gerboises, fennecs, gazelles, mouflons...

**Connaissances du Sahara :**

Relativement récentes : la conquête par la *France* débute vers 1850, *Djanet* est pacifiée en 1920. Les montagnes sahariennes ont depuis longtemps exercé une réelle fascination sur de nombreux jeunes explorateurs et sur les militaires comme le lieutenant **Gardel**, grand-père de l'auteur de « *Fort Saganne* ». Extrait d'un témoignage très lyrique de ce dernier :

« Sous le soleil ... les pierres brillent comme le charbon des mines, la radiation terrestre fait trembler l'horizon et l'on pourrait se croire près des sombres rives du fleuve des Enfers... Souvent le Tassili est plus tourmenté : alors on croirait pénétrer dans les ruines gigantesques d'une capitale des siècles disparus. On suit un dédale de ruelles entre des édifices imposants dont la pierre est fouillée, amenuisée et polie... Au loin on aperçoit comme la masse noire de lugubres cyprès... Ou bien l'on voit comme une exposition de statues monstrueuses plus difformes que des idoles nègres, des figurations, des bêtes de l'Apocalypse, des représentations de mythes de l'Antiquité : c'est le domaine du fantastique... Enfin le Tassili prend aussi des aspects de montagnes escarpées, de chaînons déchiquetés, de sierras ébréchées, fissurées, tordues comme si elles avaient succombé dans les affres de la soif ».

### **programme :**

- 3 jours sur le *Tamrit*, plateau gréseux au-dessus de *Djanet*
- 9 jours dans la *Tadrart* au SE de *Djanet*
- la fin du voyage à l'oasis de *Djanet*

avec pour objectifs :

- randonnée mixte surtout à pied ou en 4x4, le dromadaire moderne
- beauté du paysage minéral ruiniforme
- découvertes de traces de vie ancienne
- vivre à la façon touarègue (en économie d'eau, couchage à la belle étoile, nourriture succincte mais suffisante et bonne ...)

### **Traces de vie ancienne :**

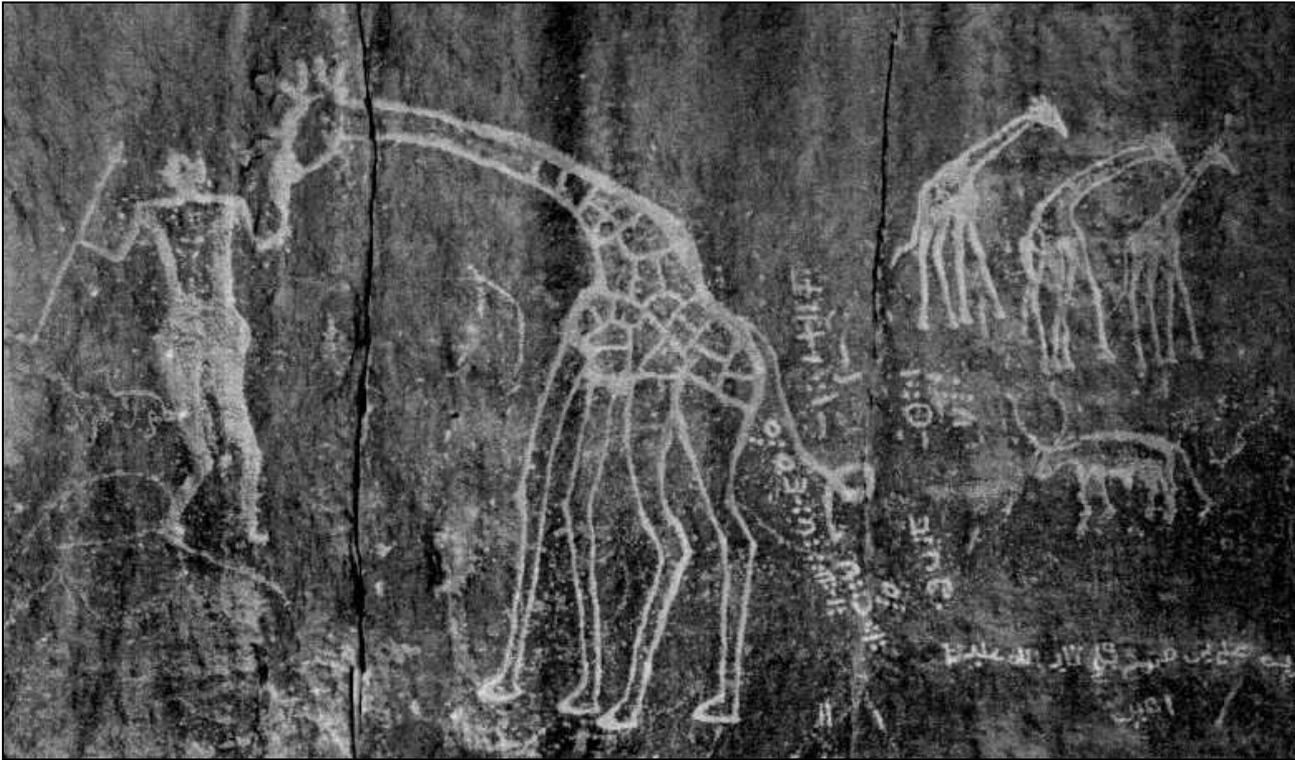
L'homme a été présent au Sahara depuis 1 ou 2 millions d'années mais les traces sont plus abondantes à partir de -15000 BP (before present, par rapport à l'actuel), une alternance de périodes arides et humides ayant imposé des changements dans les flux de populations et dans les modes de vie.

- Les « gens d'avant » ont laissé :

- . outillage lithique de type néolithique
- . monuments funéraires
- . art rupestre : gravures et peintures d'animaux sauvages puis domestiques ainsi que d'êtres humains

### **Enseignements apportés par l'étude de cet art rupestre :**

- . image spectaculaire du dessèchement (hippopotames, crocodiles, poissons ...)
- . populations noires avec un symbolisme des masques
- . profils humains de type éthiopien (analogie avec les Peuls actuellement à plus de 1000 Km au Sud)
- . migration blanche plus tard
- . scènes de chasses, de danses, rites magiques et cultes religieux, culte de la fécondité
- . similitudes troublantes avec des bas-reliefs égyptiens



## Les Touareg :

Ont remplacé des populations qu'ils ont chassées ou intégrées : les « gens d'avant ».

Ils constituent des groupes disparates dont le seul dénominateur commun est la langue parlée, le 'tamachek', l'écriture, le 'tiffinagh' et la culture. Les principaux massifs montagneux ont fonctionné comme des citadelles-refuges et aussi comme pôles de dispersions où la femme a joué un rôle primordial.

Cette société très hiérarchisée et ludique manifeste une étonnante convergence avec nos sociétés du Moyen-Age. Actuellement elle est sédentarisée par la contrainte :

- découpages étatiques au moment des indépendances
- interdits de nomadisme : par exemple les caravanes de sel entre *Algérie* et *Niger* ont été empêchées par le gouvernement algérien à partir de 1974 ...

Les populations du *Tassili N'Ajjer* survivent péniblement d'une agriculture médiocre et de maigres troupeaux de chèvres. Les jardins et chantiers de *Djanet*, les bases pétrolières d'*In-Aménas* sont pratiquement les seules activités. La dégradation de la société nomade s'y fait beaucoup plus sentir que dans le *Hoggar*. Au *Tassili des Ajjer* tout se meurt, les traditions et l'artisanat s'éteignent, sans autre avenir pour la population que celui d'un prolétariat obscur. Mais c'est une société qui trouve de nouvelles ressources et renoue avec la vie nomade à travers le tourisme.

L'insécurité ? La guerre d'indépendance algérienne, la guerre civile n'ont pas touché le grand Sud.

Actuellement le *Sahara* constitue toujours une zone de transit mais Sud-Nord, par exemple de trafics humains (travailleurs clandestins nigériens).

Pour Marceau Gast, directeur de recherches honoraire au CNRS : « Quel bonheur et quel luxe d'aller au Sahara aujourd'hui ! De retrouver son éclatante lumière, sa chaleur, la beauté des lieux, la fraternité des hommes ! Respirer dans le silence d'immenses espaces et dormir sous les étoiles ... »

\*\*\*\*\*

### *Séance du jeudi 3 mars*

« LASCAUX, LE GESTE, L'ESPACE ET LE TEMPS »

*par Norbert Aujoulat*

Docteur en préhistoire et géologie du quaternaire, Norbert Aujoulat dirige depuis 1980 le Département d'Art Pariétal au Centre National de la Préhistoire des grottes et des abris de France, mais aussi à l'étranger, notamment en Afrique du Sud et en Namibie (Afrique Australe, côté Atlantique).

De 1989 à 1999, il dirige les recherches sur Lascaux. Depuis, ses travaux se sont orientés vers les deux sites majeurs découverts au cours de ces dernières années : Chauvet en Ardèche, Cussac en Dordogne, récemment, non ouverts au public. Auteur de nombreuses publications. Son site Internet sur Lascaux réalisé pour le ministre de la Culture a reçu en mai les Webby Awards.

Travaux avec Glory (1960-1964), Barrière (1964), Raphaël (1986), Laming-Empeiraire (1962), Leroi-Gourhan (1971).

\*\*\*\*\*

### *Séance du jeudi 7 avril*

## ALIÉNOR D'AQUITAINE, ENTRE L'HISTOIRE ET LA LÉGENDE.

*Par Jean-Pierre Thuillat.*

Le dimanche 25 juillet 1137, dans sa cathédrale Saint-André, l'archevêque de Bordeaux mariait le prince **Louis**, 17 ans, héritier du roi des Francs **Louis VI le Gros**, avec une jeune fille de 13 ou 14 ans du nom d'**Aliénor**. Le père de la demoiselle, **Guillaume ou Guilhem**, mort prématurément trois mois plus tôt sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, l'avait désignée comme son héritière pour **l'une des plus vastes principautés européennes de l'époque : le duché d'Aquitaine**. Deux semaines après ces épousailles, les deux adolescents, regagnant la 'France' de ce temps-là par Poitiers et Orléans, apprenaient la mort de **Louis VI**, qui les faisait roi et reine.

C'est ainsi qu'**Aliénor** fait son entrée dans l'Histoire. Jusqu'à son dernier jour, le 31 mars ou le 1<sup>er</sup> avril 1204, elle va faire beaucoup parler d'elle, en un temps où la plupart des femmes avaient coutume de rester dans l'ombre de leur mari. Scandaleuse donc, quand, à 28 ou 29 ans, en 1152, **elle quitte Louis VII « sur jugement de l'Eglise »** pour se marier deux mois après avec le comte **Henri d'Anjou**, duc des Normands, de neuf ou dix ans son cadet. Ensemble, deux ans et demi plus tard, **ils deviennent roi et reine en Angleterre**, rassemblant alors dans leurs mains un 'empire' composite qui allait des frontières de l'Ecosse jusqu'aux Pyrénées.

En quatorze années, de 1153 à 1166, la duchesse-reine, réputée 'stérile' chez son premier mari (elle ne lui avait donné que deux filles !) met au monde **au moins huit enfants** : trois filles et cinq ou six garçons. C'est au troisième de ceux-ci, **Richard** qui sera plus tard surnommé '**Cœur de Lion**', qu'elle destine son héritage aquitain.

En 1173, nouveau scandale : délaissée par **Henri** (elle a près de 50 ans, lui n'en a que 40), **Aliénor** soutient la révolte de ses fils contre leur père. Cette 'faute' lui vaudra quinze ans 'd'exil' en Angleterre, dans un semi-emprisonnement.

La mort de son mari, devenu pour l'Histoire **Henri II Plantagenêt**, la replace sur le devant de la scène politique en 1189. **Richard** a succédé à son père à la tête de 'l'Empire angevin' mais il part pour une croisade en Terre Sainte moins d'un an après son couronnement. Son pouvoir et ses vastes domaines sont très vite en danger, d'autant que le roi-duc termine son 'pèlerinage', en décembre 1192, dans les geôles du **duc d'Autriche** puis de **l'Empereur Henri IV**. Il faudra **l'énergie et le génie diplomatique d'Aliénor** pour démêler les fils d'un pareil écheveau.

A peine croit-elle pouvoir se retirer dans sa chère **abbaye de Fontevrault** pour s'y préparer à rejoindre Dieu, qu'elle doit reprendre, à plus de 75 ans, ses interminables chevauchées. D'abord pour **enterrer son fils Richard** dont elle est venue en toute hâte fermer les yeux à Châlus le 6 avril 1199, ensuite pour le remplacer à la tête de 'l'Empire Plantagenêt' par son petit dernier, **Jean**, longtemps dit '**sans Terre**', enfin pour aller chercher dans la lointaine Castille, l'une de ses nombreuses petites-filles, **Blanche**, afin de la marier, comme elle-même 63 ans auparavant, à un autre prince **Louis**, héritier de ce royaume qu'on appelle de plus en plus souvent, après 1200, 'de France'.

Malgré ce dernier mariage qui fera d'**Aliénor, post mortem**, la **grand-mère du roi Saint Louis**, les chroniqueurs, historiens et romanciers français ne lui pardonneront jamais son 'divorce' de 1152, allant jusqu'à la rendre responsable de 300 ans de guerres entre **Capétiens** et **Plantagenêts** ou d'une soit-disant 'colonisation de l'Aquitaine' par les Anglais. Et les légendes de fleurir encore aujourd'hui, qui font d'elle une gourgandine, une **Messaline**, voire une prostituée, en tout cas, une envoyée du Diable.

A contrario, d'autres voudraient voir en elle la 'reine des troubadours', l'égérie du Féminisme ou de l'Occitanie. **Aliénor** fut sans aucun doute une personne d'exception, une reine de dimension européenne et, certainement, **la grande Dame du XII<sup>e</sup> siècle**. Tout le reste, au vu des sources, semble relever du fantasme et de l'affabulation.

Jean-Pierre Thuillat.

\*\*\*\*\*

***Séance du jeudi 5 mai 2004***

APPROCHE MUSICALE INSTRUMENTALE DU MOYEN-AGE

***Par Michel Dollé***

Ce travail sera publié dans un prochain numéro.

\*\*\*\*\*

***Séance du jeudi 2 juin 2005***

1 – BADEIX ET LA RÉFORME DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE  
2 – DESTRUCTION DE L'ORDRE DE GRANDMONT.

***Par Marie-Thérèse Mousnier***

Travail publié dans le présent ouvrage.

## SOMMAIRES DES CHRONIQUES NONTRONNAISES.

**NUMÉRO –1 (A Saint-Martin le Pin au XVIIIe siècle) – 1981**

- Fiche technique - Quelques précisions sur la monnaie et les mesures - Saint-Martin sur la carte de Belleyme
- Chapitre 1 : Vivre et mourir à Saint-Martin au XVIIIe siècle
- Chapitre 2 : L'économie du village
- Chapitre 3 : Les cadres de la vie paroissiale
- Chapitre 4 : La société villageoise, la pyramide sociale
- Chapitre 5 : Solidarité et tension au village. *Guy Mandon*

**NUMÉRO 0 (biographies et bibliographies) Ecrivains et Terre Natale**

- Joseph Nadaud - François Chabaneau - Camille Chabaneau - Les Verneilh-Puyriseau
- Joseph de Verneilh-Puyriseau - Félix de Verneilh-Puyriseau - Jules de Verneilh-Puyriseau
- Alcide Dusolier - Antonin Debidour - Ribault de Laugardière et G. de Monneron
- Georges Rocal - Fernand Dupuy - Michèle Brunet - Madeleine Ducourtieux
- Paulette Ménager - Paul Thibaud - Félicie Brouillet - Pierre Barrière
- Claude Barrière - Léonard Pomeyrol.

**NUMÉRO 1 – 1981**

- Du haut du clocher de Nontron : *Robert Bouet*
- Monnaies dans la région de Nontron sous Richard Cœur de Lion (1169-1199) : *Gérard Chaperon*
- Forge-Neuve et Montalembert : *Jean Maudet*
- La Nontronite : *Suzanne Battut*
- La montée à Paris d'un jeune Nontronnais, Antonin Debidour : *François Debidour*
- Les gisants de Javerlhac : *Marcel Belly*
- Registres paroissiaux de Teyjat (1754-1792) : *Robert Bouet*

**NUMÉRO 2 – 1981**

- Les Moulins du Bandiat : Travail collectif
- Au temps du subdélégué Duboffrand : *Robert Bouet*
- Le château de Piégut : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Notes sur la Cure de Nontron et ses curés du XVIe au XVIIIe siècle : *Robert Bouet*
- Les Bernardières : *Jean Perrard*
- Poésies intimes de Camille Chabaneau : *Hélène Clavaud*
- Autour d'une prescription médicale à Javerlhac en 1680 : *Odette Plazer*

**NUMÉRO 3 – 1982**

- Les métiers de Nontron : *Madeleine Thibaud*
- Les châteaux de Nontron : *Suzanne Battut*
- Les Carnot : *Paulette Bourdiol*
- La poste à Nontron : *Gérard Chaperon*
- L'église de Nontron pendant la Révolution française : *Robert Bouet*

**NUMÉRO 4 – 1983**

- La vie municipale à Javerlhac de 1837 à 1891 : *Marthe Bontemps et Charlotte Martial*
- Quelques coutumes dévotieuses et pratiques superstitieuses dans le Nontronnais : *Odette Plazer*
- La direction de l'Hôpital de Nontron de 1802 à 1952 : *Robert Bouet*
- Nontron et le pouvoir politique de 1789 à 1815 : *Irène Masevry*
- Routes et chemins en Nontronnais : *Madeleine Thibaud*

**NUMÉRO 5 – 1984**

- Les guérisseurs, leurs remèdes, les Saints guérisseurs : *Joseph Doucet*
- Petite étude historique sur la ligne du chemin de fer du Quéroy à Nontron : *François Reix*
- Les chemins de fer en Nontronnais, les projets non réalisés, Nontron-Périgueux et Nontron Chabannais : *François Reix*
- La carrière administrative de Jean-Baptiste-Joseph Verneilh Puyriseau (1756-1839) : *Roland Drago*
- La Renaudie : *Docteur Georges Durieux*
- Disparition des ruines du château-fort de Nontron : *Suzanne Battut*
- La caisse d'épargne de Nontron : *Denise Lafarge*

**NUMÉRO 6 – 1985**

- Connaissance d'Henri Delage : *Jean Delage*
- Piégut : ses marchés, son tramway : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Sur les traces de Burgou : *Paul Thibaud*

- Les dix dernières années de Du Guesclin : *Jean Perrard*
- Règlement de police municipale de Nontron du 20 décembre 1850 au 30 novembre 1889 : *Hélène Clavaud*
- Un lustre de Notre-Dame de Nontron : *Suzanne Battut*
- La vie rurale en Périgord Vert dans la première moitié du XXe siècle : *Fernand Dupuis*

**NUMÉRO 7 – 1986**

- Historique du GRHIN. Sa centième : *Hélène Clavaud*
- Délibération du Conseil Municipal de la commune d'Etouars (sollicite érection en succursale) : *Louis Le Cam*
- Hôpital de Nontron. Legs et aliénations : *Hélène Clavaud*
- Saint-Pardoux-La-Rivière des origines à 1300 : *René Agard-Lafond*
- Des fontaines miraculeuses – Les bonnes fontaines : *Joseph Doucet*
- L'Hôtel de ville de Nontron : *Irène Masseur*
- En Nontronnais au temps des Etats-Généraux (1788-1789) : *Robert Bouet*

**NUMÉRO 8 – 1987**

- La Baronnie de Nontron dans la mouvance de Bretagne (1275-1464) : *Suzanne Battut*
- Deux parlementaires nontronnais, Thomas et Alcide Dusolier : *Henri Laforest*
- Richard Cœur de Lion en Limousin : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Procès à cadavre du curé de Nontron, Jean-Baptiste Turcat, en 1759 : *Robert Bouet*

**NUMÉRO 9 – 1987**

- L'affaire de Vaucocour ou le soulèvement d'Abjat en 1640 : *Robert Fayemendy*
- La fabrication de canons de marine dans les forges du Nontronnais : *Pierre Blanc*
- « Le pain noir » Nontron, 7 avril 1817 : *Irène Masseur*
- Léonard Pomeyrol, directeur d'école et écrivain occitan : *Marcel Belly*

**NUMÉRO 10 – SPÉCIAL BICENTENAIRE – 1989**

- Le district de Nontron : 1789 – 1790 – 1791 – 1792 : *Robert Fayemendy*
- Sacrilège à Teyjat : *Marcel Belly*
- Deux curés en révolution : *Robert Bouet*
- État civil de la commune de Nontron, décennie 1793-1802 : *Louis Le Cam*
- Tribulations du curé Dubut de Front-sur-Dronne pendant la Révolution : *Docteur Georges Durieux*
- Les fêtes révolutionnaires à Nontron : *Irène Masseur*
- « Souvenir de 75 ans... » Verneilh Puyraseau : *Jean Bardoulat*

**NUMÉRO 11 – 1990**

- L'abbaye de Peyrouse : *Joseph Doucet*
- Premier collège de Nontron : *Hélène Clavaud*
- Les vicissitudes du langage : *Paul Thibaud*
- La vie quotidienne à Nontron au début du XIXe siècle : *Irène Masseur*

**NUMÉRO 12 – 1991**

- Notes d'histoire sur la forge de Rudeau ou des Bernardières : *Madeleine Hériard*
- Histoire vécue d'une jeune fille sous la Terreur : *Jacqueline Carens*
- Mémoires d'émigration d'un gentilhomme périgordin, Antoine Faurichon de la Bardonnie (1791-1797) : *Jacqueline Carens*
- Extrait du rapport sur les gisements de plomb argentifère : *P. Termier*
- Les petits moulins de Saint-Estèphe : *Madeleine Thibaud*

**NUMÉRO 13 – 1997**

- Le conventionnel Jean Allafort et ses enfants : *Marthe Bontemps*
- Un aristocrate périgordin dans la Révolution française, le citoyen Chapelle-Jumilhac : *Pierre Ortega*
- Un Périgordin de Nontron : Le comte de Saint-Aulaire, *François Debidour*
- Un prêtre philanthrope, Pierre Védey : *Irène Masseur*
- L'agronomie forestière de Justin Amédée de la Garde : *Armand Affagard*
- Abbé Julien – Georges Rocal : *Paul Delavallade*

**NUMÉRO 14 – 1998**

- Le drame de Montcigoux : *Jean Bardoulat*
- Prisonniers de guerre et déserteurs pendant la Révolution : *Docteur Michel Duverger*
- L'octroi à Nontron au cours du XIXe siècle : *Odette Plazer*
- L'hospice de Nontron, les enfants trouvés : *Irène Masseur*

**NUMÉRO 15 – 1999**

- La Révolution de 1848 et la seconde République. Vie quotidienne et municipale à Nontron : *Louis Le Cam*
- Un rite politique oublié : la fête de l'Empereur en Nontronnais au second Empire : *Georges Marbeck*
- L'hospice de Nontron, les indigents : *Irène Masseur*
- Le crime du Bandiat : *Hervé Lapouge*

**NUMÉRO 16 – 2000**

- Pour un centenaire, le chanoine Lavergne, archiprêtre de Nontron : *Père Pommarède*
- Aux armes Citoyens de Javerlhac ! : *Odette Plazer*
- Thomas-Robert Bugeaud (1784-1849) « Ense et Aratro »-« Par l'épée et la charrue » : *Pierre Ortega*
- Lucien-Jacques Janet de Lasfond (1819-1893), Louvetier, Maire et pamphlétaire : *A. Ribadeau Dumas*
- L'état civil dans la société du Haut-Périgord et du Bas-Limousin aux XVIIIe et XIXe, *Robert Fayemendy*
- Cent ans de murs peints publicitaires en Nontronnais : *Alain Poinet*

**NUMÉRO 17 – 2001**

- La Cella de Badeix dans l'ordre de Grandmont : *Marie-Thérèse Mousnier*
- La fuite de Louis XVI – Réactions en Dordogne : *François Reix*
- François Chabaneau, un savant périgordin oublié (1754-1842) : *Abbé Robert Bouet*
- L'hospice de Nontron reçoit les militaires (1802-1835) : *Irène Masseur*
- De la naissance de l'assurance à l'incendie du château de Nontron : *Alain Poinet*
- Javerlhac au temps de la séparation de l'Église et de L'État (1880-1910) : *Odette Plazer*

**NUMÉRO 18 – 2002**

- Le nom de Nontron dans la littérature : *Jean-Bernard Besse*
- Nos prieurs de l'ordre de Grandmont : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Alcide Dusolier (1836-1918) : *Robert Fayemendy*
- Antonin Debidour (1847-1917) : *Jeanine Valade*
- Léon Sireyjol (1861-1942) : *Jean-Serge Eloi*
- En Périgord-Vert, quelques Maires des moins notables aux notables : *Daniel Lacombe*

**NUMÉRO 19 – SPÉCIAL 25 ANS DU GRHIN – 2003**

- Un pionnier de l'aviation, méconnu, le baron Charles de Verneilh-Puyraseau : *Jean Bardoulat*
- Alcide Dusolier, homme politique : *Robert Fayemendy*
- Un brin d'histoire et d'éducation civique à l'aube du 3<sup>ème</sup> millénaire : *Pierre Guillout*
- Histoire du Lycée-Collège Alcide Dusolier de Nontron : *Louis Le Cam*
- Grandmont, un Ordre qui connut quelques désordres : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Apothicaires et leurs remèdes en Nontronnais : *Odette Plazer*
- Le monument aux morts de Saint-Pardoux. Aperçus de la Grande Guerre : *François Reix*

**NUMÉRO 20 – 2004**

- Réfractaires, émigrés et biens nationaux en Javerlhacois ( 1789-1794) : *Odette Plazer*
- Les guerres de Religion en Nord-Périgord : *Anne-Marie Cocula*
- Rochers de légende du chaos granitique de Piégut-Pluviers. Communes d'Augignac et de Saint-Estèphe : *Bernadette Dumas-Oklé*
- Grandmont dans la tourmente. Les chocs de la civilisation occidentale du 14<sup>ème</sup> au 17<sup>ème</sup>. : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Les Périgordins dans les Brigades Internationales. : *Jean-Jacques Gillot*
- Étude sur le chemin de fer en Dordogne : *Daniel Lacombe*
- Réfractaires, émigrés et biens nationaux (1789-1794) deuxième partie : *Odette Plazer*

**NUMERO 21 – 2005**

- La Chapelle (St) Robert et Forgeneuve pendant la Révolution ; les ateliers de salpêtre : *Odette Plazer*
- Aspects de la vie rurale en Nord Périgord, souvenirs d'un médecin de campagne de Thiviers : *Dr. Claude Hautefeuille*
- Saint-Angel et le domaine de La Pouyade ; *Marie-Thérèse Mousnier*
- Noblesse aujourd'hui, dans son contexte historique : *Henri Malga*
- L'héraldique ; explications des règles élémentaires de quelques blasons du Périgord : *Henri Malga*
- 1- Badeix et la Réforme du 17<sup>e</sup> siècle.      2- Destruction de l'Ordre de Grandmont : *Marie-Thérèse Mousnier*

**NUMERO 21 Bis (supplément spécial Mme Battut) 2005**

- Manuscrit sur les châteaux de Nontron et leurs seigneurs
- Pièces annexes
- Histoire d'un lustre de l'église de Nontron
- La Nontronite.

**NUMERO 22 – 2006**

- Histoires d'encriers : *Jean Bardoulat*
- Instruments de musique ancienne : *Michel Dollé*
- Les origines de la cavalerie française : *Henri Malga*
- Heurs et malheurs de la Royale. L'Hermione : *Dr Claude Varlet*
- Les relations entre la France et les Pays-Bas pendant les Temps Modernes : *Gérard Van Der Most*.

**NUMÉRO 22 bis – 2006**

- Guerres et insurrections de la misère : *Marie-Thérèse Mousnier*

**NUMÉRO 23 – 2007**

- Villebois-Mareuil, le La Fayette de l'Afrique du Sud : *Henri Malga*
- L'eau et les hommes : *Bernadette Dumas-Oklé*
- La lumière de Chartres dans les ténèbres périgordines : *Thierry Baritaud*
- Le général d'Empire Fournier-Sarlovèze, comte de Louis XVIII, 1775-1827 : *Henri Malga*
- Véritable et tragique histoire du château de LHERM : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Réception d'un hôte de marque au XVIIIe siècle : *Jean-Marie Bouzy*

**NUMÉRO 24 – 2008**

- L'abbaye de Ligeux, pensionnat pour jeunes filles nées : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Albert de Calvimont, préfet et homme de lettres : *Philippe Lalanne de Jonquel*
- Jean de Bretagne, vicomte de Limoges : *Francis Gérard*

**NUMÉRO 25 – 2009**

- Armand-Emmanuel de Richelieu (1766-1822) : *Geneviève Moreau*
- Madame Grand, Madame de Talleyrand-Périgord, Princesse de Bénévent : *Jean-Marie Bouzy*
- George Sand (1804-1876) : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Les débuts de la carte postale : *Jean-Pierre Rudeaux*
- Aucors, histoire du château et de ses seigneurs (1100-2000) : *Claude-Henri Piraud*
- Hautefaye 1870 : *Georges Marbeck*
- Des pigeonniers seigneuriaux : *Francis Gérard*

**NUMÉRO 26 – 2010**

- Notre voyage à La Tour-Blanche : *Gabriel Duverneuil, Francis Gérard*
- La prison militaire de Nontron en 1944 : *Jean-Jacques Gillot*
- Lussas et Nontronneau : *Abbé Robert Bouet*
- Fontaines, ses prieurés, son château : *Michel Vergnaud*
- La Vicomté de Turenne : *Marie-Thérèse Mousnier, Gérard Francis, Henri Malga*
- La Guyenne : le tremplin politique d'Henri III de Navarre, le futur Henri IV : *Anne-Marie Cocula, Marie Pauthier*
- Le camp américain de la Forêt de La Braconne : *Colonel Jean Delahaye*

**NUMÉRO 27 – 2011**

- Notre voyage en Charente : *Francis Gérard*
- Les écrivains du Piégutais : *Jean Bardoulat*
- Le canton de Jumilhac-le-Grand : *Jean-Pierre Rudeaux*
- Jean Guy Antoine Devard : *Hervé Lapouge*
- Notre voyage vers les Bastides : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Nontron en cartes, plans, gravures... : *François Reix*
- L'Aquitaine : *Marie-Thérèse Mousnier*

**NUMÉRO 28 – 2012**

- Des dessins du baron de Verneilh-Puyraseau : *Francis Gérard*
- Michèle Brunet - de la place du Canton à Lecture pour tous : *Hervé Lapouge*
- Notre voyage en Charente : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Le vin de Rossignol et des environs : *Michel Vergnaud*
- Teyjat - présence du passé : *Jean-Marc Warembourg*
- La Vierge dorée de l'église de Bussière-Badil : *Marie Pauthier*

**NUMÉRO 28 bis - Tome 1 – 2012**

- Œuvres de Jules de **Verneilh** ; les publications dans le Bulletin de la SHAP : *F. Gérard*

**NUMÉRO 28 bis - Tome 2 – 2012**

- Œuvres de Jules de **Verneilh** ; les autres publications : *F. Gérard*

**NUMÉRO 28 bis - Tome 3 – 2012**

- Œuvres de Jules de **Verneilh** ; Florilège : *F. Gérard*

**NUMÉRO 29 – 2013**

- La route de la poste royale, la « diagonale d'Aquitaine ». *Gabriel Duverneuil*  
 - Bourdeilles X<sup>IV</sup>e siècle. Huit années de présence anglaise. *Bernard Angeli*  
 - Petit Patrimoine. Patrimoine oublié... *Marie Pauthier*  
 - Notre Voyage dans le Brantômois. *Jean-Pierre Rudeaux*

**NUMÉRO 29 bis - 2013**

- Naissance des associations à Nontron : *Dominique Poupeau*

**NUMÉRO 30 - 2014**

- A propos des fouilles archéologiques. *Gabriel Duverneuil - Francis Gérard*  
 - Le voyage touristique de Raymond Poincaré en Dordogne. *Jean-Pierre Rudeaux*  
 - La vie quotidienne au Moyen Âge. *Sonia Breux-Pouxviel*  
 - Les tailleries de meules de Saint-Crépin-de-Richemont. *Maurice Cestac*  
 - Construction du chemin de fer de Nontron à Thiviers. *François Reix*

**NUMÉRO 30 bis - 2014**

- Un siècle au service de l'herbe à Nicot : *Jean Bardoulat*

**NUMÉROS SPÉCIAUX 1, 2, 3, 4, 5, 6 : chanoine Brugière**

- **1** : Le canton de Nontron ;  
 - **2** : Le canton de Mareuil ;  
 - **3** : Le canton de Bussière-Badil ;  
 - **4** : Le canton de Verteillac ;  
 - **5** : Le canton de Champagnac.  
 - **6** : Le canton de Saint-Pardoux-la-Rivière

**NUMÉRO 31 - 2015**

- Destins de femmes en Périgord Vert : *Francis Gérard*  
 - Les mottes castrales : *Jacques Jarry, Francis Gérard*  
 - Les quatre dynasties des seigneurs de Varaignes : *Jean-Marc Warembourg*  
 - L'histoire de l'orgue de Marin Carouge : *Henri Aristizabal*  
 - Jean Lapeyre Mensignac : *Collectif*

**NUMÉRO 31 bis - 2015**

- L'Ancienne industrie du fer en Nontronnais (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.) : *Madame Clavaud*  
 - Forge-Neuve et Montalembert : *Jean Maudet*  
 - Notes d'histoire sur la forge de Rudeau ou des Bernardières : *Madeleine Hériard*  
 - La fabrication des canons de Marine dans les forges du Nontronnais. *Pierre Blanc*  
 - Blanchard de Sainte-Catherine, maître de forge à la Chapelle-Saint-Robert. *Jean Maudet*

**NUMÉRO 31 ter - 2016**

- Les Associations à Nontron de 1900 à la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale : *Dominique Poupeau*

**NUMÉRO 32 - 2016**

- L'architecte Catoire, ses mystères, son œuvre. *Nelly Buisson*  
 - La poste en Nontronnais des origines à 1900, à travers les marques postales. *Josette Chaperon-Gay*  
 - Le Moyen Âge à table. *Sonia Breux-Pouxviel*  
 - Histoire du « Claud » à Saint-Martial-de-Valette (1581-2016). *Marie-José Baglione*  
 - L'agriculture en Dordogne pendant la première guerre mondiale. *Jean-Pierre Rudeaux*

**NUMÉRO 32 bis - 2017**

- Hommage à Louis Le Cam.

**NUMÉRO 33 - 2017**

- Histoire du soldat Laugerie, parcours militaire d'un enfant du Nontronnais. *Josette Chaperon-Gay*  
 - Le cinéaste Louis Delluc (1890-1924) - Homme de lettres oublié. *Gilles Delluc*

- Deux crimes en Nontronnais (1812-1826). La justice en ce temps-là. *François Reix*
- Le costume au Moyen Âge. *Sonia Breux-Pouxviel*
- Les églises à coupoles. *Serge Larüë de Charlus*

**Commande d'anciennes Chroniques :** Commande des numéros :

N <sup>os</sup> -1 à 16	10 €	X .....	=	€
N <sup>os</sup> 17 à 34	15 €	X .....	=	€
N <sup>os</sup> spéciaux, Brugière	20 €	X .....	=	€
N <sup>os</sup> bis	15 €	X .....	=	€
N <sup>os</sup> 28 bis t1 t2 t3	25 €	X .....	=	€
N <sup>os</sup> 29 bis et 31 ter	10 €	X .....	=	€
N° 30 bis	6 €	X .....	=	€
Frais postaux pour envoi des Chroniques (5 €) ....				= €
				€
Total : .....				€

Date :

Signature :

Chèque de règlement à l'ordre du GRHIN

Commande à envoyer à      GÉRARD Francis  
 Bernardières  
 24340 CHAMPEAUX  
 frgerard24@orange.fr

NB : les Chroniques ordinaires (n° -1 à 34) sont disponibles en mode PDF.

- gratuitement pour les membres du GRHIN

- au prix de 5 € l'exemplaire pour les non adhérents.

Les demander à l'adresse ci-dessus.

**Bulletin d'adhésion au GRHIN**

Mme, M., Mlle, M. et Mme

prénom :

Adresse :

*Désirez-vous**Recevoir le CR mensuel par Mail ; adresse Mail :**Recevoir le CR mensuel par courrier papier à votre adresse.*

Cotisation simple : (35 €)

Cotisation en coupè : (40 €)<sup>1</sup>

Coupon à accompagner d'un chèque libellé à l'ordre du GRHIN , à l'adresse suivante :

Dominique Poupeau  
 Le Puy de Fleury  
 24300 NONTRON

1 - ne donnant droit qu'à un seul exemplaire des Chroniques de l'année.